

MF
QUOTIDIEN
 (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 (027) 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 (027) 21 21 11 **1 fr. 20**

CARROSSERIE

TORSA
 Travaux garantis 6 mois
 SIERRE VIÈGE

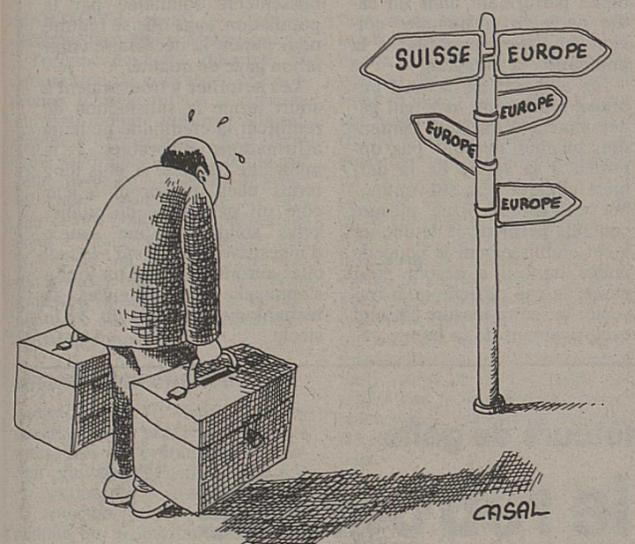
Un déplacement!
 Une sortie!
 Un voyage!

Thèytaz
EXCURSIONS
 Sion - (027) 22 71 72

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Sixième initiative anti-étrangers

Haro sur la souillure!



Ils s'appellent Carlo, Maria, Juan, Esmeralda... Ils sont arrivés il y a dix, vingt, trente ans ou plus, parce que l'économie suisse en avait besoin, parce qu'ils voulaient offrir à leurs enfants les chances qu'eux-mêmes n'avaient jamais eues. Aujourd'hui, ils se sentent encore quelquefois d'ailleurs, mais ils se disent à l'étranger dans le pays qui les a vus naître. Ils ont pris racine sur le sol helvétique, ils s'y sont fait des amis, ils ont, très souvent, adopté l'accent de «chez nous». Et pourtant, ces femmes, ces enfants, ces hommes vivent dans la peur!

Une poignée de nationalistes irréductibles, soutenus par quelques écolos doctrinaires,

sont en effet résolument décidés à les chasser parce qu'ils ne s'appellent pas Hans, Béatrice, Charles ou Gretchen. Emmittoufflés dans un crasse égoïsme, piétinant allégrement tous les principes de la Bible, le cœur ne vibrant qu'au son de la «youtze», oubliant que leurs ancêtres sont eux aussi vraisemblablement venus d'ailleurs, ces «bons Suisses» ont laissé parler la haine. Ils ont lancé pour la sixième fois en quelques années une initiative anti-étrangers. Ce sera l'un des sujets «chauds» des votations fédérales du 4 décembre prochain.

Que veut cette initiative? On peut le résumer en peu de mots... Elle exige le départ,

volontaire ou non, de trois cent mille étrangers en quinze ans. La philosophie qui commande cette démarche est élémentaire: elle se nomme xénophobie, à quoi s'ajoute chez certains une arrière-pensée verte, du style «moins la Suisse sera peuplée, moins elle sera polluée»!

Les textes soumis au peuple et aux cantons sont, le plus fréquemment, à double face... Des arguments plaident en faveur du oui, d'autres en faveur du non et le poids respectif des uns et des autres détermine le vote. Avec la sixième initiative anti-étrangers, que ses auteurs ont pudiquement baptisée «pour la limitation de l'immigration», c'est beaucoup plus simple: rien, absolument rien ne milite en sa faveur, sinon une solide dose de bêtise aveugle et, n'hésitons pas, une bonne mesure de racisme sordide.

Cette initiative est une véritable honte qui souille l'esprit de tous les Suisses qui n'arbovent pas le drapeau rouge à croix blanche comme d'autres exhibaient fièrement leurs chemises brunes. Son acceptation entraînerait une catastrophe à la fois morale, humaine et économique.

Catastrophe morale, parce qu'à l'heure où la Communauté européenne s'est décidée pour la libre circulation des personnes, il nous faudrait montrer le chemin de la frontière à des dizaines de milliers de familles qui ont trouvé une terre d'accueil et de vie en

Suisse. Et puis, sur quels critères se baseraient ces expulsions. Pourquoi Carlo et pas Juan, Maria plutôt qu'Esmeralda?

Catastrophe humaine, parce que les étrangers ne sont pas des pions que l'on fait venir pour boucher un trou dans une unité de production. Ils amènent des connaissances, une culture qui ne peuvent que nous profiter. M. Nestlé, M. Maggi, M. BBC, entre de multiples autres, n'étaient pas Suisses. Reste que les entreprises qu'ils ont fondées sont devenues des institutions typiquement helvétiques.

Catastrophe économique, parce qu'il nous faudrait se passer brutalement d'un travailleur sur dix... Etranglés par ce manque de main-d'œuvre, confrontés à une cruelle pénurie de personnel qualifié, voire hautement qualifié, bon nombre de firmes fermeraient leurs portes ou chercheraient leur salut à l'étranger. On imagine sans peine l'explosion du chômage qui en résulterait en Suisse. On imagine sans peine non plus le gouffre dans lequel plongeraient nos hôpitaux et nos homes, où l'effectif du personnel étranger dépasse largement 25%!

Rejetons la souillure, balayons la catastrophe. Pour cela, un geste simple suffit: déposer un non dans l'urne le 4 décembre prochain. En espérant que nombreux seront ceux qui feront de même...

Bernard-Olivier Schneider

Grasshopper - Sion
1-0 (0-0)
La 84^e fatidique!

Malgré l'absence de son pilier défensif Renquin, le FC Sion a surmonté le handicap. S'accrochant à leurs vertus (générosité, solidarité et engagement), les Sédunois ont dompté l'épouvantail zurichois. Malheureusement, il y eut ce «blanc» du gardien Lehmann à la 84^e, qui permet aux hommes de Hitzfeld d'empocher la totalité de l'enjeu. Une issue dramatique pour Sion, qui ne méritait pas un tel camouflet.

25



De Siebenthal est ici aux prises avec Stiel. ASL

Collection «Nouvelliste 2000» au Manoir de Martigny
Le panorama de la peinture valaisanne



M. André Luisier, directeur général du «Nouvelliste», durant son allocution: «Le mécénat sportif n'exclut pas le soutien culturel.»

MARTIGNY. - De nombreuses personnalités assistaient samedi au Manoir de la ville de Martigny au vernissage de l'exposition «Nouvelliste 2000». C'est la première fois que cette jeune collection en devenir, qui regroupe une septantaine de tableaux, est présentée au public. Dans sa multiplicité artistique, cette «collective» se veut le reflet de la création picturale valaisanne contemporaine. Albert Chavaz côtoie Marie Gaillard, Gérard de Palézieux Mizette Putallaz, Paul Messerli Christiane Zufferey. Conseiller artistique auprès de la Fondation Aide aux artistes valaisans, Henri Maître s'est chargé des acquisitions. Son choix, arbitraire et subjectif sans doute, a cependant été dicté par le souci, dit-il, de présenter des œuvres confirmées par des années d'expérience ou qui apparaissent comme les fruits prometteurs des premières saisons.

Prélude
à une belle saison



Quelques centimètres de «blanche» ont recouvert le pays - en tout cas au-dessus de 600 mètres - entre hier et ce matin. Ce premier saupoudrage laisse présager une saison prometteuse. Du moins, espérons-le!

Hockey sur glace
 Coupe d'Europe
Cologne s'impose à Lugano

31

Christina Onassis
Comme une tragédie grecque...

22

Tennis
Hlasek: la fête continue
Sabatini remporte le Masters

31

31

michel
 Fabrique de stores
 SION Tel. 027/22 55 05
 Fourniture - Pose
 Réparations 36-4686

L'école et la société civile

L'école suscite dans tous les pays industrialisés de nombreux problèmes; d'où, discussion, controverses, manifestations, changements continus de programmes etc. Il semble que les problèmes soient si complexes qu'aucun pays ne puisse trouver un système scolaire satisfaisant la majorité.

Le débat concerne tout un chacun. D'abord parce que nous sommes tous d'anciens écoliers. Nous en avons tous de bons et de mauvais souvenirs. Nous savons que certains instituteurs nous ont fait aimer ou détester les maths, la lecture etc. et que l'approche que nous en avons aujourd'hui dépend en partie des instituteurs que nous avons eus.

Ensuite, l'école nous concerne directement en tant que parents. Quinze à vingt ans de notre vie sont organisés en fonction de nos enfants à l'école ou en vacances. Enfin, elle nous concerne en tant que contribuables: les budgets cumulés de l'instruction publique des communes, cantons, et Confédération atteignent des sommes colossales.

Nous vivons dans un système démocratique. Nous votons pour «le prix du pain, du sucre etc.», mais, au sujet de l'instruction de nos enfants nous sommes souvent frustrés, nous avons l'impression de ne pouvoir pratiquement rien décider d'important. Nous subissons les décisions prises par des fonctionnaires et parfois nous n'y comprenons plus rien. Que penser en effet d'un maître qui donne comme sujet de rédaction à des élèves de 15 ans: «Ma chambre» puis «En prison, je veux te voir mourir». Nous sommes confrontés aux instituteurs qui se désresponsabilisent en invoquant le programme qu'ils ont l'obligation d'appliquer. Pourquoi les parents ne reçoivent-ils pas spontanément ce programme détaillé ainsi que le cahier des charges des enseignants?

Les problèmes proviennent principalement du fait qu'il n'existe aucune relation directe entre la qualité du travail fourni par un enseignant et son salaire. Dans l'économie privée, cette relation est directe et impitoyable. Une entre-

prise mal gérée fait faillite, un employé fainéant finit par être congédié. Un enseignant faisant bien son métier mérite amplement son salaire, son travail est reconnu et apprécié. Mais rien ne justifie le salaire élevé de certains. Les parents qui ont plusieurs enfants supportent mal de voir année après année les mêmes feuilles photocopiées redonnées tel quel sans aucune amélioration. La proportion d'enseignants incompetents est la même que dans les autres professions, mais les licenciements pour ce motif n'existent pas dans leur corporation. Un diplôme n'est pour personne une preuve à vie de compétence, seul le travail quotidien l'est.

Aujourd'hui lorsque de graves problèmes surgissent, les parents n'ont pratiquement qu'une possibilité: placer leur enfant dans une école privée. Les conséquences psychologiques et financières sont souvent dramatiques pour toute la famille.

Une démocratie devrait résoudre ses problèmes avec élégance. A.G.

Violentée en rentrant chez elle

Faut-il être l'épouse d'un avocat, d'un ingénieur, d'un médecin ou d'un chef d'entreprise afin d'avoir droit aux «honneurs» de la presse?

Au moment où certains citoyens, journalistes, hommes politiques et gens d'Eglise savent si bien critiquer la politique d'asile menée par le Conseil fédéral et son Département de justice et police (Mme Kopp et M. Arbenz) pourquoi passer alors sous silence l'agression et la peur subies par une mère de famille? Surtout lorsque ces événements se produisent en Valais!

Se rendre à un loto en fin de semaine ou le week-end est une coutume bien établie chez nous. Mais se faire proprement agresser et menacer d'un couteau l'est beaucoup moins! C'est pourtant ce qui est arrivé à Martigny, le vendredi 4 novembre dernier, à une mère de famille.

Rentrant chez elle, après un loto, elle a été suivie et violentée. Son agresseur, un Noir, a cherché à l'entraîner afin d'abuser d'elle. Instinct de survie ou énergie du désespoir, elle a pu non sans mal finalement lui échapper et regagner son domicile après avoir abandonné son sac à main et certains effets

personnels. J'ai ajouté que cette personne n'est ni «parano», ni obsédée ou dérangée mais bien à l'heure actuelle choquée, angoissée et traumatisée par cette agression sauvage. Je m'imagine seulement quel aurait pu être le sort réservé à une jeune fille, une adolescente ou une personne handicapée ou diminuée physiquement!

Cependant, j'entends déjà les défenseurs imbéciles et ignorants de ces profiteurs et pseudo-réformés politiques demandeurs d'asile: «Ce pauvre Noir avait peut-être seulement besoin d'un peu d'amour, de réconfort ou de chaleur (par les temps qui courent...) lui qui a peut-être dû «laisser» sa famille à des milliers de kilomètres d'ici!»

Mais rassurez-vous, défenseurs imbéciles et ignorants, ma démarche n'a point pour but d'étaler dans un quotidien et en public mes états d'âme, ma colère, ma haine et ma xénophobie, mais bien d'éviter que ne soient passés sous silence de tels événements.

Banal incident pour les uns, avertissement pour les autres, les lecteurs choisiront!

F.B. Martigny

La Suisse et les étrangers

Le critère de l'utilité

Triste Suisse que celle qui s'appuie sur le critère de l'utilité économique lorsqu'il s'agit d'octroyer un permis d'établissement à un étranger. Cette attitude me semble d'autant plus scandaleuse que notre pays se trouve actuellement angoissé devant un afflux massif de (vrais et faux) requérants d'asile. Bien que la législation des permis et celle de l'asile touchent à deux domaines différents, il me paraît néanmoins possible de faire deux remarques communes.

La Suisse accorde seulement aux «étrangers utiles» le privilège de s'installer sur les terres de Guillaume Tell.

La qualité de l'autorisation varie en fonction de l'utilité économique.

Les acteurs de cinéma, ou autres vedettes, sont les bienvenus puisque notre pays peut en espérer des avantages économiques et peut se vanter du fait qu'ils aient choisi la Suisse. Donc on leur offre tout de suite le permis B. Les personnalités du monde du sport sont dans le même cas: les Canadiens sont censés relever le niveau du hockey suisse, les footballeurs suédois, brésiliens, allemands, celui du football helvétique. Pour ce qui est du football, on peut douter de l'efficacité de cette méthode, car si l'on

ne triple pas le nombre de nations invitées au prochain Mondial, l'on n'a que peu de chance de voir évoluer notre équipe nationale.

Une autre catégorie de gens bénéficie aussi d'un permis (C), mais d'un permis plus limité dans le temps et plus restrictif, puisqu'il ne permet pas aux intéressés de prendre leur famille. L'autorisation est de moins bonne qualité puisqu'elle vise des gens moins utiles (parce qu'ils sont plus nombreux). On réserve cette permission aux personnes qui sont d'accord de faire le travail que les Suisses ne veulent pas faire.

Les femmes et enfants d'un travailleur saisonnier et les réfugiés (vrais ou faux) sont malheureusement considérés comme indésirables puisque d'aucune utilité économique. On ne semble pas connaître l'utilité humanitaire. Dommage! Une jeune fille étrangère, dont un Suisse pourrait tomber amoureux, est aussi renvoyée chez elle. L'amour que peuvent éprouver deux êtres l'un pour l'autre est d'utilité économique zéro, donc «exit» charmante jeune fille (j'en ai fait l'expérience!).

Lorsque j'ai appris que Fribourg avait octroyé un permis B à N. Kinski et sa famille, je n'ai pu

qu'éprouver un sentiment d'injustice vis-à-vis des nombreux étrangers démunis qui sont en droit d'attendre l'hospitalité de la Suisse. Il me paraît plus important de vivre en conformité avec les buts de la Croix-Rouge, des buts humanitaires (qui passent par l'accueil de gens nécessiteux), que de vouloir accorder le droit d'établissement à quelqu'un (N. Kinski) qui veut produire un film sur Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge.

Florian Revaz

Arguments en faveur d'une proportionnelle à sept

La proportionnelle répond à un postulat de justice, qui veut que chaque parti soit représenté au Conseil d'Etat proportionnellement à ses forces.

Elle élargit les possibilités de choix pour l'électeur, en permettant aux partis de présenter sur une liste un nombre de candidats supérieur à celui qu'ils espèrent faire élire (fin de la dictature des comités).

Les conseillers d'Etat sont actuellement surchargés. Une augmentation de leur nombre à sept serait opportune, d'autant plus qu'elle ne s'accompagnerait pas nécessairement d'une augmentation des services et du nombre des fonctionnaires. Au contraire, on pourra profiter de l'occasion pour réduire le nombre des départements à sept, supprimer quelques chefs de service, et rationaliser l'administration. (Cf. à ce propos les conclusions de l'Institut Bâtel.)

En raison de contingences historiques, politiques et linguistiques, la seule proportionnelle possible en Valais est une proportionnelle à sept.

De par sa nature même, la proportionnelle est en mesure de garantir une juste répartition par régions, notamment entre le Haut et le Bas-Valais. Il est donc utile de prévoir des garanties de représentation pour une région déterminée. Concernant la représentation du Haut-Valais, les forces de cette partie du canton lui attribuent, dans une proportionnelle à sept, un nombre de conseillers d'Etat qui varie entre deux et trois. Dans l'histoire du Conseil national, c'est par tantôt deux députés et tantôt trois que le Haut-Valais a été représenté. **Parti socialiste sierois**

Hôpitaux valaisans: un pas en avant!

Ce n'est un secret pour personne. Le subventionnement confortable récemment accordé par le Parlement valaisan à ses hôpitaux publics, menace la survie de la dernière clinique privée non subventionnée du canton. Alors qu'ailleurs en Suisse, les pouvoirs publics prennent progressivement conscience de l'utilité du secteur hospitalier privé non subventionné (c'est-à-dire qui ne coûte rien à l'Etat), le Valais prend le risque de devenir, un des seuls cantons démunis d'alternative privée en matière hospitalière.

Le subventionnement accru des forfaits hospitaliers valaisans, qui ne diminuera en rien les coûts réels, rendra encore plus compliqué et onéreux, pour l'assuré de base valaisan, l'accès aux hôpitaux hors canton pratiquant des forfaits différenciés. La participation accrue des communes au financement des hôpitaux ouvre également la porte à des difficultés de passage d'un district à l'autre. Les communes d'une région, pouvant un jour, en toute logique, décider de freiner l'arrivée dans leurs hôpitaux, de

contribuables d'autres districts, dans le but de maîtriser leurs propres dépenses. Volens nolens, l'assuré valaisan pourrait ainsi se trouver à terme, prisonnier d'un monopole hospitalier public aux allures de ghetto, dont la qualité médicale et humaine pâtirait inévitablement du manque de concurrence.

Il n'est cependant pas trop tard pour bien faire. Le dernier établissement hospitalier privé du canton peut et doit être sauvé. Les importants investissements consentis jusqu'ici pour en faire un outil technique performant dans un cadre agréable et humain, doivent continuer à profiter à la population de la région.

Les autorités de la santé publique valaisanne, répètent généralement à qui veut l'entendre, qu'elles ne sont pas opposées à la survie de la dernière clinique non subventionnée du canton. Une mesure concrète permettrait de donner à cet établissement le coup de pouce dont il a besoin pour passer le cap difficile qu'il traverse: or, cette mesure dépend exclusivement de la bonne vo-

lonté des responsables cantonaux de la santé publique et des instances administratives de l'hôpital de Sion. Il s'agirait simplement d'accorder aux médecins rattachés à l'hôpital public, la liberté qui leur est pour l'instant refusée de traiter à la Clinique Générale les patients qui en émettraient le vœu.

Accordant ainsi par la même occasion aux citoyens de la région la possibilité de choisir aussi bien leur médecin que leur établissement hospitalier. Ainsi se concrétiserait une collaboration entre les deux établissements souhaitée par la population, sans que se réduise pour autant la nécessaire émulation gage de qualité.

Les autorités y trouveraient à court terme la satisfaction de renforcer la crédibilité de leurs affirmations favorables à la médecine libérale. A plus long terme elles trouveront à leur côté un partenaire hospitalier privé solide (et une source d'investissements) sur lequel elles auront peut-être un jour à s'appuyer pour financer la technologie médicale du XXIe siècle. **L.A.C.**

Paysans contre promoteurs de golfs

Cherchez le rétrograde

Parce qu'elle se cache hypocritement sous des apparences vertes, la colonisation du patrimoine ou la «golfomanie» – appelons ainsi l'épidémie de projets de golfs en Valais – n'a pas suscité la discussion de fond nécessaire.

Pour y remédier partiellement, et en ne choisissant qu'un seul aspect du problème, celui du conflit entre la paysannerie et les promoteurs, j'aimerais montrer que les valeurs en présence ne se répartissent pas comme on le croirait au premier abord. Pour illustrer mon propos, je prendrai l'exemple du golf projeté sous Montana-Village, parce qu'il porte à un degré aigu sinon pathologique les symptômes de la «golfolie».

Quelques chiffres d'abord pour situer la question: les quelque 12000 Helvètes golfeurs disposent actuellement de 33 parcours (25 de 18 trous, 8 de 9). Un 18-trous consomme environ 50 hectares de terres. Si une douzaine seulement sur la vingtaine de projets valaisans se concrétiserait, 600 hectares supplémentaires seraient dévolus à ce sport, soit 7% de la surface totale d'assollement qui est de 6700 hectares. (Soit dit en passant, ces 6700 hectares sont déjà inférieurs de 800 hectares à la surface agricole préconisée pour le Valais par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire.)

Ces chiffres comblent d'aise les promoteurs. Selon eux, chaque mètre carré gagné sur l'agriculture et un mètre carré enfin rentable. Car, disent-ils en substance, à quoi sert de porter à bout de bras une agriculture moribonde? Cessons d'injecter de subsides, créons des golfs sur des terres sous-exploitées et créons par là de nouveaux emplois. Mais, dans ce combat déséquilibré entre le vieux bouseux et le fringant économiste de chambre, le rétrograde n'est pas celui qu'on pense et ce pour trois raisons au moins.

L'héritité du promoteur

Quand bien même il se croit coupé de tout attachement névrotique à la terre mère, le promoteur, au contraire, donne à plein dans le fantasme de la maîtrise absolue du sol. Le cas du troisième golf prévu sur le Haut-Plateau est révélateur: s'il aboutissait, la grande majorité du territoire communal de Montana porterait la trace d'un asservissement musclé. En haut, les champs de ski, avec leur impressionnante infrastructure. En bas, la zone viticole de Corin, si intensivement exploitée qu'il a fallu exproprier et détruire des vignes pour créer des places de jeux. Et, au milieu du coteau, là où entre 1000 et 1200 mètres s'étagent actuellement des prairies et des champs (12 hectares) si fertiles qu'ils font de Montana la deuxième commune valaisanne pour la production céréalière, là frapperait la canne du

golfeur: profils redessinés, torréfiés, arbres arrachés, chemin public quasi séquestré, un paysage naturel serait enfin sous tutelle. Il serait enfin propre en ordre ou, pour parler comme les anglophones, si chers aux «promogolfeurs», «soft», «clean», c'est-à-dire aseptisé et vidé de tout caractère. Or, ce faisant, les «promogolfeurs» se comportent vis-à-vis de la terre exactement comme la société des siècles passés où chaque arpent, c'était alors indispensable, devait produire au maximum; ils prouvent ainsi leur incapacité à développer des activités indépendantes du sol.

La monoculture du promoteur

Bien au contraire, en réclamant des trous et toujours des petits trous, ils accroissent la tendance à la monoculture économique. Certes le tourisme a été, et sera toujours, le pilier de l'économie valaisanne. Mais il est aléatoire de s'appuyer sur lui seul. Un canton traditionnellement proche du Valais, Fribourg, le sait bien: si ce canton, agricole s'il en est, connaît l'un des plus forts développements économiques de Suisse, c'est qu'il a compris qu'à l'heure de la télématique il n'y a plus de coins reculés et isolés et que, désormais, il est possible d'implanter partout de moyennes et petites entreprises respectueuses de l'environnement et largement pourvoyeuses d'emplois. Hélas, nos promoteurs en sont encore aux sabots de bois puisque, pour eux, notre économie dépend avant tout de nos sites et s'accroche aux flancs de «nos montagnes, nos Alpes de neige que Dieu...», je le crains, n'a plus aucune envie de protéger. Ainsi, pleurer pour obtenir un troisième golf à Montana, dans un périmètre de moins de quatre kilomètres, c'est surtout avouer une panne d'imagination et une peur du risque alors que, sur ce même coteau, une entreprise aussi prospère qu'unique en son genre (Cher-Mignon S.A.) montre comment l'on peut concilier innovation économique et tourisme.

La dépendance du promoteur

Par ailleurs, là où les «promogolfeurs» se flattent d'innover et de dynamiser – en réalité dynamiser – le paysage économique valaisan, ils imitent pâlement. Le vent des USA leur dicte de nouveaux comportements. Les «promogolfeurs» ne créent pas, ils sont créés par la mode et le courant qui les porte leur fait confondre avancer et

penser. Collant ainsi au temps dans ce qu'il a de plus léger, ils tendent à faire du Valais le parc de détente du Suisse ou de l'étranger, leur Disneyland. Mais a-t-on pensé aux habitants du canton? Si noble, si gratifiante soit-elle, l'économie touristique est guettée par un péril: elle tend à asservir culturellement celui qui en fait l'exclusive source de son activité. Le péril peut cependant être conjuré si l'on consent à passer enfin d'un tourisme d'extension aveugle à un tourisme d'entretien réfléchi. Mais réclamer des golfs parce que ce sport est le deuxième le plus pratiqué au monde, c'est se jeter dans la gueule du trou et marcher vers le nivellement et l'acculturation. Là encore, les citoyens de l'Engadine l'ont compris avant nous en votant, cet été, une charte pour un tourisme à visage humain. Mais quand les promoteurs valaisans en sont encore au stade primitif de la concurrence, comment sortir de la spirale du développement intempestif et de la surenchère?

S'il vous plaît, promoteurs de toutes les vallées, unissez-vous et échafaudez une politique de développement concertée, centrée sur la diversification! Rendez ensuite au Valaisan la fierté qu'on dit constitutive de son identité! Donnez-lui la chance de croire plus en lui qu'à autrui! Faites qu'il ne soit pas le jouet de la mode capricieuse (aujourd'hui le golf, demain quoi?), donnez-lui la possibilité de créer! Promoteurs, cessez de retarder le développement pluraliste du Valais! Les paysans du canton savent depuis longtemps que l'activité économique ne peut reposer essentiellement sur l'agriculture. Apprenez à votre tour qu'elle ne peut s'appuyer essentiellement sur le tourisme et renoncez à ces emblèmes de la seule économie des loisirs que sont les golfs! Qu'on veuille excuser cet inventaire de tourner au plaidoyer. Que les véritables sportifs qui aiment frapper la petite balle ne se sentent pas atteints par ces remarques: pour ceux-là, un nouveau golf de basse altitude, c'est-à-dire praticable sur une longue période de l'année, et qui se créerait sur des terres incultivables en respectant au mieux la nature serait même envisageable. Car en fait, les seules personnes interpellées par ces observations sont les promoteurs qui demandent au golf de leur servir de miroir en leur renvoyant d'eux-mêmes l'image idéale de décideurs modernes et dynamiques, ce qu'ils ne sont pas, de loin pas. **Noël Cordonier**

A NOS CORRESPONDANTS

Une page, s'il vous plaît!

Notre journal accueille volontiers les articles de tribune libre émis par les lecteurs du «Nouvelliste» sur les sujets les plus divers.

Les règles du jeu sont simples et connues:

- les textes doivent être correctement rédigés et si possible tapés à la machine;
- ils ne doivent pas comporter d'insultes, de propos calomnieux ou d'atteintes à l'honneur;
- ils doivent dans la règle être signés du nom de leur auteur. Nous garantissons l'anonymat de celui-ci dans le cas où cela est expressément demandé, à condition de disposer, à la rédaction, du nom et de l'adresse exacte du correspondant.

Le succès de cette page de tribune libre est tel que nous sommes obligés de prendre des dispositions quant au volume des textes, pour éviter que certains attendent trop longtemps d'être publiés.

Dorénavant, nous ne garantirons plus la parution des textes dépassant une page A4. Ce qui se conçoit bien... La concision est la meilleure garantie d'être lu. Qu'on se le dise!

NF

Collection « Nouvelliste 2000 » au Manoir de Martigny

Le panorama de la peinture valaisanne contemporaine

Créée voici quatre ans par l'Imprimerie Moderne à Sion, la collection «Nouvelliste 2000» réunit aujourd'hui septante-six tableaux. Ils sont présentés jusqu'au 30 décembre prochain au Manoir de la ville de Martigny. Ce panorama pictural du Vieux-Pays est complété par une série de toiles que les artistes ont pu librement choisir d'accrocher aux cimaises de l'espace culturel.

MARTIGNY (gram). – C'est le critique d'art Henri Maître qui est à l'origine de cette initiative. Sa proposition de constituer une collection témoignant de la richesse du patrimoine culturel valaisan durant le dernier quart de ce siècle a été favorablement accueillie par l'état-major du NF, directeur général André Luisier en tête. Ce dernier devait d'ailleurs souligner samedi à l'heure du vernissage que le journal ne confinait pas son sponsoring aux seules activités sportives, la création de la Fondation Aide aux artistes valaisans en était une preuve.

Une double chance

Autre orateur, M. Michel Veuthey devait pour sa part relever que les messagers persévérants de la création pouvaient bénéficier à la fois du soutien des pouvoirs publics et de sponsors privés. Cette double chance, ils la méritent tant la vie artistique est difficile. Et d'évoquer le rôle du Manoir, ses apports à la vie culturelle de ce coin de pays, son programme enviable.

Quant à M. Henri Maître, l'âme de cette collection, il a rappelé les objectifs que poursuit la fondation, ses choix déterminés par la valeur des œuvres et la place qu'elles tiennent dans l'histoire de l'art en Valais. Précisant sa pensée, le critique note que «si un peintre ne figure pas encore dans la collection «Nouvelliste 2000», ce n'est pas parce que son œuvre ne correspond pas aux critères de sélection, mais parce qu'il est en réserve pour les prochains lots. Car, ajoute M. Maître, c'est une collection en devenir dont les acquisitions se feront en un rythme bienal jusqu'à l'an 2000. Alors, à la fin du siècle, la collection pourra participer aux festivités culturelles du deuxième millénaire, être le prétexte ou le fondement d'une étude sur la peinture valaisanne du dernier quart du XXe siècle». Et le spécialiste de conclure: «Les artistes de ce canton veulent le dialogue, proposent une manifestation culturelle collective, car ils savent qu'ils vivent une commune aventure: celle d'un enrichissement du tissu social et de la qualité humaine par le témoignage concret, volontaire et mystérieux d'une autre réalité que celle du pain et des jeux.»

On l'a laissé entendre, de nombreux représentants des corps constitués ont fait samedi le déplacement du Manoir. C'est ainsi que nous avons notamment reconnu le conseiller d'Etat Bernard Bornet; la conseillère nationale Monique Paccolat; le procureur général Antonioli; le juge du Tribunal administratif cantonal Lugon, ainsi que plusieurs élus de la Municipalité de Martigny parmi lesquels Mme Monique Conforti et M. Pierre Crittin.

Un mot encore pour rappeler que l'exposition est visible tous les jours, à l'exception du lundi, de 14 heures à 18 heures et ce jusqu'au 30 décembre prochain.



M. Henri Maître a présenté l'exposition «Nouvelliste 2000».

NF

Un Martignerain expose à Neuchâtel

Peter Bacsay, peintre de talent

MARTIGNY. – Octodure nourrit en son sein un grand artiste. Sans trop le savoir. Hongrois de naissance mais Martignerain d'adoption, Peter Bacsay dégage un talent qui le place parmi les artistes les plus intéressants de Suisse romande. Pas étonnant dès lors que la galerie du Faubourg à Neuchâtel ait tenu à présenter les œuvres de cet artiste éclectique. Des toiles – où figuratif et abstrait se marient au point de se confondre – à voir jusqu'au 18 décembre prochain.

Peter Bacsay est né à Seregélyes en Hongrie, en mars 1946. C'est aussi en Hongrie qu'il expose pour la première fois, à la galerie Chapel Balaton-Boglár. En 1975, il en-

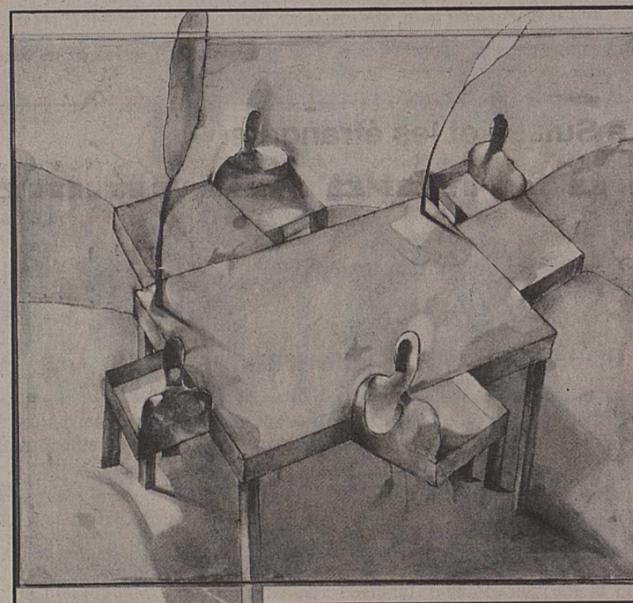
tre à l'académie des beaux-arts de Varsovie où il obtient son diplôme de peinture, gravure et graphisme.

Dès lors, sa carrière artistique va connaître un extraordinaire essor. Expositions individuelles et collectives vont se succéder avant que Peter Bacsay ne quitte la Hongrie pour venir s'installer à Martigny. En 1986, il est nommé professeur à l'Ecole cantonale des beaux-arts à Sion, tout en signant, parallèlement, une création de qualité qui lui a permis de se faire un nom en Valais au travers d'expositions qui l'ont conduit à Martigny, Saint-Maurice, Brigue ou Vercorin.

Après l'exposition qui lui est consacrée à la galerie du Faubourg

de Neuchâtel, Peter Bacsay accrochera ses œuvres, l'an prochain, aux cimaises de la galerie

du Vieux-Chêne à Genève, avant d'être invité au centre culturel de Stockholm.



L'un des tableaux que Peter Bacsay présente à la galerie du Faubourg de Neuchâtel.

Qui sont-ils ?

Vingt-quatre! Ils sont actuellement vingt-quatre – huit femmes et seize hommes – ces représentants de la création picturale contemporaine en Valais dont les œuvres sont accrochées aux cimaises du Manoir. Hormis le regretté Paul Messerli, tous ont une activité artistique féconde. Leurs noms, par ordre alphabétique: Jeanette Antille, Daniel Bollin, François Boson, Antoine Burger, Albert Chavez, Charles Colombara, Jean-Pierre Coutaz, Marie Gaillard, Gianni

Grosso, Simone Guhl-Bonvin, Danièle Landry, Luc Lathion, Pierre Loye, Charles Menge, Paul Messerli, Jean-Claude Morend, Gérard de Palézieux, François Pont, Mizette Puntallaz, Isabelle Tabin-Darbellay, Donnatienne Theytaz, Walter Willisich, Uli Wirz et Christiane Zufferey.

D'ici à l'an 2000, cette liste sera naturellement complétée au gré des acquisitions réalisées par la Fondation Aide aux artistes valaisans.

Aux aînés de Martigny

Pour se maintenir en forme ne dit-on pas que la marche est bénéfique? Dans cette idée, nous organiserons des sorties. Premier rendez-vous le mardi 22 novembre à 13 heures au Club des aînés, rue Marc-Morand 13 (anciennement Hôtel-Clerc). Nous encourageons vivement toutes les personnes pratiquant le ski de fond à y participer comme entraîneur. Nous comptons sur votre participation. A bientôt. **Pro Senectute**

A cheval sur Vaud et Valais

Une route pour soigner la forêt

La commune de Collonges vient d'achever la construction d'une route forestière. Or, le canton de Vaud a payé une partie de la facture. Un conseiller d'Etat a même fait le déplacement de Lausanne. Etonnant, non?

COLLONGES (gib). – On oublie trop souvent que la construction d'une route forestière va souvent dans le sens d'une conception

écologique de l'exploitation forestière. Ce type de tracé permet aux forestiers d'atteindre et de soigner des zones jusque-là inaccessi-

bles, ou sinon, inexploitable. «Certains coins des forêts suisses ne sont plus entretenus depuis si longtemps qu'il faudrait tout raser et replanter», déclarait vendredi soir un participant à l'inauguration d'une route forestière pas comme les autres, à Collonges.

Pas comme les autres en effet. Car elle se veut intercantonale. Si le maître d'œuvre est la commune de Collonges, l'Etat de Vaud est le second partenaire de cette entreprise aujourd'hui concrétisée par une route praticable et bien utile. «La nouvelle conception des routes forestières fait que la route de base va des monts de Collonges en direction de Morcles, sur le territoire vaudois, pour revenir dans les pâturages de Collonges», explique le président de Collonges, Ami Mottiez.

L'Etat de Vaud, à la différence de notre canton qui voit les bourgeois s'accaparer ce domaine, est propriétaire de nombreux hectares de forêts. C'est pourquoi la commune de Lavey n'a pas eu à payer la facture de ce chantier. Cette route forestière qui mesure 5 km 500, dont 2 km 500 sur le canton du Valais, a pour but de desservir les forêts sises au pied des Dents-de-Morcles ainsi que les alpages des communes de Lavey-Morcles et Collonges. La com-

mune de Lavey-Morcles en a déjà pu tester l'utilité, comme l'a confirmé son syndic, Jean-Claude Monney, en sortant 1300 m³ de bois des forêts sises sur son territoire.

La facture de ce projet aujourd'hui réalisé se monte à un million de francs. Vendredi, les responsables de ce vaste chantier, ainsi que les représentants des autorités communales de Collonges, le syndic de Lavey, et, fait à souligner, le conseiller d'Etat vaudois Jacques Martin, ont participé à l'inauguration de ce tronçon. On notera encore la présence de M. Graff, inspecteur fédéral des forêts, à cette manifestation fort sympathique.

Un succès

«En pensant devoir affronter les rouages de l'administration valaisanne, et, de surplús, de celle du canton de Vaud, je pensais, lors du lancement du projet, que je ne viendrais jamais assez vieux pour voir cette route», déclarait à cette occasion Ami Mottiez avant de lancer à l'assistance: «Or aujourd'hui, je quitte ma vie – politique je précise – avec la satisfaction de voir cette idée menée à terme.» Et le président de Collonges de souligner la parfaite collaboration intercantonale qui a présidé à la construction de cette route.

La télévision et l'enfant

Le danger d'accoutumance

MARTIGNY. – Il est difficile de rendre compte de tous les points soulevés par M. Lovey lors de sa conférence sur la télévision, à l'Hôtel de Ville, tant elle a été riche de propos et de nuances. GIMINIS en a retenu quelques-uns dans le but d'intéresser tous ceux à qui le bien-être et l'avenir de la petite enfance tiennent à cœur.

M. Lovey se soucie de l'influence de la TV sur la société et les enfants et dresse un bilan en forme d'interrogations. Il rappelle tous les apports de la TV, à commencer par les réalisations techniques qu'elle représente et qu'on connaît assez mal, c'est vrai. Pourquoi? La TV forme, informe, divertit, elle diffuse une multitude de connaissances, de spectacles. Mais, attention, il y a danger d'accoutumance, voire de surdosoie visuelle, sensorielle, au détriment d'autres besoins. Le risque est d'autant plus grand chez l'enfant, qui ne possède pas, comme l'adulte, une certaine distance critique. Lorsqu'il regarde trop la TV, l'enfant perd son dynamisme, son pouvoir de création, il déforme le temps et l'espace. Comment définir le «trop de TV»? D'après le conférencier, le «trop» arrive au moment où le besoin de regarder la TV est plus élevé que le besoin de suivre une émission donnée. Si les enfants, pour qui la TV joue souvent le rôle de babysitter, constituent un groupe à risque, l'adulte

n'est pas hors de danger. Les risques augmentent quand le poste de TV occupe l'avant-scène du salon, de la cuisine, que tout l'agencement intérieur est orienté vers le petit écran. A force de consommation d'images, d'audio-visuel, ne verra-t-on pas disparaître l'écriture, la lecture? M. Lovey se demande dans quelle juste mesure on peut déjà mettre certaines difficultés scolaires sur le compte des heures passées devant les programmes télévisés (difficultés d'orthographe, de mémoriser, d'imaginer, de créer, d'intellectualiser). Il n'y a pas que la lecture qui soit touchée. Le jeu tendrait à s'appauvrir, à s'uniformiser – n'est-il pas déjà devenu objet de musée? On joue aux héros télévisés. Où vont les jeux de l'imaginaire, de symbole, si les stimulations disparaissent? Par quoi remplacent-ils leur rôle éducatif?

Faut-il supprimer la TV, qui empêche le dialogue, la lecture, le jeu? Le débat, qui a suivi la conférence, n'a pas apporté de réponse. Certains parents l'ont déjà fait, d'autres y songent. Mais l'essentiel, c'est de maintenir la discussion.

Un enregistrement de la conférence est à disposition de tous les parents intéressés. S'adresser à GIMINIS (Groupe d'intérêt pour les minis), tél. 5 51 58. **cg**



Sur cette photo-souvenir de l'inauguration, on reconnaît MM. Ami Mottiez, président de Collonges, Jacques Martin, conseiller d'Etat vaudois, Jean-Claude Monney, syndic de Lavey-Morcles, et Jacqy Paccolat, conseiller municipal de Collonges.

«Te souviens-tu encore en 1988 quand nous avons conclu, à temps avant la fin de l'année, la police de prévoyance?»

Dans quelques années vous vous souviendrez volontiers du jour où vous avez souscrit la police de prévoyance de La Bâloise.

Car vous jetez, par la police de prévoyance de La Bâloise, déjà aujourd'hui un pont vers une vieillesse sans soucis.

Et si vous vous décidez pour la police de prévoyance de La Bâloise avant le 31 décembre 1988, vous pouvez déduire les primes versées jusque là du revenu imposable.

La prévoyance avec La Bâloise ne signifie pas seulement épargner à un taux d'intérêt élevé, afin de pouvoir maintenir votre standard de vie habituel également après la fin de votre activité professionnelle. La prévoyance avec La Bâloise représente aussi une couverture d'assurance à 100% : vous vous garantessez non



seulement un capital selon vos désirs et vos possibilités, mais en outre un revenu de remplacement en cas d'incapacité de gain et, en cas de besoin, des prestations en faveur des membres de votre famille.

La disponibilité du capital est légè-

ment limitée en ce qui concerne la police de prévoyance. Pour tous ceux qui ne peuvent pas s'en accommoder, il existe aussi l'assurance-vie libre profitant des déductions fiscales accordées jusqu'ici, par exemple le Flexiplan. L'expert en assurances de La Bâloise est à tout moment à même de vous expliquer quelle forme d'assurance est la plus appropriée pour vous. Par conséquent : si, dans quelques années, vous voulez pouvoir dire en toute tranquillité «Te souviens-tu encore en 1988...», renvoyez nous tout simplement le coupon.

Téléphonez-moi, afin que nous puissions, avant la fin de l'année, convenir d'un entretien sans engagement avec un expert en assurances de La Bâloise.

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____

Tél.: _____

NFV

Adresser à:
La Bâloise, Compagnie d'Assurances sur la Vie, Service à la clientèle,
Case postale, 4002 Bâle.

Jeunesses démocrates-chrétiennes du Valais romand

Doctrine, formation et information

Le nouveau président des Jeunesses démocrates-chrétiennes du Valais romand, M. Jean-Raphaël Fontannaz a défini son programme en trois mots: doctrine, formation et information.

COLLOMBEY (cg). - Après huit ans au comité dont quatre à la présidence de la Fédération des Jeunesses démocrates-chrétiennes du Valais romand, Nicolas Buttet a passé le témoin à Jean-Raphaël Fontannaz (Vétroz). Cette mutation s'est réalisée dans l'esprit de la continuité, Laurent Métrailler (Collombey-Muraz) étant propulsé au comité pour représenter la section du district de Monthey, alors que Dominique Follonier est appelé à la vice-présidence.

Dans son rapport, Nicolas Buttet a souligné que ses diverses acti-

vités ont été marquées par une orientation intérieure, s'attachant à la doctrine sociale de l'Eglise. L'aboutissement de l'édition du «Guide du jeune» a pu se réaliser grâce à des sponsors, après trois ans de gestation très fructueuse. C'est un document pratique pour accéder à la majorité civique. Le comité a recherché le dialogue permanent par un travail d'équipe.

Trois membres ont présenté les objets soumis à la votation populaire fédérale que sont l'initiative sur les 40 heures, celle dite ville-campagne, contre la spéculation,

et la troisième sur la limitation des migrations. A ces trois initiatives, les rapporteurs et le comité des JDCVR sont arrivés à la conclusion d'un NON catégorique.

Le président sortant a souligné que la participation active des JDCVR est une expérience humaine permettant la création d'un grand tissu de contacts avec une prise de conscience toujours plus grande de conviction démocratique chrétienne par des relations personnelles. Les JDCVR recherchent à forger l'avenir en voulant toujours arriver à mieux.

Quant à Jean-Raphaël Fontannaz, il a esquissé quelques points importants de son programme d'activité en travaillant dans l'axe de la doctrine, de la formation et de l'information. Il faudra aussi rechercher de nouvelles solutions pour l'apprentissage de

la politique par des actions concrètes sur le plan local, développer la concertation et les contacts avec plus de dynamisme.

Les conseillers d'Etat Bernard Bornet (ancien président des JDCVR) et Raymond Deferr se sont adressés aux participants avant qu'un apéritif ne soit servi à la clôture de cette importante réunion annuelle des JDCVR, à laquelle participaient notamment MM. Antoine Lattion, Bernard Premard (président du PDC des quatre districts du Bas-Valais).

Sous les armoiries de Collombey-Muraz, de gauche à droite, le nouveau vice-président des JDCVR, le président sortant et le nouveau président, respectivement MM. Dominique Follonier, Nicolas Buttet et Jean-Raphaël Fontannaz.



Association européenne des enseignants

Journée d'étude à Saint-Maurice

La salle du cycle d'orientation de la Tuilerie recevait un auditoire attentif samedi. Des enseignants participaient à une conférence sur l'évolution démographique de l'Europe.

SAINT-MAURICE (gib). - La section suisse de l'Association européenne des enseignants organisait, samedi, sa journée d'étude annuelle en Valais. Créée afin de permettre aux enseignants d'approfondir leurs connaissances des problèmes européens, ainsi que des voies de nature à permettre la réalisation rapide d'une fédération européenne, l'AEDE entend également développer ces mêmes connaissances chez les élèves et dans tous les milieux où l'influence des enseignants peut s'exercer.

La conférence de M. André Denis, professeur à l'Université de Berne et enseignant au gymnase de Porrentruy. Le thème proposé à l'assistance: «L'évolution démographique de l'Europe occidentale et ses conséquences, notamment dans le milieu scolaire». Les participants furent accueillis par M. Kernen, président de la section suisse de l'AEDE. Après la conférence, suivie d'un débat et d'un repas, les enseignants purent visiter l'abbaye et son trésor.

L'AEDE organise non seule-

ment des rencontres, congrès (mars 1989: «Etre un enseignant européen», à Nimègue), séminaires et conférences, mais elle publie également, par l'entremise de ses sections, des brochures. Un exemple: «L'école suisse et l'Europe», un bulletin publié par la section suisse en octobre dernier, ou encore le dossier «Jeunesse et économie». Les enseignants intéressés peuvent le commander au tél. (038) 41 18 77, M. Kernen.

Concours

Dans le cadre de la Journée européenne des écoles, et grâce à un don de la Loterie romande, la Fondation Jean-Monnet pour l'Europe, en collaboration avec les sections suisses romandes de l'AEDE, ainsi que le Centre d'éducation européenne, organisent un concours pour la jeunesse de 10 à 21 ans. On se souvient que le dernier concours avait vu deux jeunes informaticiens en herbe de Vouvry décrocher la timbale.

Ce concours, qui a pour but de susciter chez les jeunes une réflexion sur l'intégration européenne, passée, présente et future, comprend plusieurs catégories d'âges et de disciplines. Travaux écrits, dessins, bandes dessinées, photographies, diapositives, films vidéo et travaux sur ordinateur seront examinés par un jury.

Ce concours, doté de 10000 francs de prix, est ouvert aux élèves des écoles primaires, secondaires et professionnelles. Les travaux devront parvenir au plus tard le 4 mars 1989, à l'adresse suivante: Fondation Jean-Monnet pour l'Europe, concours «L'Europe à l'école», Ferme de Dorigny, 1015 Lausanne.

Collombey-Muraz

Citoyens méritants et majeurs



En haut, quelques-uns des membres de la classe 1968. En bas, entourés, à gauche, du président Antoine Lattion et, à droite, du ministre des sports et de la culture, Emmanuel Gollut, de gauche à droite, Michel Vejvara, Georges Bressoud, Jean-Jacques Schmid, Denis Donnet, Isabelle Gavillet, l'entraîneur et le président de l'US Collombey-Muraz, respectivement MM. Garone et Ecœur.

Monthey

Deux candidats socialistes à la municipalité

MONTHEY. - Le Parti socialiste montheyan a désigné ses candidats au Conseil municipal.

L'assemblée générale a décidé de représenter les deux conseillers municipaux en place élus en 1984.

Il s'agit de Philippe Frossard, conseiller en orientation scolaire et professionnelle, âgé de 40 ans. Philippe Frossard a présidé avec compétence et efficacité la commission des personnes âgées et le groupe de travail chargé de l'agrandissement du home Les Tilleuls.

Le deuxième candidat sera Claude Kalbfuss, avocat, âgé de 39 ans. Claude Kalbfuss a présidé, à la satisfaction de tous, la Chambre pupillaire et le groupe de travail qui a élaboré le nouveau règlement de police de la ville de Monthey.

Les deux élus socialistes ont également participé activement à de nombreuses commissions communales. De l'avis général, ils constituent deux parmi les plus fortes personnalités de l'actuelle municipalité.

Les participants ont pris note que la réduction du nombre des membres du Conseil municipal mettait directement en danger le deuxième siège socialiste. Ils ont décidé de s'engager à fond pour assurer le maintien des deux élus socialistes qui ont fait leurs preuves.

L'assemblée générale a également abordé le problème des élections au Conseil général où les socialistes occupent neuf sièges. Elle a décidé de présenter une liste comprenant onze à treize candidats dont la composition sera rendue publique ultérieurement.

COLLOMBEY-MURAZ (cg). - Les autorités communales ont fait une tradition depuis un lustre: la promotion civique annuelle est liée à la remise des mérites sportifs et culturels.

Les musiciens de la Collombeyenne, sous la direction de J.-M. Delasoie, ont agrémenté de leur prestation cette manifestation.

Le municipal Emmanuel Gollut a remis le mérite sportif à l'USCM pour l'ascension de sa première équipe en seconde ligue et son titre de champion de 3e ligue au terme de la saison 1987-1988.

Quant à Michel Vejvara, fondateur, entraîneur et animateur de l'Ecole de judo de Collombey-Muraz, il obtient le mérite du sportif dirigeant pour les brillants résultats obtenus par équipe et pour son activité, son dévouement pour la jeunesse.

Isabelle Gavillet reçoit le mérite sportif individuel pour ses résultats en championnat valaisan sur le plan athlétique, avec Monthey-Gym.

Trois mérites culturels individuels furent attribués à Denis Donnet, président d'honneur avec plus de soixante ans d'activité au sein de la fanfare La Collombeyenne; à Georges Bressoud, membre fondateur du Rovra il y a quarante ans, et toujours en acti-

tivité, tant comme acteur qu'en qualité de membre du comité dont il a été président; à Jean-Jacques Schmid, membre actif de la fanfare L'Avenir, directeur de la fanfare de Val-d'Illiez, diplômé du Conservatoire de Lausanne (licence de concert à la trompette); malgré son jeune âge, il est soliste dans plusieurs orchestres renommés de notre pays.

Le président de commune Antoine Lattion, entouré de son conseil en corps et du secrétaire communal, s'est adressé aux vingt-quatre membres de la classe des contemporains de 1968 ayant répondu à l'invitation de la municipalité. Forte de 16 garçons et de 31 filles, cette classe a reçu un diplôme de promotion civique, une médaille souvenir aux couleurs de la commune et un livre retraçant les événements de l'année 1968.

Dans un bref message, le président Antoine Lattion a souligné combien les autorités communales espéraient que les membres de cette classe 1968 n'augmentent pas les rangs des abstentionnistes de tous genres. «Vous devez, avec efficacité, participer activement à la vie de notre communauté, en vous intéressant à tout ce qui se fait, qui doit se faire et que vous souhaitez voir se réaliser.»



Quelques participants à l'exposé organisé samedi par l'AEDE à Saint-Maurice.

Promotions civiques

Record à Troistorrents

Ils sont 54 jeunes gens et jeunes filles de la classe 1968 à atteindre leur majorité civique à Troistorrents et Morgins. La commune a invité cette volée record!



Le président Donnet-Monay lors de la remise des diplômes.

TROISTORRENTS (gib). - Pour cette dixième cérémonie de promotions civiques, la commune de Troistorrents avait, comme le veut la tradition, donné rendez-vous aux heureux élus à l'Auberge communale. En présence des autorités et du président, Michel Donnet-Monay, les participants reçurent le diplôme destiné à marquer leur entrée dans la vie civique. Cette soirée fut prolongée d'une agape et d'une animation musicale. Etaient présents, les autorités communales, le juge, le vice-juge, ainsi que les députés et le révérend curé de la paroisse.

Cette année, ce sont 26 filles et 19 garçons de Troistorrents, ainsi que 6 filles et 2 garçons de Morgins qui ont atteint leur majorité civique. A noter que deux ravissantes jumelles faisait partie du lot: Marylène et Martine Gollut. Quant au président Donnet-Monay, il devait se lancer - avec le succès habituel - dans un discours qui eut le mérite de faire rire l'assistance. «Quand j'aurais vingt ans, je serai libre, pensez-vous il y a quelques années. Aujourd'hui, les garçons ont reçu leur ordre de marche et les filles prennent ou prendront bientôt la charge d'un ménage. Avoir vingt ans signifie obtenir des droits, mais également des devoirs», devait rappeler le président de Troistorrents.

A SAINT-MAURICE
 Il faut aussi payer des impôts, mais ils sont raisonnables. Il n'y a pas dix communes valaisannes meilleur marché que la nôtre.
PDC ... avec le PDC

Accident de moto à Muraz

Jeune Montheyan blessé

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit et quart, M. Christian Bigler, né en 1967 et domicilié à Monthey, circulait au guidon de sa moto en direction de Vionnaz. A l'intérieur du village de Muraz, il fut surpris par le ralentissement d'une voiture qui bifurquait à gauche et était conduite par M. Joseph Pellegrini, 1967, de Muraz. Le mo-

tocycliste tenta de dépasser l'automobile par la gauche et la heurta malheureusement à l'arrière. Suite au choc, il chuta sur la chaussée et alla frapper une voiture qui arrivait en sens inverse, conduite par Frédéric Lerjen, 1962, de Collombey. Blessé, M. Bigler fut hospitalisé.

La maîtresse et le «dictateur»

MARTIGNY (pag). – Samedi à Isérables, les maîtres ont aussi dit leurs craintes face à certaines communes qui «entendent disposer à leur guise de leur personnel enseignant». A la base de cette peur, le récent licenciement d'une institutrice qui pratiquait depuis huit ans dans une commune du district de Martigny-Combe.

Samedi, un enseignant de Fully a retracé l'histoire de cette affaire, du congé sabbatique demandé et obtenu par cette enseignante afin de pouvoir venir en aide aux populations du tiers monde à son licenciement et son remplacement par celui qui avait été appelé à la suppléer provisoirement. Ce remplaçant a donc été confirmé à ce poste sans

qu'il y ait eu de mise au concours, «en flagrante violation de la loi et contre l'avis du Département de l'instruction publique qui avait sommé la commune de redonner sa classe à l'institutrice lésée».

Le rapporteur de l'affaire n'a pas mâché ses mots, insistant sur l'attitude «dictatoriale et fasciste du président en question». Pour lui, cette triste affaire doit être un signal d'alarme, «méfiance et solidarité». Cette idée de solidarité fut reprise en chœur par toute la salle ou presque, puisque l'Association du personnel enseignant primaire du district de Martigny a voté à l'unanimité moins quelques abstentions, un soutien inconditionnel à la licenciée.

Les enseignants primaires en assemblée

Non à une formation sans maturité

Les enseignants primaires du district de Martigny aimeraient voir leur situation s'améliorer sensiblement. Ils l'ont dit haut et fort samedi à Isérables.

ISÉRABLES. – Les enseignants primaires du district de Martigny rêvent de jours meilleurs. Réunis en assemblée générale à Isérables, ils ont dit leur mécontentement et leurs espoirs face à un réajustement des salaires qu'ils jugent insuffisant, face à une nomination d'inspecteurs qu'ils estiment injuste. La présidente Marie-Madeleine Luy et ses collègues ont aussi décidé de «ne soutenir en aucun cas une formation des enseignants qui ne

leur garantirait pas l'obtention d'une maturité fédérale».

Revendications

A l'heure de tenir leurs assises annuelles, les enseignants primaires du district de Martigny ne se sont donc pas contentés d'évoquer l'organisation du cycle d'orientation, la coordination verticale, le livre de lecture 2P, la formation continue, les relations avec le Département de l'instruction publique ou la situation de l'emploi (avec un chômage qui devrait en partie se résorber dès l'an prochain). Non, les maîtres de primaire ont aussi émis plusieurs revendications.

La palette de ces revendications est large. Elle va du temps de travail (on a évoqué la semaine de quatre jours et demi) au réajustement des salaires, en passant par la formation initiale. La présidente Marie-Madeleine Luy a rappelé samedi que notre école normale actuelle ne permet pas l'accès aux universités, même en Suisse alémanique. L'assemblée a donc voté, à l'unanimité, une résolution spécifiant que «le personnel enseignant

primaire du district de Martigny ne soutiendra en aucun cas une formation initiale des enseignants qui ne leur garantirait pas l'obtention d'une maturité reconnue sur le plan fédéral».

Cette résolution sera présentée le 26 novembre prochain à Collonges, lors de l'assemblée des délégués de la Société pédagogique valaisanne. Le district de Martigny demandera à cette occasion le soutien de cette résolution à l'ensemble du personnel enseignant valaisan.

Le choix des inspecteurs

Un autre point a éveillé les passions samedi matin, la récente nomination de deux inspecteurs qui a provoqué au sein du personnel enseignant «de nombreuses réactions et un mécontentement général». Les instituteurs ne se sont pas élevés contre la personnalité des inspecteurs, mais contre «les critères implicites ayant présidé au choix de ceux-ci».

Tout en déplorant l'absence de femme dans le corps inspectoral, les instituteurs du district de Martigny ont fustigé cette politique du «deux poids, deux mesures». Les hautes instances valaisannes ont en effet admis la nomination au poste d'inspecteur d'une personne

qui a rompu tout lien direct avec l'enseignement primaire depuis plus de quinze ans. Ces mêmes instances exigent pourtant d'un simple maître de primaire, qui aurait quitté son poste depuis trois ans, qu'il se soumette à un stage et des examens avant de pouvoir reprendre son activité. Pour la présidente, Mme Luy, «des considérations étrangères au domaine de la pédagogie sont à l'origine de cette décision et cela nuit au climat de sérénité dont l'école a besoin».

Des sous...

Avant d'entendre le conférencier du jour, M. Michel Veuthey, évoquer la culture, les enseignants ont aussi parlé gros sous. Plusieurs instituteurs se sont en effet plaints de la situation actuelle. Depuis seize ans en effet, «les enseignants primaires n'ont obtenu aucune revalorisation réelle de leurs salaires alors que le secteur public, lui, a enregistré une hausse de 19%».

Le Grand Conseil vient certes d'octroyer un réajustement de l'ordre de 3% à toute la fonction publique. Mais les enseignants estiment que ce n'est qu'un premier pas qui devrait être suivi, dès 1990, par un autre. «Nous ne pouvons nous contenter de ce que nous pourrions appeler un sucre.»

Pascal Guex

Jeune Chambre économique de Martigny

Le congrès national de 1990

La JCE octodurienne ne manque pas de dynamisme. Preuve en est la mise sur pied, en octobre 1990, du congrès national pour lequel, quatre jours durant, six cent à sept cents «jaycees» sont attendus à Martigny.

MARTIGNY (gram). – Participation record jeudi soir au stamm du groupement pour la traditionnelle assemblée générale d'automne coïncidant avec la nomination du nouveau comité. Ce fut l'occasion pour le président Bertrand Moulin de tirer le bilan d'un exercice qu'il considère, sans complaisance, comme largement positif.

Remarquable

Ambitieux au départ, le programme d'activité a été généralement tenu et le patron de l'OLM locale a mis en exergue l'excellent travail effectué par la commission chargée de la venue de jeunes leucémiques transalpins en Valais et celui non moins remarquable de la commission sociale en passe de créer un bureau de placement pour handicapés.

Quant au projet de réalisation à Salvan d'un arboretum, sorte de «jardin alpin» regroupant les diffé-

rentes essences d'arbres poussant sous nos latitudes, il a été quelque peu freiné par certaines décisions administratives. Les «jaycees» octoduriens ont cependant bon espoir de voir leur dessein aboutir avec l'aval des autorités de la vallée du Trient.

Toujours au chapitre des commissions, le président Moulin s'est plu à relever les mérites du groupe affecté au memento qui, en janvier prochain, connaîtra sa vingtième édition. Pour ce numéro 20, les responsables ont décidé de revoir et de corriger la présentation d'une publication qui se veut une véritable «banque de données» à l'usage aussi bien des Octoduriens que des hôtes de passage.

Remise du flambeau

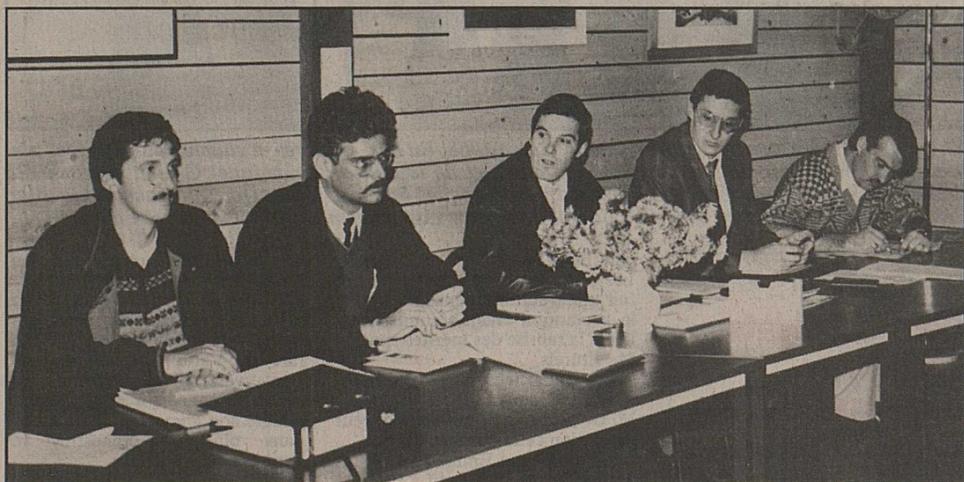
L'état-major de la JCE, on l'a laissé entendre, a été sensiblement modifié dans sa composition. A partir du 1er janvier prochain, Pierre-André Arnet occupera le

fauteuil de président. Il sera assisté dans son mandat par un comité composé de MM. Bertrand Moulin (past-président); Pascal Tissières (vice-président) responsable des commissions; Philippe Mauron (vice-président également) chargé des relations publiques et de la formation des candidats; Stéphane Schweickhardt (secrétaire); Pascal Michaud enfin (caissier).

A noter en bref et pour conclure que cinq nouveaux membres font leur entrée au sein de l'OLM de Martigny, ce qui porte à trente-six le total des «actifs»; que onze candidats – deux demoiselles et neuf messieurs – ont été présentés jeudi soir; que la JCE octodurienne entounera le 3 décembre prochain son adhérent Jacques Bérard, chef de file nationale, lorsqu'il passera le flambeau au Bernois Jörg Stüchi (la manifestation est prévue à Martigny-Croix); qu'enfin la soirée de clôture communément appelée soirée du président a été fixée au lundi 26 décembre.



Marie-Madeleine Luy et le comité du personnel enseignant primaire du district de Martigny lors de son assemblée à Isérables.



Le comité de la JCE de Martigny: de gauche à droite, MM. Olivier Guex, Pierre-André Arnet, Bertrand Moulin, Philippe Mauron et Jean-René Favre (manque M. Bruno Cergueux retenu à l'étranger).

Assemblée générale de Oui à la vie Valais

Une femme pour la vie

MARTIGNY (OLV/pg). – L'association Oui à la vie, section valaisanne, a tenu ses assises annuelles à Martigny. La grande salle de l'Hôtel de Ville octodurien était pleine à craquer. Les participants ont d'abord pris connaissance du rapport d'activité du comité, puis ont suivi, avec émotion et respect, la conférence de Mme Georgette Blaquièrre, professeur à Lyon.

M. Raoul Pignat, président, a retracé les grandes lignes de l'activité de l'association depuis la dernière assemblée générale. Il a mis en exergue le très grand succès de la veillée de prières du 7 décembre 1987 à Sion, à laquelle un millier de personnes, dont 500 jeunes, ont pris part.

Le bulletin romand «Oui à la vie», sous la responsabilité de M. Joseph Pellegrini, a régulièrement paru. La section valaisanne contribue largement à la rédaction de cette revue. Cependant, toute nouvelle collaboration reste bienvenue.

En outre, des membres du comité ont présenté, dans deux localités du Valais romand, les principes de l'éthique chrétienne en matière de fécondation in vitro. Ces rencontres ont été fort bien suivies. Le comité s'est du reste penché sur la déclaration de l'Eglise catholique concernant la procréation artificielle. Enfin, il a soutenu la récolte de signatures s'opposant à la commercialisation de la pilule abortive en Suisse.

Mmes Odile Pignat et Elisabeth Roduit ont ensuite donné quelques informations sur les services S.O.S.

futures mères Chablais et Valais central, totalement neutres, anonymes et autonomes, même s'ils sont soutenus matériellement et moralement par l'association. De très nombreuses mères en détresse et leurs enfants ont reçu une aide discrète et efficace, avec beaucoup de chaleur humaine et de compréhension. A noter que S.O.S. Valais central a emménagé dans un nouveau local, à la rue du Rhône à Sion, et que celui du Chablais a adopté de nouveaux statuts.

Mme Cécile Lager a présenté les comptes de l'association. La situation financière est saine; cependant, il existe encore d'innombrables misères à soulager et tout don, même le plus modeste, est toujours accepté avec reconnaissance.

L'assemblée a approuvé ces rapports à l'unanimité. Elle a ensuite écouté Mme Georgette Blaquièrre, mère de famille, ancien professeur, collaboratrice du journal «La Croix», et conférencière renommée. Mlle Monique Paccolat, conseillère nationale, a introduit la conférence, dont les grandes lignes seront publiées dans la presse. L'exposé sur «La femme et la vie» fut dense, calme et profond. Basé sur une lecture attentive de la Bible, il révèle un langage nouveau sur les relations entre les hommes et les femmes, sur le couple, sur le destin de chacune et de chacun dans la grâce de Dieu. Mme Blaquièrre est d'ailleurs l'auteur d'un livre intitulé «La grâce d'être femme».

L'entreprise Veuthey en joie

Le plein de fidélité...

MARTIGNY (pag). – La fidélité n'est pas un vain mot au sein de l'entreprise Veuthey & Cie à Martigny. Qu'on en juge: après avoir pu fleurir treize collaborateurs l'an passé, cette grande maison du coude du Rhône vient en effet de récompenser dix nouveaux employés particulièrement fidèles, qui fêtent en 1988 quinze années d'activité ou plus.

Deux cent cinquante ans de collaboration

MM. Pierre et Jean Veuthey

ont donc réuni tous leurs collaborateurs vendredi dernier, dans un établissement de la place, afin de fêter comme il se doit ces dix employés particulièrement méritants. Ils totalisent ensemble deux cent cinquante années de présence dans la même entreprise.

Ces collaborateurs fidèles ont pour nom Raymond Bruchez (fondé de pouvoir et chef comptable, quinze ans), Félix Biderbost (service de vente, quinze ans), José Rodriguez (chauffeur, quinze ans), Vidal Giroud (chauffeur, quinze ans), Erwin Schupbach (fondé

de pouvoir, vingt-cinq ans), Bernard Gex (magasinier, vingt-cinq ans), Edouard Cergueux (trente ans), René Jacquemin (sous-directeur, trente-cinq ans), Jean-Marie Lonfat (représentant, trente-cinq ans) et Michel Farquet (chef de dépôt, quarante ans d'activité).

Ces collaborateurs fidèles se sont donc vu honorer au cours d'une joyeuse soirée qui a aussi permis de rappeler que, pour les hommes comme pour les entreprises, le succès passe par la continuité. Un bel exemple en tout cas de bonne entente professionnelle.



Ils totalisent deux cent cinquante ans de fidélité à l'entreprise Veuthey & Cie à Martigny.



4WD FULL TIME

1300 CC INJECTION 4 CYLINDERS 16V 90PS

2 Roues motrices Traction avant
5 vitesses ou Boîte Automatique

Les jeux sont faits!

des Fr. 16.690.-
des Fr. 14.990.-
des Fr. 17.390.-

4 WD TXFS
2 WD TS
2 WD autom. CX

DAIHATSU

Importateur pour la Suisse:
SIDA SA - 1964 CONTHEY
Tél. 027/36.41.21

Orsières: Garage Yerli, ☎ (026) 4 18 13. Martigny: Carrosserie Luso-Val, ☎ (026) 2 86 86. Monthey: Garage de l'Etoile, ☎ (025) 71 23 63. Leytron: Garage Besse Frères, ☎ (027) 86 12 51. Sembrancher: Auto-Electricité Fellay, ☎ (026) 8 82 17. Saint-Léonard: Garage Stop, ☎ (027) 31 22 80. Sion: Garage Sporting, ☎ (027) 23 39 77. Sion: Garage Vultagio Frères S.A., ☎ (027) 22 39 24. Siere: Garage de l'Atlantic, ☎ (027) 55 87 27. Saxon: Garage du Casino, ☎ (026) 6 22 52. Ayent: Garage Blanc, ☎ (027) 38 37 47.

25
Notre service!

GURDY S.A.
QUINCAILLERIE
ARTICLES DE SPORTS
SION

Avenue des Mayennets 10
(027) 22 29 55

A vendre

Action spéciale
duvet nordique

4-saisons, duvet oie/canard gris 90%, 160 x 210 cm, à Fr. 390.- et 200 x 210 cm à Fr. 490.- et 240 x 240 cm, à Fr. 690.-
Envoi rapide.
Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève (022) 86 36 66



SPÉCIAL

Fêtes de fin d'année

TEMPS DES CADEAUX

Nos lectrices et lecteurs (plus de 114 000) attendent vos suggestions pour les guider dans le choix d'un cadeau original

notre édition du 29 novembre 1988 est à votre disposition

Pour vous renseigner PUBLICITAS SION (027) 21 21 11 int. 63

Gasser de Luxe



en direct Fabrication allemande

027 22 80 29

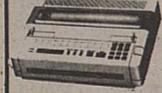


Exposition Gd-Pont 29 Sion

Publicitas 027/21 21 11

Notre action

TELEFAX
100 mémoires
3450.-/95.-/mois



Valloin Electricité
(026) 2 25 60

CENTRE COMMERCIAL METROPOLE SION

AUJOURD'HUI
Lundi 21
au Centre MMM
Métropole Sion

grand LOTO gratuit



7

2

4 Cordiale invitation

à 10 h, 15 h et 16 h 30

1^{er} prix: une corbeille marchandise valeur 150.-
2^e prix: une corbeille marchandise valeur 100.-
3^e prix: un bon d'achat valeur 50.-

MMM

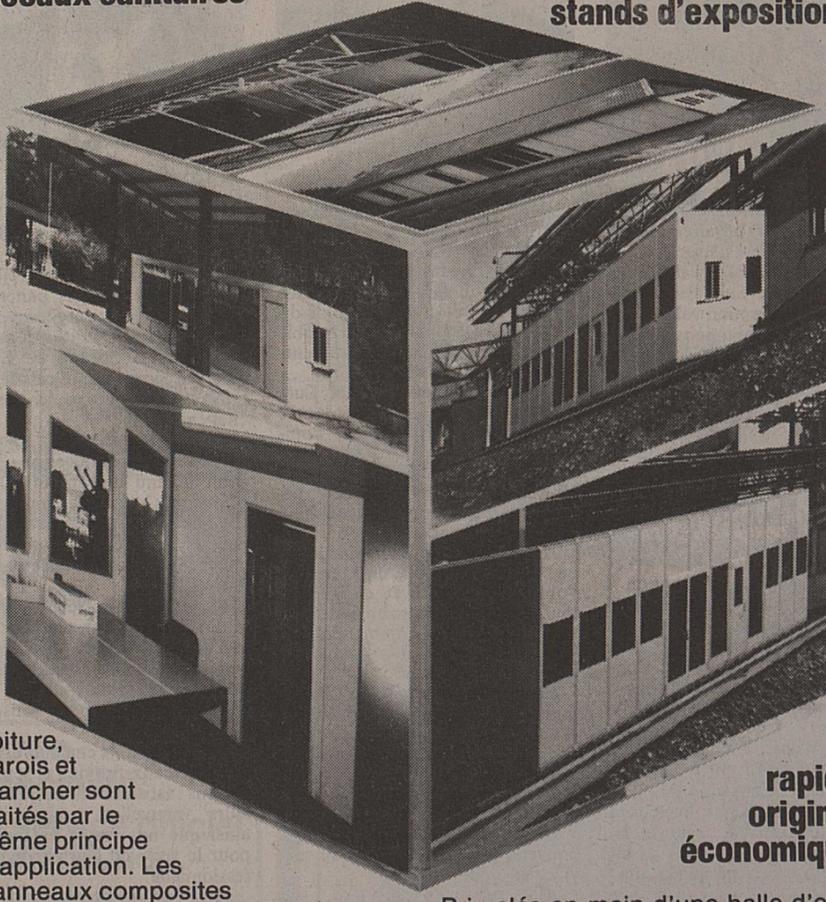
Le cube magique...

Vos affaires sont constamment en mouvement. Vos besoins en locaux sont immédiats. Pour faire face rapidement à ces problèmes d'espace OPTEZ POUR DU MODULABLE....

Issus des nouvelles techniques industrielles, les produits EUREKA constituent un astucieux système de construction. Votre usine est réalisée en quelques jours, sans infrastructure coûteuse, grâce à un système modulaire original, composé de panneaux dans lesquels sont intégrés porte, fenêtres, climatisation, etc.

usines, ateliers, unités de production, écoles, hôpitaux, base-vie, locaux sanitaires

habitations collectives et individuelles, villas bureaux, abris, laboratoires, stations-service, caisses, stands d'expositions



Toiture, parois et plancher sont traités par le même principe d'application. Les panneaux composites sont formés de 2 tôles pré-laquées et d'une âme en mousse expansive, les fenêtres sont en aluminium éloxé avec verre isolant, les portes sont en bois ou en acier.
Valeur K. = 0,33 w/(m2°.k)

rapide original économique

Prix clés en main d'une halle d'env. 300 m²
Fr. 175 000.-
Temps de réalisation au chantier: 2 semaines.

EUREKA S.A. ST-MAURICE
études, conceptions et réalisations modulaires

Siège social: case postale 79, 1890 Saint-Maurice
Production: route du Levant 141-143, 1920 Martigny

Tél. (026) 2 66 51
Téléfax (026) 2 98 39

Promotions civiques

Des droits et des responsabilités



La classe 1968 d'Hérémence en compagnie du Conseil communal, qui assistait in corpore à la cérémonie de promotion civique.

CHAMOSON - HÉRÉMENCE (wy). — Le citoyen nouveau est arrivé... A Chamoson vendredi, puis à Hérémence samedi, les autorités communales ont reçu leurs concitoyens de la classe 1968.

Vingt ans! L'âge où il faut prendre ses responsabilités face à la communauté. L'âge qui octroie des droits civiques, ce qui implique également certains devoirs envers la société, comme le rappelaient les présidents des deux communes. A Chamoson, le président Vincent Favre, accompagné de son conseil, du prier de Saint-Pierre-de-Clages, du curé de la paroisse et du juge de commune, marquait cette promotion civique

par la remise d'un diplôme, d'un livre dédié et de quelques bouteilles du vin d'honneur de la commune. A Hérémence, c'est le livre «Récit d'un meunier» d'Antoine-Marie Seppy qui était remis à chaque participant par le président Francis Dayer, en présence de tous les conseillers communaux.

Sur les vingt-sept jeunes citoyens invités à Chamoson, seize avaient répondu présent. A Hérémence, avec dix-sept participants, la classe était pratiquement au complet, puisque seuls quatre d'entre eux n'avaient pu rejoindre leurs camarades. Dans les deux communes, un repas partagé avec

les autorités communales mettait un terme à la fête.

A relever le geste d'amitié fort apprécié de la classe 1968 d'Hérémence, qui avait demandé de retarder l'heure de la cérémonie, afin d'assister à un office religieux qu'elle avait organisé en mémoire de deux contemporains, Didier Seppy et Hervé Morand, disparus tragiquement durant l'année 1988. Preuve que l'amitié n'est pas un vain mot...

★ ★ ★

Suite à un ennui technique, il ne nous est malheureusement pas possible de publier la photo de la classe 1968 de Chamoson. Nos excuses aux intéressés.

Universitaires valaisans

Un avenir possible en Valais...

Le Valais compte près de 2400 étudiants dans les diverses hautes écoles de Suisse. Un peu plus de cinquante d'entre eux ont répondu samedi à l'invitation de La Chance de l'homme, organisateur du 3e Forum universitaire valaisan. C'est peu...

SION (wy). — Cette troisième rencontre du genre ne manquait pourtant pas d'intérêt. D'autant plus que plusieurs personnalités valaisannes du monde économique, médical ou littéraire étaient également présentes pour dialoguer avec les étudiants, dans le cadre de travaux de groupes traitant de secteurs professionnels les plus divers.

Deux exposés figuraient au programme en début de matinée, M. Hermann-Michel Hagmann traitant du rapport général de la commission Valais-Universités qu'il préside, Mme Gabrielle Antille du rapport présenté par le groupe de travail «relations avec les étudiants».

Dialogue plus direct ensuite entre professionnels et étudiants dans le cadre des groupes de travail, répartis en six catégories: lettres et journalisme, droit, économie, ingénieurs et sciences, médecine, sciences humaines, naturelles et sociales. A relever que les participants ont démontré un intérêt particulier pour le domaine de l'économie, animé par M. Géo Bétrisey, directeur de Sodeval, et M. Monnat, directeur d'entreprise.

Inventaire des thèmes de recherche

Au terme des discussions en groupe, M. Gilbert Fournier,

délégué du Département de l'instruction publique aux questions universitaires, présentait aux participants deux réalisations récentes, conçues dans le cadre du développement des relations Valais-Universités.

Une première publication devait retenir l'attention: l'inventaire des thèmes de recherche proposés par divers milieux professionnels. En quelque sorte une liste d'adresses précisant les besoins des employeurs, la personne à contacter, le travail de recherche à effectuer, le matériel et l'infrastructure à disposition. Document intéressant et fort utile pour les étudiants, qui n'y trouveront hélas que rarement une indication précise sur les indemnités ou le salaire proposé.

Inventaire de stages pour universitaires

Un deuxième document était mis en valeur par M. Fournier: l'inventaire des stages que peuvent effectuer les étudiants des hautes écoles, en dehors d'une obligation réglementaire liée au plan d'études. Ces stages, correspondant parfois aux nécessités de la conduite de travaux de mémoire de tout genre, offrent une occasion intéressante, aussi dans la perspective des emplois des diplômés valaisans

désirant revenir au pays.

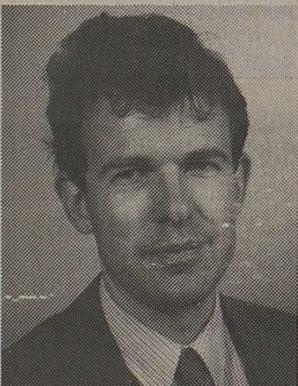
Ces offres de stages ont été regroupées en cinq catégories: milieux économiques et administrations, sciences et techniques, lettres et sciences humaines, médecine et santé publique, droit. Chaque offre comporte les données suivantes: références, durée, période, rémunération, type d'étudiants, exigences particulières. Comme le précisait M. Fournier «ces stages comportent une réciprocité certaine entre les besoins des étudiants et les soucis des employeurs, bureaux ou entreprises valaisannes qui peuvent ainsi faire connaître leurs préoccupations en matière d'emploi ou de recherches, un souci qui n'est pas prioritaire dans les hautes écoles...»

En noir et blanc...

Un premier inventaire qui n'est pas exhaustif, mais qui comporte parfois d'étranges exigences. Ainsi, dans le domaine des sciences et techniques, un bureau d'études géotechniques et hydrologiques fixe une condition bien particulière: «Etre de race blanche...»

Peut-être dans le but de ne pas perdre le stagiaire entre deux filons de charbon... A moins qu'il s'agisse de lui faciliter une discrète approche de la houille blanche...

Promotions au siège de Sion de la Société de Banque Suisse



M. Jean-Yves Bonvin

Pour faire face au développement réjouissant de ses affaires en Valais et y adapter ses structures, le conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, sur proposition de la direction valaisanne, a procédé aux promotions suivantes, avec effet au 1er janvier 1989:

Jean-Yves Bonvin, 1951, Savièse, directeur adjoint. Titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Saint-Gall et d'une licence en droit de l'Université de Genève, M. Bonvin est en outre en possession du brevet d'avocat du barreau genevois.

Entré au service de la Société de Banque Suisse en 1982, il a accompli des stages de formation à Lucerne et à la Direction générale à Bâle. De retour en Valais, il est nommé directeur de pouvoir en 1983 et sous-directeur en 1985. M. Bonvin est responsable de la division commerce de l'ensemble du siège valaisan.

Robert Waser, 1950, Sierre, directeur adjoint. Licencié HEC de l'Université de Lausanne, M. Waser débute sa carrière à la Société de Banque Suisse à Genève, en 1974. Il y reste deux ans avant d'entamer un long périple profes-



M. Robert Waser

sionnel via Bâle, Londres, Luxembourg et New York.

C'est donc avec de vastes connaissances professionnelles et linguistiques qu'il retrouve le Valais en 1986, avec le titre de sous-directeur. M. Waser est responsable de la division finances-placements de l'ensemble du siège valaisan.

Dominique Cotter, 1958, Luc-Ayent, fondé de pouvoir. Après l'obtention du diplôme de commerce, M. Cotter entre à la Société de Banque Suisse à Sion en 1976. En 1980, il rejoint le secteur organisation à la direction générale à Bâle.

Après divers stages linguistiques en Allemagne et en Angleterre, et l'obtention du brevet d'organisateur, M. Cotter rentre en Valais en 1987. Mandataire commercial depuis 1986, il est responsable du service de l'organisation.

René-Pierre Frey, 1956, Sierre, mandataire commercial. M. Frey a fait un apprentissage bancaire à la Société de Banque Suisse à Sion et a ensuite effectué différents séjours à Zurich, Lausanne et Londres.

Depuis 1986, M. Frey travaille à nouveau au siège de Sion, au service des crédits privés.



M. Dominique Cotter

Dominique Germanier, 1957, Pont-de-la-Morge, mandataire commercial. M. Germanier a obtenu son diplôme commercial et a effectué divers stages bancaires à Genève, Lausanne et Sierre.

En 1985, il débute sa carrière auprès de la Société de Banque Suisse à Sion comme caissier. Depuis 1986 il occupe le poste de chef caissier.

Claude Moret, 1959, Martigny, mandataire commercial. Après avoir obtenu une maturité scientifique au Collège de Sion, M. Moret a fréquenté l'Université de Genève où il a décroché une licence en sciences économiques et industrielles.

M. Moret est entré au service de la Société de Banque Suisse en 1985, en qualité de stagiaire universitaire. Il est actuellement responsable du groupe gestion crédit et des accreditifs pour l'ensemble du siège valaisan.

Nous félicitons chaleureusement ces nouveaux promus et leur souhaitons satisfaction et joie dans leurs nouvelles responsabilités ainsi que nos vœux les meilleurs pour la suite de leur carrière professionnelle.



M. René-Pierre Frey



M. Dominique Germanier



M. Claude Moret

Le nonantième automne...



Une famille et des autorités légitimement fiers de leur nonagénaire.

SAINT-MARTIN. — Le 11 novembre était fêtée à Saint-Martin Mme Louise Moix-Beytrison, qui entrait depuis la veille dans sa 90e année. Dans sa maison, elle a reçu le curé de la paroisse, sa famille ainsi que les autorités communales qui, en lui faisant des vœux chaleureux, lui ont offert avec beaucoup de gentillesse six channes, une pour chacun de ses six enfants.

Quelques souvenirs glanés au long de sa vie se sont gravés au

Bougies en cire d'abeille

Réputées pour la noblesse de leur matière, leur couleur classique et leur odeur agréable, les bougies en cire d'abeille sont unanimement appréciées.

Grâce aux conseils du professeur, tout un chacun, même non bricoleur peut s'offrir de magnifiques bougies en cire d'abeille. Ces dernières n'ont rien de comparable avec les bougies en paraffine-stéarine. Bien sûr, la cire d'abeille n'a qu'une seule et unique couleur; par contre, elle se laisse modeler, tailler, torsader et décorer.

Pour nos ancêtres, la lumière de nos bougies n'avait sans doute rien de romanesque. C'était tout simplement la seule source de lumière dont on disposait après le coucher du soleil. Aujourd'hui, tout cela a changé, nous nous servons de nos bougies aux grandes occasions pour créer une atmosphère chaude, une ambiance de fête. Et loin d'être une corvée, la création de bougies est devenue un loisir très populaire.

Ce cours se déroulera prochainement, un après-midi ou une soirée, qui durera entre trois et quatre heures. Une modique participation de 20 francs sera encaissée. Pour plus de renseignements, téléphonez à Françoise, 31 39 74 ou à Collette, 31 19 10.

Dépêchez-vous de vous inscrire aux numéros de téléphone ci-dessus, car les places sont limitées.

Artisanat bramoisien

fond de son cœur: aînée de dix enfants, lorsque son père fut mobilisé en été 1914, elle dut seconder sa mère et vaquer aux travaux de la terre, aidée de son frère Henri, de quatre ans son cadet. Rentrer les récoltes, semer d'automne, vendanges et les soins à donner au bétail jusqu'au retour du père, le 6 janvier. Elle aidait également sa mère dans la confection des habits militaires. Et puis ces lessives à la fontaine en hiver, quand le linge gelait sur la planche à laver...

Le 19 avril 1928, elle épousa Joseph Moix, fils de forgeron, qui était en ce temps-là caissier de la banque Raiffeisen. Il fut aussi magistrat dans sa commune. De leur union sont nés six enfants et sa vie aux côtés de son époux était faite de labeur, d'amour, de sacrifices, de peines, de joies et de prières. Tous deux ont usé leurs forces pour laisser à leurs enfants un pays à aimer, une terre bonne à planter.

O ces jours bénis de labeurs, de semailles, de fenaison, ces soirs de moisson, de vendanges, en ce temps béni où l'on confiait à Dieu le grain jeté à terre, où l'on se découvrait dans les champs quand l'appel de la prière tombait du clocher! Ce temps où l'on faisait l'aumône aux pauvres au nom de Dieu.

Elle parle encore avec émotion de son fils Alphonse, qui quitta la maison à l'âge de 15 ans pour s'en aller au chantier de la Dixence. Elle a bien pleuré ce jour-là.

Maintenant, la famille s'est agrandie: dix-neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Et sa tâche accomplie, elle regarde le chemin parcouru et se prépare, dit-elle, à son dernier voyage au terme duquel Dieu lui accordera de retrouver son cher Joseph, le compagnon de sa vie, car sans lui les jours sont bien longs. En attendant elle égrene son chapelet, attentive à la lente fuite des jours.

Sa famille.

☆☆☆☆☆ **GASTRONOMIE** ☆☆☆☆☆

RESTAURANT de la PISCINE, SION

«Chez Albert»

On entre stressé... on sort décontracté!

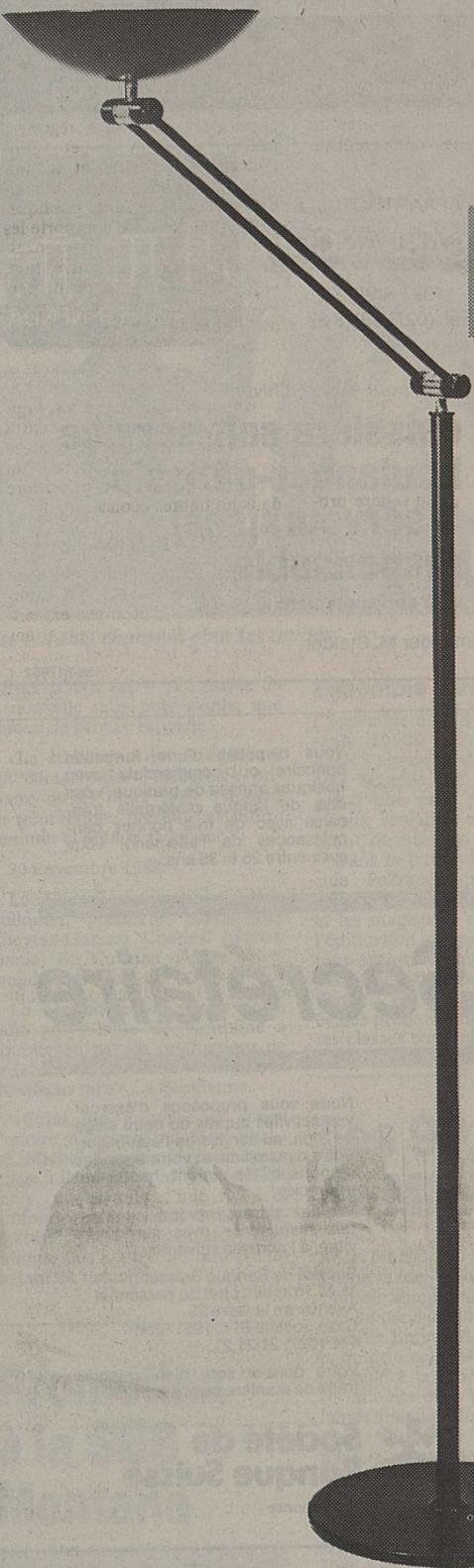
Nous vous proposons:

- NOS PÂTES MAISON et autres spécialités italiennes
- MENU DU JOUR copieux et rapidement servi.

Propositions de menus pour toutes les bourses, pour soupers d'entreprises, sociétés, etc. Grand parc - (027) 22 92 38 - Fam. Tassoni.

P.S. Ouvert le week-end sur réservation pour les banquets

Halogènes?



Ne vous gênez pas!

135.-

Lampadaire halogène avec ampoule 300 watts, tête mobile, variateur de luminosité, noir ou blanc, approuvé ASE: 135.-



95.-

Lampe de bureau halogène, basse tension articulée, avec ampoule 50 watts, noire, approuvée ASE: 95.-

CONFORAMA

Conthey-Sion

Route des Rottes

Tél.: 027/36 47 37

Le pays où la vie est moins chère.

Un souffle d'érotisme à fleur de peau: Allya Decor. A son design totalement nouveau s'ajoute un décor raffiné. Soutien-gorge et slip sont légèrement galbants et élastiques, ce qui les rend aussi confortables que séduisants.



En blanc et poudre, cup A, B+C.

Service conseil du 22 au 26.11.1988

PLACETTE
Sion

A vendre

Mazda 323i turbo 16 V

noire, 3 portes, excellent état, 24 000 km. Prix à discuter.

Tél. (026) 7 84 05, le matin ou heures des repas.

036-320259

A vendre, pour cause de non-emploi,

Ford transit FT 120 Combi

15 places, nouveau modèle, moteur 2 l, 20 000 km. Prix à discuter.

Tél. (027) 55 03 08, heures de bureau.

036-517948

Budget Voit. tourisme et utilitaires rent a car
Sion 22 57 16
Martigny 270 70

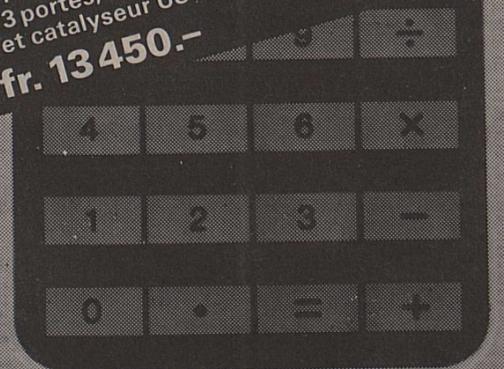


VÉHICULES AUTOMOBILES

POUR TOUS CEUX, QUI SAVENT CALCULER...



SEAT IBIZA une marque du groupe Volkswagen.
Profitez de notre offre (sensass) pour l'IBIZA, 3 portes, 90 CV avec injection Jetronic Bosch et catalyseur US 83; prix catalogue: fr. 13 450.-



actuel
Notre spécialité: le service officiel antipollution.

Rendement optimal du moteur et dépollution maximale — grâce au Service Bosch. Appelez-nous!

Travail de qualité du spécialiste.

Avec système à votre service.

GUDEX
MARTIGNY
2 20 06



Martigny: Garage Facchinetti (026) 2 69 94
Muraz-Collombey: Garage Opplinger Frères (025) 71 77 66
Pont-de-la-Morge-Sion: Garage du Mont-d'Orge (027) 36 37 00
Veyras-sur-Sierre: Autoval S.A. (027) 55 26 16
Aigle: Garage Moderne, (025) 26 13 15; Collombey: Carrosserie du Haut-Lac, (025) 71 71 31; Crans-Lens: Garage La Dellège, (027) 43 27 37.

FRANCFORT 928

FABRIQUE VALAISANNE DE DRAPS ET COUVERTURES
Rue Sainte-Marguerite - Sion - Tél. (027) 22 48 42 ou (027) 23 22 33

MAGASIN DE VENTE DIRECTE

Tous les textiles pour l'habitat
AU PRIX DE FABRIQUE sans intermédiaire
toujours **MOINS CHER QUE LE MEILLEUR MARCHÉ**

Cette semaine en PROMOTION:

- **DUVET NORDIQUE** 90% d'oe argenté, 160/210 cm toutes les dimensions en stock également dans d'autres qualités **290.-**
- **COUVRE-LIT** 100% coton avec motifs WALT DISNEY 150/210 **59.-**
- **DRAP-HOUSSE** 90/190 **9.-**

dès
Parking gratuit

Ouvert tous les jours de 14 h à 18 h, le samedi de 8 h à 12 h

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Le déclic

Secrétaire (fr.-all.)
Employé(e) de commerce (fr.-all., exp.)
Dessinateurs charpente mét.
Dessinateurs bâtiment
Serruriers
Soudeurs
Inst. sanitaire
Menuisiers
Maçons

MANPOWER

Sion: rue des Mayennets 5
☎ 027/22 05 95
Monthey: rue du Midi 2
☎ 025/71 22 12

Employée de bureau

français-allemand parlé.
Un poste intéressant avec des horaires variables vous attend. Conditions: disponibilité, expérience. Pour en savoir plus contactez Gislaïne Freysinger.

ADIA
Dynamique et cordial.

Sion, Rue de la Dixence 21, Tél. 027/22 82 22

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Visura Treuhand-Gesellschaft
Société Fiduciaire
Società Fiduciaria

Un job en Argovie?

Pourquoi ne feriez-vous pas une expérience en Suisse alémanique? Vous êtes jeune et dynamique, vous voulez apprendre quelque chose tout en ayant une bonne paye?

Notre client, un bureau d'ingénieur dans la région d'Aarau (en plein centre du triangle ZH - BS - BE), cherche un ou deux (un couple? deux copains?)

dessinateurs électriciens

Les projets à réaliser dans le secteur des installations électriques sont variés et l'équipement est moderne (CAD).

Prenez contact avec M. Patrick G. Walde, lic. iur., MBA. Il est bilingue et vous expliquera de quoi il s'agit.

VISURA SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE
Entfeldrerstrasse 5
5000 Aarau
Tél. (064) 25 55 66

Madame, Mademoiselle

Vous qui désirez:
apprendre puis transmettre vos connaissances dans un domaine varié, créatif et en constante évolution.

Vous bénéficierez:
d'une formation rémunérée, de conditions de rémunération supérieures à la moyenne, d'une ambiance dynamique et agréable.

De plus vous êtes d'excellente présentation, ambitieuse et enthousiaste, alors contactez-nous au ☎ (021) 691 81 43, nous nous réjouissons de ce premier contact.

Voiture indispensable.

22-550278

APPARTHÔTEL
ROSABLANCHE
1997 SIVIEZ
Tél. (027) 88 13 37

SUPER-NENDAZ

cherche, pour saison d'hiver,
1 caissière self-service
1 boulanger-pâtissier
2-3 serveurs(ses)
1 responsable
pour son supermarché

Demander M. Stalder.

36-517952

REJOIGNEZ-NOUS
Pour postes fixes ou missions temporaires, nous cherchons

ferblantiers
couvreurs
étancheurs

avec CFC ou quelques années de pratique ainsi que des aides.

35, av. de la Gare
1950 Sion

idealjob
Conseils en personnel

21 31 11

Vous disposez d'une formation bancaire ou commerciale avec quelques années de pratique, vous êtes de langue maternelle française avec de très bonnes connaissances de l'allemand, vous avez entre 25 et 35 ans.

Secrétaire

Nous vous proposons d'exercer vos activités auprès de notre siège de Sion, au service de l'état-major. Votre dynamisme et votre sens des responsabilités seront hautement appréciés.

Veuillez adresser votre candidature manuscrite, avec curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Société de Banque Suisse
M. M. Praplan, chef du personnel
Avenue de la Gare 29
Case postale 814, 1951 Sion
Tél. (027) 21 21 21.

Votre dossier sera bien entendu traité de manière confidentielle.

Société de Banque Suisse
Votre chance

Loèche-les-Bains
On cherche pour le 12 décembre
2 vendeuses
pour magasin d'alimentation.
Tél. (027) 61 18 58
Famille Tschopp-Werner.
036-067775

Supermarché
famila
Siviez-Nendaz
Tél. (027) 88 13 37

cherche, pour saison d'hiver
1 vendeur responsable

Demander M. Stalder.
36-517950

Au-pair
für Baby und Haushalt per sofort nach Zürich gesucht. Gute Bezahlung. Möglichkeit, Sprachkurse zu besuchen.
Rufen Sie bitte unter Telefon (01) 491 46 85 an (auch abends).
44-041134

Hier wird auch Geburtstag gefeiert!

Zurich vous attire irrésistiblement, séjournez-y 2 ou 3 ans.

Votre futur employeur, une importante société de services, vous propose un poste d'

employée de commerce

si vous êtes âgée d'environ 25 ans, de langue maternelle française, parlant couramment l'allemand et l'anglais.

Une intégration immédiate au sein d'une petite équipe jeune et dynamique, des horaires favorisant la pratique des loisirs font partie des nombreux avantages qui vous seront offerts.

Ne résistez pas à l'envie d'en savoir plus et téléphonez-moi tout de suite.

Adia Interim S.A.
Dixence 21
1951 Sion
(027) 22 82 22
Nicole Zuber

ADIA
Postes fixes

ecco
Agence de Martigny

Mandatés par une importante société de la place, nous cherchons, pour un poste stable,

dessinateur en génie civil
ou éventuellement
dessinateur géomètre

en possession d'un CFC et minimum 2 ans de pratique. Expérience des chantiers nécessaire. Facilité de contact. Personne de caractère.

Votre conseiller: **Théo Christophoridis**
1920 MARTIGNY - Rue des Neuvilles 1
Tél. (026) 2 90 33 - 2 90 34

Nous cherchons des

messagers, messagères

pour la distribution, une ou deux fois par semaine durant quelques heures, d'imprimés à tous les ménages de

Bouveret, Saint-Gingolph
Chermigon, Evouettes, Le Châble

Si vous disposez d'un véhicule et que vous êtes intéressé(e) par un gain accessoire régulier, appelez-nous au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Rue de l'Industrie 7
1950 SION

Des restaurants réputés pour leur gastronomie désirent engager tout de suite ou date à convenir, région du Chablais et Riviera,

commis de cuisine
et cuisiniers
casseroliers
expérience requise.

Appelez vite

Serge Genet
11 rue de la Paix
1820 MONTREUX
☎ 021-963 76 51

denial
CONSEILS EN PERSONNEL
YVERDON LAUSANNE MORGES MONTREUX

Secrétaire français-allemand

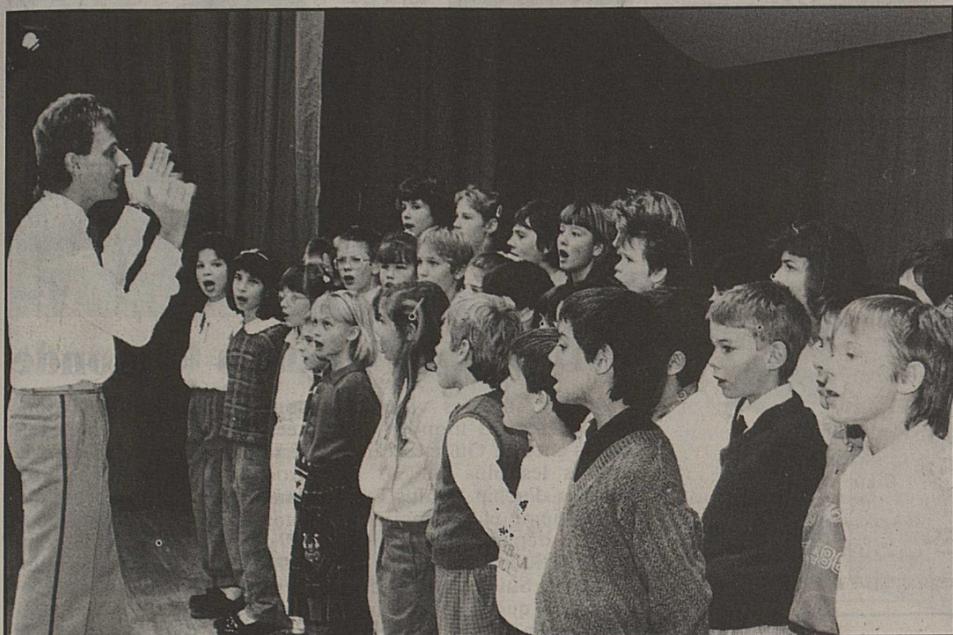
Nous vous proposons un poste intéressant et varié; possibilité d'engagement après un temps d'essai. Conditions: sens des responsabilités, esprit d'indépendance. Laissez-vous tenter, appelez Gislaïne Freysinger pour plus de renseignements.

ADIA
Dynamique et cordial.

Sion, Rue de la Dixence 21, Tél. 027/22 82 22

Salle polyvalente de Venthône

Une réalisation culturelle et sportive



Les enfants chantent pour les invités.

VENTHÔNE (a). - A l'entrée de la nouvelle salle polyvalente, une plaque de bronze rappelle:

«La réalisation de cet édifice a été décidée par l'assemblée primaire du 25 mars 1985. Puissent les générations présente et future l'animer et le faire rayonner.

20 novembre 1988.

Le Conseil communal: Alcide Follonier, président, Marie-Rose Theytaz-Gasser, Charles Amos, Daniel de Courten, Alexis Mermod, conseillers.»

La cérémonie inaugurale de la salle polyvalente de Venthône a commencé par les productions de la fanfare L'Union de Venthône et du chœur mixte La Cécilienne.

«Celui qui a pensé et conçu l'œuvre d'aujourd'hui n'est plus.» M. Michel Theytaz a rendu hommage à l'architecte M. Michel Zuferey, un homme d'une riche et profonde personnalité dont la signature restera pendant des générations. Les invités ont observé un instant de recueillement.

Ensemble harmonieux

L'ensemble de la réalisation représentative 10600 mètres cubes auxquels s'ajoute la rénovation de l'école actuelle. Le bâtiment comprend une salle polyvalente, des locaux scolaires et des salles de chant, de musique et de réunion.

Dans la partie officielle, M. Alcide Follonier, président de la commune, a remercié les artisans et les magistrats qui ont œuvré à l'édification du projet. Ce fut au tour ensuite du curé Beytrison de placer la salle sous la protection divine. Enfin, les enfants des écoles primaires de Venthône, toutes classes confondues, ont chanté

pour les invités.

Lors du repas officiel, le conseiller d'Etat, M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique et le conseiller aux Etats, M. Edouard Delalay, se sont exprimés. Une journée portes ouvertes a rassemblé hier les sociétés locales et le groupe folklorique Les Mayentsons.

Pour conclure, le député Theytaz a rappelé: «Que la population tout entière cultive dans ce bâtiment, l'amitié. Qu'elle développe le sport, l'art, la culture! Que cette réalisation coiffe la vie sociale de Venthône.»

Les 90 ans de Mlle Emmy Montandon

SAINT-LUC (a). - La population lucquérande, accompagnée du Conseil communal, a fêté samedi soir sa nonagénaire en la personne de Mlle Emmy Montandon. Originnaire du Locle, Mlle Montandon a travaillé à la fabrique Tissot. Elle fut atteinte dans sa santé. Une vilaine maladie du sang devait la condamner. Elle trouva son salut dans la montagne et séjourna d'abord à Grimetz, puis à Saint-Luc, puis ensolleillé.

En quittant son canton, voici quarante-cinq ans, elle laissait derrière elle une activité artistique et culturelle intense. A Saint-Luc, son existence s'est organisée autour de son jardin, ses voyages et ses excursions en montagne et la visite de ses amies.

Le président de la commune, M. Jean-Louis Favre, a complimenté la nonagénaire et lui a remis le cadeau qu'elle souhaitait: des produits du terroir valaisan.

La classe enfantine de Saint-Luc s'est produite dans le conte du

«Petit chaperon rouge». Tous nos vœux accompagnent Mlle Montandon.



Mlle Emmy Montandon.

Sion, Hérens, Conthey

A propos du projet de la nouvelle usine hydroélectrique de Cleuson-Dixence

Le Département cantonal de l'énergie informe que l'enquête publique ouverte le 7 octobre 1988 pour le projet de construction d'une nouvelle galerie d'amenée d'eau et usine dans la plaine du Rhône dans le cadre de l'augmentation de puissance de l'aménagement hydroélectrique Cleuson-Dixence a été close le 7 novembre 1988.

Des oppositions et réserves émanant de sociétés de protection de la nature, des communes concernées ainsi que d'une société anonyme et d'un certain nombre de personnes privées ont été déposées auprès du Département cantonal de l'énergie dans le délai fixé.

Conformément aux dispositions légales, le Département de l'énergie va transmettre ces oppositions et interventions aux sociétés requérantes, Grande Dixence S.A. et EOS S.A., afin que celles-ci puissent rechercher des solutions amiables ou qu'elles établissent leurs observations sur les oppositions ou interventions restantes.

Le Département cantonal de l'énergie a pu constater que cet important projet d'amélioration du complexe hydroélectrique de Cleuson et Grande Dixence a reçu un accueil dans l'ensemble favorable, quelques réserves de droit privé étant toutefois soulevées.

Le dossier d'autorisation de construire sera instruit par le Département de l'énergie, alors que le service spécialisé en matière d'environnement effectuera l'appréciation de l'étude d'impact déposée et proposera, sur la base de son examen, quelles seront les autorisations spéciales à requérir et quelles mesures complémentaires devront être prises pour limiter au plus les atteintes à l'environnement.

Le Département cantonal de l'énergie

Enseignant primaire

Comment le devenir ?

Quel est le meilleur chemin pour devenir enseignant? Deux moyens sont possibles. Un système traditionnel où le jeune élève décide à 15 ans de son avenir et un autre plus élaboré mais dont la décision peut intervenir plus tard.

GRÔNE (a). - L'Association des enseignants primaires du district de Sierre tenait son assemblée générale à Grône sous la présidence de M. Sébastien Rudaz. Plus de 200 personnes y participaient. Dans son discours de bienvenue, le président a relevé la présence de M. Grenon, président de la Société pédagogique valaisanne (SPval). Il a rendu hommage à M. Léon Monnier, récemment décédé. Un instant de recueillement a été observé en son souvenir.

Sondage

Le rapport du président fait ressortir plusieurs points importants traitant les problèmes des enseignants. Ainsi, la situation salariale des enseignantes enfantines et ACM (activités créatrices manuelles) a fait l'objet d'un réexamen. Depuis 1972, aucune révision n'ayant eu lieu, c'est donc une réindexation qui a été obtenue.

On aimerait créer un livre sur l'environnement pour les deuxièmes primaires. Un groupe s'y emploie actuellement. Un sondage vient d'être réalisé sur l'enseignement de l'allemand des 3, 4, 5 et 6e primaires. Il est révélateur des orientations futures. On a examiné le dossier sur l'inspection pour constater que le cahier des charges est mal défini. Il serait souhaitable, par exemple, d'engager un inspecteur par degré, ce qui le rapprocherait plus encore de l'enseignant. Les participants ont reçu un remarquable dossier intitulé: «Les secrets de la pleine forme» conçu par Rachèle Grand et Jean-Jacques Joris.

La formation des enseignants

Quelle est la meilleure marche à suivre pour devenir enseignant?

A cette question, le président, M. Rudaz répond par un programme qui présente deux systèmes. Le premier, classique, comprend la fréquentation de l'école normale du second degré

pecteur. Ils ont accueilli son successeur en la personne de M. Jean Clivaz. Au chapitre des nominations, Anne Erly succède à Antoinette Burgy à la SPval, Denys Mottet succède à Paul Vet-



M. Sébastien Rudaz, président, entouré de Mme Sylviane Clivaz, secrétaire, à gauche, et M. Patrick Rywalski, vice-président, à droite.

pendant six ans plus une année de stage. Le deuxième prévoit de suivre le collège durant cinq ans et d'ajouter deux ans d'une école normale supérieure. La majorité des enseignants du district de Sierre sont favorables au second système.

Au sujet des cours à niveau et cours à degré, l'assemblée s'est rappelé «l'incident» du vote du Conseil communal de Sierre qui a bafoué l'opinion des enseignants en adoptant une décision «politique» contraire à leur souhait.

Délégués

Les participants ont rendu hommage à M. Michel Zuber, ins-

ter à la Fédération des magistrats et enseignants. Anne-Marie Grand et Hélène Barras succèdent à Paul Vetter et Marie-Claire Tabin à la Société romande de pédagogie.

L'assemblée a écouté avec un vif intérêt l'exposé de M. Samuel Roller, ancien professeur de pédagogie aux universités de Genève et Lausanne sur la personnalité du maître. Le conférencier a enthousiasmé son auditoire. Il a été réservé pour une prochaine réunion.

La Municipalité de Grône a offert un vin d'honneur à tous les participants.

Promotion à la SBS Montana



Le 1er janvier 1989, M. Gilles Clavier accédera au titre de mandataire commercial auprès de la Société de Banque Suisse de Montana.

Né en 1957, M. Clavier, originaire de Miège, est marié et père d'un enfant. Après avoir obtenu son diplôme commercial à Saint-Maurice, il effectue divers stages bancaires à Genève et Lausanne.

Il entre au service de la Société de Banque Suisse en 1980, à Crans-Montana. Il travaille actuellement au secteur finances et placements.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et formons nos vœux les meilleurs dans l'exercice de sa carrière professionnelle.

Grône - Cours de sauveteurs

La section des samaritains de Grône organise son prochain cours de sauveteurs pour candidats au permis de conduire: **lundi 28 novembre à 19 h 30, au local des samaritains à Grône (écoles).**

Inscriptions chez Mme M.-F. Micheloud, tél. 58 23 35.

Bloc-notes

● SAINT-LUC. - Les autorités communales ont accueilli les jeunes de la classe 1968 à l'occasion de leur majorité. Ce sont Mlle Josiane Salamin, MM. Stéphane Marin, Stéphane Salamin, Gilles Zuferey. Ils ont reçu en cadeau souvenir le livre de Charles Krebsler sur le Valais de 1930.

● SIERRE. - Une Sierroise éprise de danse s'est doublement fracturé le pied en exécutant un flamenco. Malgré son plâtre, elle n'abandonnera pas pour autant son passe-temps favori. On ne laisse pas tomber le démon de la danse comme ça!

● CHIPPIS. - De nombreux amateurs de musique de cuivre se sont donné rendez-vous à Chippis samedi soir. En effet, le Collège des cuivres de Suisse romande, placé sous la direction de M. André Besançon, donnait un remarquable concert. L'ensemble était accompagné du brillant trompettiste valaisan, M. Gérard Métrailler, récent lauréat du prix Maurice-André.

Sierre

Promotions civiques



SIERRE (jbd). - Ils ont vingt ans. Ils sont 78 jeunes femmes et hommes à accéder cette année à l'exercice de leurs droits civiques. Le Conseil communal de Sierre a célébré l'événement vendredi soir à la grande salle de l'Hôtel de Ville. Une opportunité également pour les éduqués de se présenter et faire plus ample connaissance avec l'électorat de demain. Et demain, on le sait, commence aujourd'hui.

M. & J. Fontana
Montres et Bijoux

Ouvert toute l'année - Crans-Montana - Tél. 41 14 05

l'UBS informe



No 4/88

Faits et opinions

Initiative «contre la spéculation foncière»

Contraproductive et préjudiciable

Les banques suisses encouragent et financent la construction de logements en octroyant des prêts hypothécaires avantageux. Dans aucun autre pays, les intérêts hypothécaires ne sont si bas ni, depuis des années, aussi stables qu'en Suisse. L'acceptation de l'initiative «ville-campagne contre la spéculation foncière» sur laquelle le peuple sera appelé à se prononcer le 4 décembre prochain limiterait notablement la construction de logements. Si tel était le cas, il en résulterait une crise pour cette branche et les secteurs d'activité qui en dépendent. Les perdants en seraient non seulement les propriétaires fonciers, mais surtout les locataires. L'initiative porte atteinte aux fondements de notre système économique avec lequel nous avons tout lieu d'être satisfaits. C'est une bonne raison d'examiner la teneur.

Quels sont les buts visés ?

Par une modification de la Constitution fédérale, il devrait être stipulé que dorénavant immeubles et terrains ne pourraient être acquis que pour un usage personnel dont le besoin doit être prouvé. Il serait interdit d'acquérir des immeubles en vue de placer des capitaux ou en vue d'aménager des logements. Seuls les locatifs à des prix avantageux feraient exception à la règle, autrement dit ceux soumis à un contrôle des loyers. Ils ne pourraient être mis à disposition que de locataires ayant un revenu modeste. Cependant, l'acquéreur ne serait pas libre d'acheter des immeubles pour son usage personnel, vu qu'il serait tenu d'en prouver le besoin. Une instance officielle devrait déterminer de combien d'espace habitable nous avons droit. Ces restrictions occasionneraient un recul massif de la construction de logements et, tôt ou tard, une pénurie, laquelle entraînerait inévitablement un relèvement des loyers.

Héritiers pénalisés

Les dispositions de l'initiative ne s'appliquent pas seulement à la vente volontaire. Si les parents décèdent, les enfants ne peuvent reprendre un immeuble que s'ils y habitent eux-mêmes. A cet effet, ils doivent en prouver le besoin. En outre, ils n'ont pas l'autorisation de louer la maison. S'ils habitent - même temporairement ou pour des raisons professionnelles -

dans une autre région du pays, ils sont tenus de vendre la maison de leurs parents.

Discrimination de l'artisanat et de l'industrie

Les auteurs de l'initiative semblent avoir oublié que le terrain peut être utilisé à d'autres fins qu'à la construction de logements. En fait, aucune exception n'est prévue pour l'affectation à des fins industrielles et artisanales. Le jeune chef d'entreprise désirant créer un nouvel établissement devrait parallèlement construire une maison, celle de bâtiments locatifs n'étant plus permise. Cette charge supplémentaire dans la phase de réalisation porterait un coup mortel à maintes petites entreprises. Cependant, l'initiative ne serait pas sans déclencher de gros problèmes pour les établissements de grande taille également: si ces derniers fournissent la preuve de leurs besoins, ils sont contraints de soumettre leurs plans de développement et, partant, de les dévoiler à la concurrence. Par ailleurs, on peut se demander si une autorité officielle est vraiment à même de déterminer si un besoin «est justifié» pour l'essor d'une entreprise.

Les hypothèques perdent de leur sécurité

Les banques sont aussi directement concernées par l'initiative, notamment dans le domaine des prêts hypothécaires. Actuellement, le crédit hypothécaire est un instrument de financement très sûr

«C'est ça que vous estimez être mon espace vital!»



et bon marché. Le créancier hypothécaire - dans plus de 80% des cas une banque - a la possibilité, si le débiteur n'honore pas ses engagements, d'acquérir par la réalisation forcée le bien-fonds grevé. En admettant que l'initiative soit acceptée, cette procédure ne pourrait plus être suivie, la banque ne pouvant faire valoir la preuve d'un «usage personnel» à un immeuble locatif. Par ailleurs, le règlement de la créance au moyen des fonds provenant de la vente d'un immeuble à un autre acquéreur ne serait pas assuré. Les restrictions considérables relatives à l'utilisation des biens-fonds et du terrain rendraient plus difficile de trouver un acheteur adéquat. Les banques feraient preuve de beaucoup de retenue dans l'octroi de prêts hypothécaires et seraient également contraintes de demander des intérêts plus élevés, puisqu'elles devraient prendre en considération l'insécurité plus grande à cet égard.

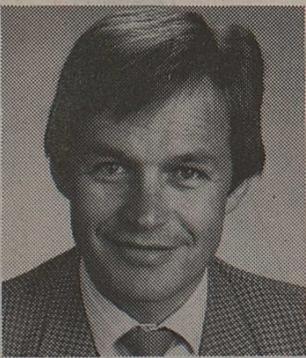
Le problème des prix élevés des terrains et des logements existe bel et bien, notamment dans les agglomérations. L'initiative «contre la spéculation foncière» propose une cure qui ne débouche pas sur une guérison, mais sur une «maladie» bien plus grave:

- elle entraîne un recul notable de la construction de logements et, partant, une pénurie dans ce secteur et une majoration des loyers;
- elle met en danger la sécurité des placements de nos fonds de caisses de pension;
- elle rend illusoire la sécurité des prêts hypothécaires et entraîne par conséquent des intérêts hypothécaires plus élevés;
- elle limite notre libre disposition en matière de propriété.

stricte: l'agriculture accorde également une grande valeur à l'attachement d'une famille à une exploitation. Mais on peut craindre que l'initiative ne contribue pas à une utilisation modérée des terrains agricoles, car le principe de «l'usage personnel» devrait rendre plus difficile la construction groupée de bâtiments. Finalement, l'initiative croit à tort pouvoir régler pratiquement tous les détails au moyen de strictes mesures étatiques.

Melchior Ehrler
Directeur de l'Union suisse
des paysans

Pour l'agriculture aussi, l'initiative fait fausse route



Les dispositions actuelles du droit foncier et de l'aménagement du territoire sont insuffisantes pour l'agriculture. Néanmoins, le principe d'autogestion absolue qui est à la base de l'initiative aurait pour effet d'obliger à vendre une exploitation agricole chaque fois qu'il ne se trouverait pas parmi les héritiers quelqu'un à même de gérer lui-même le domaine. Nous sommes convaincus qu'une telle réglementation est trop

Ecologie et économie ne sont pas antagonistes

Cette automne l'Union de Banques Suisses a accordé pour un certain temps un droit de cité dans toutes les vitrines de ses succursales suisses à la Fondation suisse pour la protection du paysage. Cet engagement de l'UBS est un exemple de l'attitude positive de l'économie face à la protection de l'environnement en général et du paysage en particulier.

La Fondation pour la protection du paysage a été fondée en 1970 dans le but de préserver et de sauvegarder dans toute sa beauté et diversité les paysages de notre pays. Le président de la Société de patronage de la fon-

existence. Ces craintes ne sont que trop souvent exploitées à des fins politiques qui, sous le couvert de la protection de l'environnement, poursuivent des objectifs d'un autre ordre. C'est sur ce plan que les représentants de



En collaboration avec la Protection du paysage, Douanne et Gléresse, deux villages de la rive nord du lac de Bière ont pu éviter de nouvelles agressions contre leurs localités pittoresques et le vignoble avoisinant. La voie de chemin de fer et la N 5 séparent certes définitivement Douanne des berges du lac, mais Gléresse, par des efforts incomparables, a réussi à obtenir que la double voie des CFF et la N 5 passent dans un tunnel.

La Fondation pour la protection du paysage a été fondée en 1970 dans le but de préserver et de sauvegarder dans toute sa beauté et diversité les paysages de notre pays. Le président de la Société de patronage de la fon-

Solidarité entre l'économie et la protection du paysage

La présence de la Protection du paysage dans les vitrines de la banque illustre bien que l'attitude du monde économique et des chefs d'entreprise vis-à-vis de l'environnement, et de la protection du paysage en particulier, s'est modifiée de façon positive ces dernières années. Cet engagement a été également stimulé par les craintes viscérales qu'a fait naître la prise de conscience générale des limites de nombre de ressources et de la mise en péril des bases mêmes de notre

l'économie veulent et doivent se mettre en question et en débattre. Certes, toutes les branches de l'économie - à juste titre - ont leurs propres intérêts à défendre et, sous cet aspect, la protection du paysage est toujours une recherche d'équilibre. Mais cela ne doit pas pour autant nous mener à scier ensemble la branche sur laquelle nous sommes assis.

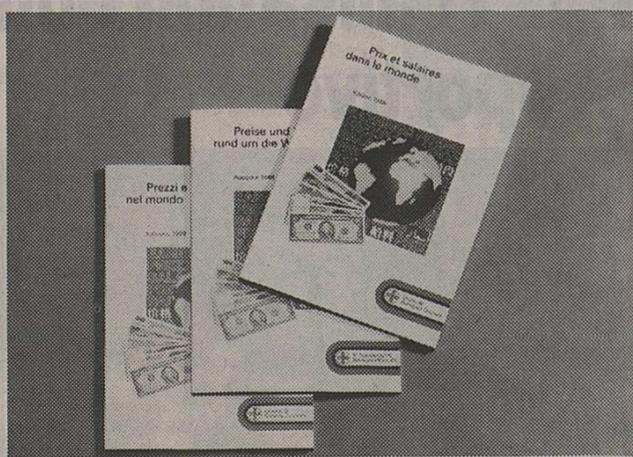
Voici un exemple pour illustrer ces propos. Les aménagements de pistes de ski, pris séparément, ne semblent pas avoir d'effets désastreux. Mais globalement et sur une période assez longue, ils peuvent détruire irrémédiablement un paysage à caractère irremplaçable. Il est évident que cela se répercute aussi sur l'industrie touristique. Un paysage réduit à l'état de simple parc d'attractions n'est certainement pas l'environnement recherché

par les vacanciers suisses et étrangers.

La protection du paysage a son prix

La protection du paysage sera donc toujours une recherche d'équilibre entre l'idéal et le souhaitable sur le plan écologique et le possible sur le plan technique et économique. Pour chaque projet concret, il s'agira d'en fixer les limites.

Jusqu'ici les moyens financiers de la fondation provenaient de trois sources: contributions des membres de la société de patronage et des organisations fondatrices, des administrations publiques (Confédération,



Prix et salaires dans le monde

Quelles sont les villes les plus chères du monde? Les moins chères? Où les salaires sont-ils les plus élevés? Le pouvoir d'achat le plus fort? La septième étude comparative du département Economie politique de l'Union de Banques Suisses répond à toutes ces questions et à bien d'autres encore. L'enquête a

porté sur quelque 20 000 données concernant 52 villes. Les résultats sont publiés dans la brochure «Prix et salaires dans le monde». On peut l'obtenir gratuitement dans tous les guichets UBS ou la commander à l'Union de Banques Suisses, Documentation économique, Case postale, 8021 Zurich, tél. 01/234 24 34. ■

Pour l'essayer,
montez derrière.



Confort sans précédent sur une voiture de cette classe: la nouvelle Passat vous permet de prendre vos aises à l'arrière comme à l'avant, de mouvoir les jambes ou la tête sans vous sentir à l'étroit. Avec un critère confort de 2001 mm, elle est de loin la plus spacieuse de sa catégorie.

La nouvelle Passat. 

Sierre Garage Olympic, A. Antille 55 33 33

Sion	Garage Olympic, A. Antille	(027) 23 35 82
Sion	Garage des Deux-Collines, A. Frass	(027) 22 14 91
Sion	Garage Pfefferlé Frères	(027) 31 20 51
Champlan	Garage P.-A. Fellay	(027) 38 32 44
Nendaz	Garage de Nendaz, V. Girolamo & Fils	(027) 88 27 23
Chamoson	Garage des Plantys, Y. Carrupt	(027) 86 29 60
Saxon	Garage Pierre-à-Voir, J. Vouillamoz	(026) 6 33 33
Martigny	Garage Olympic S.A., A. Antille	(026) 2 12 27
Orsières	Garage Grand-Saint-Bernard, G. Perraudin	(026) 4 12 50
Lourtler	Garage Arc-en-Ciel, M. Luisier	(026) 7 94 55
Verbier	Garage de la Piscine S.A., Jost Frères	(026) 7 59 14

Infirmières S.G.

prêtes à fournir un effort soutenu de brève durée? N'hésitez pas, une équipe sympa vous attend avec impatience. Piquez votre curiosité en appelant Gislaïne Freysinger.



Sion, Rue de la Dixence 21, Tél. 027/22 82 22



ecco TRAVAIL TEMPORAIRE

Nous cherchons, pour cabinet médical de Viège,

une assistante médicale

parlant français et allemand, pour mission de longue durée.

Les personnes intéressées sont priées de contacter A. Casarini.

1950 Sion, 29, pl. du Midi, 027-22 30 44

Membre du Syndicat professionnel FSETT



Service de travail temporaire sierois

Tél. (027) 56 19 19, de 14 h à 18 h

Employée de commerce G

Si vous aimez les chiffres et l'indépendance dans le travail, voici pour vous un poste sur mesure bien rétribué. Condition: expérience. Saisissez votre chance en appelant Gislaïne Freysinger.



Sion, Rue de la Dixence 21, Tél. 027/22 82 22

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Je cherche tout de suite ou à convenir

chefs de chantier
capable de seconder le chef d'entreprise.

Veillez faire parvenir votre offre, avec curriculum vitae et certificats, à:

Enrico BAIUTTI
Construction
Route de Chésalles 54
1723 MARLY
Tél. (037) 46 22 75.

17-643601



Nous cherchons
inst. sanitaire
monteurs en chauffage
ferblantiers

Suisses ou permis B ou C.

Vos conseillers:
T. Pereiro ou A. Buchilly.
1870 Monthey, pl. Tübingen 5, Le Cerf
Tél. (025) 71 76 37.

36-517894

Entreprise de constructions métalliques, cherche pour tout de suite ou à convenir

menuisiers
métalliques

serruriers
pour aluminium

Places très bien rétribuées pour personnes capables.

Tél. (026) 2 98 28.

036-517807

Kiosque à Haute-Nendaz

cherche

vendeuse

pour la saison d'hiver connaissance de l'allemand.

Tél. (027) 88 32 69.

036-067495

Employée de commerce expérimentée

français, allemand, anglais, aimant le contact avec les clients, **cherche travail varié avec responsabilités.**

Ecrire sous chiffre M 36-302105, Publicitas, 1951 Sion.

036-302105

Chauffeur-livreur

cherche place avec responsabilités. Libre tout de suite.

Tél. (025) 81 34 81.

036-302133

Urgent! Jeune homme

cherche

travail comme magasinier

à Sion.

Tél. (027) 23 58 65.

036-305106

Marbrier et menuisier

sans permis, cherchent

emploi

pour le mois de mars 1989.

Tél. (027) 31 42 28.

036-305104



Nous cherchons

AIDES

avec expérience dans les branches suivantes:

- sanitaire - chauffage
- ferblanterie - couverture
- menuiserie - charpente
- électricité - mécanique

Suisses ou permis B ou C.

Votre conseiller:
Théo Christophoridis.

1920 MARTIGNY, rue des Neuilles 1
Tél. (026) 2 90 33 - 2 90 34

36-2252

Secrétaire expérimentée

(fiduciaire, assurances, immobilier, langues)

cherche travail à temps partiel

également missions temporaires, libre 1er décembre 1988.

Tél. (025) 71 75 73, le matin.

036-834439

Sierre On cherche

filles au pair

pour garder un enfant et aider au ménage. Libre le soir, le dimanche et un jour par semaine.

Tél. (027) 55 57 87 heures des repas.

036-067531

Cherche place comme

vendeuse

Région Martigny.

Tél. (026) 2 60 66.

036-401294

Le cuisinier

de la Grappe d'Or à Ardon

cherche

place à responsabilités

Tél. (027) 86 55 32.

036-302115

Nous cherchons
chauffeurs de taxi

Entrée: tout de suite ou décembre.

Tél. (027) 41 51 51.

036-517741

Souci de personnel?



Vite une annonce dans le «NF»

Danette 2.40
Caramel - Chocolat quadri-pack 4x125 g au lieu de 3.30.

Très belles **tomates** 1.30 kg
d'Espagne au prix exceptionnel de

la Source

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi vingt-neuf novembre mil neuf cent huitante-huit, dès 15 heures à la salle du Conseil communal à Chardonne, les héritiers de M. Edouard Ducret-Penard vendront aux enchères:

une ancienne ferme

avec 1070 m² de terrain, En Paully, le Mont-Pèlerin.

L'état descriptif du bien-fonds et les conditions de vente sont à la disposition des intéressés: auprès de M. Eric Berney, à Chardonne, rue du Village, téléphone (021) 921 57 83; à l'étude du notaire J.-D. Dénéreaz, à Vevey, avenue du Général-Guisan 29, téléphone (021) 921 90 58 ou auprès de M. Gérald Jotterand, commissaire priseur, à La Tour-de-Peilz, route de Saint-Maurice, téléphone (021) 944 27 19.

L'immeuble pourra être visité les jeudi 24 et vendredi 25 novembre de 14 heures à 16 heures.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Les étrangers et personnes morales qui entendent participer à la vente doivent présenter les conditions prévues par la lex Friedrich pour acquérir un immeuble en Suisse. Ils en produiront la preuve.

L'adjudicataire devra verser séance tenante un acompte de 10% ou fournir immédiatement des sûretés correspondantes.

22-177-36

innovation BOUCHERIE

ACTIONS 3x3 LUNDI MARDI MERCREDI

Côte plate sans os 1.15 les 100 g

Jarret de bœuf 1.15 les 100 g

Epaule sans os 1.95 les 100 g

DISCOUNT

Téléphone-service 026/2 28 55 Livraison gratuite à domicile

La fête aux néo-professionnels de l'artisanat

Samedi, la Halle du Simplon était pleine à craquer à l'occasion de l'attribution du certificat de fin d'apprentissage à plus de 900 jeunes gens, filles et garçons de langue allemande que ce canton abrite. Egayée par d'entraînantes productions musicales, honorée par la présence du conseiller d'Etat Bernard Comby, la cérémonie a été encore rehaussée par la participation des parents et employeurs de ces nouveaux diplômés, appelés à poursuivre leur formation, ou à entrer dans la vie active.

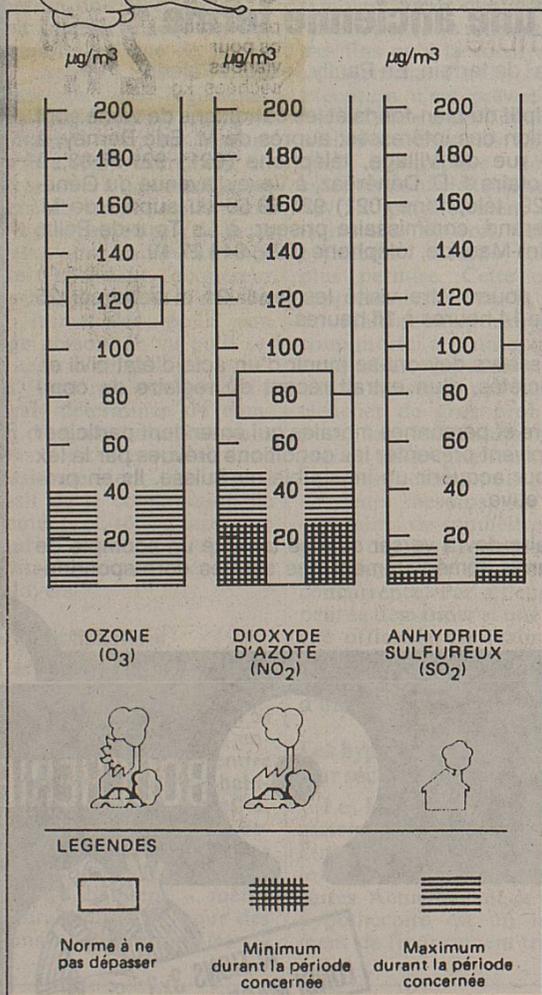


Un néo-professionnel félicité par le chef du DIP.

Pollution atmosphérique

Levez le pied, nous respirerons mieux

SNURFEUR COMMUNIQUE
Etat de la pollution
TURTMANN
DU 9.11. AU 16.11.1988



En Suisse, trois quarts des émissions de monoxyde de carbone, d'oxyde d'azote ainsi qu'un quart des rejets d'hydrocarbures sortent des pots d'échappement des véhicules motorisés. Ces toxiques sont expulsés à proximité du sol et nous les respirons journalièrement.

Voici quelques mesures personnelles urgentes visant à réduire la pollution due au transport:

- roulez moins, moins vite et pas tout seul;
- évitez les déplacements superflus;
- pour les petits trajets, renoncez si possible à la voiture, à la moto ou au vélomoteur;
- maîtrisez votre véhicule par une conduite moins rapide, sans accélérations brutales. Regroupez-vous pour les trajets;
- lors d'un arrêt, stoppez le moteur;
- optez plus souvent pour la marche, le vélo, le bus ou le train;
- adoptez résolument les transports publics pour tous vos déplacements: les passages habituels de deux cents voitures (colonne de 1,5 km) se casent aisément dans une seule rame de tram ou trois wagons CFF. L'usager du train utilise huit à dix fois moins d'énergie et ne produit aucun gaz d'échappement. Les transports publics roulent à moindres frais.

La brochure «Air pur - Vie sûre» vous donnera encore bien d'autres conseils afin d'obtenir un environnement sain. Elle peut être obtenue gratuitement à l'adresse suivante: Service de la protection de l'environnement, 1950 Sion, tél. (027) 21 68 22.

BRIGUE (It). - Face aux exigences de la vie actuelle, une première constatation s'impose: la tâche de ceux qui ont la responsabilité de former la jeunesse n'est vraiment pas facile. Les élèves de cette fin de siècle se trouvent effectivement confrontés à des problèmes que ceux des générations précédentes n'ont pas connus. Honneur donc à ces pédagogues, patrons d'apprentissage compris dans le cas particulier, qui se dévouent sans compter dans l'accomplissement des nombreux devoirs qui sont les leurs.

Rien d'étonnant donc si, dans son allocation de circonstance, le chef du DIP, au nom du gouvernement, s'est plu à rendre tout d'abord hommage à tous ces collaborateurs, parents inclus, avant de s'adresser directement aux néo-professionnels de l'artisanat bien de chez nous. «Investir dans la formation de la jeunesse signifie tout simplement placer les voies qui conduisent vers un avenir prometteur.» Ce chemin n'est toutefois par exempt d'embûches, d'où la nécessité d'une formation continue. Dans le domaine de la technique, du tourisme, de l'économie, de l'administration ainsi qu'au niveau social, de nouvelles possibilités s'offrent en Valais par le truchement de hautes écoles professionnelles, récemment mises en place dans ce canton.

Encore trop de jeunes filles sans profession

L'encouragement à la poursuite de la formation ne concerne pas seulement ceux qui sont déjà en possession d'un certificat de capacité. Il s'adresse également aux jeunes en apprentissage à qui on recommande de se préparer assez tôt.

Le Valais compte actuellement 7680 apprentis; 2400 d'entre eux (plus de 900 en Haut-Valais) viennent d'obtenir leur certificat de capacité professionnel. Parmi eux, heureuse constatation: des jeunes filles qui ont embrassé une profession, insolite pour elles jusqu'à ce jour. Comme celle de boucher, électromonteur, ou ramoneur, par exemple. Une considération, moins réjouissante celle-là: le nombre des jeunes filles (10%) demeurant sans profession après l'enseignement scolaire obligatoire est encore beaucoup trop élevé. A travers les nouvelles possibilités de formation professionnelle, on espère pouvoir améliorer cette situation pour le moins regrettable.

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS

Louis Tissonnier
☎ (028) 23 10 77
Stephane Anderegg
Stagiaire
☎ (028) 23 00 39
3900 BRIGUE

Enseignants du CO en assemblée

Une nouvelle sensibilité

A l'instar des autres organisations professionnelles des enseignants du Haut-Valais, le personnel des cycles d'orientation discute de nouvelles stratégies syndicales pour faire passer ses revendications salariales.

GLIS (and). - Le président de la section haut-valaisanne de l'Association des enseignants des cycles d'orientation, Hans-Peter Anthamatten, jouit de l'entière confiance de ses troupes. Surtout quand il formule ses critiques à l'adresse de la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat du Valais (FMEFEV), qui serait trop encline à céder face au Conseil d'Etat. Le président Anthamatten se réjouit de pouvoir participer, dès ce mois de novembre, aux séances du comité de la fédération et de mettre ainsi un terme à une trop longue absence des milieux enseignants du CO à ce niveau de décision. Il est persuadé que ce n'est pas seulement une poignée d'enseignants qui estiment que leurs intérêts ne sont pas pris suffisamment en compte par la fédération.

Remise en question

Face aux hésitations de la FMEFEV et aux réticences du Parlement à compenser intégralement l'érosion du pouvoir d'achat du corps enseignant, celui-ci cherche à voler de ses propres ailes. Soit en établissant un consensus entre les associations des divers degrés d'enseignement, soit en mettant sur pied une nouvelle organisation syndicale. La collaboration avec les syndicats indépendants existants n'est plus tabou. L'assemblée de Brigue a décidé de renvoyer la décision concernant une éventuelle scission à la fédération à son assemblée de l'année prochaine. Elle n'a pas voulu précipi-

ter les choses, comme le proposait un groupe d'enseignants du CO de Loèche qui demandait une assemblée extraordinaire pour débattre du sujet au début de l'année prochaine.

Le président a mis en question les appels à la solidarité et à la discipline du secrétaire de la fédération, Ignace Rey, qui aurait, d'autre part, négligé de donner un écho suffisant aux dossiers établis par la conférence des présidents des associations haut-valaisannes. Les parlementaires n'avaient pas pu être documentés ce printemps parce que les textes brossant le tableau de la situation salariale des enseignants n'ont simplement pas été traduits...

Bons contacts avec le DIP

La réduction de l'horaire de travail, l'adéquation des salaires à la moyenne suisse (l'on accepte de rester 2% au-dessous de cette moyenne) et les congés de formation restent en suspens mais, côté formation permanente, les enseignants du CO se félicitent de pouvoir compter sur la compréhension du Département de l'instruction publique. C'est ainsi qu'une longue liste de propositions de cours de perfectionnement, émanant des enseignants du CO, a trouvé un écho favorable à Sion. La procédure de consultation pour la deuxième révision partielle des écoles normales est actuellement au menu de l'association. Les positions ne sont pas encore arrêtées.



Le président de la section haut-valaisanne de l'Association des enseignants du CO, Hans-Peter Anthamatten.

Jodleur-Club Balfrin

Nouveau président et nouveau directeur

VIÈGE (mr). - Modeste dans ses effectifs (vingt-six actifs), mais détenteur d'une belle tradition culturelle, ce club occupe une place bien en vue au sein de la population locale. Lors de la réunion de la semaine dernière (trente personnes y participèrent), plusieurs décisions importantes ont été prises. Au comité depuis treize ans (dont trois comme président et dix comme caissier), Alois Karlen avait présenté sa démission ainsi que le secrétaire Hubert Mazotti et le directeur Felix Schmid (seize ans). Lors des votations, le choix s'est porté sur Markus Wyer comme président, Fritz Hibner au poste de secrétaire et Hans Sterren comme directeur. Georges Schmid, président du comité d'organisation lors de l'assemblée suisse des délégués, a été nommé membre d'honneur de la société. Treize actifs avaient droit au traditionnel gobelet en étain pour leur participation d'au moins 90% aux quarante-six manifestations et répétitions de la société. Pour ce qui est de l'activité future de celle-ci, à part la participation à un bon nombre de concerts et réunions, la date du 27 août 1989 a été retenue pour la Fête cantonale valaisanne des jodleurs, à Naters.

La partie administrative passée en revue, plusieurs orateurs ont pris la parole, notamment M. Peter Bloetzer, président de la commune, qui se fit un plaisir de féliciter et de remercier les jodleurs de leur belle activité sur le plan culturel, notamment à Viège et dans la région.

Club de philatélie du Haut

Le cap des cent membres

NATERS (mr). - Après le succès de la dernière bourse aux timbres, au Staldbach, le Club de philatélie du Haut-Valais a tenu, son assemblée annuelle vendredi soir. Actuellement, cette société compte juste cent membres actifs, répartis outre-Raspille. Fondé en 1966, ce groupement déploie une belle activité en organisant notamment des soirées d'échanges, chaque premier mercredi du mois, à Naters. Quant à la bourse de printemps, elle se déroulera, le troisième

week-end de mars 1989, au Restaurant Kanne. De belles satisfactions pour le président Erwin Imboden de Viège, en pouvant annoncer que le cap des cent membres inscrits était maintenant dépassé. Pour ce qui est des autres points de l'ordre du jour, relevons la démission du vice-président Alfred König qui est remplacé par le secrétaire Peter Burkhard dont la charge sera dès maintenant occupée par Jean-Pierre Schnidrig, de Naters.

Fermeture du Nufenen

On attend la neige

NUFENEN (and). - Le col du Nufenen est le dernier des trois cols à l'extrémité orientale du canton à être fermé. Il n'a pas été touché par le gel dans la même mesure que les cols du Grimsel et de la Furka, bien qu'il culmine à 2478 mètres d'altitude. La neige n'étant tombée que tardivement cette année, il n'a pas non plus été nécessaire de recourir aux chasse-neige pour prolonger la saison comme ce fut le cas les autres années. Il y a une semaine l'on a encore pu voir des randonneurs d'automne passer le col sans se mouiller les pieds. Un original nous déclarait avoir rejoint le Valais par le Nufenen en ayant quitté Airolo à pied à 4 heures du matin. Mais samedi matin, à 7 h 30 le verdict est tombé et la fermeture hivernale de la route a été décidée. C'est la fin de la saison pour les hôteliers d'Ulrichen qui s'entendent toutefois pour garder ouvert un des quatre établissements pour les gens de passage qui empruntent le tunnel de la Furka.

sierre - régions

La télécabine à la foire

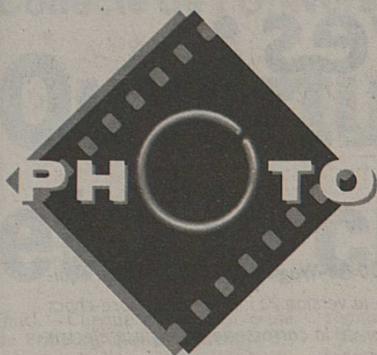
GRIMENTZ (a). - Plusieurs camions ont transporté à Grimentz les trente-six cabines du premier télécabine dix places de Suisse. Durant la semaine écoulée, les techniciens en ont accroché quelques-unes au câble porteur. L'instant a été d'une grande émotion tant il est vrai que cette installation est attendue depuis dix ans à Grimentz. Le chemin a été tortueux pour arriver jusque là. Cette semaine, les spécialistes de l'Office fédéral des transports (OFT) effectueront les contrôles nécessaires.

Les responsables des remontées mécaniques entendent faire connaître au public cette nouveauté. Un stand d'information sera installé aujourd'hui à la Foire Sainte-Catherine de Sierre. La cabine

prototype accueillera, en compagnie de M. Jean-Louis Massy, les visiteurs qui pour-

ront gagner à la roue de la fortune, des abonnements pour skier et des repas.





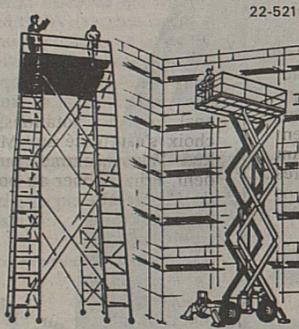
7^e Grand Prix Suisse de la Photographie 1988/89

Invitation à participer
Thème: «Loisirs en Suisse». Montant total des prix: 55 000.-. Des formulaires sont disponibles auprès de toutes les succursales de l'Union de Banques Suisses ainsi qu'auprès du siège du Grand Prix Suisse de la Photographie, Case postale 76, 8702 Zollikon, tél. 01-391 61 61. Délai-limite pour les envois: 31 décembre 1988.



VENTE et LOCATION

de tous échafaudages en alu et plates-formes de travail automatiques + automobiles



VECTUR SA
Rue de Lausanne 47, 1110 MORGES
Tél. (021) 802 24 51
Rue Caroline 2, 1003 LAUSANNE
Tél. (021) 23 78 62

MINOLTA

Copieurs ZOOM

- Offres spéciales de reprise
- Leasing

dès 139.-

par mois (48 mois)
(autres modèles dès 49.-)
Agent général pour le Valais

FELIX

ORGANISATION DE BUREAU
RILKE 4 SIERRE
027/55 08 35 FAX 56 15 29

SCANIA

La troisième génération 93, 113 et 143



A partir de 16 tonnes, de 218 à 450 ch/DIN

Garage Scarpam S.A.

Route des Ateliers - SION - Tél. (027) 31 31 58

FOIRE DU LARD

Porc entier ou demi
- avec dépouille kg 6.60
- s/dép. s/tête kg 7.20

Carré de porc
kg 10.80

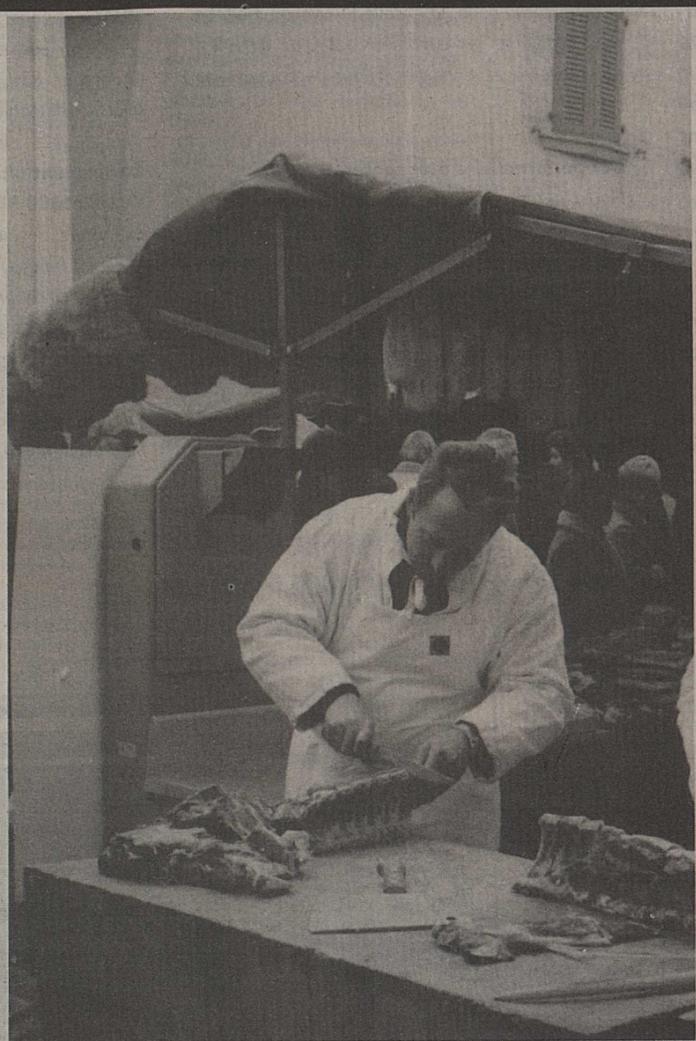
Jambon frais
avec couenne kg 7.80

Epaule fraîche
avec couenne kg 6.50

Lard de fabrication
frais kg 2.-

Lard en plaques
frais, non salé kg 7.80
Lard sec en plaques
entières kg 13.40

SUPERDISCOUNT PAM
VILLENUEVE
MONTHEY
MARTIGNY
rue de la Poste
av. Grand-St-Bernard
SAXON, bât. Saxonor



Actions valables du lundi 21 novembre au samedi 17 décembre 1988



c'est moins cher

Dans nos 3 marchés

Martigny
Route de Fully

Sion
Sous-Gare

Eyholz
Près - Viège

Cuisse de bœuf
kg 15.40

Tranche ronde
parée sans os kg 26.80

Quartier derrière
- génisse kg 16.80
- Vache 1 couverte kg 14.80

Quartier devant
- génisse kg 10.80
- Vache 1 couverte kg 8.40

Tranche carrée
parée sans os pour viandes séchées kg 24.80

Bœuf de fabrication maigre
kg 10.80

SUPERDISCOUNT PAM
NENDAZ station
SIERRE casino
GAMPEL
Warenhaus Schnyder
VIÈGE route cantonale
NATERS
centre Lötschberg

Salut!

Si tu aimes la marche et le contact...
Si tu veux être indépendant tout en sachant qu'il te faut bosser pour vivre...

Appelle-moi au (073) 22 62 22.

13-628733

PUBLICITAS 21 21 11

La Siesta - Montreux

Les authentiques truffes blanches d'Alba sont arrivées!

Quelques propositions

- | | |
|---|--|
| <i>Risotto allo Champagne e Tartufo</i> Fr. 30.- | <i>Agnolotti alla Piemontese et Tartufo</i> Fr. 32.- |
| <i>Tajarin al sugo d'arrosto e Tartufo</i> Fr. 30.- | <i>Vittello crudo all'Albese tartufato Crostini al burro di Tartufo</i> Fr. 39.- |
| <i>Ravioli di fonduta e Tartufo</i> Fr. 32.- | <i>Gelato al Tartufo</i> Fr. 15.- |
| <i>Menu surprise de dégustation, 8 plats aux truffes</i> Fr. 75.- | |

et toujours une porte ouverte 24 h sur 24 avec:

(021) 963 40 74 Le Cabaret-Dancing Hungaria	(021) 963 00 36 Le Restaurant de nuit Le Mexicain	(021) 963 55 17 Le Restaurant italien La Siesta
--	--	--

Avenue Nestlé 18 - 1820 Montreux

M. Heinz Aebi

EUST
1000 idées des lampes

Immense choix suspensions, lampadaires, lampes de table, lampes sur câbles, ampoules halogènes et économiques, etc.

Pendentif verre/laiton DG/6042/1
179.-
Set-System de câble métal: 100 W 5 Spots à 20 W, 10 m, M/150/5-504

395.-

Choix immense. Droit d'échange. Paiement sur facture. Permanence pièces isolées à prix intéressant

1950 Sion
Ave. de Toubillon 47
Telefon 027/22 77 33

Toute différente des autres:

la nouvelle Corolla RV-Wagon.

Toyota ouvre de toutes nouvelles perspectives aux automobilistes en lançant la sensationnelle Corolla RV-Wagon, une voiture toute différente des autres, qui a vraiment tout pour combler les plus exigeants et qui succède à la très populaire Tercel 4x4. La RV-Wagon (RV = Recreation Vehicle) est tout à la fois une voiture de plaisance, de transport, de famille, de luxe et de sport.

Transmission intégrale permanente 4WD.

La transmission intégrale permanente lui assure d'excellentes qualités routières: par sa fidélité de cap imbattable tous les temps, sur tous les revêtements, elle évite toute surprise à son conducteur. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour commander le

blocage du différentiel central et établir ainsi un accouplement fixe entre les essieux avant et arrière. Du coup, la Corolla RV-Wagon maîtrise sans problème les conditions les plus difficiles, telles que route enneigée, chaussée boueuse ou sable.

Des performances étonnantes.

Nouveau moteur hautes performances de 1,6 litre et 77 kW (105 ch) DIN, à 16 soupapes et injection électronique; de 0 à 100 km/h en 12 secondes; consommation moyenne, selon norme OEV-1, en parcours mixte: 7,9 l aux 100 km. Carrosserie spécialement renforcée, barres antiroulis à l'avant, suspension avant à roues indépendantes, de type Mc Pherson, direction à crémaillère précise, freins assistés, à disque ventilé devant, etc.

Style et habitabilité sans pareils.

Carrosserie au dessin original attrayant, habitacle multifonctionnel: 710 mm de longueur utile (1480 mm, dossier de banquette rabattu), 1310 mm de largeur, 830 mm de hauteur, dossier de banquette rabattable, divisé en proportions de 60:40.

Équipement ultra-complet.

Corolla 1600 RV-Wagon XLi 4WD: rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie-glace arrière à balayage intermittent, volant réglable en hauteur, direction assistée, compte-tours, ancrage des ceintures avant ajustable en hauteur, couvre-bagages, éclairage du compartiment de chargement, verrouillage central, déverrouillage de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite et bien plus encore.

Corolla 1600 RV-Wagon GLi 4WD: même équipement que la version XLi et, en plus, pare-chocs de la couleur de la carrosserie, lève-glace électriques, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, radio numérique à lecteur de cassettes, béquet de pavillon de la couleur de la carrosserie, etc.

6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

Corolla 1600 RV-Wagon XLi 4WD, 77 kW (105 ch) DIN, **fr. 22 990.-.** En illustration:
Corolla 1600 RV-Wagon GLi 4WD,
fr. 25 950.- (option: jantes en alliage léger).

Toyota Multi-Leasing: téléphone 01-495 24 95
TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N°1 japonais



69876/25. B. 88 B

WIRZ

Agences principales: Martigny: Centre de Vente Toyota, Av. du Simplon 148, 026/2 22 22 - **Sierre:** G. Montani, Rue de la Gemmi, 027/55 63 62 - **Sion:** Emil Frey S.A., Rue de la Dixence 83, 027/31 36 01

Agences locales: Le Bouveret: Ch. Bussien, 025/81 23 92 - **Chermignon:** J.L. Vaudan, 027/43 24 21 - **Fully:** Garage de Chataignier, 026/5 45 66 - **Isérables:** Garage du Manoir, 027/86 47 46 - **Monthey:** Garage Bel-Air Udriot, 025/71 26 63 - **Orsières:** W. Droz, 026/4 10 77 - **Saillon:** Ch. Bertholet, 026/6 20 04 - **Saxon:** Fr. Taccoz, 026/6 35 40 - **Sierre:** Balmer + Salamin, 027/55 61 31 - **St. Germain-Savièse:** Garage Central, 027/25 18 42 - **St-Maurice:** Garage Horizonville, 025/65 13 90 - **Troistorrens:** Garage St-Christophe, 025/77 18 64 - **Verbier:** Garage et Parking de Verbier, 026/76 66 6/7 - **Vétroz:** Garage St-Christophe, 027/36 33 33 - **Vollèges:** F. Magnin, 026/8 88 34 - **Vouvry:** G. Buillard, Garage de Vouvry, 025/81 19 16

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE

Saint-Léonard

appartement 4½ pièces

au dernier étage d'un petit immeuble en cours de construction. Possibilité de choisir les finitions.

Fr. 285 000.-
y compris place de parc.

36-516520

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - Sion
Tél. 027.23.21.56

Renseignements: Marc Aymon



Arvondre

A Niouc
(à 10 min de Sierre)

chalet tout confort

3 chambres à coucher, grand séjour, cuisine, coin à manger, locaux sanitaires, garage. Convientrait pour résidence principale.

Fr. 360 000.-.

AGENCE MARCEL ZUFFERBY SIERRE
Tél. 027/55 69 61

VEVRAS-sur-Sierre ½ MAISON à rénover,
2-3 pièces, cave, place, Fr. 85 000.-.
Case postale 37, 3960 Sierre
Tél. (027) 55 30 53

MURAZ-SION VILLAS indépendantes,
terrain 580 m², dès Fr. 228 000.-.
Case postale 37, 3960 Sierre
Tél. (027) 55 30 53

A louer à Sion, rue de l'Envol 8
joli appartement 2½ p.
tout confort.
Loyer: Fr. 750.- + charges.
Prise de possession:
1er janvier 1989.

bernard roduit gérances

LICENCE SC. ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL. 027/ 22 34 64 - 22 90 02.

A louer à Sion
proche centre ville

studio avec balcon

bonne situation.

Tél. (027) 22 26 45.

036-517774

Sion-Ouest
A louer

studio meublé

Libre en décembre.

Tél. (027) 22 23 63.

036-067778

A louer au Grand-Pont,
pour 1 pers.

joli studio

meublé, cuis. agencée, prise tél. et TV, poutres apparentes.
Fr. 670.- net. Libre fin du mois.

Tél. (027) 23 25 70.
036-517700

Cherche à acheter ou louer

terrain agricole

Région: Vétroz-Conthey.

Faire offres sous chiffre E 36-067781, Publicitas, 1951 Sion.

036-067781

VILLA
jusqu'à 6 pièces
dès
Fr. 140 000.-

La
MAISON
possible

CHALET
jusqu'à 6 pièces
dès
Fr. 100 000.-



avec
AIDE
FÉDÉRALE

VALAIS On cherche TERRAIN

S'adresser à case postale 37 - 3960 Sierre - 027/55 30 53

Collecte de l'Université de Fribourg

Ouverture au monde et à la culture universelle

(jmt). - Chaque année l'Université de Fribourg choisit le premier dimanche de l'avent pour sa traditionnelle collecte en faveur de la haute école catholique. Journée de partage, de dialogue et d'ouverture universitaire, ce dimanche de l'avent nous permet de mieux connaître les activités multiples et diversifiées de ce haut lieu de la culture suisse et internationale. Temple du savoir et de la recherche, de l'échange et du devenir, l'Université de Fribourg compte actuellement 5500 étudiants, dont 500 Valaisans. Récemment une convention a été signée entre le canton du Valais et l'Université de Fribourg pour intensifier les échanges dans le domaine de l'enseignement, de la recherche, de la collaboration scientifique et culturelle. Une façon concrète de rapprocher encore plus nos deux cantons dans un travail commun bénéfique pour chacun. Le Valais ne possède pas d'université et ce genre de convention représente un pas en avant très appréciable pour une présence valaisanne dans l'assiette universitaire helvétique.

Appel des évêques suisses pour le dimanche universitaire

En juin dernier à Salzbourg -

comme il y a quatre ans à Fribourg - Jean Paul II, s'adressant aux représentants du monde de la science, leur disait: «Le savoir doit se conjuguer de nouveau avec la sagesse et avec la foi.»

Le savoir et la foi: il y a bientôt cent ans que l'Université de Fribourg est à leur service, formant des hommes et des femmes qui soient à la fois aussi compétents que d'autres dans leur profession et soucieux d'une culture religieuse allant de pair avec leur culture profane, promouvant aussi le dialogue entre la science et la foi. Les catholiques suisses ont toujours reconnu cette spécificité de leur université; c'est pourquoi ils l'ont soutenue généreusement. En ce premier dimanche de l'avent, nous vous demandons de renouveler cet effort de solidarité, qui reste indispensable.

En effet, l'harmonie entre la foi et la science est aujourd'hui aussi difficile que jadis. La science a cessé, en général, de se présenter comme hostile à la foi; mais, dans la formation concrète d'un jeune intellectuel, le lien entre ces deux mondes apparaît souvent insaisissable. Les questions que les jeunes nous posent sont révélatrices à ce sujet. L'intelligence semble ne plus suffire à résoudre les problèmes qui se posent à ceux qui cherchent à concilier le monde du savoir et

celui de la foi. Aussi, Jean Paul II nous conseille-t-il de ne pas oublier la sagesse, qui est un don de l'Esprit-Saint.

Au cours de l'année jubilaire 1989-1990, l'université étudiera les rapports entre la sagesse et la science. Disons dès maintenant que sans sagesse humaine éclairée par la grâce il n'est pas possible de reconnaître les valeurs qu'il faut défendre dans un monde qui change. Des événements récents et douloureux ont manifesté la gravité des tensions que nous affrontons depuis vingt ans en Eglise. Derrière les thèses et les aspirations de ceux qui veulent plus de changements et de ceux qui voient une trahison dans toute évolution, il y a le problème de la permanence des valeurs et de leur réalisation: il y a des valeurs à garder alors qu'elles sont menacées ou deviennent incompréhensibles; il y a aussi des valeurs que les circonstances invitent à mieux cerner et mettre en pratique, à redécouvrir: c'est à quoi s'attache l'éthique.

Tout le monde en parle aujourd'hui, dans des contextes aussi divers que l'économie mondiale, les rapports Nord-Sud, la biogénétique, la sauvegarde de la création. Les Eglises d'Europe réfléchiront

le printemps prochain à Bâle aux questions posées à tous les chrétiens par la justice, la paix et la sauvegarde de l'environnement. L'année suivante c'est sur le plan mondial que cette concertation se déroulera.

Au-delà des manifestations sporadiques, l'Université de Fribourg donne sa contribution à cette réflexion à longueur d'année. Par son enseignement et ses nombreuses publications et manifestations, elle aide à comprendre que l'éthique est plus qu'une science à la mode, elle est une attitude fondamentale qui implique l'humilité, le respect et la générosité. Elle construit par là la «civilisation de l'amour» chère à nos derniers papes. En l'y aidant par votre sympathie et votre obole, vous bâtissez, vous aussi, sur la valeur la plus sûre. **Les évêques suisses**

Les valeurs qui demeurent dans un monde qui change

«Un développement purement économique ne parvient pas à libérer l'homme; au contraire, il finit par l'asservir davantage.» (Jean Paul II, «Sollicitudo rei socialis»)

Collecte pour l'Université de Fribourg

Premier dimanche de l'avent 27 novembre, dans votre paroisse et par c.c.p. 17-998-5

Cyclomotoriste blessée à Sion

Hier, à 17 h 30, M. Alberto Ferreira, domicilié à Magnot-Vétroz, circulait au volant de sa voiture de Pont-de-la-Morge en direction de Sion.

Arrivé au carrefour de l'Ouest, une collision se produisit avec la cyclomotoriste Leidi Dayer, née en 1973, domiciliée à Vétroz, qui circulait de la rue du Petit-Chasseur en direction de la route principale et dont la priorité lui avait été donnée par le conducteur d'une autre voiture, M. Robert Stalder, né en 1919, domicilié à Sion.

Blessée, Mlle Dayer a été hospitalisée.

● LAUSANNE (ATS). - Le 19e Salon des antiquaires de Lausanne a fermé ses portes hier soir. Depuis le 10 novembre (jour d'ouverture), la manifestation a accueilli au Palais de Beaulieu plus de 21 000 visiteurs, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année dernière, indique un communiqué.

La Fondation pour le patrimoine culturel, constituée à l'initiative des antiquaires, a suscité l'intérêt, note le communiqué. Celle-ci attribuera désormais chaque année le Prix du patrimoine culturel.

L'EPFZ veut créer une école de management

ZURICH (ATS). - L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) a l'intention de créer une Engineering Business School, une école de management. A l'occasion du 135e anniversaire de l'EPFZ, son recteur Hans von Gunten a indiqué samedi qu'un enseignement de ce type permettrait d'aborder les problèmes fondamentaux posés par l'innovation en matière technique.

Il n'existe guère en Europe d'école de management du type que prévoit l'EPFZ, a indiqué M. von Gunten. Elle devrait en priorité se consacrer à la compréhension des relations entre les domaines techniques et économiques. Ceux qui en sortiront devraient être des dirigeants à même de fixer des objectifs et de «penser en visionnaires». Toutefois, M. von Gunten n'a pas pu préciser à partir de quand un tel enseignement serait dispensé.

L'adieu de Swissair au DC-9

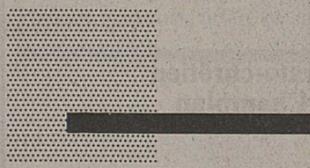
Alors qu'à Long Beach (Californie), le constructeur vient de livrer le 1500e exemplaire de la série, Swissair bannit le DC-9 de sa flotte. Une page importante de l'histoire de la compagnie helvétique se tourne.

C'est le 15 juillet 1966 que le constructeur américain livrait à la Swissair son premier DC-9, un modèle 15. Le 19 août, l'appareil effectuait son premier vol commercial sur la ligne Zurich-Milan. Immatriculé HB-IFA, il avait été baptisé «Grisons».

Le DC-9 avait été choisi pour remplacer le Convair CV-440, à

moteur à pistons. Aux 44 places de ce dernier, le nouvel avion offrait 75 sièges. Mais la commande initiale fut rapidement modifiée au profit du type 32 et de ses 90 places. Le mariage Swissair-McDonnell-Douglas ne fut jamais assombri depuis lors, la compagnie suisse étant à l'origine du lancement du type 51 (114 places) puis du type

81 (129). Seul ce dernier modèle est encore exploité par Swissair sous le sigle MD-81. Pas moins de 21 appareils de ce type volent sous pavillon suisse, un 22e devant être encore livré alors que deux options ont été prises.



L'adieu au DC-9, un modèle 32 en l'occurrence (le HB-IFH), a consisté en un vol sur les Alpes, au départ de Zurich. L'appareil, piloté

par le commandant Alfred Kupferschmid a survolé le massif du Gothard, le Tessin, le Mont-Blanc avant de regagner Kloten par le Valais et Lucerne. Un vol magnifique, le soleil étant de la partie. Pour les Romands, qui ont regagné

aviation

Genève à bord d'un MD-81, il a été possible de juger sur pièce entre deux appareils de générations différentes.

Le DC-9 HB-IFH est le premier avion de ligne à avoir été exploité pendant plus de vingt ans chez Swissair. Trois DC-3 (HB-IRC et HB-IRN et HB-IRX) restèrent plus longtemps dans la flotte de la compagnie suisse, mais ils n'ont effectué des vols commerciaux que pendant dix-sept ans. Par la suite, ils furent utilisés comme avions-école à l'ESAT (Ecole suisse d'aviation de transport). Pour la petite histoire, relevons que le premier DC-9-51 peint aux nouvelles couleurs de la compagnie fut le HB-ISN «Sion». Sous sa nouvelle livrée, il assura le vol Zurich-Amsterdam, le 10 novembre 1979.

La carte de l'environnement

Lorsqu'en 1977 Swissair et Austrian Airlines ont incité McDonnell-Douglas à construire cette nouvelle version du DC-9, l'accent a été mis sur la sauvegarde de l'environnement. Pas étonnant dès lors que le MD-81, tant au décollage qu'à l'atterrissage, émette une empreinte de bruit à l'intérieur de laquelle on enregistre un niveau sonore de 90 décibels (ou plus) inférieur d'un tiers à celui du DC-9-51. Un niveau qui correspond à celui de l'Airbus A-310, «l'européen silencieux».

Moins polluant que son prédécesseur, le MD-81 affiche des dé-

Un coup de téléphone et M. Alexandre Dubcek fut reçu par Jean Paul II

Samedi 19 novembre, deux visites importantes au Vatican: Alexandre Dubcek, le protagoniste de l'éphémère Printemps de Prague, en 1968, et Ciriaco De Mita, démocrate-chrétien, depuis six mois chef du gouvernement italien.

La visite de M. Dubcek à Jean Paul II n'était pas prévue. Son annonce, par les journaux, avait même été démentie au Vatican. C'est en visitant la chapelle Sixtine que le leader tchécoslovaque manifesta le désir de rencontrer, ne fût-ce que brièvement, le pape. Quelques coups de téléphone et tout fut réglé. L'entretien dura dix minutes. Le lendemain, M. Dubcek se rendit à Assise. Un leader communiste (en pèlerinage) à Assise: voilà de quoi faire réfléchir sur le rayonnement de cet «Evangile vivant» que fut saint François.

Un tour d'horizon

La rencontre du président De Mita et de Jean Paul II dura quarante minutes. Ils passèrent en revue les grands problèmes intéressant le gouvernement italien et l'Eglise catholique: l'essor économique et la détérioration morale, la mise en application du nouveau concordat, le désarroi de la jeunesse, la drogue, les manipulations génétiques, l'euthanasie, l'aide au tiers monde, la consolidation de la paix, l'unification de l'Europe, les conflits du Moyen-Orient.

Pour les questions bio-génétiques, l'enjeu est tel, selon le président De Mita, que l'Etat italien ne peut plus s'en remettre aux décisions des médecins: il doit intervenir lui-même pour la sauvegarde de la vie. Quant à

l'école, M. De Mita annonça un projet de loi sur la parité de l'école privée et de l'école publique. Cette «parité» implique-t-elle le financement des écoles libres par l'Etat, financement objet, depuis quarante ans, d'une opposition farouche des gauches et des partis dits «laïcs»? Cet acte de justice scolaire tiré-rait, enfin, l'Italie d'un état d'infériorité dans la communauté des Douze.

Soutenir la famille

Le pape souligna le contraste entre «la diminution croissante du sens moral dans de larges secteurs de la société italienne» et l'éveil religieux parmi les jeunes. Jean Paul II dénonça les attaques portées contre l'unité, l'indissolubilité et la mission éducatrice de la famille. «Soutenir, favoriser, défendre la famille, notamment sur le plan de la politique sociale, signifie aussi garantir l'avenir du pays».

«Fidèle à la mission reçue de son Fondateur, l'Eglise proclame et défend le principe de l'intangibilité de la vie humaine, don de Dieu. Le refus de ce don, comme aussi certaines manipulations ou expérimentations sur la vie humaine par une technique privée de normes morales, doit être fermement repoussé comme contraire à la loi divine et à la dignité humaine elle-même.»

Pour terminer, le pape encourage les interventions de l'Italie en faveur de la paix et pour la défense des valeurs humaines sur le plan international: Moyen-Orient, tiers monde, institutions internationales. Il encourage également l'apport de l'Italie «à la construction d'une Europe unie». **Georges Huber**

● L'entreprise de San Diego doit son nom aux deux pionniers de l'aviation James McDonnell et Donald Douglas. La fusion des deux groupes est intervenue en 1967.

● La division militaire de McDonnell-Douglas, laquelle construit le futur chasseur helvétique, le F-18, est installée à Saint-Louis (Missouri).

● Le DC-9-32 HB-IFH porte le numéro d'usine Douglas 45 790. Le 28 octobre, il totalisait 46 585 heures de vol et 55 656 atterrissages. Il a effectué son dernier voyage sous les couleurs de la Swissair le 6 novembre entre Genève et Malaga (vol SR 684). Le lendemain, il quittait définitivement la Suisse.

● Le 29 février 1966, son vol de livraison entre Long Beach et Zurich a duré treize heures. Il se posa successivement à Kansas City, New York, Gander et Shannon.

DC-3 - MD-81

● Le HB-IFH, qui a «servi» vingt ans sous les couleurs suisses, a connu des heures de frayer. Le vendredi 13 (!) octobre 1972, entre Stuttgart et Zurich (SR 575), un passager a menacé de faire sauter une bombe. L'homme, enfermé dans les toilettes, fut arrêté à Kloten.

● Chez McDonnell-Douglas, on estime que le cap des 2000 appareils sera franchi avec le DC-9 et ses successeurs. Avec satisfaction, le carnet de commandes de la firme de Long Beach s'est enrichi de cent options pour le MD-88 émanant de la compagnie américaine Delta Air Lines.



Le DC-9-32 HB-IFH survole une dernière fois les Alpes. Il poursuivra sa carrière aux Etats-Unis. (91)

Einsteigekarte

Rundflug

Business Class

Abschiedsflug
DC-9-32 HB-IFH
28. Oktober 1988
Flughafen Zürich

swissair



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de

Monsieur Georges MARCLAY

décédé au CHUV le vendredi 18 novembre 1988, à l'âge de 71 ans.

Font part de leur chagrin:

Son épouse:
Marguerite MARCLAY-BERRA, à Troistorrents;

Ses enfants et petits-enfants:
Yvonne et Roger DEGOUMOIS-MARCLAY et leurs enfants René et Isabelle, à Yvorne;
Gabrielle et Jacques JENNY-MARCLAY et leurs filles Catherine et Barbara, à Treyvaux;
Françoise MARCLAY, à Crassier;
Jean-Claude et Sueli MARCLAY-ROCHA et leur fille Claudia, au Paraguay;
Georges-André MARCLAY, à Choëx;
Nicolas MARCLAY, à Champéry;

Ses sœurs, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères:
Madeleine MARCLAY, à Champéry;
Eliane MARCLAY-FELLAY et famille, à Sion;
Thérèse MARCLAY, à Champéry;
Bernadette DETORRENTÉ-MARCLAY et famille, à Monthey;
Robert et Linette MARCLAY-de KALBERMATTEN et famille, à Saint-Sulpice;
Marie-Rose et Armand GRENON-MARCLAY et famille, à Champéry;
Rosely et Marcel MARIÉTAN-BERRA et famille, à Champéry;
Bernadette et Gérald FREYMOND-BERRA et leur fils, à La Claise-aux-Moines;
Nelly et Marc NANÇOZ-BERRA et famille, à Champéry;
Armand et Josiane BERRA-VESY et leurs filles, à Monthey;
Marylaure BERRA-DONNET et ses filles, à Monthey;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Monthey, le jeudi 24 novembre 1988, à 10 heures.

Domicile de la famille: Saint-André, 1872 Troistorrents.

Prière de ne pas faire de visites.

Selon le désir du défunt, il n'y aura ni fleurs ni couronnes. En lieu et place, pensez à une œuvre de votre choix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Seigneur l'a rappelé à Lui.

Madame veuve Philippine AYMON-COTTER et ses enfants, à Ayent et Montana;
Mademoiselle Germaine COTTER, à Ayent;
Madame veuve Léontine BENEY-COTTER et ses enfants, à Ayent et Sion;

ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis COTTER

de Jean

leur cher frère, oncle et cousin, survenu à l'âge de 85 ans à l'Hôpital de Gravelone, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église paroissiale d'Ayent, aujourd'hui lundi 21 novembre 1988, à 10 heures.

P. P. L.



Les parents et amis de

Monsieur Gaston PASCHE

font part de son décès survenu le vendredi 18 novembre 1988 à la Clinique Sainte-Claire à Sierre, à l'âge de 58 ans.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église Sainte-Croix à Sierre le mardi 22 novembre, à 10 h 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h 25.

Le défunt repose au funérarium F. Eggs & Fils, à Sierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Nous avons l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame Thérèse LOCHMATTER

née DUEZ



survenu le 19 novembre 1988, à l'âge de 56 ans, après une longue maladie, courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Son époux:
Hubert LOCHMATTER, à Grimisuat;

Ses enfants et petit-enfant:
Pascale et Jean-Paul AYMON-LOCHMATTER et leur fils Gaëtan, à Grimisuat;
Hervé LOCHMATTER, à Grimisuat;

Ses beaux-parents:
Markus et Blanche LOCHMATTER-BALET, à Grimisuat;

Ses sœurs, frère, beaux-frères et belles-sœurs:
Lydia et Marcel SPAGNOLI-DUEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Chamoson et Zurich;
Jeanine et Jean-Claude GUILLET-DUEZ, leurs enfants et petit-enfant, à Genève;
Séraphin DUEZ, ses enfants et son amie Ida, à Grimisuat, Genève et Troistorrents;
Marcel et Rosalie LOCHMATTER-MABILLARD et leurs enfants, à Grimisuat;

Ses oncles, ses tantes, sa marraine et ses filleuls;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture aura lieu le mardi 22 novembre 1988, à 10 h 30, à l'église paroissiale de Grimisuat.

Thérèse repose à la chapelle funéraire de Champlan où la famille sera présente aujourd'hui lundi 21 novembre, de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Parti démocrate-chrétien de Grimisuat-Champlan

a le regret de faire part du décès de

Madame Thérèse LOCHMATTER

épouse d'Hubert, ancien président du parti.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 22 novembre 1988, à 10 h 30, à Grimisuat.



CSS Assurance chrétienne-sociale section de Grimisuat

a le regret de faire part du décès de

Madame Thérèse LOCHMATTER

épouse de son président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Caisse Raiffeisen de Grimisuat-Champlan

dans la peine, fait part du décès de

Madame Thérèse LOCHMATTER-DUEZ

épouse d'Hubert, président de son conseil de direction.

Thérèse nous a quittés en nous laissant un souvenir de grande bonté et de gentillesse.

Pour la cérémonie de l'adieu, prière de consulter l'avis de la famille.



La Municipalité, la commission scolaire et le personnel enseignant de Grimisuat

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Thérèse LOCHMATTER

maman de Pascale Aymon, institutrice de deuxième primaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



S'est endormie dans la paix du Christ le 20 novembre 1988 à l'âge de 90 ans

Madame Marie-Louise BERTHOUSOZ- HISCHIER

notre chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, munie des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Ses enfants:
Gilberte et Narcisse ZUFFEREY-BERTHOUSOZ et leur fils Yves-Benoît, à Sion;

Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs:
Madame Josy BERNARD-HISCHIER, à Genève;
Madame et Monsieur Françoise et Edouard NALLET-HISCHIER, à Genève;
Madame veuve Georgette HISCHIER, à Sion;
Madame veuve Carmen HISCHIER, à Genève;
Monsieur Albert CAVIGLIA-HISCHIER, en Italie;
Mademoiselle Henriette BERTHOUSOZ, à Sion;
Madame Jenny BERTHOUSOZ, à Sion;
Monsieur Jean COPPET-BERTHOUSOZ, à Conthey;

Ses neveux, nièces, cousins, cousines, filleuls et amis;

ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mardi 22 novembre 1988, à 10 h 30.

La défunte repose à la crypte de la maison Saint-François, à Sion, où la famille sera présente aujourd'hui lundi 21 novembre, de 18 à 20 heures.

Si vous désirez honorer sa mémoire, un don peut être fait à Terre de Hommes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les vétérans gymnastes groupe Valais

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Erasmus GAILLARD

La messe d'ensevelissement a lieu aujourd'hui lundi 21 novembre 1988, à 10 h 30, à l'église de Vétroz.



Monsieur Georges COUTAZ, à Martigny;
Madame et Monsieur Juan HUELGA-COUTAZ et leur fille, à Martigny;
Monsieur et Madame Léonard COUTAZ-CUCURU et leurs enfants, à Martigny;
Monsieur et Madame Noël COUTAZ-BROCHELLAZ et leur fils, à Martigny;
Monsieur et Madame Jean-Louis HUELGA-HAGEN et leur fille, à Sembrancher;
Mademoiselle Patricia COUTAZ et son fiancé Hervé SERMIER, à Saint-Maurice;
Monsieur et Madame Denis JACQUIER-GAY-BALMAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Vernayaz;
Madame André JACQUIER-HEDIGER, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz;
Sœur Benigia COUTAZ, au monastère de Collombey;
Les enfants et petits-enfants de feu Armand BENEVENUTI-COUTAZ, à Massongex;
Madame et Monsieur Alfred RAPHAËL-COUTAZ, à Massongex;
Madame Pauline CAPPELI et son fils, à Saint-Maurice;
La famille de feu Sylvain GAY-BALMAZ-MOTTIER, à Vernayaz, Martigny et Monthey;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Francine COUTAZ

née JACQUIER

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine et amie, survenu à l'Hôpital de Monthey, le samedi 19 novembre 1988, à l'âge de 65 ans.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, le mardi 22 novembre 1988, à 10 heures.

La défunte repose à la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où sa famille sera présente aujourd'hui lundi 21 novembre, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son humble servante

Madame Noëlla PITTELOUD-BEYTRISON

notre bien chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et marraine, décédée à l'Hôpital de Sion le 20 novembre 1988, dans sa 70^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Monsieur Alexandre PITTELOUD, à Sion;
Monsieur Roger PITTELOUD, à Sion;
La famille de feu Joseph BEYTRISON;
La famille de feu Alexandre PITTELOUD;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La défunte repose à la crypte de Basse-Nendaz où une veillée de prière aura lieu aujourd'hui lundi 21 novembre 1988, à partir de 20 h 15.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église de Basse-Nendaz, le mardi 22 novembre 1988, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Henriette GENOLET, ses enfants et petits-enfants, à Sion;
Madame et Monsieur Amédée ZUCHUAT, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse;
Madame veuve Léon LUYET, ses enfants et petits-enfants, à Sion;
La famille de feu Joseph SOLLIARD, à Savièse;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Constant LUYET

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à l'affection des siens le 20 novembre 1988, dans sa 71^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à la chapelle du centre funéraire de Platta, où le défunt repose, le mardi 22 novembre 1988, à 10 h 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Valérie PONT-RION, à Muraz, Sierre;
Monsieur Alain PONT, son fils Alain-Stéphane et son amie Michèle NANCHEN, à Muraz;
Madame Gisèle PONT, sa fille Tatiana et son ami Victor CHRISTEN, à Muraz;
Monsieur et Madame Claude PONT-SIERRO et leurs enfants Corinne et Didier, à Morges;
Monsieur et Madame André PONT-SAVIOZ et leurs enfants Yannick, Katia et Sophie, à Sierre;
Madame et Monsieur Roland GRABER-PONT et leurs enfants Fabienne et Rachel, à Genève;
Monsieur et Madame Max PONT-SALAMIN et leurs enfants Régine et Jean-Marie, à Muraz;
Monsieur et Madame Norbert PONT-SALAMIN et leurs enfants Annick et Nicolas, à Muraz;
Monsieur et Madame Jacques PONT-MONNET et leurs enfants Fabrice, Alexandra et Eric, à Lausanne;
Monsieur et Madame Guy-Pierre PONT-DUCHOUD et leurs enfants Frédéric et Marie-Pierre, à Muraz;
Monsieur et Madame Francis PONT-LABOILLE et leurs enfants Juliette et Fabien, à Genève;
Les enfants et petits-enfants de Madame Valérie PONT-RION;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph PONT-SALAMIN;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean SALAMIN-ANTILLE;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert PONT

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 20 novembre 1988, dans sa 80^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église Sainte-Catherine à Sierre, le mercredi 23 novembre 1988, à 10 h 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h 25.

Le défunt repose au centre funéraire du cimetière de Sierre où la famille sera présente aujourd'hui mardi 22 novembre, de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de la Banque Cantonale du Valais

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert PONT

père de M. Norbert Pont, directeur de l'agence de Sierre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Rotary-Club de Sierre

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Julia BIBER-SPÖRR

belle-mère de M. Jean Sauthier, membre du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel des établissements Chappot, à Charrat et Saxon

ont le regret de faire part du décès de

Madame Hélène ROSSET

maman de leur employé et collègue de travail Joseph.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Intoxication au gaz à Vevey

VEVEY (ATS). – Seize personnes ont été intoxiquées à des degrés divers, au gaz, samedi à Vevey, lors d'un cours de sophrologie donné dans une salle de gymnastique voisine de la gare CFF, où elles s'étaient réunies dès 9 heures, a précisé la police vaudoise. Le chauffage à gaz, à rayonnement infrarouge, avait été enclenché toutes fenêtres fermées. Vers 11 heures sont apparues les premières intoxications au gaz carbonique: maux de tête et vomissements. Cinq personnes sont encore à l'hôpital.

Six personnes ont été emmenées à l'hôpital du Samaritain. Par la

Légèreté aérienne...

BERNE (ATS). – La Rega a transporté hier en milieu de journée une charge légère, mais délicate. Deux jumelles, pesant respectivement 1000 et 980 grammes, ont dû être transportées de Porrentruy (JU) à l'Hôpital cantonal de Bâle, a indiqué un communiqué. En raison d'une naissance difficile, une équipe de spécialistes a été amenée de Bâle à Porrentruy. A peine une heure plus tard, les deux fillettes, qui se portent bien, ont été transportées par hélicoptère à la Clinique pédiatrique de Bâle.

suite, onze autres participants atteints ont été installés dans un local de la protection civile de cet établissement pour examen. En fin de matinée, cinq personnes étaient encore sous contrôle. Elles habitent toutes la Suisse romande.

En bref

● GENÈVE (ATS). – Quelque 1500 personnes ont participé samedi après-midi à Moillesullaz (GE) à la frontière franco-genevoise à une manifestation de protestation contre l'existence et la remise en marche possible de la centrale nucléaire de Creys-Malville, installée dans le département français de l'Isère, à 70 kilomètres à vol d'oiseau de Genève. Les manifestants se sont avancés jusqu'à la frontière, où avaient été dressées du côté français des barrières métalliques derrière lesquelles de nombreux policiers français avaient pris position. Un petit groupe de manifestants français avait entre-temps rejoint les manifestants suisses sans que la police ni les douaniers français n'interviennent.

● GENÈVE (ATS). – Quelque 200 personnes ont participé samedi après-midi à Genève à une manifestation organisée pour le premier anniversaire des violentes émeutes ouvrières survenues le 15 novembre 1987 dans la ville roumaine de Brasov et protestant contre «la destruction de 8000 villages» de Roumanie entreprise «sur les ordres de N. Ceausescu».



La Société des pêcheurs de Grimisuat

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Thérèse LOCHMATTER

épouse d'Hubert et sœur de Séraphin Duez, tous deux membres de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1932 de Sion

a le regret de faire part du décès de son amie et contemporaine

Madame Thérèse LOCHMATTER

Pour les visites et les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel et l'entreprise Electro-Tableaux à Martigny

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Francine COUTAZ-JACQUIER

belle-mère de son patron et grand-mère de son employé Jean-Louis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Parti radical d'Ardon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Erasme GAILLARD

ancien président du parti.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le chœur mixte Notre-Dame de Loc

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert PONT

père de son directeur M. Guy-Pierre Pont.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de secours mutuels de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Camille FUMEAUX

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Michel JEAN

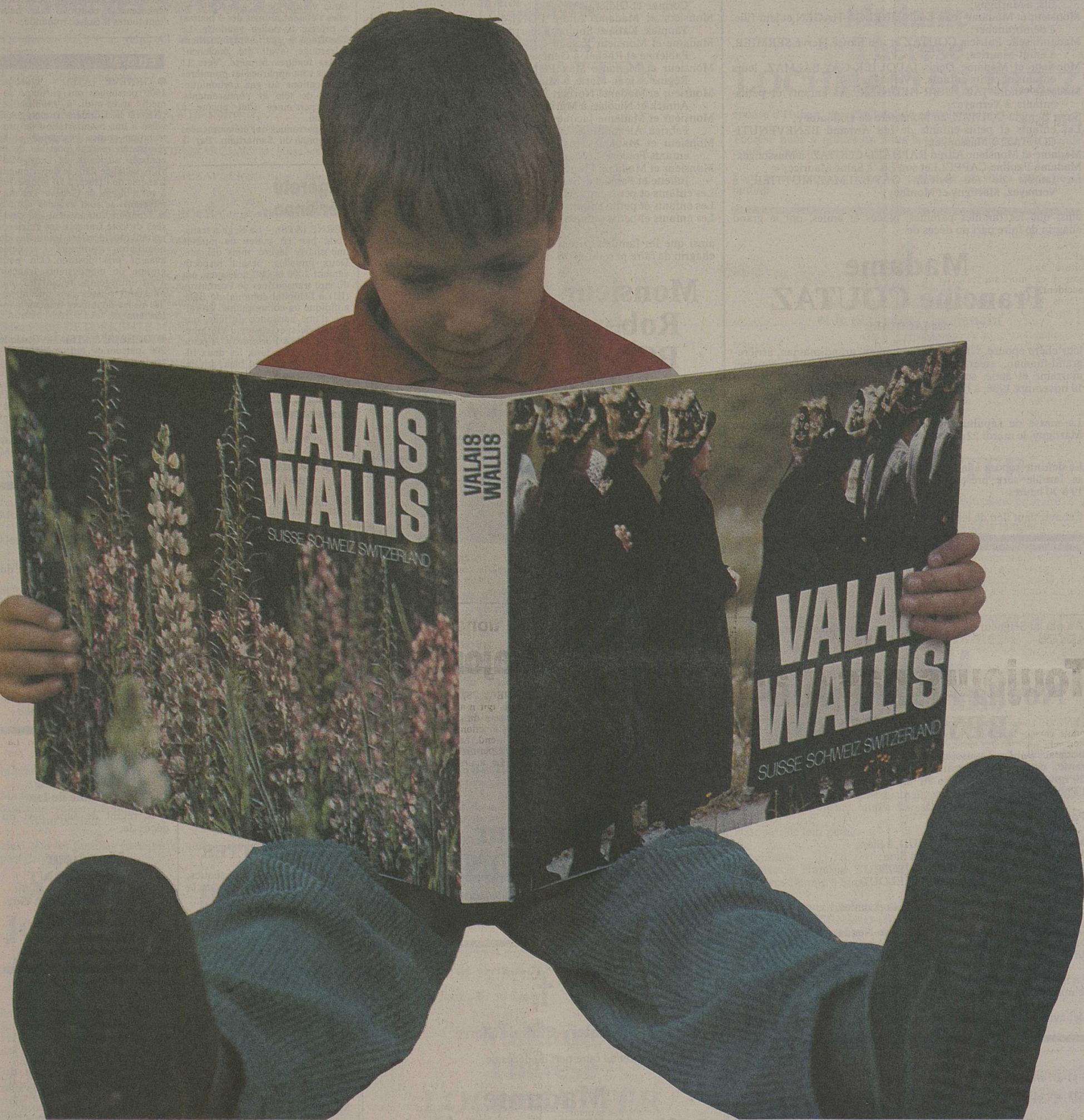
remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, ont pris part à son chagrin.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

En mémoire de Michel et de sa maman, M^{me} Sylvie Jean-Blanc, une messe sera célébrée à la cathédrale de Sion le mercredi 23 novembre 1988, à 18 h 10.

Sion, novembre 1988.

MONTRE-MOI LE VALAIS



- ★ Avec «VALAIS-WALLIS», découvrez à travers des images tendres et saisissantes, les plus belles richesses culturelles de ce canton étoilé: ses sites naturels, incomparables, son folklore, ses traditions ancestrales, sa poésie, son caractère unique.
- ★ «VALAIS-WALLIS» est un véritable ouvrage d'art et de référence, pour tous ceux qui veulent saisir l'âme du canton. Ses textes poétiques sont rédigés en français, allemand et anglais.
- ★ Edition de 200 pages au format exceptionnel de 40 x 30 cm, dotée de 187 magnifiques illustrations en couleurs, reliure particulièrement soignée avec jaquette laminée et étui de protection.
- ★ Œuvre de bibliophilie qui complera tous les amis du Valais.

Conception et direction: Robert Rausis et Eric Tschumi.
Collaborateur: André Luisier.
Textes: Pierre Fournier.
Photographies principales:
Pierre-Yves Dhinaut.
Photolithos: Clicherie Pittet.
Impression: Gessler S.A. - Weber S.A.
Editeur: Rama-Promotion S.A., Sion.

BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer à RAMA PROMOTION S.A., rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

Je commande (contre facture) l'ouvrage «VALAIS-WALLIS»

.....exemplaire(s) de l'édition commerciale avec jaquette en couleurs au prix de Fr. 240.- la pièce (+ emballage et port)

.....exemplaire(s) de luxe, tirage hors série, pleine peau, numérotation de 1 à 100, avec inscription manuscrite nominative de l'acquéreur au prix de Fr. 480.- l'unité.

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP/Localité:

Date:

Signature:

En vente aussi dans les librairies

Il manquait au Valais un livre à sa taille

Accidents et incendies

Au moins sept morts

BERNE (ATS). – Au moins sept personnes, dont cinq à la suite d'un accident de la route, ont perdu la vie ce week-end. En outre au moins cinq incendies, dont deux en Suisse romande, ont éclaté en fin de semaine. L'un d'eux a fait une victime, à Genève. Un jeune homme est décédé suite à un accident du travail. La première neige est tombée ce week-end, d'abord en altitude, puis jusqu'en plaine. Le trafic a été calme sur les routes suisses, a indiqué la centrale routière suisse à Zurich.

Deux accidents mortels se sont produits dans le canton de Fribourg: un accident mortel du travail est survenu vendredi à Dirlaret. Un jeune homme de 19 ans chargeait des poutres sur une camionnette, lorsqu'une poutre l'a violemment heurté à la tête. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital cantonal à Fribourg, puis par hélicoptère à l'hôpital de l'île à Berne. Il est décédé lors du transport.

A Fribourg, un piéton de 63 ans a perdu la vie dans la nuit de vendredi à samedi. Renversé par une voiture alors qu'il traversait la route, il est mort sur les lieux de l'accident.

Dans le canton de Vaud, à Agiez, près d'Orbe, un cyclomotoriste a perdu la vie vendredi après-midi. Il est entré en collision avec une voiture survenant en sens inverse. Transporté à l'hôpital de Saint-Loup, il a succombé à ses blessures.

Dans le Val-de-Travers (NE), sur la route Brot-Dessous-Rochefort, une automobiliste de 20 ans est morte samedi après avoir perdu la maîtrise de son véhicule. La voiture est sortie de la route et a violemment heurté un arbre. Grièvement blessée, la conductrice a été conduite à l'hôpital de Neuchâtel où elle est décédée peu après.

En Suisse alémanique, deux personnes ont perdu la vie dans la nuit de samedi à dimanche lors d'une collision à Koblenz (AG). La voiture a quitté la route et embouti un garage. Deux passagers ont trouvé la mort. Grièvement blessés, la conductrice et une trois-



Premières neiges, premières joies de saison...

sième passagère ont été transportés par hélicoptère à l'hôpital cantonal d'Aarau.

A Baar (ZG), un handicapé a été renversé vendredi par une voiture alors qu'il voulait traverser la route. L'homme est décédé à l'hôpital.

Cinq incendies ont eu lieu ce week-end, dont deux en Suisse romande. A Genève, dans le quartier de Frontenex, une septuagénaire est morte asphyxiée par la fumée épaisse d'un incendie dont les causes sont encore inconnues. Au lac Noir (FR), un chalet d'alpage a été la proie des flammes vendredi. Il n'y a pas eu de victime. Les dégâts sont évalués à 200 000 francs.

A Herrenschwanden (BE), une

entreprise de nettoyage a été la proie des flammes vendredi. Les dégâts sont estimés à 100 000 francs. Les causes de l'incendie sont encore inconnues.

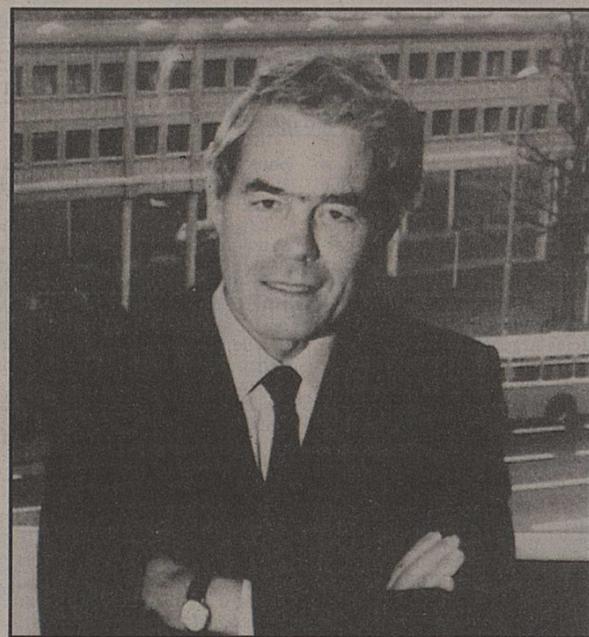
Une grange a également pris feu samedi à Neudorf (LU). Le bétail a pu être mis en sécurité, mais tous les stocks de nourriture pour animaux et des pièces de machines ont été détruits. Le montant des dégâts est «très important», mais n'a pas encore pu être évalué.

Enfin, l'incendie d'un poids lourd a provoqué samedi la fermeture durant trois heures de la route Schluen - Laax (GR). Le trafic a été détourné sur la route Bonaduz - Ilanz. L'incendie n'a fait aucune victime.

Un «Fribourgeois raisonnable»

Félicien Morel quitte le PSF

ALTERSWIL (FR) (ATS). – Coup d'éclat lors de l'assemblée des délégués du Parti socialiste fribourgeois (PSF) samedi à Alterswil (FR): une rupture, pas tout à fait inattendue, est intervenue entre le conseiller d'Etat Félicien Morel et son parti.



Le chef du Département fribourgeois des finances a décidé de quitter immédiatement le Parti socialiste, quand on lui a enlevé le droit à la parole par le biais d'une motion d'ordre. Mais il veut rester conseiller d'Etat et se représenter aux prochaines élections. Dans la matinée, le PSF a élu à l'unanimité Ruth Lüthi à la présidence.

Le coup d'éclat est survenu alors que M. Morel parlait des tensions entre lui et son parti ainsi que des problèmes existant entre lui et son camarade de parti Denis Clerc à l'exécutif cantonal. Au moment où il attaqua directement le vice-président nouvellement élu Louis-Marc Perroud, qui l'a critiqué, une motion d'ordre a été déposée, demandant que Morel ne puisse plus continuer de parler. Une grande majorité a approuvé cette motion d'ordre. Félicien Morel a alors annoncé son retrait du parti et a quitté les lieux de la réunion, mettant fin au congrès.

M. Morel a déclaré à l'ATS qu'il continuerait de toute façon à exercer son mandat de conseiller d'Etat jusqu'à la fin de la

législature. Le chef du Département fribourgeois des finances semble également décidé à se représenter aux élections, sans le soutien de son parti. Il est possible qu'il fonde un parti des «Fribourgeois raisonnables». M. Morel fait une distinction claire entre une orientation socialiste, qu'il reproche à la direction du parti, et une politique social-démocrate, qu'il approuve.

La brouille avait commencé il y a un an, quand M. Morel n'avait pas obtenu le soutien de son parti pour sa candidature, alors qu'il désirait se présenter au Conseil fédéral pour succéder à Pierre Aubert. M. Morel avait alors accusé son collègue au gouvernement Denis Clerc de faire campagne contre lui. Depuis, le conflit n'avait jamais pu

être réglé. M. Morel semble disposer d'un large soutien populaire. Lors des élections de 1986, il était le candidat le mieux placé de tous les conseillers d'Etat. Les prochaines élections cantonales auront lieu en 1991.

La présidente nouvellement élue Ruth Lüthi a regretté la décision de Félicien Morel. Elle n'a pas été surprise par l'annonce de Félicien Morel de créer un nouveau parti. Elle a en outre précisé que, même après le coup d'éclat, elle chercherait le dialogue avec M. Morel.

Ruth Lüthi, âgée de 42 ans, a été élue à l'unanimité à la présidence du parti fribourgeois, créant ainsi la surprise. Elle est ainsi la première femme à la tête d'un grand parti, dans le canton de Fribourg.

Après l'attentat de Genève

Toujours pas d'arrestation

GENÈVE (AP). – La police cantonale genevoise est toujours à la recherche du ou des auteurs de l'attentat perpétré vendredi, à 16 h 28, devant le bureau de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, au quai du Mont-Blanc 2, à Genève. Par ailleurs, dans un communiqué publié samedi, le Gouvernement genevois a condamné cet «acte de violence aveugle». Quatre personnes, blessées lors de l'explosion de la charge dissimulée dans une poubelle, sont toujours hospitalisées. Elles sont hors de danger, a indiqué la porte-parole de l'hôpital cantonal.

La publication du portrait-robot d'un individu, aperçu vendredi dans la journée sur les lieux de l'attentat, a suscité divers appels téléphoniques à la police. «Nous effectuons des contrôles. Pour l'instant, il ne ressort rien de significatif de ces appels.» C'est ce qu'a déclaré à AP le porte-parole de la police cantonale genevoise Marcel Vaudroz.

Le Ministère public de la Con-



Le portrait-robot d'un individu suspect.

Les enquêteurs examinent tous les indices.

Le portrait-robot publié se rapporte à un individu âgé entre 25 et 28 ans, qui a été vu, vendredi à 12 h 25, sur les lieux de l'attentat. Selon les témoignages recueillis par la police, l'homme s'intéressait à l'immeuble en question et tournait autour de la poubelle qui a explosé dans l'après-midi.

Selon le portrait-robot, il s'agit d'un homme de corpulence mince, taille 175 cm, cheveux et moustaches foncés et à l'allure générale soignée. Il portait des lunettes médicales à monture fine, probablement métallique, et était vêtu d'un manteau bleu marine.

Le Conseil d'Etat genevois a pris connaissance avec consternation de l'attentat. Dans un communiqué publié samedi, il a condamné cet acte de violence aveugle. «Le ou les auteurs ne pouvaient ignorer que des innocents en seraient victimes.»

«Genève doit rester un lieu d'accueil et de rencontre pour la paix. Le Conseil d'Etat y veillera», précise le communiqué.

Par ailleurs, le président du Gouvernement Pierre Wellhauser et le chef du Département cantonal de justice et police Bernard Ziegler se sont rendus samedi à 16 heures au chevet des blessés, à l'hôpital cantonal de Genève.

Sauvetage du «Quotidiano»

LUGANO-BIOGGIO (ATS). – Le journal tessinois «Quotidiano», dont le destin semblait scellé, continuera à paraître. Samedi soir, à l'issue d'une séance de l'état-major de crise, l'annonce a été faite que des crédits avaient été trouvés pour permettre la poursuite de la parution du quotidien en 1989.

Le maire sortant de Berthoud réélu

BERTHOUD (ATS). – Le maire sortant de Berthoud a été reconduit dans ses fonctions hier. Max Conrad (AdI), 42 ans et maire depuis 1978, a recueilli 2368 voix pour un taux de participation de 36,5%. En outre, un seul des huit conseillers municipaux a passé le cap de la majorité absolue lors du premier tour des élections communales. Il s'agit de Heinrich Barth de l'UDC.

Max Conrad a recueilli 60% des voix. Il fait partie de l'Alliance des indépendants. Il y a quatre ans, il avait nettement battu le concurrent radical Andreas Marti. Cette fois, il n'avait pas de rival.

Nouvelle ligne ferroviaire transalpine

Le «oui» de l'AST

GÖSCHENEN (ATS). – Réuni à Göschenen, l'assemblée des délégués de l'Association suisse des transports (AST) s'est prononcée samedi en faveur de la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA), malgré la proposition de rejet de son comité central. Toutefois, l'AST y met certaines conditions: elle demande que la réalisation d'une nouvelle transversale ferroviaire transalpine s'accompagne d'une véritable politique écologique des transports. Elle propose en outre une nouvelle variante.

Les quelque 70 délégués de l'AST estiment en outre que la totalité du trafic de transit doit s'effectuer par le rail. L'AST propose par ailleurs que, dans le cadre de la procédure de consultation sur le choix des variantes, le Conseil fédéral procède à l'étude approfondie d'une nouvelle variante, celle dite «en réseau».

Cette variante consiste à aménager les deux tunnels de base du Gothard et du Lötschberg, le partage du trafic sur ces deux axes permettant de renoncer à l'aménagement de nouvelles lignes d'accès en plaine, indique le communiqué de l'AST. Ces lignes d'accès posent de véritables problèmes écologiques, selon l'AST. L'association relève en outre que cette variante aurait l'avantage d'améliorer l'accès aux cantons du Tessin et du Valais.

Enfin, les délégués ont adopté une résolution demandant que le Conseil fédéral reste sur sa position et ne fasse pas de compromis concernant un corridor pour les 40-tonnes, malgré les pressions de la Communauté européenne.

Elections communales à Bienne

Majorité socialiste maintenue

BIENNE (ATS). – Les socialistes biennois ont maintenu leur majorité au sein du Conseil municipal lors des élections communales de ce week-end. Les conseillers municipaux permanents ont tous été réélus. Le maire socialiste de 47 ans Hermann Fehr a été brillamment réélu, en battant son concurrent radical Hans-Rudolf Aerni avec plus de 70% des voix.

Le Conseil municipal biennois est formé de cinq conseillers municipaux permanents (avec une direction) et de quatre membres non permanents. La représentation des partis politiques reste inchangée: 5 socialistes, 3 radicaux, un UDC. Les cinq membres permanents ont tous été réélus. Il s'agit de Hermann Fehr avec 9334 voix, Otto Arnold (7734) et Raymond

Glas (7646) ainsi que des deux radicaux Hans-Rudolf Haller (5331) et Jean-Pierre Berthoud (5192). A Bienne, l'exécutif est aussi élu à la proportionnelle.

Dans le Conseil municipal non permanent, deux retraités avaient été enrégistrés. Ils ont été remplacés par des personnes du même parti. Ont été élus: Hans Stöckli (ancien) et Françoise Steiner (nouvelle) du PS, la radicale romande Ruth Hirschi (ancienne) et Joseph-Victor Anetzhofner (nouveau) de l'UDC.

Les partis bourgeois espéraient dans ces élections reconquérir la majorité au sein du Conseil municipal que les socialistes détiennent depuis huit ans. Ils ont échoué.

Il y a quatre ans, les partis

bourgeois étaient plus près de gagner un siège que cette fois. Le troisième siège socialiste était alors encore vacillant, cette fois la répartition s'est faite clairement. La liste socialiste a réuni 60,3% des voix, les partis bourgeois comptabilisant 39,7%.

La participation a été de près de 40%, soit 0,5% de plus qu'il y a quatre ans. Les premières tendances indiquent que les socialistes pourraient gagner les élections dans le conseil de ville de 60 membres. On parle de trois sièges gagnés par le parti socialiste et de trois sièges perdus par les radicaux. Le Parti des automobilistes devrait pouvoir faire son entrée dans le législatif de la ville de Bienne où il pourrait occuper trois sièges.

Groupe politique des Chambres fédérales

Soutien radical à M^{me} Kopp

BERNE (ATS). – La conseillère fédérale Elisabeth Kopp jouit de la pleine confiance du groupe radical de l'assemblée fédérale qui l'a désignée comme candidate à la vice-présidence du Conseil fédéral pour 1989. En revanche, sans se prononcer sur cette désignation, le groupe socialiste estime qu'en refusant de se récuser dans l'affaire de blanchissage où pourrait être impliqué son époux, Mme Kopp nuit non seulement à sa propre crédibilité, mais également à celle de l'ensemble du Conseil fédéral.

Comme le veut la tradition, les groupes se sont réunis en fin de semaine pour préparer la session d'hiver des Chambres fédérales qui débutera dans une huitaine. Le groupe d.c. indique qu'il refuse d'entrer en matière sur les présumptions quant à un éventuel retrait de Mme Kopp.

Les radicaux qui ont également décidé de proposer M. Jean-Pascal Delamuraz à la présidence du Conseil fédéral, indiquent qu'ils ont désigné Mme Kopp pour la vice-présidence en «toute connaissance des reproches adressés – mais toujours non prouvés – à son mari». Ils estiment que ces reproches n'ont aucun rapport avec les fonctions de la conseillère fédérale.

Considérant que de larges milieux de la population sont concernés par l'affaire de blanchis-

sage d'argent sale, les socialistes proposent par ailleurs la création d'une loi permettant de confisquer l'argent sale provenant d'activités criminelles en Suisse ou à l'étranger.

En matière de politique des transports, le groupe de l'Union démocratique du centre déclare soutenir la position de M. Adolf Ogi qui veut maintenir à 28 tonnes le poids limite des camions en Suisse. Il a été informé par le conseiller fédéral de la discussion à ce sujet «suscitée par une manœuvre médiatique visant à lui faire obstacle».

Quant aux objets prévus au programme de la session, le

groupe d.c. indique qu'il souhaite qu'un contre-projet soit opposé à l'initiative populaire «pour une assurance-maladie financièrement supportable». Comme les socialistes, il approuve le projet élaboré en ce sens par la commission du Conseil des Etats.

Bien qu'avec des accents différents, les quatre groupes gouvernementaux approuvent le budget de la Confédération pour 1989.

Le groupe radical s'est penché sur le rapport sur l'intégration européenne. Il approuve les conclusions du Conseil fédéral, estimant qu'une adhésion à la Communauté européenne n'entre pas en ligne de compte dans un avenir prévisible.

Naissance au bord de l'autoroute

HORGEN (ATS). – Une fillette est née hier matin sur la banquette arrière d'une voiture au bord de l'autoroute N3, près de Horgen, dans le canton de Zurich, sous la protection des feux bleus de la police. Elle est en bonne santé.

Vers 9 heures hier matin, la police a reçu un appel du futur père provenant d'une borne d'alerte le long de l'autoroute. Trois minutes plus tard, une patrouille était sur les lieux. Alors que l'un des policiers installait un feu et protégeait la voiture des parents du reste du trafic, la femme mettait au monde une fillette mesurant 50 cm et pesant 3 kg 600.

Un peu plus tard, une sage-femme de Thalwil a pris en charge la mère et l'enfant. Celle-ci se nomme Sandra.

Christina Onassis meurt d'une crise cardiaque

Athénea (3 ans) unique héritière

Athénea, une fillette de 3 ans, est depuis quelques heures à la tête d'une fortune fabuleuse, celle des Onassis. Sa mère, Christina, est décédée des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 37 ans, près de Buenos Aires. On ne la reverra plus à Saint-Moritz, où elle séjournait fréquemment.

BUENOS AIRES (ATS/AFP). — La multimillionnaire grecque Christina Onassis, fille de l'armateur Aristote Onassis, est décédée samedi d'une crise cardiaque, à l'âge de 37 ans, dans un club privé de la localité de Tortuguitas, près de Buenos Aires, a rapporté l'agence de presse locale Noticias Argentinas.

Le décès, annoncé à l'agence par des membres du Tortuguitas Country Club (situé à 30 km au nord-ouest de Buenos Aires), a été confirmé par un médecin. Selon Noticias Argentinas, Christina Onassis prenait des vacances dans un chalet de ce club qui appartient à Mme Marina Doder, épouse de l'administrateur des biens de l'unique héritière d'Aristote Onassis. Le seul frère de Christina Onassis était mort dans un accident d'avion en 1980.

Selon des témoins, la multimillionnaire serait morte vers 11 heures locales (15 heures HEC), alors qu'elle allait se baigner dans la piscine du Country Club avec Mme Doder. «Comme elle tardait à sortir du vestiaire, on est allé la chercher et on l'a trouvée morte», ont déclaré les témoins.

Le club, qui comporte 350 résidences de week-end, dispose d'un service médical d'urgence équipé d'hélicoptères, mais Christina Onassis était déjà morte lorsque les secours sont arrivés. Un médecin d'une clinique dans laquelle elle a été immédiatement transportée a déclaré que «tous les efforts

pour la ranimer avaient été vains» et a refusé de donner des précisions.

Les responsables de la clinique et du club ont adopté un strict mutisme sur le décès. Selon des membres du Country Club qui avaient vu Christina Onassis pendant la matinée, «rien ne laissait prévoir qu'elle souffrait d'une quelconque indisposition physique». Christina Onassis suivait ces derniers temps de rigoureux traitements médicaux contre l'obésité.

«Pauvre gosse de riches»

Héritière du célèbre armateur milliardaire grec Aristote Onassis, Christina Onassis était née à New York en 1951. Sa mère, Tina Livanos, était elle-même issue d'une riche famille d'armateurs.

Cette «pauvre gosse de riches» avait reçu, à la mort de son père en 1975 et en tant qu'unique enfant survivant de cette union, l'essentiel d'un fabuleux héritage estimé alors à un milliard de dollars. La moitié de cette fortune avait servi au financement de la fondation Alexandre-Onassis, du nom de son frère mort en 1973.

Christina était devenue une redoutable femme d'affaires, gérant sans faillir la flotte de 56 bateaux de son père. En 1982, elle avait été élue au conseil directeur de l'Union des armateurs grecs. Elle avait connu de nombreux déboires avec le fisc grec, qui s'étaient sol-

dés en 1983 par la donation d'un centre de chirurgie cardiaque de trente millions de dollars à la ville d'Athènes.

La vie sentimentale de la jeune femme avait été marquée par de nombreux échecs (quatre mariages et quatre divorces). Mariée en juillet 1971 à un agent immobilier de Los Angeles, M. Joseph Bolker, puis à M. Alexandre Andreadis, fils d'un riche armateur grec, son troisième mariage en août 1978 avec un obscur Soviétique Sergueï Kaouzov avait défrayé la chronique. Enfin, en octobre 1987, après trois ans d'union, Christina avait divorcé de son quatrième mari, le Français Thierry Roussel, dont elle avait eu une fille, Athénea, en janvier 1985. La petite fille est l'unique héritière de la fabuleuse fortune de sa mère.

Circonstances douteuses

Une autopsie de trois heures a été pratiquée hier sur le corps de Christina Onassis.

Les autorités judiciaires ont ordonné l'autopsie de la riche héritière grecque, après avoir jugé «douteuses» les circonstances de sa mort, du fait de la découverte par la police d'un flacon de pastilles à côté du cadavre. Les résultats de l'autopsie n'ont pas été publiés.

Une tante de Christina, Mary Onassis, a relevé qu'elle suivait depuis un certain temps une cure d'amaigrissement. Elle a estimé



Christina Onassis.

que les médicaments découverts à côté de son corps devaient être des pilules amaigrissantes.

Des amis de la jeune femme pensent que la combinaison de ce traitement, de l'absorption d'un somnifère et d'un bain chaud qu'elle avait pris dans la matinée ont pu provoquer l'arrêt cardiaque.

Enlèvement de Peter Winkler

L'incertitude subsiste

BEYROUTH-GENÈVE (ATS). — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a poursuivi durant le week-end ses contacts avec les milices musulmanes et palestiniennes de Saïda en vue de retrouver la trace de son délégué suisse de 32 ans, Peter Winkler, enlevé jeudi par trois hommes armés à proximité de cette ville du Liban-Sud, a indiqué hier un porte-parole de l'organisation à Genève.

La plus totale incertitude continue de prévaloir tant sur l'endroit où est détenu M. Winkler que sur l'identité de ses ravisseurs ainsi que sur leurs motivations, a-t-on précisé de même source.

L'Agence France-Press (AFP) affirme pour sa part, citant une source proche de l'Organisation populaire nasérienne (OPN), la milice sunnite qui contrôle Saïda, que le chef de la délégation du CICR au Liban, Dominique Gross, s'est rendu samedi dans cette ville pour faire comprendre aux formations politiques et militaires influentes que seule la libération «rapide» de M. Winkler peut ébranler «la conviction du CICR qu'il va devoir

fermer ses bureaux au Liban».

M. Gross, poursuit l'AFP, a rencontré le secrétaire général adjoint de l'OPN, Oussama Saad, qui lui a affirmé ne disposer d'aucune information sur les ravisseurs de M. Winkler ni sur le lieu où il est détenu. Le responsable du CICR au Liban s'est également entretenu, dans le camp palestinien d'Aïn Héroué, proche de Saïda, avec des responsables du Fatah, principale composante de l'OLP, a-t-on indiqué de source proche de cette formation.

Le porte-parole du CICR a par ailleurs précisé que ses délégués au Liban poursuivaient actuellement leurs activités, démentant ainsi des rumeurs faisant état d'un «gel» de celles-ci. Les six délégués en poste à Saïda (à 43 km au sud de Beyrouth) restent au siège de l'organisation et travaillent à la recherche de M. Winkler, de sorte que d'autres activités sont pour le moment suspendues. Les autres délégations du CICR au Liban (où sont occupées en tout 31 personnes) poursuivent leur travail normalement, a précisé le porte-parole.

Plus d'un million de manifestants dans la rue

Le contrôle du Kosovo en jeu

BELGRADE (ATS/AFP). — Un calme apparent régnait hier matin à Pristina, capitale de la province autonome du Kosovo, après que quelque 100 000 Albanais eurent manifesté au cours des trois derniers jours contre le limogeage de deux principaux dirigeants de la province, sous la pression du Parti communiste de Serbie.

Les manifestations de Pristina ont coïncidé avec un meeting monstre à Belgrade, qui a réuni samedi 1,3 million de personnes venues acclamer la politique du chef du Parti serbe, M. Slobodan Milosevic, au Kosovo.

A Pristina, la décision des autorités locales de fermer toutes les issues de la ville, pour empêcher l'entrée de nouvelles colonnes de manifestants, a été levée dans la nuit de samedi à dimanche, les manifestants s'étant dispersés.

Les directions du parti et de la province du Kosovo devaient se réunir à nouveau dans le courant de l'après-midi pour faire le point de la situation dans la région, tan-

dis que des équipes d'activistes du parti local sillonnaient la province pour dissuader les Albanais de se diriger à nouveau vers Pristina.

Par ailleurs, une réunion extraordinaire de la direction du Parti du Kosovo se tiendra «dès que les circonstances le permettront», a annoncé le président de la province, M. Remzi Koljgeci, qui s'était adressé, samedi, à plusieurs reprises aux manifestants. Il a ajouté que «toutes les revendications justes» des manifestants seraient examinées à cette occasion.

Il a toutefois averti que des «mesures d'urgence» — interdiction de rassemblement et fermeture des portes de Pristina — seraient adoptées au Kosovo si des manifestations massives se reproduisaient.

M. Koljgeci a indiqué qu'il était en contact avec le chef du Parti de

Serbie, Slobodan Milosevic, et qu'ils partagent le même point de vue sur la situation actuelle au Kosovo. Il n'a donné aucune précision sur leur analyse.

Les deux dirigeants albanais écartés, à l'origine de l'explosion de mécontentement dans la province, Mme Kacusa Jasari et M. Azem Vlasi, s'étaient eux aussi adressés samedi aux manifestants. Ils ont expliqué que c'était leur rendre un «mauvais service» que de témoigner ainsi leur soutien et leur ont demandé de faire confiance à leurs dirigeants.

M. Milosevic, recueillant le soutien total des Serbes, se déclare résolu à rendre à la Serbie le contrôle du Kosovo, trop largement autonome à son gré et dans laquelle un fort mouvement nationaliste albanais a contraint à l'exode, depuis 1981, environ 30 000 Serbes et Monténégrins.

Après cinq jours d'incertitude

L'Egypte reconnaît l'Etat palestinien

LE CAIRE (ATS/AFP). — L'Egypte a reconnu hier l'Etat palestinien indépendant, a annoncé un porte-parole officiel égyptien, mettant ainsi fin à cinq jours d'incertitude sur la position du Caire à l'égard de cet Etat proclamé, mardi dernier à Alger, par le Conseil national palestinien (CNP, parlement en exil).

L'Egypte reconnaît l'Etat palestinien indépendant «tel qu'il a été défini dans le communiqué politique du CNP», a indiqué le porte-parole, cité par l'agence égyptienne MENA, précisant que «cette reconnaissance prend effet à partir du 15 novembre, date de l'annonce de la décision du CNP».

Le Caire «espère que la décision du CNP (...) servira à l'établissement de la paix et la stabilité dans la région», a ajouté le porte-parole. «Certains médias ont cherché à mettre en doute la prise de posi-

tion de l'Egypte en dépit (...) des déclarations du président Hosni Mubarak soulignant que l'appui égyptien était plus fort que la reconnaissance», a indiqué le porte-parole.

«L'Egypte, toujours à l'avant-garde des pays ayant milité pour la solidarité et la coordination entre les Arabes, n'a pas manqué, dans toutes les circonstances, de soutenir le peuple palestinien et de l'aider à exercer ses droits légitimes, notamment son droit à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat sur son territoire», a-t-on affirmé de même source.

Cette reconnaissance met fin à plusieurs jours d'incertitude concernant la position de l'Egypte à propos de l'Etat palestinien proclamé par le CNP.

M. Mubarak avait pour sa part déclaré qu'il «attendait la prochaine visite au Caire de M. Yasser

Arafat pour entendre certains détails concernant les récentes résolutions du CNP».

Le directeur général de la présidence du Conseil israélien, M. Yossi Ben Aharon, avait estimé qu'une reconnaissance par l'Egypte de l'Etat palestinien constituerait une «atteinte à l'esprit» des accords égypto-israéliens de Camp David (1978).

Le Vatican se félicite

CITÉ DU VATICAN (AP). — L'«Osservatore Romano», l'organe officiel du Vatican, se félicite dans son édition de samedi de la proclamation d'un Etat palestinien et de la reconnaissance implicite d'Israël par l'OLP qu'il qualifie de «geste de bonne foi».

Elections au Pakistan Benazir Bhutto sur sa lancée

ISLAMABAD (AP). — Le parti de Benazir Bhutto a raflé la grande majorité des sièges de l'assemblée provinciale de la province natale de la dirigeante, mais les résultats (presque complets) dans les trois autres provinces ne faisaient pas apparaître une majorité claire.

Les Pakistanais votaient hier pour élire leurs représentants dans les quatre assemblées provinciales qui, avec le Sénat et l'Assemblée nationale, ont le pouvoir d'élire le président. Ce dernier en contrepartie choisira le premier ministre. Mercredi dernier, les Pakistanais s'étaient déjà rendus aux urnes pour voter pour l'Assemblée nationale. Il s'agissait des premières élections libres depuis dix ans.

A présent, tout le monde attend la décision du président pakistanais, Ghulam Ishaq Khan, qui doit nommer un premier ministre. Ghulam Ishaq Khan a succédé à Zia ul-Haq, qui est mort le 17 août dernier dans un accident d'avion.

Benazir Bhutto, forte de la victoire de son parti lors des élections nationales, s'attend à être appelée pour former le gouvernement. Elle serait alors la première femme à diriger un pays musulman.

Les résultats de la presque totalité des 459 circonscriptions électorales montrent que le Parti du peuple Pakistanais (PPP) de Benazir Bhutto a remporté le plus grand nombre de sièges provinciaux à travers le pays, soit 184 contre 145 à son adversaire conservateur, l'Alliance démocratique islamique. Le reste des sièges a été attribué à des petits partis et à des indépendants.

● **PARIS (AP).** — L'agitation sociale a entraîné une baisse de la popularité de M. Michel Rocard: 41% des Français approuvent l'action du premier ministre contre 44% au mois d'octobre, révèle un sondage IFOP publié par le «Journal du Dimanche».

Inde - URSS

Les roubles de la coopération

NEW DELHI (ATS/AFP/Reuter). — Le président soviétique Mikhail Gorbatchev et son épouse Raïssa ont quitté hier la capitale indienne pour Moscou à l'issue d'une visite officielle de trois jours.

M. Gorbatchev, qui est monté à bord d'un avion spécial d'Aeroflot, a été salué à son départ par le premier ministre indien Rajiv Gandhi, l'épouse de celui-ci, Sonia, et plusieurs ministres.

Avant de quitter l'Inde, le numéro un soviétique a déclaré que sa visite avait permis à Moscou et New Delhi d'atteindre «un nouveau niveau de coopération», tandis que M. Gandhi assurait que les relations entre les deux pays «se sont améliorées de façon spectaculaire».

M. Gorbatchev avait pris congé du président indien M. Venkatarman lors d'une cérémonie officielle au palais de la présidence, au cours de laquelle cinq documents ont été signés.

Le communiqué commun publié à l'issue du sommet soviéto-indien lance un nouvel appel à la conclusion d'une convention internationale sur l'interdiction des armes nucléaires et d'une convention globale sur les armes chimiques.

Le communiqué réitère le soutien des deux pays aux accords de Genève sur l'Afghanistan, en demande «l'application stricte par toutes les parties concernées» et prône une conférence internationale pour préserver l'intégrité territoriale et le caractère non aligné de l'Afghanistan.

3,2 milliards de roubles

L'Union soviétique s'est engagée à accorder des crédits commerciaux pour un montant de plusieurs milliards de roubles à l'Inde aux termes d'accords signés hier à l'issue de la visite de Mikhail Gorbatchev à New Delhi.

Un porte-parole du Gouvernement indien a annoncé ces accords sans entrer dans le détail, indiquant seulement que le numéro un soviétique avait offert des crédits à des taux privilégiés d'un total de 3,2 milliards de roubles (7,75 milliards de francs).

La plupart de ces crédits, les plus importants jamais accordés par Moscou à New Delhi, financent la construction de deux centrales nucléaires de conception soviétique dans le sud de l'Inde, a-t-il ajouté.

Pluralisme syndical en Pologne

Aucune concession gouvernementale

VARSOVIE (ATS/AFP). — Les dés ont été jetés en Pologne: le nouveau gouvernement du premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski, ne paraît guère disposé à rétablir le pluralisme syndical et moins encore à reconnaître le syndicat interdit Solidarité dont il avait été l'interlocuteur privilégié pendant les seize mois de son existence légale en 1980-1981.

Lech Walesa l'a déclaré ouvertement samedi dans une conversation à bâtons rompus avec la presse avant son départ pour Gdansk (nord), après plus de sept heures d'entretiens avec le ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, considéré comme le bras droit du chef de l'Etat, le général

Wojciech Jaruzelski.

Le prix Nobel de la paix a vivement déploré que le pouvoir ait refusé de faire la moindre «concession» et n'ait rien voulu entendre d'une déclaration d'intention sur la légalisation de Solidarité, réclamée à cor et à cri par les militants syndicaux avant de s'engager davantage dans les négociations avec le gouvernement.

Dans ces conditions, Lech Walesa a affirmé qu'il «ne voyait guère de chances pour une convocation à brève échéance» de la table ronde pouvoir-opposition en laquelle de nombreux Polonais fondaient de grands espoirs pour désamorcer une situation politique tendue.

Les victoires de la musique

Mylène Farmer, Claude Nougaro

PARIS (AP). — La soirée de remise des victoires de la musique diffusée en direct du Zénith, la salle de concert située dans le parc de la Villette, sur TF1 samedi soir, s'est déroulée sans surprise selon un cérémonial devenu classique que ni les nombreux artistes présents, ni les animateurs ne sont parvenus à réchauffer.

Seize chanteurs ou groupes, désignés par un jury de près de 3 000 professionnels, se sont vu remettre la trophée sous les applaudissements maigrichons du public du Zénith. Seuls, Elton John, invité d'honneur, Claude Nougaro, deux fois vainqueur, et le pianiste de jazz Michel Petrucciani sont parvenus à tirer la salle de sa réserve.

Le palmarès

Voici le palmarès des 4es victoires de la musique:

- Meilleur artiste interprète masculin de l'année: Claude Nougaro.
- Meilleur artiste interprète féminine de l'année: Mylène Farmer.
- Révélation masculine de l'année: Florent Pagny.
- Révélation féminine de l'année: Patricia Kaas.
- Meilleur spectacle musical de l'année: «La fabuleuse histoire de Mr. Swing» de Michel Jonasz.
- Meilleur enregistrement de musique classique française de l'année: «Pavane pour une infante défunte» de Maurice Ravel, «Gymnopédies 1,3» d'Erik Satie par l'Orchestre national de France dirigé par Georges Prêtre.
- Meilleur soliste ou petite formation classique de l'année: Jean-Philippe Collard.
- Meilleur musicien de jazz de l'année: Michel Petrucciani.
- Meilleur artiste lyrique de l'année: Barbara Hendricks.
- Meilleure musique de film de l'année: «Le grand bleu» d'Eric Serra.
- Meilleure création de musique contemporaine de l'année: 10e symphonie-Beethoven de Pierre Henry.
- Meilleure chanson de l'année: «Né quelque part» de Maxime Le Forestier.
- Meilleur album de l'année: «Nougayork» de Claude Nougaro.
- Meilleur groupe de l'année: Kassav.
- Meilleur vidéo-musique de l'année: «Là-bas» de Jean-Jacques Goldman.
- Meilleur album francophone de l'année: «Akwaba beach» de Mory Kanté.

MEUBLES decarte saxon
TOUTE UNE EQUIPE
A VOTRE SERVICE!
13'500m² d'exposition
Tél. 026/63636

Huile de chauffage Benzine Diesel
VALAIS
(027) 35 11 01

Lutte
Martigny revient à la 3^e place **38**

sports
Nouvelliste

Grasshopper - Sion
1-0 (0-0)

Le demi-bonheur refusé...

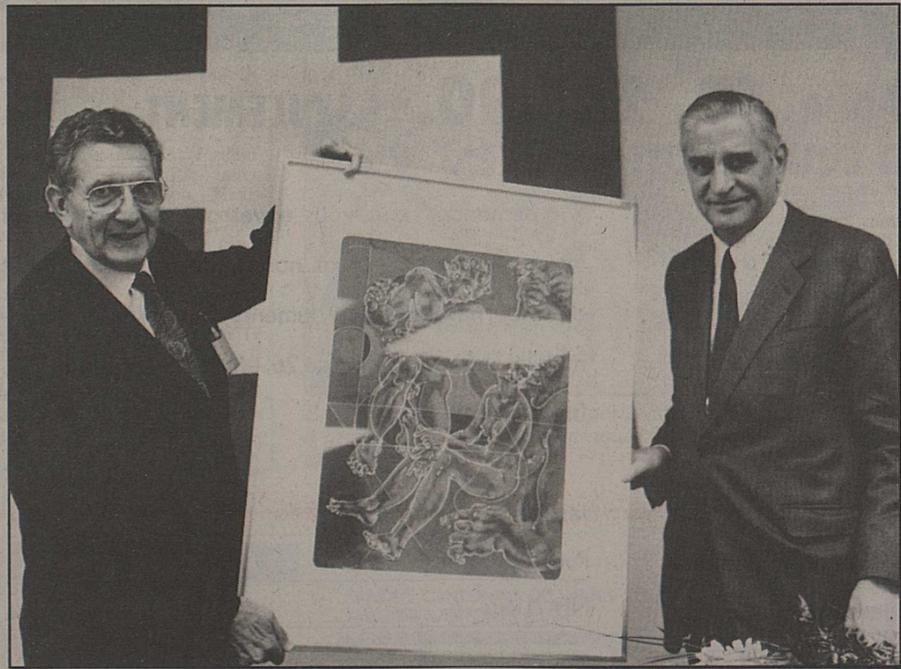


Au Hardturm, privé des services de son pilier défensif Michel Renquin, le FC Sion a dépensé une immense énergie, de la volonté et de la foi. Depuis onze ans, il était rentré bredouille du stade zurichois et il tenait à apporter le correctif. Hélas, à six minutes de la fin, le seul «blanc» du gardien Lehmann, sur un tir d'Alain Sutter, n'a pas permis de réaliser cet objectif. Le demi-bonheur était refusé... **25**

Le gardien Lehmann a réalisé plusieurs exploits dans cette partie. Ici, il s'interpose devant Paulo Cesar (derrière Petkovic). ASL

Assemblée de l'Association suisse du sport

M. Fritz Honegger membre d'honneur



ASL

L'Association suisse du sport tenait samedi sa 67^e assemblée des délégués à Berne. A cette occasion, l'ancien conseiller fédéral Fritz Honegger, qui abandonnera à la fin de l'année la présidence de la fondation Aide sportive suisse, a été nommé membre d'honneur. Voici, à gauche, M. Hans Möhr, président central réélu par acclamation dans ses fonctions pour une période de quatre ans, remettant une œuvre de Hans Erni à l'ex-conseiller fédéral Fritz Honegger. **43**

Hockey

Le monde à l'envers...



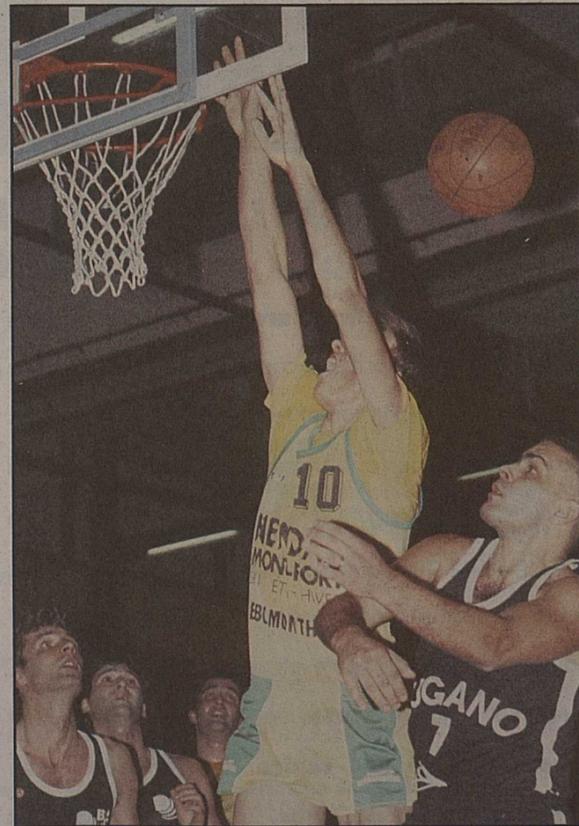
Spectateur attentif. Eric Aubertin, le nouvel étranger du HC Sierre, a suivi avec attention la prestation de ses nouveaux coéquipiers. Remo

Au sein du hockey valaisan, c'était un peu le monde à l'envers ce week-end. En LNB, Martigny n'a pas réussi à préserver une invincibilité de dix matches à Langnau. Les Octoduriens ont fléchi dans les dernières minutes de jeu seulement.

A Sierre, où tout allait pourtant mal, les «rouge et jaune» ont créé une petite surprise en venant à bout du HC Coire. Les pensionnaires de Graben ont allié panache et efficacité. **36**

Basketball à Monthey

Le coup du pied...



Christophe Roessli et ses camarades ont démontré de belles qualités en remportant la victoire sur Lugano. **33**

Bussien

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons des

**messagers,
messagères**

pour la distribution tôt le matin du «Nouvelliste», d'autres journaux, d'imprimés ou d'échantillons à tous les ménages de

**Chippis, Chalais, Saint-Léonard
Bramois, Ardon, Fully, Vernayaz,
Massongex, Vouvry, Collombey**

Si vous disposez d'un vélomoteur ou savez maîtriser ce moyen de locomotion et que vous êtes intéressé(e) par un gain accessoire régulier et intéressant, veuillez faire vos offres de service au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Rue de l'Industrie 7
1950 SION**ecco**

TRAVAIL TEMPORAIRE

Nous cherchons

**aides-appareilleurs
aides-ferblantiers
aides-menuisiers**
avec expérience.

Suisse ou permis B ou C.

Les personnes intéressées sont priées de contacter A. Casarini.
1950 Sion, place du Midi 29.
Tél. (027) 22 30 44.

36-2252

Nous engageons

mécanicien autos

avec CFC

Entrée tout de suite ou à convenir.

Garage INTERNATIONAL S.A.Jean Triverio 3960 Sierre
Tél.(027) 55 14 36.

036-517674

Menuiserie de
Muraz-Collombey
cherche**menuisier
poseur
qualifié**Salaire selon
capacités.

Tél. (025) 71 30 93.

036-067719

Publicitas

027/21 21 11

Nous engageons

maçons

Suisse, permis B ou C.

Tél. (027) 21 31 11.

036-517718

Educateurlongue pratique enfants caracté-
riels,
cherche emploi région Valais cen-
tral.Ecrire sous chiffre C 36-302128,
Publicitas, 1951 Sion.

036-302128

Francioli et Fils, à Sion

cherche

**installateurs sanitaire
ferblantiers-appareilleurs
manceuvres**

Tél. (027) 22 18 16.

036-067662

Cabaret-dancing Le Gallion, Sion
cherche pour tout de suite**une barmaid
remplaçante**

(pour week-end, congés, etc.).

Se présenter au dancing dès 22 h.

036-517746

Nous engageons

carreleurs

Suisse, permis B ou C.

Tél. (027) 21 31 11.

036-517693

CONCENTRATION. ATTRACTION.A L'AVANT-GARDE
DE LA TECHNOLOGIE**NOUVEAU: LANCER STATION WAGON 1800 GLX POUR: FR. 24'290.- SEULEMENT.
TRACTION 4x4 PERMANENTE ET ÉQUIPEMENT DELUXE*.**

Le **Kyudo, l'art du tir à l'arc**, suppose une parfaite harmonie entre l'esprit et le corps. Seul celui qui domine parfaitement méditation et technique peut réaliser les plus brillantes performances. La nouvelle Mitsubishi Lancer Station Wagon **1800 GLX** en est la meilleure preuve: 1755 cm³, 61 kW/83 ch, traction 4x4 permanente et dispositif de blocage du différentiel central pour une tenue de route et une conduite optimales. Avec son incomparable équipement deluxe*, sa **garantie de 6 ans contre la corrosion** et sa **garantie d'usine de 3 ans**, la Lancer 1800 GLX est

****Équipement de haut niveau:**

Toit panoramique à l'avant, toit ouvrant électrique à l'arrière · Verrouillage central · Direction assistée · Lève-glace électriques à l'avant. Siège du conducteur réglable en hauteur · Rétroviseurs extérieurs réglables électriquement · Compte-tours · Sièges et revêtement intérieur deluxe.

une véritable réussite – tout comme la **1500 GLi** (boîte 5 vitesses, traction avant) qui ne coûte que Fr. 18'690.-, la **1800 GL** (boîte 5 vitesses, traction 4x4 permanente) à Fr. 21'290.- ou la **1500 GLXi Automat** (traction avant) pour Fr. 21'990.-. Votre concessionnaire Mitsubishi se fera un plaisir de vous inviter à effectuer un essai routier.

Sur demande, nous vous enverrons de plus amples informations concernant nos modèles. Il vous suffit de retourner le coupon dûment rempli à: MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/23 57 31.

Mme/M.:

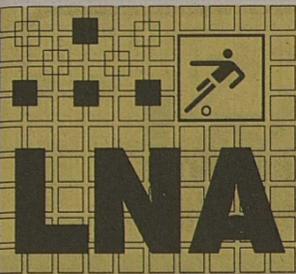
Nou

Rue:

NPA/Lieu:

LaSt

EFL Financement avantageux · Prêts · Paiement partiel · Leasing · Discret et rapide · Tél. 052/23 24 36**SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.****3 ANS DE GARANTIE D'USINE**



Grasshopper - Sion 1-0 (0-0)

Issue dramatique...

Résultats

Bellinzona - Young Boys	3-0 (1-0)
Grasshopper - Sion	1-0 (0-0)
Lucerne - Lausanne	0-0
Saint-Gall - Aarau	2-2 (0-1)
Wettingen - Servette	2-2 (0-0)
NE Xamax - Lugano	5-1 (3-0)

Classement

1. Grasshopper	19	9	6	4	33-23	24
2. Lucerne	19	9	6	4	24-23	24
3. Bellinzona	19	8	6	5	31-23	22
4. Sion	19	8	6	5	21-14	22
5. NE Xamax	19	6	8	5	35-29	20
6. Wettingen	19	4	12	3	18-18	20
7. Servette	19	7	5	7	32-31	19
8. Young Boys	19	6	6	7	36-32	18
9. Aarau	19	4	8	7	23-23	16
10. Lausanne	19	4	7	8	22-29	15
11. Lugano	19	3	9	7	21-37	15
12. Saint-Gall	19	4	5	10	25-39	13

Dimanche 27 novembre

14.30 Grasshopper - Bellinzona
Lugano - Lausanne
Servette - Lucerne
Sion - Saint-Gall
Wettingen - NE Xamax
Young Boys - Aarau

Les buteurs

- Rummenigge (Servette) 14.
- Türkyilmaz (Bellinzona) 11.
- Zuffi (YB) 10.
- Rufer (GC) et Zamorano (Saint-Gall) 9.
- Thychosen (Lausanne) et Lüthi (Xamax) 7.
- Knup, Matthey (Aarau), Mapuata (Bellinzona), Gretarsson (Lucerne), Baljic, Cina (Sion) et Jensen (Lugano) 6.



Le Servettien Rummenigge reste toujours le meilleur buteur de LNA.

Télégrammes

● **BELLINZONA - YB 3-0 (1-0)**
Comunale. 4000 spectateurs. Arbitre: Schlup (Granges). Buts: 16e Jacobacci 1-0. 73e Marchand 2-0. 75e Türkyilmaz 3-0.

● **Bellinzona:** Mutter; Hannes; Tognini, Rami, Rufert; Marchand, Fregno (85e Schär), Jacobacci, Germann; Türkyilmaz, Mapuata (87e Meier).

● **Young Boys:** Zurbuchen; Hohl; Wittwer, Weber, Hänzli (76e Maisen); Sutter (65e Közle), Rapolder, Baumann, Fimian; Limpert, Zuffi.

Notes: YB sans Nilsson et Jeitziner, blessés.

● **SAINT-GALL - AARAU 2-2 (0-1)**

Espenmoos. 6100 spectateurs. Arbitre: Klötzli (Bévilard). Buts: 9e Thomas Wyss 0-1. 50e Zamorano 1-1. 52e Matthey 1-2. 60e Zamorano 2-2.

● **Saint-Gall:** Merten; Fischer (46e Pitsch); Irizik, Rietmann, Hengartner; Gambino, Hegi, Piserchia, Gämperle; Zamorano, Metzler.

● **Aarau:** Böckli; Osterwalder; Tschuppert, Stadler (61e Barth), Kühni; Thomas Wyss, Herberth, Meier, Daniel Weys; Knup, Opoku N'Ti (46e Matthey).

Notes: Saint-Gall sans Braschler, blessé. Aarau sans Kilian, suspendu, et Van der Gijp.

Il restait six minutes de jeu. Sion, privé de Renquin son cerveau défensif, n'avait rien perdu. Frères siamois, Valaisans et Zurichois demeuraient unis. Seul un « blanc » de Lehmann à la 84e permit à Grasshopper de refuser un demi-bonheur à son visiteur.

Sion, ce n'est plus du vent. Au Hardturm, privé de Michel Renquin, l'indispensable pilier défensif, il a surmonté le handicap. En s'accrochant à leurs vertus (générosité, solidarité, engagement), les Sédunois ont dompté l'épouvantail zurichois durant la quasi-totalité de la rencontre.

L'impressionnante entrée en matière des hommes d'Hitzfeld se transforma rapidement en un feu de paille. Sion offrit une telle résistance à toutes les entreprises adverses que Grasshopper perdit son latin en voulant imposer sa loi.

A la base de la solidité sédunoise il y eut, une fois de plus, une immense dépense d'énergie, de la volonté et la foi. Depuis plus de onze ans, à force de revenir sans victoire du Hardturm, Sion tenait à apporter le correctif. Hélas! avant la rencontre, il dut renoncer à Renquin (toujours blessé à un tendon d'Achille). Hélas! à six minutes de la fin, tout le travail cousu main glissait entre ses mains par la faute... de personne. Ce ballon roulant sous les mains du gardien Lehmann dictait l'irréversible destin.

Egalité parfaite

Aux points, Sion n'aurait jamais perdu. Seul le k.-o. de la 84e allait le jeter à terre. Jusque-là, il avait vécu différentes situations sans jamais devenir la victime de Grasshopper.

Les dix minutes de frayeur initiales, pressés comme des citrons, les Sédunois les distillèrent sans mal. Même troublée par l'adaptation de Petkovic au poste de libero, la défense sédunoise œuvra avec calme et intelligence.

La montée de Stiel (2e) et le coup-franc de ce même joueur (5e) mirent immédiatement Lehmann au parfum. Ses deux interventions de grande classe paraient deux réelles occasions de but que le gardien expédiait en corner.

L'orage passé, Sion gomma rapidement la différence. A la

18e, Brigger (service d'O. Rey) et à la 25e, Cina (en duo avec de Siebenthal se présentant devant Brunner) indiquaient clairement que, sur le plan du contre, il y avait matière à discussion.

En fait, Grasshopper perdait de plus en plus la maîtrise du jeu et, dès lors, Sion n'avait rien à lui envier.

L'attente

Solide dans son organisation, Sion souffrait parfois en défense. Il souffrit surtout en attaque par manque de réussite,

De notre envoyé spécial
Jacques Mariéthoz

de décision. Et puis, à huit ou neuf reprises Cina, Brigger, Piffaretti ou Baljic furent sifflés en position de hors-jeu.

Sauvé par un arrêt de la main d'Egli (56e, alors que Piffaretti allait se présenter devant Brunner), sauvé par le tir raté de Cina à la 70e dans un face à face avec Brunner, Grasshopper connut à son tour des moments difficiles.

La balance restait en équilibre. Elle ne changea pas de position sur la terrible occasion de la 74e (centre de Rufert, sortie ratée de Lehmann). Paulo Cesar, face au but vide, ne parvint pas à maîtriser la balle. Elle resta en équilibre à la 79e sur un coup de tête de Paulo Cesar. Cette fois, seul un réflexe stupéfiant de Lehmann sauvait Sion.

Dramatique...

Finalement, Grasshopper battit Sion par l'intermédiaire du remplaçant de luxe Alain Sutter avec l'involontaire complicité de Lehmann.

Il restait donc six minutes. On s'acheminait vers un partage des points reflétant parfaitement ce duel de bonne facture, notamment en première mi-temps. Plus réfléchi par la suite, le match devint un quitte ou double calculé.



Brigger (à gauche) est venu porter secours à la défense (Balet, à droite) à la suite d'une attaque zurichoise qui se termina par une tête de Mats Gren.



Générosité et solidarité. Mais cela n'a pas suffi. Malheureusement, six minutes avant la fin, le but de la victoire tomba pour les Zurichois. Et pourtant, Mats Gren (au centre) n'avait pas trouvé la faille devant la défense sédunoise jusqu'à cette minute dramatique.

Grasshopper hérita d'une issue des plus heureuses. Sur un tir facile à capter, Lehmann

n'estima pas nécessaire d'effectuer un plongeon. Il attendit mains tendues un ballon qui

s'enfuit sous lui. Parfois, le destin n'en fait qu'à sa tête!

Devant 8200 spectateurs

Grasshopper: Brunner; Stiel, In-Albon, Egli, Imhof; Sforza, Andermatt, Koller; Gren, Paulo Cesar, Rufert.

Sion: Lehmann; Petkovic; F. Rey, Balet, de Siebenthal; O. Rey, Lopez, Piffaretti, Baljic; Brigger, Cina.

But: 84e A. Sutter.
Notes: stade du Hardturm. Temps froid. Spectateurs: 8200. Arbitre: M. Blattmann de Zeiningen.

Grasshopper joue sans Bickel (suspendu), Bianchi (blessé). Sion évolue sans Renquin, Sauthier, Bacchini (blessés) et Lorenz (en espoirs).

Corners: 6-3 (3-1).
Changements: A. Sutter pour Sforza (58e); Praz pour Lopez (86e); Melli pour Paulo Cesar (90e).

Avertissements: à O. Rey (21e); à Lehmann (22e); à de Siebenthal (43e); à Egli (80e).

Fait spécial: à la 22e, Petkovic rate son dégagement et Paulo Cesar hérite de la balle. Il s'en va au but et Lehmann sort du rectangle et se couche en faisant rempart de son corps sur la

balle. L'arbitre dicte un coup-franc pour obstruction aux 20 mètres et avertit le gardien sédunois.

Nos mini-interviews

● **Othmar Hitzfeld:** « Je m'estime heureux de l'issue de ce match. J'ai bien cru que nous n'arriverions jamais à battre Sion tellement la formation valaisanne nous a donné du fil à retordre.

Sion a très bien joué. Il s'est organisé en conséquence en nous offrant la solidité du granit en défense et en restant toujours dangereux dans ses percées offensives.

Vraiment, nous sommes heureux et chanceux d'avoir obtenu deux points sur un cadeau bien involontaire du gardien Lehmann. »

● **Peter Pazmandy:** « J'aurais évidemment préféré une autre issue à une rencontre très équilibrée. Loin de moi l'idée de lancer la pierre à Lehmann. Cette saison, il nous a trop apporté pour me permettre de le critiquer sur l'action du but.

Par ailleurs, je profite de l'occasion pour relever le mérite de Baljic, auteur d'un match exemplaire. Il est de mon devoir de lui rendre hommage après les critiques que l'on a souvent adressées à son égard.

Les deux équipes ont livré un bon match intensif avec beaucoup d'engagement. Sion a souffert en début de rencontre avant de revenir à la hauteur de la prestation de son adversaire.

Bien organisés défensivement, nous avons cependant manqué d'efficacité en attaque.

Il me reste à féliciter Grasshopper pour sa victoire. » J.M.

le mobilier du bien-être!
anthamatten

Publicité



SPONSORS OFFICIELS

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

BANQUE CANTONALE DU VALAIS
WALLISER KANTONAL BANK

MEUBLES
decarte
saxon
le n°1 du meuble en valais

adidas

CLUB DU LUNDI



MONTAGSKLUB

- Afimmob S.A., Sion
- Air-Glacières S.A.
- Banque Cantonale du Valais
- Banque Populaire Suisse
- Caisse d'Epargne du Valais
- Société de Banque Suisse
- Union de Banques Suisses
- «Bon Père», Germanier, Balavaud
- Charles Bonvin Fils, vins, Sion
- Buchdruck Offset Mengis, Viège

- Christian Constantin, Martigny
- Decarte Meubles, Saxon
- Les Fils de Ch. Favre, vins, Sion
- Flash Couture, Sion
- Garage du Mont d'Orge, R. Vultagio
- Les Hôtels Seiler Zermatt S.A., Zermatt
- Imprimerie Valprint S.A., Sion
- Imprimerie Gessler S.A., Sion
- Neurwith & Cie S.A., Ardon
- Pax Assurances, Michel Schmid

- Placette, Sierre-Sion-Monthey
- RESCA S.A., Saxon
- La Source - Magro S.A.
- Société générale d'affichage (SGA), Sion
- Sulzer Frères S.A., chauff. + clim., Sion
- Téléphonique Zermatt - Lac-Noir - Petit-Cervin
- Télévevonnaz S.A. et VIP S.A., Vevonnaz
- Fam. Laurent Thétaz, vins, Fully
- Zurich Assurances, R. Zryd, Sion
- Lathion Voyages, Sion

Ces entreprises participent aussi aux succès du FC Sion

LNA

Mauvaise affaire pour Young Boys

La dix-neuvième journée du championnat de LNA n'a pas apporté de grands bouleversements. Cependant, le fait marquant aura été la lourde défaite (3-0) de Young Boys à Bellinzone. Ce revers au Tessin place, en effet, les Bernois à portée de fusil d'Aarau, qu'ils recevront le week-end prochain dans un match qui s'annonce décisif.

Lausanne, qui a obtenu le nul (0-0) à Lucerne grâce avant tout au brio de son jeune gardien Huber, se retrouve à trois points de Young Boys et à une longueur d'Aarau. Les protégés de Barberis abattront leur dernière carte à Lugano. Mais leur différence de buts négative (-7) constitue un handicap supplémentaire pour ce sprint final.

Dans le match au sommet de cette journée, Grasshopper a cueilli une victoire heureuse devant Sion. Les Zurichois se sont imposés 1-0 grâce à une réussite d'Alain Sutter à six minutes de la fin de la rencontre. Sur ce but, la responsabilité du gardien Lehmann est entièrement engagée. Seule consolation pour Peter Pazmandy: le Yougoslave Petkovic a su faire oublier Michel Renquin, blessé.

A Wettingen, Karl-Heinz Rummenigge a une nouvelle fois fait parler la poudre. Le Bavarois a inscrit les deux buts servettiens. Mais sa classe n'a pas suffi aux Genevois pour empêcher les deux points devant un néo-promu très coriace et dont la qualification pour le tour final ne s'apparente pas à un déni de justice.

Enfin, Neuchâtel Xamax a fêté son «succès» européen sur le tapis vert en écrasant 5-1 Lugano. Au soir de ce 20 novembre, Gilbert Gress peut enfin sourire. Malgré la formule Rumo, l'Alsacien et ses joueurs restent admirablement placés sur tous les tableaux.

LNB

Cassure à l'ouest

Battus respectivement par Granges (3-0) et Martigny (2-1), Renens et UGS ont, semble-t-il, perdu leurs dernières illusions d'accrocher le «bon wagon». Les Vaudois et les Genevois comptent, à trois journées de la fin de la première partie du championnat, quatre points de retard sur l'équipe classée sixième, Malley.

Si Yverdon est apparu un brin désinvolte à Montreux (3-3), Etoile Carouge, vainqueur 5-3 contre Bulle, CS Chênois, qui a dominé un volontaire La Chaux-de-Fonds 2-2, et Malley, qui s'est imposé 2-0 à Bienne, ont fait ce qu'ils devaient pour éviter toute mauvaise surprise.



Bellinzone - Young Boys 3-0. Pour les Bernois, c'est un faux pas qui pourrait leur coûter cher. Ici, Weber (au centre) est aux prises avec Hannes (à gauche) et Mapuata (à droite).

Neuchâtel Xamax - Lugano 5-1 (3-0)**Confiance et réussite!**

Neuchâtel Xamax: Läubli; Lei-Ravello (8e Widmer); Mottiez, Lüdi, Fasel; Hermann, Decastel, Perret; Smajic (80e Chassot), Lüthi, Nielsen.

Lugano: Piccioli; Zappa (41e Leva); Ladner, Fumagalli, Fornera (71e Gatti); Gorter, Sylvestre, Colombo, Penzavalli; Elia, Jensen.

Buts: 14e Lüthi 1-0. 21e Decastel 2-0. 23e Hermann 3-0. 59e Lüthi 4-0. 68e Nielsen 5-0. 76e Jensen 5-1.

Notes: Maladière, 8200 spectateurs. Arbitre: M. Röthlisberger (Suhr).

«C'était un match important. Il ne fallait pas se laisser déconcentrer et commencer le match à cent à l'heure. C'est ce que nous avons fait. De plus, nous avons eu de la réussite. C'est le football. Il y a des périodes où tout va bien et d'autres qui sont plus difficiles. L'essentiel est le fait que nous soyons sortis de notre mauvaise situation!» Robert Lüthi, auteur de deux buts, résumait ainsi un sentiment général à l'issue du match facilement gagné face à Lugano.

3 à 0 après vingt-quatre minutes de jeu sur quatre occasions de but: Neuchâtel Xamax avait retrouvé sa confiance, la réussite ainsi que le sens du réalisme. La suite ne fut que du remplissage. En seconde mi-temps, les champions de Suisse marquèrent encore à deux reprises, mais galvaudèrent cependant moult occasions, notamment pat Smajic, assez mal inspiré en certaines circonstances. «Lugano est venu à la Maladière avec l'intention de jouer très regroupé et procéder ainsi par des contres, ce qui est sa force. Fort heureusement, nous avons réussi à déjouer le piège du hors-jeu, que les Tessinois essayaient de nous tendre», expliquait encore Robert Lüthi.

Si pour Xamax, probablement qualifié pour le tour final, participant aux huitièmes de finale de la coupe de Suisse et peut-être encore en course pour la coupe d'Europe des champions, l'avenir s'annonce souriant, qu'en est-il pour Lugano qui devra lutter contre la relégation? Les explications de l'entraîneur Marc Duvillard: «Nous avons joué à Neuchâtel avec une équipe diminuée physiquement, surtout en défense. C'était un gros handicap face au volume de jeu présenté par les Neuchâtelois. Après vingt-quatre minutes déjà, nous n'avions plus grand-chose à espérer.» Nous ne cherchons pas d'excuses, mais pour rivaliser avec les champions suisses, l'équipe devait évoluer à 100%. La réussite et la chance nous ont boudé jusqu'à présent, à nous d'aller les chercher. A présent, nous devons préparer le tour de relégation.»

Ex-joueur de La Chaux-de-Fonds, Patrick Sylvestre portait un jugement très objectif sur la rencontre et la suite de la compétition: «Depuis plusieurs matches, les hommes de l'entraîneur Gilbert Gress ont pu reprendre confiance et redevenir l'équipe de la saison passée. Je pense qu'en ce moment c'est la formation la plus en forme. En face, Lugano était assez faible, ayant du mal à quadriller le terrain et à faire circuler la balle.»



Et de cinq. Les Neuchâtelois n'ont pas fait dans le détail. Ici, Decastel et Nielsen combinent la cinquième réussite. Le gardien tessinois Piccioli sera battu.

Ayant du plaisir à évoluer à Lugano, habitant une ville qui lui plaît bien, Patrick Sylvestre estimait que, en perdant à la Maladière Lugano a manqué la dernière

chance de figurer parmi les huit premiers: «Dans le tour de relégation, tout se jouera au moral. Il faudra que nous reprenions tout de suite confiance. Le fait d'avoir

joué six mois à un rythme supérieur à la ligue B nous sera favorable.»

Confiance et réussite: des mots qui revenaient régulièrement lors

des interviews et qui semblent avoir repris place au sein de l'équipe neuchâteloise.

Claude Roulet

Lucerne - Lausanne 0-0**Quel étrange match!...**

Lucerne: Mellacina; Wehrli; Marini, Birrer (46e Bernaschina), Baumann; Müller, Burri, Mohr, Schönenberger; Gretarsson, Nadig (84e Friberg).

Lausanne: Huber; Tornare; Ohrel, Herr, Fernandez; Aeby, Schürmann, Bregy, Antognoni (52e Engler); Hottiger (72e Douglas), Hartmann.

Notes: Allmend. 8300 spectateurs. Arbitre: Philippoz (Sion). Lausanne sans Chapuisat, Gertschen, Thychozen et Bissig, blessés.

Quel étrange match que ce Lucerne - Lausanne! Les visiteurs, qui étaient venus au bord du lac des Quatre-Cantons pour sauver un point, ont rempli leur mandat. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces diables de Lausannois auraient même pu remporter la totalité de l'enjeu. A la 77e minute, Aeby eut la balle de match au bout du soulier, mais Mellacina, qui remplaçait Tschudin, arrêta miraculeusement. Trois minutes plus tard, nouvelle intervention miraculeuse de Mellacina: cette fois devant Hartmann qui se présenta seul, mais l'ex-Tessinois sortit vainqueur de ce duel.

Jusqu'à-là, les Lucernois dominèrent les débats. Comme il fallait s'y attendre, Barberis demanda à ses hommes d'abandonner le milieu de terrain et d'attendre l'adversaire à l'orée des seize mètres. Ce système se révéla être le bon face à un Lucerne qui voulait à tout prix remporter la totalité de l'enjeu. A trois reprises, Lucerne a eu l'occasion d'ouvrir la marque, mais, à chaque fois, Stefan Huber, le gardien lausannois, réussit des arrêts vraiment prodigieux. Deux tirs d'une rare violence, signés Burri (34e et 35e minutes) et une reprise de Nadig (50e) permirent à Huber de s'illustrer.

Sur l'ensemble du match, Lucerne, dominant parfois outrageusement (11 corners à 4) aurait mérité de faire la décision. Mais si l'on analyse la prestation lausannoise, on doit conclure que le point que les Vaudois ramènent de Lucerne n'est finalement pas volé. Et si d'aventure Aeby et Hartmann n'avaient pas trouvé sur leur chemin ce diable de Mellacina, une très grande surprise aurait même pu être possible. Mais, comme le faisait remarquer Paul Wolfisberg, assis devant nous, ce

partage des points est finalement équitable. Peut-être sera-t-il en-

core de quelque utilité pour Barberis et les siens? (ee)



Le Lucernois Wehrli tire en force, mais sans succès, Schürmann arrive trop tard.

Wettingen - Servette 2-2 (0-0)**Deux grosses «boulettes» défensives**

Wettingen: Stiel; Rueda; Germann, Schepull, Kundert; Häusermann, Peterhans, Baumgartner, Hüsser (81e Pellegrini); Bertelsen, Remark (73e Romano).

Servette: Kobel; Besnard; Halser, Bamert; Hertig (74e Maillard), Cacciapaglia, Favre, Bonvin, Schällibaum; Rummenigge, Eriksson.

Buts: 61e Rummenigge 0-1. 70e Besnard (autogoal) 1-1. 73e Rummenigge 1-2. 82e Pellegrini 2-2.

Notes: Altenburg. 4100 spectateurs. Arbitre: Schmidhuber (RFA). Wettingen sans Heldmann, suspendu, et Svensson, blessé. Servette sans Grossenbacher, blessé, et Kok, frappé d'une suspension interne.

«A présent, à moins d'une catastrophe, nous sommes dans le tour final.» A la fin de la rencontre, Jean-Claude Donzé avait le

sourire. Le point acquis à Wettingen le comblait: «A la suite d'un tel match, on ne sait si l'on doit pester ou pas. Il est vrai que lorsque l'on mène deux fois à la marque et que l'on se fait remonter, on est en droit de se poser des questions. En fait, Wettingen est revenu grâce à deux immenses erreurs de la défense», soulignait-il.

Il est indéniables que les «boulettes» commises par Besnard (autogoal, 69e) et Kobel (mauvaise sortie devant Pellegrini, 80e) avaient de quoi mettre en boule les nerfs d'un entraîneur vivant dans le doute. Il n'empêche que le chef des Genevois pouvait tout de même se montrer satisfait du déroulement de la partie. Sans l'imprécision dont firent preuve à trois reprises les Argoviens, la journée aurait pu être morose pour les Romands. Il faut, en effet, préciser que les hommes d'Udo Klug, qui

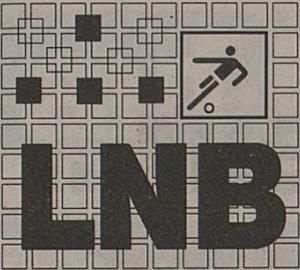
firent preuve d'une combativité remarquable, ne se montrèrent pas des champions en ce qui concerne le sang-froid. En première mi-temps notamment, ils galvaudèrent deux occasions par Baumgartner (7e et 30e) qui auraient sans doute enlevé toutes leurs illusions aux Servettiens si, comme il se devait, elles avaient été réussies. Par la suite, à la 65e minute plus précisément, Remark, qui se trouvait seul devant la cage vide, manqua le but à moins de 5 mètres. Un comble!

Assis dans les tribunes, l'arbitre Galler prenait pourtant la défense de l'Allemand de Wettingen: «C'est incroyable ce que le public peut être méchant. Il n'excuse rien. En ce qui me concerne, je comprends ce qui est arrivé à ce pauvre N° 11. Eloigné des terrains depuis plus de dix matches, il manque évidemment de compéti-

tion. Cela justifie le fait qu'il plaça mal son pied», expliquait-il.

Udo Klug ne faisait en tout cas aucun reproche à son protégé à la sortie du stade: «Ce n'est pas parce qu'il a manqué un but tout fait que je l'ai remplacé. Etant donné que nous étions menés par 2 à 1, il me fallait donner du sang frais à l'équipe afin qu'elle tente d'obtenir l'égalisation. J'ai eu raison puisque Pellegrini obtint la parité moins d'une minute après son entrée sur le terrain», signalait-il.

L'entraîneur des Argoviens ne se montrait, il est vrai, pas déçu du résultat. Comme Donzé, il trouvait le nul équitable: «Aujourd'hui, toute mon équipe m'a fait plaisir. Elle a fait son meilleur match de la saison à l'Altenburg. Häusermann, Bertelsen, Kundert et Rueda ont été spécialement brillants», clamaient-il. A. de Péri



Martigny - UGS 2-1 (0-0)

Un peu de baume au cœur!

Après un mois de disette, Martigny a renoué avec la victoire. Enfin! Autre indice encourageant, il y a ajouté la manière. Espoir...

Froid au corps mais chaud au cœur. C'est sans doute sur cette impression que les derniers fidèles du MS ont quitté le glacial stade d'Octodure hier après-midi. Oui, les quelques centaines

de perfectionnements, Matigny a plu. Son jeu aéré, primesautier même, basé sur une habile circulation du ballon et sur un intelligent déploiement, a en effet agréablement surpris. En alliant volonté et application, c'est donc logiquement que Zwyygart, Henry, Chicha, Ben Brahim et autre Taica - les plus en vue avec l'excellent Gianarelli - ont pris l'ascendant sur des Genevois curieusement timorés pour des prétendants au tour final. Ainsi, la première heure de jeu tourna nettement à l'avantage des Bas-Valaisans. Hélas, la finition des mouvements ne fut pas toujours à la hauteur de leur élaboration. Par manque de réussite - volées de Ben Brahim (16e et 21e), Taica (38e) - ou de promptitude - Payot (25e) - le MS ne put donc pas matérialiser sa domination. Par bonheur toutefois, son louable élan ne fut pas coupé par les contres genevois dont Tomas (12e, bonne sortie de Gianarelli), Perraud (24e, intervention salutaire d'Henry), Rossi (26e, renvoi de Gianarelli), Taddeo (31e, Bruckhoff frise l'autogoal) et Rossi encore (tir sur le poteau après une bourde d'Yvan Moret) auraient pu tirer profit.

de supporters qui voyent encore la vie en «grenat» chaque fin de semaine ont été rassérénés. Mieux, ils ont pu se convaincre, s'il en est encore besoin, que leur équipe a les moyens, si elle le désire vraiment, d'offrir un spectacle attrayant et surtout, de rivaliser avec les bonnes formations de ce championnat. Même si les plus réalistes diront qu'il est trop tard pour bien faire, le constat a au moins le mérite de rassurer. Pourvu que ça dure, comme dirait l'autre car avec la manière et l'état d'esprit positif démontrés hier, le MS peut entrevoir le tour de relégation avec un certain optimisme.

Application et volonté
Bien sûr, tout ne fut pas parfait. L'absence d'un attaquant percutant, capable de transformer les nombreuses occasions s'est par exemple et une nouvelle fois, fait cruellement sentir (en première mi-temps principalement). Et puis, défensivement, lorsqu'il s'agit de défendre un score, l'équipe se laisse rapidement gagner par la fébrilité. Question de confiance sans doute, qu'une dernière ligne droite en forme de sourire pourrait d'ailleurs raffermir. Mais malgré ces im-

Farouche détermination
Mais l'obstination octodurienne trouva pourtant récompense dès la reprise. C'est d'abord Zwyygart, consécutivement à un relais avec Taica, qui fusilla Nanjod d'une dizaine de mètres. Puis, après que Chicha eut vu son tir trop croisé raser le poteau gauche du portier ugésiste (53e), Payot, discret jusque-là, profitait



Yvan Moret centre malgré l'opposition de Rossi.

Bussien

d'un bon travail de Zwyygart et d'une mésestime entre Tarantini et Tomas pour doubler l'actif martigneraïn. Dès lors, UGS tenta de se rebiffer. La défense locale lui facilita la tâche en laissant Rossi et Taddeo se mouvoir librement dans ses seize mètres (66e, 2-1). Pelfini (72e et 82e) et Taddeo (78e et 88e) eurent encore l'égalisation au bout du pied ou du front. Mais ils se heurtèrent alors à un brillant Gianarelli. Et, à défaut d'être toujours adroite, la formation valaisanne a eu ce brin de chance qui forge parfois les victoires et met souvent un peu de baume au cœur...

Devant 350 spectateurs

Martigny: Gianarelli; Bruckhoff; Bortone, Henry, Yvan Moret; Zwyygart, Reynald Moret, Chicha; Ben Brahim (90e Riviello), Taica (86e Schuler), Payot. **Entraîneur:** Angelo Milevoy
UGS: Nanjod; Tarantini; Poli (46e Stefanovic), Gonzales, Hirt; Morisod, Pelfini, Tomas; Taddeo, Rossi (70e Paratore), Perraud. **Entraîneur:** Paul Garbani.
Buts: 46e Zwyygart (1-0); 58e Payot (2-0); 66e Taddeo (2-1).
Notes: stade Octodure, 350 spectateurs. Température fraîche mais terrain en excellent état. Arbitre M. Raveglia de San Vittore (moyen), qui avertit Taddeo (45e) et Tarantini (54e) pour antijeu, ainsi que Zwyygart (47e) et Yvan Moret (48e) pour jeu dur. Martigny sans Fuchslocher (opéré du ménisque), Frei (malade), Moulin et Barman, (blessés).
Corners: 3-8 (2-2)
Fait spécial: tir de Rossi sur le poteau (43e).

Yougoslavie - France, 3-2 (1-1)

Nouvelle défaite!

Yougoslavie: Ivkovic; Jozic; Stanjokovic, Hadzibegic, Spasic (52e Juric); Stojkovic, Katanec, Bazdarevic, Susic; Cvetkovic (67e Savicevic), Vujovic.
France: Bats; Kastendech; Boli, Roche, Amoros; Ferreri (77e Papin), Sauzée, Tigana, Dib; Paille, Perez (67e Bravo).
Buts: 3e Perez 0-1. 12e Spasic 1-1. 67e Sauzée 1-2. 75e Susic 2-2. 81e Stojkovic 3-2.
Notes: stade de Partizan à Belgrade. Spectateurs: 15000. Arbitre: Fredriksson (Su).
Avertissements: 35e Spasic. 36e Boli. 56e Amoros. 59e Katanec. 60e Hadzibegic. 85e Bazdarevic.

L'effet Platini a failli jouer à plein. Les Tricolores ont longtemps caressé l'espoir de cueillir un succès inespéré. Mais l'introduction de Savicevic, en remplacement de l'avant-centre Cvetkovic à la 67e, allait être déterminante. Le sociétaire de l'Etoile Rouge était à l'origine des deux derniers buts yougoslaves. Par sa vivacité et ses dribbles incisifs, il déstabilisait la défense française et contribuait ainsi grandement à placer la Yougoslavie en tête de ce groupe 5 du tour éliminatoire de la coupe du monde.

Après avoir pris un point à Glasgow contre l'Ecosse, la formation dirigée par Ivica Osim confirme ses ambitions. Toutefois, le sélectionneur yougoslave attendait une démonstration plus convaincante, surtout en défense, de ses protégés. Les deux buts adverses furent le fruit de deux erreurs grossières. Au premier, à la 3e minute, une «toile» de Stanjokovic permettait à Perez de recueillir ai-

sément une ouverture transversale de Tigana et de battre posément le gardien Ivkovic. Au second, à la 67e, c'était une faute de position de Juric qui donnait à Perez l'occasion d'échapper au piège du hors-jeu et de centrer pour Sauzée, qui ne manquait pas sa cible.
En revanche, sur les buts yougoslaves, il est difficile d'incriminer les arrières français. A la 12e minute, le monumental Spasic jallissait en force pour détourner de la tête un coup franc botté sur le côté droit par Susic. A la 75e, le travail d'approche en virtuose de Savicevic fixait les défenseurs, décalait Susic lequel trompait Bats d'un tir croisé du gauche. Enfin, à la 81e minute, après une remise en touche de Bazdarevic et un recentrage de Savicevic, Stojkovic fusillait le gardien d'une reprise instantanée du pied droit.
Classement: 1. Yougoslavie 2-3 (4-3). 2. Ecosse 2-3 (3-2). 3. France 3-3 (4-4). 4. Norvège 3-2 (4-3). 5. Chypre 2-1 (1-4).



Duel acharné. Paille et Juric jouent de coudes. La France quitte Belgrade les mains vides...

Sur les pelouses étrangères

L'UEFA impitoyable

Outre l'affaire Galatasaray - Xamax, la commission de discipline de l'UEFA a eu à statuer sur... 33 autres cas! Le club yougoslave de Bora Banja Luka s'est, sans doute, vu infliger la punition la plus lourde, avec 35 000 francs d'amende pour un comportement antisportif de ses joueurs et ses dirigeants, lors du match de la coupe des vainqueurs de coupe contre Metallist Kharkov, en terre soviétique.

Anto Jakovljevic a été suspendu pour 8 matches et l'entraîneur assistant Gavrilovic pour quatre ans et demi. Cette sanction ne sera peut-être pas aussi durement ressentie qu'il n'y paraît, puisque Bora Banja Luka milite en 2e division et que les chances de qualification pour une nouvelle coupe d'Europe sont évidemment très minces.

Le Zurichois Necip Ugras (GC), pour avoir été expulsé à Francfort, lors du tour précédent, écope de deux matches de suspension. D'autres ont été plus durement touchés encore: ainsi Rui Ribeiro (Sporting Lisbonne) devra faire l'impasse sur cinq rencontres de l'UEFA pour voies de fait sur un joueur espagnol de Real Sociedad San Sebastian. L'international français Marcel Dib est frappé d'une suspension de quatre matches, pour voies de fait face à un joueur belge de Bruges.

Enfin, sont condamnés à trois matches de suspension: Pier-Paolo Virdis (AC Milan), Stephen Keshi (Anderlecht), Andrei Chalimo (Minsk), Tibor Szaban (Dunajska Streda) et Alistair McCoist (Glasgow Rangers).

Galatasaray a fait recours

L'Union européenne (UEFA) a annoncé, hier, que le club turc de Galatasaray Istanbul avait officiellement interjeté appel de la décision prise par la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, vendredi dernier. On sait que cette commission avait ordonné la répétition, dans un pays neutre, du match retour des huitièmes de finale de la coupe d'Europe des champions, remporté à Istanbul par Galatasaray, aux dépens de Neuchâtel Xamax, sur le score de 5-0.

Championnat de RFA

St. Pauli - Waldhof Mannheim 2-1. Eintracht Francfort - Werder Brême 0-0. VfL Bochum - Borussia Dortmund 2-2. VfB Stuttgart - Bayer Leverkusen 0-0. Cologne - Kickers Stuttgart 5-1. Nuremberg - Hanovre 96 1-0. Bayer Uerdingen - Bayern Munich 1-3. Karlsruhe - Borussia Mönchengladbach 3-1. Kaiserslautern - SV Hambourg 0-0.

CLASEMENT

1. Bayern Munich	15	8	7	0	32-11	23
2. VfB Stuttgart	15	8	3	4	27-18	19
3. Werder Brême	14	6	6	2	23-14	18
4. Cologne	15	8	2	5	27-12	18
5. SV Hambourg	15	7	4	4	26-17	18
6. Karlsruhe	15	8	2	5	28-23	18
7. Bayer Uerdingen	15	5	7	3	22-17	17
8. Bayer Leverkusen	15	4	9	2	21-19	17
9. St. Pauli	15	4	9	2	17-15	17
10. Borussia Mönch.	15	6	5	4	21-20	17
11. VfL Bochum	15	5	5	5	18-19	15
12. Kaiserslautern	14	6	5	3	24-23	14
13. Borussia Dortmund	14	3	7	4	17-14	13
14. Nuremberg	15	4	2	9	13-27	10
15. Waldhof Mannheim	15	1	7	7	14-26	9
16. Eintracht Francf.	15	3	3	9	7-21	9
17. Hanovre96	15	1	6	8	13-28	8
18. Kickers Stuttgart	15	2	4	9	14-40	8

● **RDA. - Championnat de l'Oberliga (12e journée):** Karl Marx Stadt - Rot-Weiss Erfurt 1-0. FC Magdebourg - Union Berlin 3-1. Dynamo Dresde - Wismut Aue 2-0. Stahl Brandenburg - Chemie Halle 3-1. Sachsenring Zwickau - Hansa Rostock 3-0. Dynamo Berlin - Carl Zeiss Iena 1-1. Lok Leipzig - Energie Cottbus 2-0.
Classement: 1. Dynamo Dresde 22. 2. Dynamo Berlin 15. 3. Lok Leipzig 14. 4. Carl Zeiss Iena 14. 5. Hansa Rostock 14.

● **AUTRICHE. - Championnat de 1re division (20e journée):** Admira/Wacker Vienne - FC Tyrol 3-4. Austria Klagenfurt - Austria Vienne 0-3. AK Graz - Vorwärts Styrie 3-1. ASK Linz - Wiener SC 1-4. Vienna Vienne - St. Pölten 0-2. Rapid Vienne - Sturm Graz 1-0.
Classement: 1. FC Tyrol 29. 2. Austria Vienne 27. 3. Admira/Wacker 27. 4. St. Pölten 25. 5. Rapid Vienne 22.

● **ÉCOSSE. - Championnat de 1re division (16e journée):** Aberdeen - Motherwell 2-1. Celtic Glasgow - Hibernian 1-0. Dundee FC - Glasgow Rangers 0-0. Hamilton - St. Mirren 2-4. Hearts - Dundee United 0-0.
Classement: 1. Glasgow Rangers 25. 2. Aberdeen 23. 3. Celtic Glasgow 19. 4. Dundee United 19. 5. St. Mirren 19.

● **SUÈDE. - Championnat, match retour de la finale:** Malmö FF - Djurgården Stockholm 7-3. Malmö, qui avait obtenu le match nul 0-0 au match aller, remporte son quatorzième titre de champion de Suède.

● **IBADAN (Nig). Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, match aller de la finale:** Ranchers Bees (Nig) - CA Bizerte (Tun) 0-0.

AS Monaco - étrangers de France, 1-4 (1-2)

Au stade Louis-II, en présence du prince Rainier, une sélection des étrangers de France a battu assez nettement l'AS Monaco, 4-1 (mi-temps 2-1).

Cette rencontre très amicale a mis en lumière le talent de deux attaquants de la deuxième division, le Chilien Ivo Basay (Stade de Reims) et l'Algérien Djamel Menad (Nîmes) qui réussissent chacun le «double». Ni Alain Geiger ni Jean-Claude Milani, les deux Suisses de France, n'étaient de la partie. Touré sauva l'honneur pour la formation de la principauté.

Mondiale 1990: tirage au sort le 9 décembre... 1989

Au terme de l'inspection effectuée sur les stades de Rome et de Turin, actuellement en pleins travaux en vue de la coupe du monde 1990, Joseph Blatter, le secrétaire général de la FIFA, s'est montré fort satisfait.

«Rome aura un grand stade, tout à fait couvert, digne, j'en suis persuadé, d'accueillir une finale de coupe du monde. D'autre part, j'ai été enthousiasmé par la beauté de l'enceinte turinoise», a déclaré le Haut-Valaisan.

Joseph Blatter a encore précisé que le tirage au sort du Mondial se déroulera le 9 décembre 1989 à Rome.



Foyer pour enfants de la rue à Pereira (Colombie)



Groupe 1

RÉSULTATS

Aigle - Central	3-0 (1-0)
Beauregard - Folgore	3-5 (3-3)
Echallens - Grand Lancy	2-4 (0-3)
Fribourg - Stade Nyonnais	3-0 (1-0)
Monthey - Châtel-Saint-Denis	0-0
Stade Lausanne - Rarogne	0-1 (0-0)
Vevey - Fully	1-0 (0-0)

Classement

1. Châtel-Saint-Denis	13	8	3	2	25-13	19
2. Aigle	13	7	3	3	24-13	17
3. Fribourg	13	5	7	1	23-13	17
4. Rarogne	13	7	2	4	22-14	16
5. Echallens	13	6	3	4	28-22	15
6. Monthey	13	5	3	5	19-16	13
7. Fully	13	5	2	6	20-20	12
8. Folgore	13	3	6	4	14-14	12
9. Stade Lausanne	13	3	6	4	17-18	12
10. Grand-Lancy	13	4	3	6	21-25	11
11. Stade Nyonnais	13	4	3	6	16-30	11
12. Vevey	13	3	4	6	11-19	10
13. Central	13	3	3	7	13-25	9
14. Beauregard	13	3	2	8	21-32	8

Dimanche prochain

Aigle - Stade Lausanne	
Beauregard - Nyon	
Echallens - Central	
Fribourg - Châtel-Saint-Denis	
Monthey - Fully	
Rarogne - Folgore	
Vevey - Grand Lancy	

Groupe 2

RÉSULTATS

Berne - Le Locle	2-1 (2-1)
Breitenbach - Boudry	3-0 (1-0)
Colombier - Laufon	2-2 (1-0)
SR Delémont - Münsingen	4-0 (2-0)
Lyss - Rapid Osterm.	2-1 (1-1)
Moutier - Köniz	2-0 (1-0)
Thoune - Berthoud	4-1 (0-0)

Classement

1. Thoune	12	9	3	0	35-12	21
2. Laufon	12	6	6	0	29-11	18
3. Lyss	13	7	4	2	19-11	18
4. Berthoud	13	6	3	4	31-21	15
5. Breitenbach	13	5	5	2	21-15	15
6. Moutier	13	5	4	4	23-19	14
7. Colombier	13	6	2	5	23-19	14
8. Berne	13	5	4	4	23-23	14
9. SR Delémont	12	4	5	3	21-18	13
10. Le Locle	13	4	4	5	20-22	12
11. Münsingen	13	4	1	8	22-28	9
12. Boudry	13	2	3	8	6-27	7
13. R. Ostermündigen	12	1	3	8	14-36	5
14. Köniz	13	1	1	11	13-44	3

Groupe 3

RÉSULTATS

Ascona - Altdorf	4-0 (1-0)
Klus/Balsthal - FC Zoug	0-0
Mendrisio - Buochs	0-3 (0-2)
Olten - Suhr	0-2 (0-0)
Pratteln - Muri	1-1 (1-0)
Soleure - Kriens	3-2 (1-1)
Wohlen - Tresa	2-0 (0-0)

Classement

1. Kriens	13	10	0	3	28-12	20
2. FC Zoug	13	7	3	3	21-10	17
3. Tresa	12	7	2	3	15-13	16
4. Soleure	12	6	3	3	23-16	15
5. Pratteln	13	5	5	3	12-11	15
6. Buochs	13	5	4	4	19-14	14
7. Muri	13	4	6	3	15-12	14
8. Mendrisio	13	5	4	4	15-15	14
9. Ascona	13	3	7	3	13-13	13
10. Suhr	13	2	8	3	15-16	12
11. Klus/Balsthal	13	2	4	7	10-19	8
12. Wohlen	13	3	2	8	10-26	8
13. Olten	13	1	5	7	9-19	7
14. Altdorf	13	2	3	8	11-24	7

Groupe 4

RÉSULTATS

Rorschach - Tuggen	1-1 (1-1)
Altstätten - Veltheim	4-2 (2-0)
Brüttisellen - Stäfa	1-0 (0-0)
Kilchberg - Brühl St-Gall	1-1 (1-0)
Vaduz - Einsiedeln	2-1 (0-0)
Frauenfeld - Red Star et Herisau - Landquart	renvoyés.

Classement

1. Brüttisellen	13	7	3	3	30-11	17
2. Tuggen	13	7	3	3	23-17	17
3. Altstätten	12	7	2	3	30-20	16
4. Red Star Zurich	12	5	5	2	22-15	15
5. Veltheim	13	5	4	4	24-20	14
6. Herisau	12	5	3	4	17-15	13
7. Landquart	12	4	5	3	14-17	13
8. Vaduz	13	5	2	6	18-19	12
9. Kilchberg	13	3	6	4	16-17	12
10. Stäfa	13	4	3	6	20-32	11
11. Frauenfeld	11	4	1	6	11-23	9
12. Rorschach	13	1	7	5	19-21	9
13. Einsiedeln	12	1	6	5	15-21	8
14. Saint-Gall	12	1	6	5	12-23	8

Monthey - Châtel-Saint-Denis 0-0

Des Valaisans à la hauteur...

Monthey: Udriot; Moulin; Bressan, Turin, Quentin; Ogay, Duchoud, Blasco, Gonçalves; Manini, Fiora. **Entraîneur:** Christophe Moulin.
Châtel-Saint-Denis: Jacquier; Amaral; Vauthay, Grand, Vodoz; Bapst, Michoud, Moreillon, Cucinotta; Raboud, Dordevic. **Entraîneur:** Jean-Claude Waeber.
Notes: stade municipal. Arbitre: M. Yvan Bettex d'Echallens, assisté de MM. Freiholz et Chaperon. Monthey sans Rotundo, légèrement blessé. A Châtel, Uva est remplaçant. Changements: à Monthey: 57e Payot pour Manini, 82e Savoini pour Gonçalves; à Châtel: 42e Uva pour Raboud, 68e Cotting pour Michaud.

Finalement, ce fut une rencontre plaisante à suivre malgré une mise en action un peu lente et un manque évident d'intensité dramatique. Un but aurait pu dynamiser la partie, mais il ne tomba jamais. Le résultat, lui, ne souffre d'aucune injustice

Les quarante-cinq premières minutes pêchèrent principalement par l'incapacité des deux équipes de créer le danger devant la cage adverse. Peut-être engourdis par le froid, les joueurs ne sortirent que trop peu souvent de leur coquille, Châtel par calcul peut-on penser, Monthey par manque de culot assurément. Le développement du jeu se faisait assez harmonieusement mais les occasions de but – trois en tout – furent trop rares pour vraiment réchauffer le public. Deux occasions à l'actif de Monthey, par Fiora à la 26e (bombe de 16 mètres malheureusement en plein sur le gardien) et à la 39e par Ogay (seul face à Jacquier, son tir n'eut pas la sèche-resse et la précision voulues). L'occasion la plus nette échut au Fribourgeois Michoud à la 24e; Udriot dévia sa tentative de lob et Moulin écarta le danger sur la ligne. Satisfait de son dispositif, Châtel-Saint-Denis ne modifia pas ses

batteries en deuxième période. Ainsi, Monthey domina territorialement sans parvenir à créer le danger devant les buts de Jacquier. Une tête de Jean-Claude Turin, monté sur un coup franc à la 76e minute, constitua l'occasion la plus nette des maîtres de céans. Juste auparavant, Cotting s'était fait bousculer un peu douloureusement dans les 16 mètres montheyens, mais il se laissa trop ostensiblement tomber et Uva obligea Udriot à une difficile parade au ras du sol.

Point bienvenu

Si l'on convient que Châtel s'est créé deux occasions en or mais que Monthey, lui, a su se mettre au diapason, le match nul satisfiera tout le monde. Côté joueurs, à Monthey, Udriot se montra intraitable sur des balles difficiles, Moulin sans bavure dans l'interception et avec lui sa défense. Gonçalves valut par son



Le Montheyan Marini (au centre) est aux prises avec Pachoud (à gauche) et Vodoz.

abattage à la récupération et Blasco qui permit à Ogay de se présenter seul face au portier adverse. A Châtel, Michoud, remuant et rapide, qui a eu deux balles de but au bout du pied, manqua de réussite, alors que le Yougoslave Dordevic se signala uniquement par une absence totale de rayonnement. Interrogé à la fin du match, le

Montheyan Jacques-André Moreillon, transféré cette saison à Châtel, commentait: «*Jouer face à mes anciens camarades ne m'a pas posé de problèmes. Je voulais surtout réaliser une bonne performance face à mon ancien club. Nous sommes venus chercher les deux points. Monthey nous en a empêchés grâce à sa bonne prestation d'ensemble. D'ailleurs, nos*

adversaires livrent très souvent une bonne partie face à nous.» C'est une constatation intéressante livrée par Moreillon qui démontre que Châtel-Saint-Denis présente un football aéré et constructif qui appelle les autres formations à se hisser à son niveau. Le FC Monthey s'en est montré capable. P.G.

Vevey - Fully 1-0

Les Vaudois confirment leur redressement

Vevey: Malnati; Geiger; Furrer, Michaud, Deppen; Chaperon, Salad, Fernandez; Debonnaire, Tlotkinski, Isabella.
Fully: Constantin; Trincherio; Darioly, Planchamp, L. Dorsaz; Troillet, E. Carron, S. Moret; G. Carron, S. Dorsaz, R. Moret.
But: 73e Debonnaire.
Notes: Stade de Copet. 850 spectateurs. Arbitre: M. Hans Wenger, Ipsach. Avertissements: Claude Troillet (35e), Michaud (45e et 54e, expulsion) et Michel Planchamp (81e). Vevey sans Kabamba, blessé.
 Changements à Vevey: Klein pour Salad (70e) et Viéri pour Isabella (78e). A Fully: Cotture pour Michel Planchamp (27e).

dernière minute et de bonne facture. Bien que jouant à dix durant plus d'une demi-heure, Vevey s'est imposé grâce à un joli but de son entraîneur Debonnaire et a ainsi confirmé son redressement. Mais cela ne fut pas facile. En début de rencontre, c'est Fully qui tenta de faire la décision avec des essais de Gaby Carron (4e) et une bombe d'Emmanuel Carron (5e), passant de peu à côté. Puis l'entraîneur Troillet faillit surprendre Malnati (6e) sur un terrible coup franc qu'il avait expédié de plus de 40 mètres. Pendant ce temps, Vevey peinait à trouver ses marques et à imposer sa belle jouerie, comme contre Châtel, une semaine plus tôt. Voulant à tout prix imposer une grande pression sur leurs adversaires, la plupart des Veveysans rataient leurs passes et leurs tirs au but.

A la 54e minute, lors de l'expulsion de Michaud, c'était quitte ou double. Ou les Veveysans retombaient dans leurs défauts de début de saison ou ils se serraient les coudes autour de leur entraîneur comme contre le leader. Après un moment d'inquiétude (56e) quand

un ballon expédié de la tête par l'excellent Gaby Carron fut renvoyé par un poteau, ce fut le signal d'alarme pour Fully (56e). Suite à une talonnade de Debonnaire, Fernandez, bien placé, rata une bonne occasion. Puis Debonnaire permit à son équipe de s'imposer

par un tir qui surprit Constantin. La fin du match vit les Fulliens se ruer à l'attaque, mais rien n'y fit, la défense et Malnati n'entendant pas laisser passer une nouvelle occasion de se sortir d'une ornière dangereuse. Claude Ferrari

Stade Lausanne - Rarogne 0-1 (0-0)

Maigre, mais logique...

Stade Lausanne: Brunet; Chirico, Windler, Schoch, Ulmer, Bamert (64e Moret), Sampedro, Etter, Crescenzi, Michelod, Steffen. **Entraîneur:** Joko Pfister.
Rarogne: Imboden; Passeraub, Bumann, Zumtaugwald, Brunner, Bregy, Locher, Kalbermatter; Zengaffinen (85e Stoffel), M. Imboden, Brantschen. **Entraîneur:** Daniel Bregy.

But: 55e Kalbermatter.
Notes: stade de Vidy, 250 spectateurs. Arbitre: M. Michel Barbezat, de Neuchâtel. Stade Lausanne joue sans Diethlin (blessé) et Rarogne sans Schmid. Avertissements: 23e Brunet; 28e Zumtaugwald; 90e Zumtaugwald.
 Il semble, au vu de cette rencontre, que les joueurs aspirent à la pause. Certes, les équipes se

sont engagées tout au long du jeu, mais sans grande conviction, ce maigre résultat étant là pour le prouver. Le jeu des Stadistes reste plaisant au milieu du terrain, mais les passes ont tendance à trop se multiplier. Devant les buts, la réalisation manque sérieusement de motivation. Oh! les Lausannois eurent bien quelques occasions comme Steffen, au quart d'heure, dont le tir frôla les montants. Par contre, les Valaisans avec leur milieu de terrain formé de Bregy, Kalbermatter et Locher se montrèrent bien supérieurs à leurs vis-à-vis et c'est bien de là que vint la différence. Du reste, Kalbermatter, toujours bien placé, fut l'auteur de l'unique but de cette partie. Il faut dire aussi qu'Imboden avait auparavant tiré en force un ballon que Brunet dévia de justesse. Lors de la dernière demi-heure, les Lausannois sentant que l'égalisation était possible se firent un peu plus pressants, mais sans pouvoir vraiment inquiéter Imboden qui, toujours fort bien placé, opposait son veto aux attaques lausannoises. Tour à tour, Crescenzi, Steffen et même Schoch avaient l'égalisation au bout du pied, mais par précipitation ou manque de lucidité, ils furent incapables de profiter de leurs occasions. Finalement, c'est encore Bregy qui eut le 2 à 0 à sa portée, après avoir dribblé Brunet, mais Chirico sauva sur la ligne. Pour son jeu mieux distillé, Rarogne a mérité cette victoire. Quant aux Lausannois, ils ne peuvent que s'en prendre qu'à eux-mêmes. Trop de tergiversations dans la relance du jeu et, surtout, il manque dans cette équipe un véritable patron qui insuffle la volonté à ses camarades. Serge Chessex



Kalbermatter. Un but qui vaut deux points...

Gibus

POUR L'AMOUR DU CONFORT

Gertschen SA
 MEUBLES
 UVRIER-MARTIGNY

Aigle solide en arrière, avec un Bertagna impérial qui vient en appui chaque fois qu'il le faut. Aigle solide au milieu de terrain avec un Djukic en grande forme. Enfin percutant en attaque avec Buchilly, toujours aussi opportuniste. Quel régal pour les supporters vaudois qui commencent à croire que leur équipe peut obtenir une place pour les finales. IFM



Résultats et classements

2^e ligue

Brig-Sierre	1-1
Conthey-Grimisuat	0-1
L.-Susten-Lalden	2-0
Leytron-Agarn	6-2
Salgesch-USCM	0-2
Savièse-Bramois	1-1

CLASSEMENT

1. Bramois	14	11	2	1	40-8	24
2. USCM	14	9	3	2	30-19	21
3. Savièse	14	8	4	2	36-16	20
4. Conthey	14	8	2	4	37-18	18
5. Grimisuat	14	7	3	4	27-27	17
6. Salgesch	14	4	7	3	25-23	15
7. Leytron	14	5	4	5	25-19	14
8. Brig	14	4	3	7	21-28	11
9. Lalden	14	5	1	8	24-32	11
10. L.-Susten	14	3	2	9	21-31	8
11. Agarn	14	1	3	10	17-49	5
12. Sierre	14	1	2	11	5-38	4

3^e ligue, gr. 1

Chalais-Naters	2-1
Montana-Cr.-Erde	5-1
St. Niklaus-Chippis	2-2
Termen-Grône	1-0
Varen-Turtmann	0-1
Visp-Vex	2-0

CLASSEMENT

1. Chalais	14	11	2	1	37-19	24
2. Visp	14	8	5	1	34-21	21
3. Grône	14	9	1	4	39-21	19
4. St. Niklaus	14	7	4	3	29-20	18
5. Montana-Cr.	14	7	3	4	29-23	17
6. Chippis	14	4	6	4	23-23	14
7. Vex	14	4	4	6	29-29	12
8. Turtmann	14	4	3	7	27-33	11
9. Naters	14	2	6	6	28-37	10
10. Termen	14	3	2	9	19-33	8
11. Varen	14	1	5	8	18-32	7
12. Erde	14	3	1	10	20-41	7

3^e ligue, gr. 2

Ardon-Vionnaz	1-1
Martigny 2-Chamoson	0-2
ES Nendaz-Bagnes	2-1
Riddes-La Combe	1-1
Vétroz-St-Gingolph	1-3
Vouvry-Leytron 2	8-0

CLASSEMENT

1. ES Nendaz	14	8	5	1	35-18	21
2. Chamoson	14	8	4	2	35-16	20
3. La Combe	14	8	3	3	36-17	19
4. Bagnes	14	7	4	3	34-12	18
5. Vouvry	14	6	3	5	27-19	15
6. Vionnaz	14	5	5	4	22-19	15
7. St-Gingolph	14	4	5	5	23-20	13
8. Martigny 2	14	5	2	7	20-31	12
9. Riddes	14	2	7	5	21-30	11
10. Vétroz	14	2	6	6	20-31	10
11. Leytron 2	14	3	3	8	11-37	9
12. Ardon	14	1	3	10	17-41	5

4^e ligue, gr. 1

Chermignon-Visp 2	4-2
Lalden 2-Salggesch 2	1-2
Lens-Steg	1-5
Naters 2-N.-Contrée	1-1
Riddes 2-Loc-Corin	6-2
Sierre 2-Brig 2	3-3

CLASSEMENT

1. Steg	14	10	2	2	40-12	22
2. N.-Contrée	14	7	6	1	33-14	20
3. Salgesch 2	14	8	4	2	33-22	20
4. Raron 2	14	7	4	3	35-20	18
5. Lens	14	8	2	4	41-35	18
6. Brig 2	14	6	4	4	33-21	16
7. Chermignon	14	6	2	6	30-33	14
8. Lalden 2	14	5	1	8	24-30	11
9. Naters 2	14	5	1	8	18-28	11
10. Visp 2	14	4	2	8	21-29	10
11. Sierre 2	14	2	3	9	21-54	7
12. Loc-Corin	14	0	1	13	11-42	1

4^e ligue, gr. 2

Arbaz-Granges	3-0
Bramois 2-Savièse 2	2-3
Evolène-US ASV	3-0
Grimisuat 2-St-Léonard	1-8
Héremence-Ayent 2	3-2
Sion 3-Chalais 2	2-1

CLASSEMENT

1. St-Léonard	14	11	2	1	52-16	24
2. Bramois 2	14	10	2	2	50-23	22
3. Savièse 2	14	9	4	1	54-31	22
4. Evolène	14	8	3	3	34-20	19
5. Granges	14	7	1	6	38-31	15
6. Chalais 2	14	7	1	6	34-35	15
7. Sion 3	14	4	3	7	21-27	11
8. Arbaz	14	4	2	8	21-31	10
9. Ayent 2	14	4	2	8	20-37	10
10. Héremence	14	3	2	9	20-40	8
11. Grimisuat 2	14	3	1	10	27-59	7
12. US ASV	14	2	1	11	18-39	5

4^e ligue, gr. 3

Ayent-Saillon	4-1
Châteauneuf-Vétroz 2	0-1

PRONO
Concours N° 14

1 N	7 V
2 D	8 V
3 V	9 V
4 V	10 V
5 D	11 N
6 N	12 V

Sport-Toto
11 x 1 x 1 121 1 x 2 2

Toto-X
5 - 16 - 17 - 19 - 26 - 34
Numéro complémentaire: 31.

Pari mutuel romand
Ordre d'arrivée des courses d'hier:
Course française à Auteuil: 10 - 1 - 7 - 3.
Course suisse à Yverdon: 10 - 5 - 4 - 3.
Non partant: 12.
Ordre d'arrivée de la course française de samedi, à Vincennes:
15 - 14 - 9 - 13 - 11 - 17 - 4

Football à l'étranger



Dos à dos. Stuttgart et Leverkusen se sont séparés sans avoir trouvé le chemin des filets. Ici, Walter (Stuttgart) au centre tente de passer la défense et le gardien Vollborn, sans succès. AP

4^e ligue, gr. 4

Bagnes 2-E.-Collonges	1-2
USCM 2-Martigny 3	7-2
Massongex-Vouvry 2	2-0
Orsières 2-St-Maurice	0-3
Troistorrens-Vernayaz	4-1
Vollèges-US P.-Valais	1-3

CLASSEMENT

1. US P.-Valais	14	13	1	0	46-14	27
2. Troistorrens	14	10	2	2	44-19	22
3. St-Maurice	14	9	3	2	34-13	21
4. Massongex	14	9	2	3	35-21	20
5. Vollèges	14	7	5	2	28-32	16
6. Vernayaz	14	7	0	7	23-26	14
7. E.-Collonges	14	4	2	8	22-32	10
8. USCM 2	14	4	2	8	23-34	10
9. Martigny 3	14	3	3	8	23-36	9
10. Bagnes 2	14	3	1	10	16-33	7
11. Orsières 2	14	2	3	9	15-32	7
12. Vouvry 2	14	2	1	11	12-29	5

Juniors A, 1^{er} degré

Brig-Martigny 2	8-0
Fully-Sierre	0-1
Naters-Conthey	1-1
Salgesch-Bramois	0-4
Savièse-Châteauneuf	1-1

Juniors A, 2^e degré, gr. 1

Lalden-St-Léonard	1-3
Montana-Cr.-Chalais	1-1
Steg-Chippis	3-1
Termen-Visp	2-4

Juniors A, 2^e degré, gr. 2

USCM-Ardon	3-0
Grimisuat-Bagnes	1-3
St-Maurice-Ayent	3-1
Saillon-Aproz	3-2

Juniors B, 1^{er} degré

Bramois 2-Monthey 2	1-3
Conthey-Visp	4-0
Martigny 2-L.-Susten	1-0
Sierre 2-Orsières	1-1
Sion 3-USCM	6-2

Juniors B, 2^e degré, gr. 1

Chalais-Termen	1-4
Raron-Varen	0-2
St. Niklaus-Brig 2	6-4
Turtmann-Naters	4-2

Juniors B, 2^e degré, gr. 2

Ayent-Savièse	2-0
Châteauneuf-Leytron	1-2
Granges-Arbaz	1-2
ES Nendaz-Vétroz	3-0
Riddes-Chermignon	4-1

Juniors B, 2^e degré, gr. 3

Fully-St-Maurice	2-3
Martigny 3-Vernayaz	2-6
St-Gingolph-Liddes	3-0
Vionnaz-La Combe	R

Juniors C, 1^{er} degré, gr. 1

Grimisuat-US ASV	4-0
Lens-ES Nendaz	0-2
Sierre 2-Conthey	2-3
Steg-St. Niklaus	2-3

Juniors C, 1^{er} degré, gr. 2

USCM-Sierre 3	3-1
Erde-Monthey 2	3-5
La Combe-Chamoson	5-0
Orsières-Bagnes	5-0

Juniors C, 2^e degré, gr. 1

Chippis-Anniviers	3-3
Lalden-Naters 2	1-3
Saas-Fee-Visp	0-4
Varen-Agarn	5-0

Juniors C, 2^e degré, gr. 2

Bramois 2-Montana-Cr.	5-0
Grône-Héremence	3-1
Miège-St-Léonard	1-5
Savièse-Ayent	3-0

Juniors C, 2^e degré, gr. 3

Ardon-Fully	2-3
Châteauneuf-Vétroz	4-4
Leytron-Sion 3	4-1
Riddes-Aproz	2-3

Juniors C, 2^e degré, gr. 4

E.-Collonges-Orsières 2	4-0
Massongex-Troistorrens	3-0
Vernayaz-Martigny 2	6-2
Vouvry-Vionnaz	3-1

Championnat suisse des «espoirs»

RÉSULTATS

Aarau-Xamax	1-1 (1-1)
Young Boys-Wettingen	6-1 (5-0)
Schaffhouse-Servette	1-1 (0-1)
Saint-Gall-FC Zurich	0-0
Locarno-Bâle	1-3 (0-1)
Lausanne-Grasshopper	1-0 (0-0)
Lucerne-Sion	renvoyé

CLASSEMENT

1. Saint-Gall	16	10	4	2	53-36	24
2. Lucerne	15	9	5	1	55-23	23
3. Xamax	16	9	5	2	52-27	23
4. Lausanne	15	9	4	2	50-26	22
5. Servette	15	9	4	2	37-20	22
6. Young Boys	16	8	2	6	43-38	18
7. Grasshopper	16	8	1	7	21-22	17
8. Aarau	16	7	2	7	33-23	16
9. Schaffhouse	16	6	3	7	33-34	15
10. Lugano	16	4	4	8	23-35	12
11. Bâle	15	4	3	8	19-35	11
12. Bellinzzone	16	4	3	9	24-40	11
13. FC Zurich	16	3	5	8	12-32	11
14. Sion	15	3	4	8	18-33	10
15. Wettingen	16	3	4	9	2-39	10
16. Locarno	15	0	5	10	13-45	5

Italie

Grâce à son succès méritoire à Côme (2-1), l'Inter Milan a consolidé sa place de leader du championnat d'Italie de première division au terme d'une sixième journée fertile en rebondissements puisque marquée par la défaite de l'AC Milan, toujours privé de Ruud Gullit, devant son public face à l'Atalanta (1-2) et celle, moins étonnante, de la Juventus devant un Napoli impressionnant, à l'image du Brésilien Antonio Careca, auteur de trois des cinq buts de son équipe.

Au stadio comunale de Turin, devant 50000 spectateurs, la Juventus, menée un moment par 3-0, revient à 3-2 sous l'impulsion du Soviétique Zavarov mais les Napolitains reprennent le large pour s'imposer finalement par 5-3.

6^e journée: Cesena - AS Roma 1-1. Como - Inter 1-2. Juventus - Napoli 3-5. Lazio - Verona 3-1. Lecce - Ascoli 1-2. AC Milan - Atalanta 1-2. Pescara - Torino 2-0. Pisa - Fiorentina 0-0. Sampdoria - Bologna 4-1.

Classement

1. Inter	6	5	1	0	12-3	11
2. Napoli	6	4	1	1	16-7	9
3. Sampdoria	6	4	1	1	11-5	9
4. AC Milan	6	3	2	1	10-4	8
5. Fiorentina	6	3	2	1	8-7	8
6. Lazio	6	1	5	0	6-4	7
7. Atalanta	6	2	3	1	8-6	7
8. Juventus	6	2	3	1	13-11	7
9. AS Roma	6	2	3	1	5-7	7
10. Pescara	6	2	2	2	6-11	6
11. Lecce	6	2	1	3	6-7	5
12. Verona	6	1	3	2	6-8	5
13. Como	6	2	1	3	5-9	5
14. Torino	6	1	2	3	7-9	4
15. Ascoli	6	1	1	4	5-9	3
16. Cesena	6	0	3	3	3-9	3
17. Bologna	6	1	0	5	6-12	2
18. Pisa	6	0	2	4	3-10	2

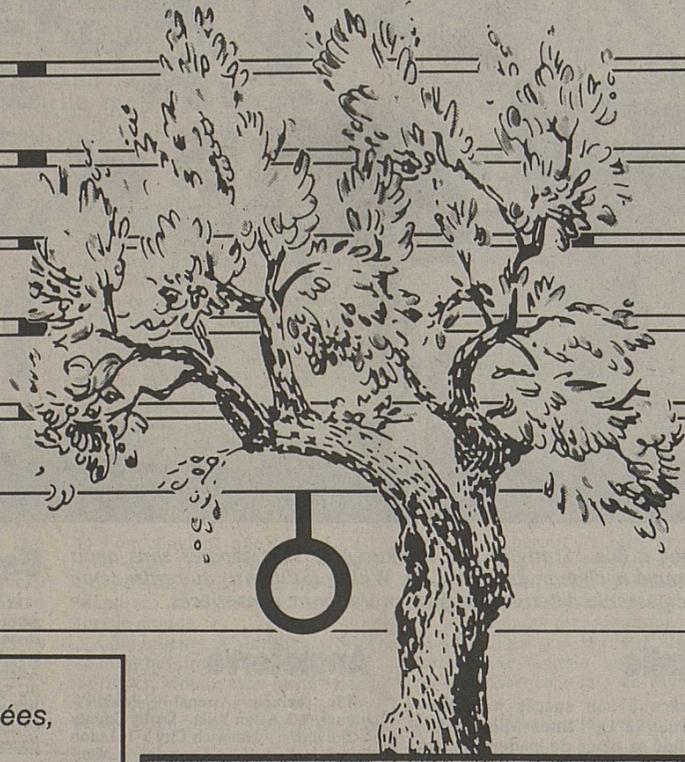
Tennis de table

Le championnat de Suisse

Messieurs

盆栽
 アミグエット
 盆栽
 アミグエット

Du 21 novembre au 3 décembre 1988
EXPOSITION-VENTE-CONSEILS
Bonsaï



Parmi plus de 500 pièces exposées, vous trouverez:

Des Arbres de Jade (5 à 6 ans)
 de 33.- à 53.-

Des Gommiers (Ficus Retusus) (5 à 50 ans)
 de 60.- à 800.-

+ tous les accessoires, outils et brochures pour leur entretien

Les 25.11 et 2.12,
APPORTEZ VOS BONSAÏ
 pour une taille gratuite par M. Amiguet
 du Centre Romand du Bonsaï

nouveau!

Coop Bâti-Centre *riviera* Villeneuve RENNAZ



Apprendre à piloter? où? comment?

Venez vous informer et faire un essai!

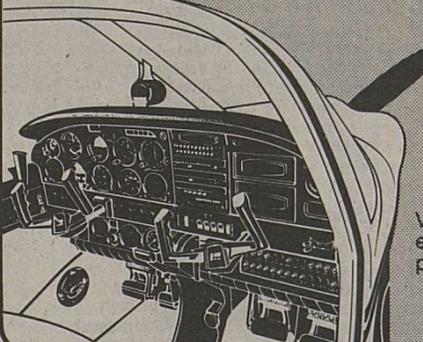
Aérodrome de Sion
 Ecole de pilotage de la section Valais de l'Aéro-Club suisse

Tous les jours, des instructeurs professionnels sont à votre disposition

Cours théorique PP gratuit

Sans aucune formalité, vols d'initiation en double commande. Pour Fr. 30.- à bord d'un avion-école moderne, vous pouvez goûter aux premières joies du pilotage.

Renseignements: tél. 027/23 57 07



Vol alpin et vol passagers



Offre exceptionnelle pour cause de déménagement

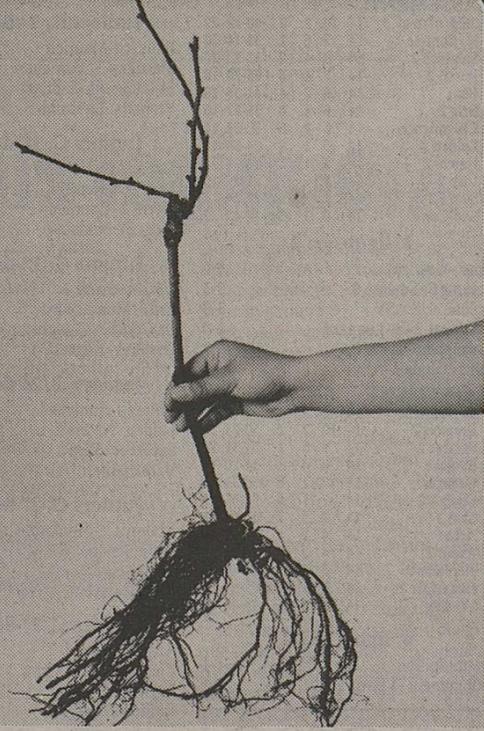
3 agencements de cuisine d'exposition

vugo S.A.

AGENCEMENT DE CUISINES
 ARMOIRES DE RANGEMENTS

Avenue de Tourbillon 38
 1950 SION

36-517812



- Les meilleurs clones de Pinot noir
- Profitez de notre expérience profonde:
- Spécialistes pour la sélection clonale du Pinot noir; vignoble d'expérimentation sur 3 hectares.
- Toutes les variétés, spécialités, clones et porte-greffes, de votre pépiniériste de confiance.

Pépinières viticoles

AUER

8215 Hallau / SH
 G. Auer, M+F
 M. Auer, Ing. agr. EPFZ
 Tél. 053/61 26 27

SIION
 AMANDIERS 9
 027/22 23 84



BON à retourner rempli à:
 INSTITUT DE COMMERCE THELER
 Rue des Amandiers 9, 1950 Sion.

Nom et prénom:

Adresse:

THELER
 INSTITUT
 DE
 COMMERCE

Préparation à l'apprentissage et à la vie active

- Commerce - Secrétariat et langues
- Diplôme de commerce

Formation continue

- Bureautique - Informatique
- Schwyzertütsch
- International English

Début des cours 9 janvier 1989

La meilleure publicité, sans annonces, n'est pas la meilleure publicité.

Institut d'amincissement pour dames

Une nouvelle silhouette! **Filligne**

Avec notre méthode d'avant-garde C.T.R.

Vous obtiendrez une silhouette parfaite.

- ★ Avec C.T.R. à chaque séance vous pourrez constater une importante diminution en poids
- ★ Vous passerez sans difficulté de la taille 44 à la taille 38
- ★ Perte locale aux endroits critiques
 Ventre Hanches Cuisses
- ★ Disparition de la cellulite et raffermissement des tissus



Santé - Bien-être - Bonne circulation avec notre **BIOZONE - OXYGÈNE**

GARANTIE DE REMBOURSEMENT PAR ÉCRIT
 ANALYSE GRATUITE

Du lundi au jeudi: 9 h - 20 h
 Vendredi: 9 h - 17 h

Route du Sex 45, 1950 Sion
 Tél. (027) 22 33 68
 Av. du Casino 36, 1820 Montreux
 Tél. (021) 963 77 31

Tennis: finale du tournoi de Johannesburg

Jakob Hlasek, la fête continue...

Il se hisse au 8^e rang du classement de l'ATP

La fête continue pour Jakob Hlasek. Huit jours après son premier succès en Grand Prix à Wembley, le Zurichois a inscrit un deuxième tournoi à son palmarès en s'imposant à Johannesburg (590 000 dollars). Il a dominé en finale le Sud-Africain Christo Van Rensburg en quatre sets, 6-7 6-4 6-1 7-6.

Cette victoire permet à Hlasek de se hisser à la huitième place du classement de l'ATP. Elle augmente également ses chances de participer le mois prochain au Masters de New York. Mais pour se rendre au Madison Square Garden, «Kuba» est condamné encore à l'exploit cette semaine à Bruxelles.

A l'issue de sa demi-finale victorieuse de samedi face à Brad Gilbert, Jakob Hlasek ne formulait qu'un seul vœu: «Je veux dormir le plus longtemps possible.» Un vœu pieux malheureusement puisque Hlasek n'avait pas, en finale hier, entièrement récupéré des efforts qu'il avait fournis la veille pour se débarrasser du coriace Américain.

Ainsi, Van Rensburg (ATP 52) exploitait la relative apathie de Hlasek pour remporter le premier set par 7-6 (7-1). Dans cette manche initiale, «Kuba» s'est procuré plusieurs balles de break. Mais la sûreté au service de son rival ne lui a pas permis de les concrétiser.

Mais dans les deuxième et troisième sets, Hlasek ne s'est pas fait faute cette fois d'exploiter la moindre occasion pour retourner la situation en remportant ces deux manches 6-4 6-1. Dans le quatrième set, Hlasek réalisait le break pour mener 4-3. Mais il devait céder dans le jeu suivant pour la première et seule fois du match son service. Les deux joueurs allaient une nouvelle fois au tie-break. Cette fois, Hlasek s'imposait sans coup férir (7-4).

Malgré une mise en train des plus laborieuses, Hlasek n'a jamais semblé en danger dans cette finale. En revanche, il avait senti le couperet passer bien près contre Gilbert. Dans le tie-break décisif du troisième set, Hlasek, qui menait 6-2, galvaudait quatre balles de match. Gilbert égalisait à 6-6 dans ce final à couper le souffle. Mais Hlasek a su afficher toute la maîtrise nerveuse voulue pour remporter les deux points suivants, donc le match.

Grâce à cette victoire, Jakob Hlasek a empoché un chèque de 113 000 dollars, soit le plus gros «prize-money» de sa carrière. Ces sept dernières semaines, entre Bâle et Johannesburg, Hlasek a gagné près d'un demi-million de dollars. Mais ce ne sont sans doute pas ces 500 000 dollars qui réjouissent le plus le Zurichois, mais plutôt son ascension parmi les dix meilleurs joueurs de la planète. Car ça, cela n'a pas de prix!

● **JOHANNESBURG. Tournoi du Grand Prix doté de 590 000 dollars. Finale du simple messieurs: Jakob Hlasek (S/2) bat Christo Van Rensburg (AFS) 6-7 (1-7) 6-4 6-1 7-6 (7-4).**

Finale du double messieurs: Kevin Curren/David Pate (EU) battent Gary Muller/Tim Wilkison (AFS/EU) 7-6 (7-5) 6-4.



Finale du Masters féminin à New York

Succès de Gabriela Sabatini

Demi-finaliste l'an dernier, l'Argentine Gabriela Sabatini, tête de série N° 4, a remporté le Masters féminin en battant en finale, au Madison Square Garden de New York, l'Américaine Pam Shriver (N° 5) par 7-5 6-2 6-2.

Face à celle qui avait éliminé la grande favorite, Steffi Graf, en demi-finale, Gabriela Sabatini (18 ans) a obtenu sa quatrième victoire de la saison, la première dans le Masters féminin. Il s'agissait de

la neuvième confrontation entre les deux joueuses et l'Argentine est ainsi revenue à 5-4, prenant sa revanche sur Pam Shriver, qui l'avait encore battue en deux sets en février dernier à Washington.

Les deux joueuses avaient entamé cette finale par une course-poursuite, chacune ayant du mal à assurer sa mise en jeu. Ainsi, Sabatini prenait le premier avantage (2-1) mais elle était contrainte immédiatement à abandonner son

service. Une situation qui se répétait trois jeux plus tard. L'Argentine réussissait finalement le break décisif au 11e jeu pour remporter ensuite son service et empocher le premier set (7-5).

Scénario identique au tout début de la seconde manche jusqu'à 21 en faveur de Shriver. Mais la Sud-Américaine retrouvait peu à peu son service et, surtout, la puissance et la précision de ses passings et de ses retours tandis

que l'Américaine pêchait par ses meilleures armes (service et volée). Sabatini alignait alors cinq jeux pour mener 2-0.

La troisième manche n'était qu'une formalité. Shriver craquait littéralement sous la puissance de frappe de Sabatini. A 5-2, Sabatini parachevait sa domination en signant sur un ace sa quatrième victoire de l'année.

● **NEW YORK. - Masters féminin. Finale: Gabriela Sabatini (Arg/4) bat Pam Shriver (EU/5) 7-5 6-2 6-2.**

● **NEW YORK. Masters féminin simple, demi-finales: Pam Shriver (EU/5) bat Steffi Graf (RFA/1) 6-3 7-6 (7/5). Gabriela Sabatini (Arg/4) bat Helena Sukova (Tch/8) 6-3 6-4.**

Double dames, finale: Martina Navratilova-Pam Shriver (EU/1) battent Natalia Zvereva-Larisa Savchenko (URSS) 6-3 6-4.

Rosset vainqueur à Baden

Le junior genevois Marc Rosset (18 ans) a enlevé le tournoi de Baden, épreuve du Swiss Satellite Circuit, en battant en finale l'Allemand de l'Ouest Jens Wöhrmann, issue des qualifications, 6-4 6-3. Il avait cependant réalisé sa meilleure performance en demi-finale, en éliminant la tête de série N°2, le Suédois Jörgen Windhal (ATP 221), 6-4 6-7 6-2.

● **BADEN. Tournoi du Swiss Satellite Circuit, finale: Marc Rosset (S) bat Jens Wöhrmann (RFA) 6-4 6-3.**

● **DETROIT (415 000 dollars). Simple messieurs, demi-finales: Aaron Krickstein (EU/3) bat Leif Shiras (EU) 6-1 6-0. John McEnroe (EU/2) bat Kelly Evernden (NZ) 3-6 6-4 6-1.**



Quatrième succès de la saison pour l'Argentine Gabriela Sabatini et le premier dans le Masters. AP

Rallye de Grande-Bretagne Kankkunen déjà en tête

Une voiture sans problèmes, un terrain enneigé et boueux à souhait ont permis au Finlandais Juha Kankkunen (Toyota Celica) d'arriver en tête, à Telford, au terme de la première étape du rallye de Grande-Bretagne.

Le champion du monde 1986 et 1987 a réalisé une très belle performance, se permettant d'enlever six des huit spéciales de la journée. Pourtant, les adversaires étaient de taille. Notamment Markku Alen (Lancia) qui, sur la voiture championne du monde cette année, s'est imposé deux fois. A l'étape, il comptait 27" de retard sur son compatriote.

L'équipe Toyota a été la grande malchanceuse de cette première journée difficile. Elle a perdu d'emblée deux des trois coéquipiers de Kankkunen: le Suédois Kenneth Eriksson, dès la première spéciale (bris d'une courroie de distribution) et le Britannique Jimmy McRae (moteur). Seul restait en lice le Suédois Bjorn Waldegaard (45 ans), qui a terminé la journée en troisième position, à 45" de Kankkunen.

● **TELFORD. - Positions au terme de la première étape du RAC Rally: 1. Juha Kankkunen (Fin) Toyota 27'07". 2. Markku**

Alen (Fin) Lancia à 27". 3. Bjorn Waldegaard (Su) Toyota à 43". 4. Mikael Ericsson (Su) Lancia à 44". 5. Timo Salonen (Fin) Mazda à 1'24". 6. Armin Schwarz (RFA) Audi à 1'25". 7. Hannu Mikkola (Fin) Mazda à 1'44".

Cyclisme

Freuler - Hermann vainqueurs à Gand

Associé au Liechtensteinois Roman Hermann, le Glaronais Urs Freuler a remporté les Six-Jours de Gand, devant les favoris, les Belges Stan Tourné et Etienne De Wilde et Danny Clark et Anthony Doyle (Aus-GB).

● **Six-Jours de Gand. Classement final: 1. Urs Freuler - Roman Hermann (S-Lie) 330 points. 2. Stan Tourné - Etienne De Wilde (Be) 303. 3. Danny Clark - Anthony Doyle (Aus-GB) 280. A quatre tours: 4. Michel Vaarten - Hansruedi Maerli (Be-S) 185. A neuf tours: 5. Roger Illegems - Rik Van Slijcke (Be) 204. A douze tours: 6. Johan Bruyneel - Laurent Biondi (Be-Fr) 186. A vingt-six tours: 7. Daniel Wyder - Pius Schwarzen-truber (S) 50.**

Lugano - Cologne 3-4 (2-1 0-1 1-2)

Cologne qualifié

Le HC Lugano a manqué son premier objectif de la saison. Il a laissé échapper une qualification pour la poule finale de la coupe d'Europe des champions qui était à sa portée.

Dans l'ultime match de la poule demi-finale de Lugano, face à une formation de Cologne handicapée par l'absence de plusieurs titulaires, les champions suisses avaient pris un excellent départ. Après avoir mené par 2-0, ils se firent cependant rejoindre puis dépasser, sur un certain nombre d'erreurs individuelles notamment. Pourtant, les Tessinois ont généralement fait le jeu. Mais ils ont manqué de réussite, sinon d'efficacité.

Dans la dernière période, on put croire à un renversement de situation lorsque, à trois minutes de la fin, Vrabc, auteur de son deuxième but du match, parvint à égaliser à 3-3. Mais, trente secondes plus tard, les Allemands reprirent l'avantage pour obtenir ainsi leur qualification pour la poule finale de février prochain à Davos.

Lugano: Andrey; Ritsch, Eloranta; Bertaggia, Rogger; Domeniconi, Massy; Ton, Eggimann, Eberle; Patt, Lüthi, Johansson; Rieffel, Vrabc, Walder.

Cologne: Heiss; Kiessling, Pokorny; Thornbury, Kühn; Steiger, Truntschka, Brandl; Köpf, Berry, Gröger; Schmid, Hegen, Meitinger.

Buts: 12e Vrabc 1-0. 13e Lüthi 2-0. 14e Berry (Schmid) 2-1. 36e Thornbury (Steiger) 2-2. 54e Meitinger 2-3. 58e Vrabc (Eberle) 3-3. 58e Hegen (Berry, Schmid) 3-4.

Notes: Resega. 6500 spectateurs. Arbitres: Izmetiev (URSS), Bachschmid et Höltschi (RFA-S). 15e tir sur un montant de Truntschka.

Pénalités: 3 x 2' contre Lugano, 5 x 2' contre Cologne.

● **Classement final:** 1. Cologne 3-6; 2. Lugano 3-4; 3. Bolzano 3-2; 4. Jesenice 3-0.

Cologne est qualifié pour la poule finale qui aura lieu du 17 au 19 février 1989 à Davos.

Bolzano - Jesenice 6-2 (1-0 0-0 5-2)

Buts: 18e Pavelich (Orlando) 1-0. 41e Pavelich (Baseotto) 2-0. 41e Pavelich 3-0. 42e Pasqualotto (Boni, expulsion Razingger) 4-0. 49e Baseotto 5-0. 52e Suvak (Hafner, expulsion Topatigh) 5-1. 58e Topatigh (Pasqualotto) 6-1. 60e Drcar (Williams) 6-2.

Notes: Resega: 100 spectateurs. Arbitres: Subrt (Tch), Chies et Stalder (S). 22e tir sur le montant de Topatigh (Bolzano). 27e tir sur un montant de Hafner (Jesenice).

COLOGNE-BOLZANO 10-1 (3-0, 3-0, 4-1)

Resega. 1000 spectateurs. Arbitres Subrt (Tch), Bachschmid/Höltschi (RFA/S).

Buts: 4e Köpf 1-0. 6e Hegen (Schmid) 2-0. 16e Truntschka (Kiessling) 3-0. 27e Steiger (Truntschka) 4-0. 33e Thornbury (Truntschka, à 5 contre 4) 5-0. 40e Truntschka 6-0. 46e Schmid (Kiessling, à 4 contre 5) 7-0. 50e Orlando (Baseotto, Pavelich) 7-1. 56e Hegen (Brandl) 8-1. 56e Berry 9-1. 59e Schmid (Hegen) 10-1. **Pénalités:** 5 x 2 minutes contre chaque équipe.

LUGANO - JESENICE 8-0 (3-0 3-0 2-0)

Resega. 3200 spectateurs. Arbitres: Koretschnig (Aut), Chies - Stalder (S). **Buts:** 8e Walder (Lüthi) 1-0. 12e Vrabc (Domeniconi) 2-0. 19e Ton (Eggimann) 3-0. 25e Eggimann (Ton) 4-0. 37e Jaks (Rieffel) à 5 contre 4) 5-0. 39e Ton (Lüthi, Walder) à 5 contre 4) 6-0. 50e Massy (Patt) 7-0. 52e Walder (Bauer) 8-0. **Pénalités:** 3 x 2 minutes contre Lugano, 2 x 2 minutes plus 5 minutes (Hicks) contre Jesenice.

Chiche vainqueur des Italiens de Bolzano vendredi, Lugano s'est bien repris, tout au moins au niveau du résultat, les Tessinois s'imposant devant les Yougoslaves de Jesenice par 8-0 (3-0 3-0 2-0). Mais à vaincre sans péril...

Devant 3200 spectateurs, les Luganais ont certes nettement mieux joué que face à Bolzano, ce qui n'a toutefois pas grande signification en raison de la faiblesse de l'adversaire. Les Yougoslaves jouent un hockey compassé, négligeant presque totalement l'engagement physique. Dans ces conditions, les Tessinois ont pu faire valoir leur vitesse et alourdir la marque à intervalles réguliers.

Nous ignorons quel véhicule vous pilotez, mais nous connaissons son électronique.



La complexité des systèmes électroniques de bord ne cesse de croître. Or, l'électronique automobile et les secteurs mécaniques afférents sont notre spécialité. Qu'il s'agisse d'injection et d'allumage électronique, de systèmes de navigation ou de tout autre module électronique accroissant le confort ou la sécurité, vous trouverez chez nous ces partenaires qualifiés dont vous escomptez l'appui.

Car nos collaborateurs réactualisent en permanence leurs connaissances. Ils connaissent pratiquement tous les systèmes électroniques embarqués, de sorte que vous pouvez nous confier chaque véhicule.



Avec système à votre service

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Entreprise valaisanne du centre, travaux publics et génie civil engage pour date à convenir

technicien chef de chantier

Ce poste conviendrait à une personne dynamique de 25 à 45 ans, avec quelques années de pratique dans la branche.

Le candidat doit justifier de bonnes références dans la calculation des prix et posséder une aptitude à la conduite des chantiers (sens du commandement, des métrés, de la facturation).

Le salaire, avec prestations d'une entreprise bien structurée, sera fonction des qualifications et responsabilités.

Les offres avec documents usuels (traitées avec toute la discrétion souhaités) sont à adresser sous chiffre F 36-517956, Publicitas, 1951 Sion.

036-517956

ecco TRAVAIL TEMPORAIRE Agence de Sion

Nous cherchons, pour postes stables et missions temporaires,

- menuisiers**
- charpentiers**
- maçons**
- installateurs sanitaire**
- monteurs en chauffage**
- ferblantiers**
- monteurs électriciens**
- mécanicien électricien**
- mécanicien méc. gén. (usage)**
- serruriers**
- tuyauteurs**

Suisses ou permis B ou C.

Votre conseiller: **A. Casarini**
1950 SION, place du Midi 29 - Tél. (027) 22 30 44
36-517127

ANNONCES DIVERSES



A vendre
Natel Star B
pour toute la Suisse, avec valise et accessoires.
Fr. 5000.-
Tél. (021) 28 86 86, heures de bureau.
138.172870

Souci de personnel ?



Vite une annonce dans le «NF»

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Grichting & Valtério S.A.
Entreprises électriques
SION

Les Creusets S.A.
Ateliers électromécaniques
SION

Technique électrique en Suisse et à l'étranger

engagent

couple de concierges

dès le 1er janvier 1989 ou à convenir.

Pour l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments situés à la rue Oscar-Bider 54, ainsi que pour l'exécution de divers travaux à définir.

Logement de 4 pièces à disposition sur place.

Nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre écrite au service du personnel de l'entreprise **GRICHTING & VALTÉRIO S.A.**, case postale 475, 1950 Sion. Tél. (027) 22 23 03.

36-517798



027
21 21 11

A la suite de la démission de la titulaire actuelle, **SOEVAL S.A.**, Société pour le développement de l'économie valaisanne, met au concours le poste d'une

secrétaire

pour son siège de **Saint-Léonard**

Conditions:

- diplôme d'une école supérieure de commerce ou formation jugée équivalente
- expérience pratique souhaitée ainsi qu'une bonne formation en culture générale
- Langue maternelle française; bonnes connaissances de l'allemand et, si possible, de l'anglais
- connaissances pratiques en informatique.

Nous offrons:

- un travail très varié et de qualité dans une ambiance sympathique d'un petit groupe d'économistes
- Un poste qui requiert de l'esprit d'initiative et le sens de l'organisation
- un salaire en fonction des compétences ainsi qu'un cadre de prestations sociales moderne

Entrée en fonctions: le 1er février 1989 ou date à convenir.

Les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et références sont à adresser, **Jusqu'au 30 novembre 1988**, à Monsieur Géo Bétrisey, directeur, case postale 27, 1958 Saint-Léonard.

036-067771

La Maison Bielna S.A. à Sion cherche

mécanicien en mécanique générale

S'adresser au: (027) 31 14 35.

036-834458

Tout de suite, je cherche

électriciens de réseau + aides

Suisses, permis B ou C.

Tél. (027) 23 49 23.

036-517811

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Zellweger Fiduciaire Treuhand

A vendre à Sion

appartement spacieux en attique

- Cet appartement se trouve à l'avenue de Tourbillon, à quelques mètres du centre de la ville et des magasins!
- Il a une vue dégagée plein sud.
- Il comprend, sur 2 niveaux: 6 pièces, cuisine, 2 salles d'eau, 1 W.-C. séparé, réduit, galetas.
- Surface habitable: 164 m².

Prix de vente: **Fr. 495 000.-**
+ garage double **Fr. 35 000.-**
(hypothèque à disposition)

Renseignements et visites:
Agence Max Zellweger
Route du Sanetsch 11, 1950 Sion
Tél. (027) 22 08 10.

36-516859

A vendre à Chessel, près de Villeneuve.

jolie villa neuve de 4 1/2 pièces

endroit calme et ensoleillé. Surface habitable de 120 m². Terrain de 1200 m².
Prix intéressant: **Fr. 455 000.-**

Régie Muller-Veillard S.A.
Rue du Simplon 40 - 1800 VEVEY
Tel. 021/921 54 44

Réf. 3070/PH

A louer à Sion, quartier Petit-Chasseur,

superbe 4 1/2- pièces

situé dans les combles d'un immeuble résidentiel neuf, de grand standing. Loggia fermée de 12 m². Tout confort. Place de parc à disposition dans parking collectif.

Grande cave individuelle. Libre tout de suite.

Loyer: Fr. 1450.-
+ Fr. 150.- charges,
Fr. 100.- place de parc.

Flanthey
A louer tout de suite

appartement 3 1/2 pièces

avec cave et garage.
Fr. 700.- charges comprises.
Tél. (027) 58 11 95.

036-067765

je suis donneur de sang!

bernard roduit gérances

LICENCIE SC.ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL.027/ 22 34 64 - 22 90 02

Basketball

Le championnat suisse

Nyon a trouvé son maître

Nyon est tombé. Après avoir gagné sept fois consécutives, le leader du championnat de LNA a trouvé son maître lors de la 8e journée, et à domicile encore! Au collège du Rocher, les Nyonnais se sont en effet inclinés, après prolongations, devant SF Lausanne, vainqueur 124-117. Au terme du temps réglementaire, le score était de 109-109, alors que les visiteurs menaient d'une unité au repos (51-50).

Les surprises étant le lot de cette soirée, Pully n'a pas profité du faux pas du leader, puisqu'il s'est incliné également, de trois points, dans la salle de Reussbühl (105-102)... Les Lucernois font ainsi partie des cinq formations qui suivent le duo de tête, avec désormais deux longueurs de retard sur Pully (qui compte toutefois un match en moins). Les autres étant SF Lausanne, Champel, Bellinzona et Fribourg Olympic.

Les champions suisses de Champel ont obtenu une facile victoire en s'imposant dans le derby genevois, à l'extérieur, contre une bien faible équipe de Chêne (114-91), Bellinzona a pris de justesse la mesure de Birsfelden (81-78) et Fribourg Olympic l'a emporté nettement devant SAM Massagno (89-74).

Par les chiffres

LNA messieurs

8e journée: Nyon - SF Lausanne 117-124 (50-51, 109-109) ap. prol. Fribourg Olympic - SAM Massagno 89-74 (47-35). Bellinzona Basket 85 - CVJM Birsfelden 81-78 (42-42). TV Reussbühl - Pully 105-102 (45-43). Chêne BC - Champel 91-114 (45-54).

CLASSEMENT

1. Nyon	8	7	1 881-749	14
2. Pully	7	5	2 755-708	10
3. Reussbühl	8	4	4 810-772	8
4. Fribourg Ol.	8	4	4 713-701	8
5. Champel	8	4	4 739-732	8
6. SF Lausanne	8	4	4 758-758	8
7. Bellinzona	8	4	4 667-690	8
8. Birsfelden	7	3	4 615-687	6
9. SAM Massagno	8	3	5 735-760	6
10. Chêne BC	8	1	7 760-876	2

● **Première ligue nationale. Groupe ouest, 9e journée:** Martigny - Bernex 58-89 (30-48). Versoix - Meyrin 81-99 (39-50). Rolle - Troistorrents 71-62 (40-34). Epalinges - Carouge-Ecole 118-67 (64-30). La Tour - Renens 88-77 (52-33). Blonay - Saint-Paul 89-86 a.p. (39-34 78-78).

● **Le classement:** 1. Meyrin 9/16 (+ 113). 2. La Tour 9/16 (+ 67). 3. Bernex 9/14 (+ 73). 4. Epalinges 8/12 (+ 146). 5. Saint-Paul 9/10 (+ 12). 6. Versoix 9/10 (0). 7. Renens 9/8 (- 28). 8. Troistorrents 8/6 (+ 10). 9. Blonay 9/6 (- 82). 10. Rolle 9/4 (- 38). 11. Martigny 9/4 (- 97). 12. Carouge-Ecole 9/0 (- 170).

● **Groupe centre:** Rapid Bienne - La Chaux-de-Fonds 89-64 (48-30). Auvier - Frauenfeld 103-84 (57-41). Riehen - Pratteln 60-70 (27-26). Villars - Boncourt 87-82 (46-34). Alterswil - Birsfelden 63-68 (31-31). Delémont - Marly 59-104 (26-46).

● **Le classement:** 1. Marly 9/18 (+ 233). 2. Rapid Bienne 9/16 (+ 142). 3. Auvier 9/12 (+ 130). 4. Boncourt 8/10 (+ 180). 5. Birsfelden 8/10 (+ 56). 6. Pratteln 8/10 (- 54). 7. Villars 9/10 (+ 33). 8. La Chaux-de-Fonds 8/8 (- 50). 9. Frauenfeld 8/4 (- 108). 10. Alterswil 7/2 (- 133). 11. Delémont 7/0 (- 182). 12. Riehen 8/0 (- 247).

● **Groupe est:** Federale Lugano - Mutschellen 132-70 (64-37). Viganello - Opfikon 88-68 (40-41). Rüti - Regensdorf 97-109 a.p. (43-46 85-85). Zurich - Baden 97-69 (48-31). STV Lucerne - Arbedo 86-81 (47-41).

● **Le classement:** 1. Viganello 9/18 (+ 101). 2. Federale Lugano 9/16 (+ 133). 3. Opfikon 9/14 (+ 159). 4. Zurich 9/12 (+ 68). 5. STV Lucerne 9/120 (+ 62). 6. Sankt Otmar 8/8 (+ 9). 7. Arbedo 8/6 (+ 1). 8. Zoug 8/4 (- 21). 9. Regensdorf 8/4 (- 40). 10. Mutschellen 8/4 (- 191). 11. Rüti 9/2 (- 106). 12. Baden 8/-2 (- 175).

Championnat féminin

● **LNA (7e journée):** Birsfelden - Arlesheim 107-63 (52-37). Femina Lausanne - Nyon 90-59 (41-33). Bernex - Reussbühl 49-65 (19-28). La Chaux-de-Fonds - Pully 81-69 (48-42).

● **Classement:** 1. Birsfelden 7/14. 2. Baden 6/10. 3. La Chaux-de-Fonds 7/10 (+ 7). 4. Reussbühl 7/10 (+ 16). 5. Nyon 7/8. 6. City Fribourg 6/6. 7. Femina Lausanne 7/4 (+ 36). 8. Pully 7/4 (- 70). 9. Bernex 7/2. 10. Arlesheim 7/0.

● **LNB (7e journée):** Meyrin - Lucerne 69-37 (36-10). Küssnacht - Vevey 54-65 (16-37). Wetzikon - Femina Berne 56-55 (27-30). Pratteln - SAL Lugano 54-52 (18-24). Bellinzona - Winterthour 77-52 (42-29). Wiedikon - Brunnen 63-64 (30-29).

● **Classement:** 1. Meyrin 7/14. 2. Wetzikon 7/12 (+ 159). 3. Wetzikon 7/12 (+ 110). 4. Brunnen 7/10. 5. Wiedikon 7/8. 6. Femina Berne 6/6. 7. Pratteln 7/6. 8. Lucerne 6/4 (+ 31). 9. Vevey 6/4 (- 22). 10. SAL Lugano 6/4 (- 33). 11. Küssnacht 7/0 (- 163). 12. Winterthour 7/0 (- 313).

Maccabi autorisé à jouer à Moscou

L'équipe israélienne Maccabi Tel Aviv a été autorisée à rencontrer CSCA Moscou dans la capitale soviétique, pour le compte de la poule finale de la coupe d'Europe des champions. Jusqu'à présent, les compétitions européennes entre équipes israéliennes et soviétiques se déroulaient en Belgique, sur «terrain neutre», à la demande de la fédération soviétique.

Télégrammes

● **Nyon - SF Lausanne 117-124 a.p. (50-51, 109-109)** Collège du Rocher. 950 spectateurs. Arbitres: Martin et Galley.

Nyon: Zali 4, Gothuey 3, Murphy 58, Vine 2, Nusbauer 6, McCollum 26, Margot 18.

SF Lausanne: Fragnière 17, Mani 2, Colon 2, Rankovic 2, Ruckstuhl 17, Garret 42, Vucovic 42.

● **Fribourg Olympic - SAM Massagno 89-74 (47-35)** Salle Sainte-Croix. 1100 spectateurs. Arbitres: Werly et Lebeg.

Fribourg Olympic: Alessandrini 2, Spiegel 10, Bell 30, Alt 10, Corpataux 2, Kuczanski 22, Maradan 4, Siviero 9.

SAM Massagno: Cereghetti 2, Hatch 24, M. Isotta 6, Pelli 15, Nocelli 4, S. Isotta 3, Gregorio 4, Seaman 16.

● **Bellinzona - Birsfelden 81-78 (42-42)** Arti e Mestieri. 600 spectateurs. Arbitres: Mosena et Carlini.

Bellinzona: Rezzonico 6, Heck 9, Fillmore 6, Etter 8, Atkinson 16, Poljak 27, Dell'Acqua 9.

Birsfelden: Traub 4, Hug 15, Bullock 20, Johnson 29, Lopez 6, Raineri 4.

● **Reussbühl - Pully 105-102 (45-43)** Ruopigen. 600 spectateurs. Arbitres: Busset et Caillon.

Reussbühl: Tusek 11, White 36, Robinson 37, Peter 11, Dünner 4, Gügler 6.

Pully: D. Stockalper 28, Luginbühl 5, Perlotto 11, Brown 21, Gojanovic 2, Holmes 23, Girod 12.

● **Chêne - Champel 91-114 (45-54)** Sous-Moulin. 600 spectateurs. Arbitres: Bendanty et Donney.

Chêne: Magnin 8, B. Lenggenhager 7, Deblue 2, Alberi 11, Bracelli 24, Foster 31, Moore 8.

Champel: Rossetti 2, R. Lenggenhager 4, Figaro 25, Vine 4, Deforel 36, Magnin 8, Jackson 21, Brandt 5, Schott 7, Farina 2.

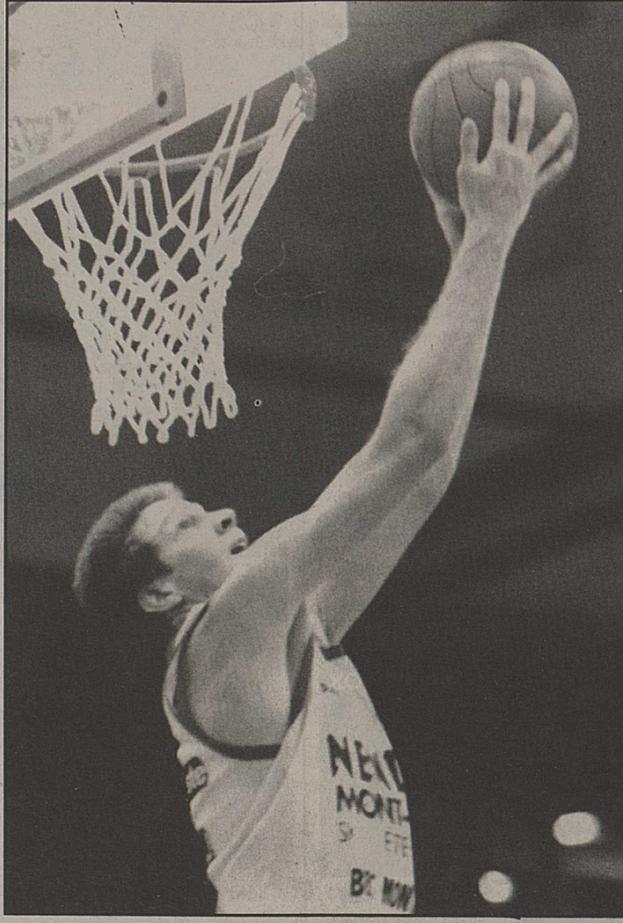
Autres résultats

● **LNB. 7e journée:** Barbengo - Uni Bâle 73-69 (26-40). Union Neuchâtel - Beaugard 82-73 (47-34). Monthey - BC Lugano 103-82 (56-39). Vevey - Cossonay 125-76 (63-29). Wetzikon - SAV Vacallo 102-80 (56-39).

● **Le classement 1. Monthey 7/14 (+ 153).** 2. Lugano 8/12 (+ 37). 3. Union Neuchâtel 6/10 (+ 84). 4. Vevey 7/8 (+ 67). 5. Barbengo 7/8 (- 39). 6. Beaugard 7/6 (- 14). 7. Wetzikon 7/6 (- 26). 8. Uni Bâle 8/6 (- 32). 9. SAV Vacallo 7/4 (- 76). 10. Sion WB 7/2 (- 54). 11. Cossonay 7/2 (- 128).

LNB: Monthey - Lugano 103-82 (56-39)

Le coup du pied!



Tim Hoskins: 44 points!

Monthey: Morisod 8 (3 tirs réussis sur 5, 2 lancers francs sur 4), Doche 4 (2-6), Salamin 6 (3-6), François 10 (4-11, 2-4), Freysinger 5 (2-4, 1-1), Buffat 15 (5-9 dont 1 à 3 points, 4-4), Roessli 7 (3-6, 1-2), Horvath 4 (2-4), Hoskins 44 (18-26 dont 2 à 3 points, 6-6). **Coach:** Descartes.

Lugano: Comandini 8 (4-6), Bassi 1 (0-1, 1-1), Facchinetti 6 (2-5, 2-3), Di Bari 12 (2-9 dont 1 à 3 points, 7-8), Negrinotti 6 (3-4, 0-1), Stoffel 2 (0-1, 2-2), Cavagna 9 (2-5, 5-6), Degasperi 5 (2-5, 1-1), Brady 33 (13-17, 7-11). **Coach:** Bernasconi.

Notes: salle de Reposieux. 800 spectateurs. Arbitres: MM. Sala et Goumy. Fautes: 30 contre Monthey dont 5 à Roessli (36'53); 21 contre Lugano. Monthey au complet. **Cinq de base:** Doche, François, Buffat, Roessli et Hoskins pour Monthey; Facchinetti, Di Bari, Negrinotti, Cavagna et Brady pour Lugano.

Tirs: 42 sur 77 (54,5%) dont 3 à 3 points pour Monthey; 16 lancers francs sur 21 (76,1%). 28 sur 53 (52,8%) dont 1 à 3 points pour Lugano; 25 lancers francs sur 33 (75,7%).

Evolution du score: 5e 9-10; 10e 22-22; 15e 37-28; 20e 56-39; 25e 66-47; 30e 81-54; 35e 86-69; 40e 103-82.

Courses militaires

Furrer, vainqueur à Frauenfeld

Hans Furrer (37 ans) a remporté la 54e édition de la course de Frauenfeld, en établissant, en 2 h 40'16" un nouveau record pour les 42,195 kilomètres de l'épreuve. Furrer s'était déjà imposé dans cette épreuve en 1980 et 1982.

54e course de Frauenfeld (42,195 km): 1. Hans Furrer (Rickenbach) 2 h 40'16" (record). 2. Fritz Häni (Widlisbach) 2 h 43'39". 3. Bruno Filipponi (Winterthour) 2 h 46'46". 4. Peter Peyer (Vordenwald) 2 h 47'47". 5. Urs Eilenberger (Kaltacker) 2 h 49'50".

Golf

Les tournois à l'étranger

● **Miyazaki (Japon). Tournoi open (1,2 million de dollars):** 1. Ken Green (EU) 273. 2. Fred Couples (EU) 275. 3. Jeff Sluman (EU) 276. 4. Severiano Ballesteros (Esp) 278. 5. Hajime Meshiai (Jap) 280. 6. Johnny Miller (EU) 281.

● **Kapalua (Hawaii). Tournoi open (600 000 dollars):** 1. Bob Gilder (EU) 266. 2. John Mahaffey (EU) 168. 3. Corey Pavin (EU) 271. 4. Mark O'Meara (Eu) et Steve Pate (EU) 173. 6. Ben Crenshaw (EU) 275.

Cyclisme

Les Six-Jours de Gand

A l'issue de la cinquième nuit, les positions étaient les suivantes aux Six-Jours de Gand: 1. Tourné - De Wilde (Be) 208. 2. Freuler - R. Hermann (S/Lie) 205. 3. Clark - Doyle (Aus/GB) 202. 4. à trois tours: Vaarten - Märki (Be/S) 117. 5. à quatre tours: Gunther - Diehl (RFA) 136. **Puis:** 8. à dix-sept tours: Wyder - Schwarzenrubler (S) 38.

Monthey a sauté d'un extrême à l'autre. Hoskins aussi. Du zéro à l'infini...

Driing! Le réveil sonne. Et Tim Hoskins sort de sa léthargie. Devant un Reposieux ébaubi, l'Américain de Monthey a enfin passé en revue sa palette garnie. Depuis le match à Barbengo - le premier de la croustillante saison - il s'était mis en hibernation. Marmotte avant l'heure, il avait creusé son trou qui prit lentement la forme d'une tombe. Driing! Le réveil sonne. Spectaculaire, collectif, efficace, combatif, Hoskins a mué.

Un homme nouveau est apparu sur le parquet chablaisien. Pour une équipe nouvelle. Le basket champagnais mis à la bouche avant la saison a dévoilé son goût. Arôme plaisir. Le bouchon a sauté. De joie...

Mur

Lugano, c'est pourtant du sérieux. A ce jour, les Tessinois font même partie des adversaires coriaces que les Valaisans ont rencontrés. On le sentit en début de rencontre, alors accrochée, acharnée, virile, consistante. Un match, un vrai. Un duel qui ne dura pourtant qu'un petit quart d'heure. Le temps de chauffe du rouleau compresseur. Encore à égalité après dix minutes (22-22), les deux formations se dirent alors au revoir. Non pas que Lugano baissa bras et rythme, mais bien parce que Monthey déclina sa passion, ses idées, ses accélérations. Superbe défensivement à l'image de Christophe Roessli sur Ken Brady, la formation de l'entraîneur Descartes barra régulièrement l'autoroute tessinoise. Un chiffre l'explique: Lugano n'a pu tenter que cinquante-trois essais. Une misère qui

démontre la puissance de la défense montheyenne. Quand on fait le mur...

Du zéro au héros

Agressifs dans le bon sens du terme, les Chablaisiens ont fait un match qu'on dit plein. Leur baisse de régime au milieu de la seconde mi-temps - Hoskins et Buffat mis au repos provisoire - précéda le feu d'artifices final qui enthousiasma le chaleureux public basvalaisien. Un instant irrités par la mainmise adverse, les Tessinois

Par Christian Michellod

finirent par reconnaître leur infériorité et par se calmer. Brady arrondit alors ses chiffres à mesure que Monthey cherchait la centaine. Il la trouva grâce à... Tim Hoskins, véritable héros huit jours après avoir été zéro. Métamorphose.

Tête

«Il avait subi le contrecoup d'une difficile période de préparation», avoue l'entraîneur Descartes. «Nous avons décidé de le mettre en valeur», ajoute Jef Buffat. A la fin d'un match heureux, les explications foisonnaient aux lèvres concernées. Samedi, le BBC Monthey a touché à l'euphorie. Attendu au coin du bois dont on fait les feux de sorcières, il a magistralement évité le traquenard. Il a pris son pied et l'a fait prendre à ses huit cents amoureux. On partage ce bonheur et on espère que ce pied-là ne lui monte pas... à la tête!

Automobilisme

Rallye RAC

Toyota à l'assaut de Lancia

Le Rallye RAC de Grande-Bretagne, depuis sa création au début des années trente, jouit d'une réputation exceptionnelle. La tradition se perpétue cette année, avec la présence de six champions du monde et par le duel que vont se livrer les écuries Lancia et Toyota. Dernière manche de la saison, le RAC (Royal Automobile Club) a pris cette année ses quartiers à Harrogate, célèbre ville d'eaux située entre Leeds et York, dans le nord de l'Angleterre. Cette épreuve ne jouera aucun rôle pour l'attribution des titres (pilotes et marques), qui ont déjà été distribués à l'Italien Massimo Biasion et à Lancia. C'est donc en toute décontraction que les pilotes vont se retrouver à Harrogate, au départ d'une épreuve dont l'arrivée sera jugée jeudi après-midi, au même endroit, après un parcours de 2816 kilomètres, dont 604 pour les 52 épreuves spéciales.

Pour tenter de renouveler son succès de l'an dernier, obtenu par le Finlandais Juha Kankkunen, Lancia a confié deux Intégrale à un autre Finlandais, Markku Alen, et au Suédois Mikael Ericsson, Biasion étant laissé au repos. Kankkunen a rejoint cette année Toyota. Le duel qu'il a livré, fin août, au rallye des 1000 Lacs, à Alen, avant de s'incliner sur bris de moteur au début de la dernière étape, laisse présager une nouvelle lutte au sommet en Grande-Bretagne. Le champion du monde 1986 et 1987, privé de succès depuis le RAC 1987, espère bien mener sa Celica GT4 à la victoire. Il aura pour coéquipier les Suédois Kenneth Eriksson et Bjorn Waldegard, toujours très à l'aise sur le parcours secret des spéciales tracées dans les parcs britanniques.

Grande première pour Mitsubishi

Cette particularité permet à bon nombre de pilotes de se bercer d'illusions. Après tout, les meilleurs peuvent aller au fossé... C'est ce que peuvent penser les conducteurs des Mazda 323 4WD, assez malheureuses depuis deux saisons, les Finlandais Timo Salonen, vainqueur du RAC en 1986 au volant d'une Peugeot 205 turbo 16, et Hannu Mikkola. En groupe N, le jeune Belge Pascal Gaban fera tout son possible pour conserver son léger avantage sur l'Argentin Jorge Recalde (Lancia) et succéder

ainsi à l'Italien Alessandro Fiorio au palmarès de la coupe FIA.

La présence de deux Mitsubishi Galant VR4, à quatre roues motrices et directrices, confiées au Finlandais Ari Vatanen et au Japonais Kenjiro Shinozuka, constitue une grande première en championnat du monde. Il ne s'agira en fait que d'un essai, les responsables de la firme nipponne ne s'attendant pas à des prouesses. Enfin, et bien que le terrain de n'y prête guère, deux Ford Sierra Cosworth à deux roues motrices tenteront de s'immiscer dans le groupe de tête. Elles seront confiées au vétéran suédois Stig Blomqvist et au jeune champion d'Espagne Carlos Sainz.

Sport-prototypes

Encore Mercedes

Le championnat du monde des sports-prototypes s'est achevé par une nouvelle victoire d'une Sauber-Mercedes, la cinquième de la saison, sur le circuit de Sandown Park, en Australie. Jean-Louis Schlesler - Jochen Mass et Mauro Baldi - Stefan Johansson, tous deux sur Sauber-Mercedes, ont nettement dominé les Jaguar des équipages Martin Brundle - Eddie Cheever et Jan Lammers - Johnny Dumfries. Au niveau du championnat du monde, cette ultime manche ne pouvait plus rien changer, les titres ayant déjà été attribués fin septembre à Jaguar, pour les marques, et début octobre à Brundle, pour les pilotes.

Résultats

● **Sandown Park (Australie). 11e et dernière manche:** 1. Jean-Louis Schlesler - Jochen Mass (Fr/RFA), Sauber-Mercedes, 2 h 30'51"35. 2. Mauro Baldi - Stefan Johansson (It/Su), Sauber-Mercedes, à 4"65. 3. Martin Brundle - Eddie Cheever (GB/EU), Jaguar, à 1'37"16. 4. Jan Lammers - Johnny Dumfries (Ho/GB), Jaguar, à quatre tours. 5. Gordon Spice - Ray Bellm (GB), Spice-Cosworth, à cinq tours. 6. Neil Crang - Tim Lee-Davey (Aus/GB), Porsche 962.

● **Classement final du championnat du monde. Marques:** 1. Jaguar 357. 2. Sauber-Mercedes 278. 3. Joest-Racing 189. 4. Brun 94. 5. Spice 78. 6. Porsche 75. **Pilotes:** 1. Martin Brundle (GB) 240. 2. Jean-Louis Schlesler (Fr) 213. 3. Mauro Baldi (It) 188. 4. Eddie Cheever (EU) 182. 5. Jochen Mass (RFA) 180. 6. Klaus Ludwig (RFA) 145.



ANNONCES DIVERSES

Gabus

**Ventes aux enchères internationales
Genève, du 28 nov. au 7 déc. 1988
Hôtel des Bergues - Hôtel Président**



Foujita «Le Colin Maillard» tempera/or 42x32 cm signée et datée 1918. Réf.: «La vie et l'œuvre de Foujita» S. Buisson Est. 340 000/380 000 dollars.

Peintures de maîtres anciens et modernes
(plus de 600 œuvres)

Anker, N. Berchem, Bosshard, E. Boudin, Buchet, A. Calame, Dufy, Foujita, Gimmi, Goya, Hodler, Manguin, T. Oguiss, Renoir, Segantini, Snyders, Turner, Vallotton, Vigée LeBrun, Vuillard...

Dessins - Gravures - Helvetica

Balthus, Fr. Boucher, Fragonard, Picasso, Soutter...

Sculptures

Bugatti, Daumier, Fontana, Giacometti...

**Bijoux - Argenterie - Porcelaine - Mobilier
Asiatica - Archéologie - Haute Epoque**

Livres rares et précieux

Incunables, livres illustrés modernes: Foujita... Exceptionnelles reliures: P. Bonet, J. A.-Legrain...

Catalogue sur demande

Téléphones pendant les ventes:
Hôtel des Bergues (022) 31 50 50
Hôtel Président (022) 31 10 00, Fax 31 22 06
Huissier judiciaire: Me Ch. H. Piquet

Galerie Pierre-Yves Gabus S.A.

Administration: 2022 Bevaix
Tél. (038) 46 16 09 - Fax (038) 46 26 37

**RÉPARATION
TALONS**
1 paire GRATUITE
contre 10 bons
à demander au magasin
Babecki
& Fils
La Croisée, SION
Tél. (027) 22 48 62

Recueilli au
**Chenil d'Aval,
à Sierre,**

**chien
de chasse
bruno
du Jura**

mâle, entre 2 et 3
ans, errant depuis
deux semaines à
Zinal.

A placer
chien mâle

8 mois, vacciné,
taille moyenne,
genre terrier du
Tibet, long poil,
noir-blanc, très
gentil et aimant les
enfants.

A placer
**chien mâle
Husky**

6 mois, vacciné.

Tél. (027) 55 47 81.
036-111319



**Ré-
émaillage**

Blanc - couleur
5 ans Garantie

Première maison
en Valais

RESPO-TECHNIK
027 55 68 92

Madame

ALINE

radiesthésiste,
astrologue, voyante,
cartomancienne
diplômée.

Affaires, sentiments,
santé.

Tél. (021) 944 00 75
ou 944 41 50.

22-553575

Nouveau PROMATIC FOX

**ENTRAÎNEMENT
ELECTRIQUE
POUR PORTES
DE GARAGE**

- 100% silencieux
- Robuste
- Egalement adaptable sur anciennes portes toutes marques

Prometa
Fabrique - Portes de garage et entraînements électriques

A un prix sans concurrence

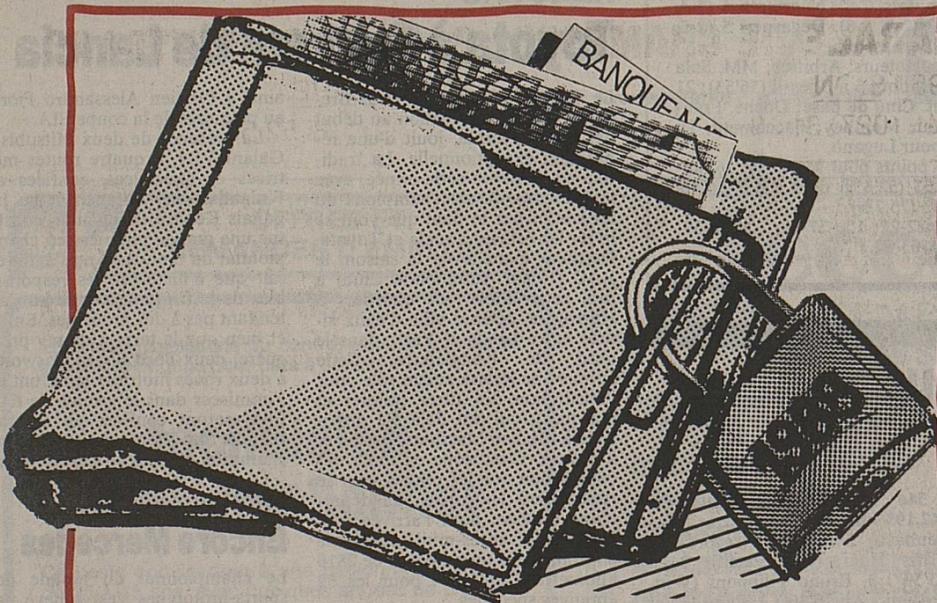
Prometa
Plus Andenmatten
CP 10 - Route de la Gerami
3960 Sierre - (027) 55 16 23

**Respectez
la nature**

**SOS
DETTES**
consultez-nous
GESTIFIN SA MEJERES
021 903 24 45

Marie-Danielle
Ebener
**Prévisions
enregistrées
pour une
année**
Tél. (027) 22 50 68.
036-833762

**027
21 21 11**



**Pour 1989
abonnez-vous
dès maintenant au**

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

LE TRAIT D'UNION DES VALAISANS

Vous le recevrez gratuitement jusqu'à fin 1988

**Nous vous offrons en plus:
2 entrées FC Sion**

**une annonce gratuite dans le marché du mardi
(deux lignes, une fois par année)**

Je soussigné déclare souscrire un abonnement annuel au Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais pour 1989 au prix de Fr. 196.-.

Je le recevrai gratuitement jusqu'au 31 décembre 1988.

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.

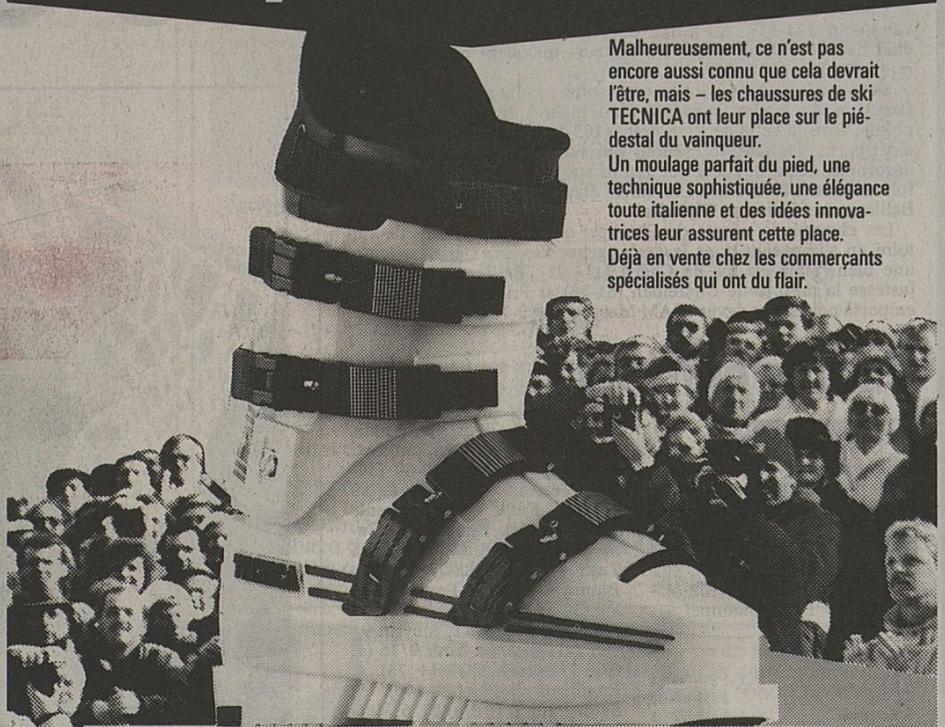
Nom, prénom:

Adresse:

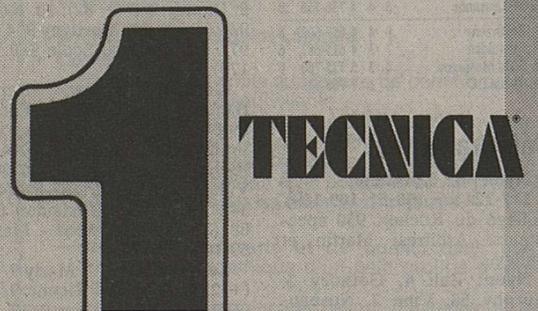
NPA/localité:

Date: Signature:

**Là aussi, TECNICA
a sa place:**



Malheureusement, ce n'est pas encore aussi connu que cela devrait l'être, mais - les chaussures de ski TECNICA ont leur place sur le piédestal du vainqueur. Un moulage parfait du pied, une technique sophistiquée, une élégance toute italienne et des idées innovatrices leur assurent cette place. Déjà en vente chez les commerçants spécialisés qui ont du flair.



**Giana
SPORTS** 
1950 SION Rue du Rhône 23
Tél. 027 / 22 22 25

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**SION
A VENDRE,**
proche centre,
ATTIQUE
terrasse, cheminée.
Fr. 321 000.-.
XAVIER FAVRE - SION
Tél. 027 / 22 30 56

Cherche
appartement
2 ou 3 pièces, même à rénover, à Crans ou Montana.
Ecrire sous chiffre PP 304216 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre ou à louer,
centre Sion, rez
280 m² total ou
séparément

commerce
atelier ou bureaux
et dépôt 1er sous-
sol 180 m².
Tél. (022) 31 65 55.
18-322850

Martigny
A louer dès le
1.2.1989
appartement
**4 1/2 pièces,
renové**
Fr. 980.- y compris
place de parc, +
Fr. 130.- charges.
Rens. et visites:
(026) 2 63 21.
036-515579

**SION
A VENDRE,**
rue de Lausanne,
**ATTIQUE
DE CACHET
3 1/2 PIÈCES**
+ terrasse.
Fr. 257 500.-.
XAVIER FAVRE - SION
Tél. 027 / 22 30 56

Cherchons
chalet ou pension
environ 50 personnes, dans station suisse du 11-12 mars au 18-19 mars 1989. Etudie toutes propositions avec ou sans pension.
Tél. (022) 84 25 08
18-322447

**Express
CREDIT**
avec une limite maximale
dans les **24 heures**
Montant élevé, faibles mensualités.
également pour crédits en cours!
056/27 25 45

**Sion Centre
Informations**

**Le mensuel distribué à tous les ménages des
communes de Sion, Ayent, Arbaz, Grimisuat,
Savièse, Nendaz, Salins, Veysonnaz**

Tirage: 17 000 exemplaires

**Prochaine parution le
6 décembre 1988**

A l'approche des fêtes

L'occasion idéale d'atteindre lectrices et lecteurs attentifs à vos suggestions.

Notez le dernier délai: 10 jours avant la parution

▽ Sion (027) 21 21 11, int. 63, vous renseigne et prend note de votre message.



**NE LAISSEZ PAS PASSER
VOTRE CHANCE...**

Participez nombreux à notre concours

"Je roule Uno Turbo, je freine Antiskid."



Coup de frein sur le prix: Fr. 21 300.-

Anti-Blocage: Sécurité! Fiat a investi des sommes imposantes pour mettre au point un système ABS permettant, lors d'un freinage d'urgence ou d'un évitement d'obstacle, de maîtriser parfaitement son véhicule.

Antiskid: Bien, Sûr! Il est particulièrement important, pour un véhicule sportif surtout, que la distance de freinage soit la plus courte possible. Et c'est précisément parce que l'Uno Turbo i.e.

est dotée de ces étonnantes performances que Fiat l'a pourvue d'un système de freinage antiblocage. C'est la première et la seule de sa classe à en être équipée.

Antiskid Bloque Sans bloquer! Grâce à son turbocompresseur IHI avec intercooler et son injection Bosch LE-Jetronic, le moteur 1,3 litre de l'Uno Turbo développe 73,5 kW/100 CV qui entraînent cette petite bombe à 190 km/h. Voilà des per-

formances!

Coup d'accélérateur sur l'équipement super-complet:

- des lève-glaces électriques
- un toit ouvrant
- une installation HiFi Clarion 955 HP avec 4 haut-parleurs et sécurité antiviol

6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

Uno. La compacte la plus appréciée d'Europe.



GARAGE ALIZE
1868 COLLOMBEY
Tél. (025) 71 67 13-14

GARAGE BRUCHEZ & MATTER
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 10 28

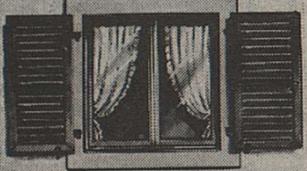
GARAGE DE CHAMPSEC
1950 SION
Tél. (027) 31 39 17

GARAGE DU PETIT-LAC
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 52 58

Volets alu thermolaqués

FATYGA

depuis 1956
+ 50 000 paires déjà fabriquées



Directement du fabricant. Prix compétitifs, 4 modèles différents. La paire 120x120 Fr. 240.-, sans pose ni accessoires.

Nouveau - Fenêtre bois-métal pour le prix d'une fenêtre PVC.

Je désire une documentation:
 Volets alu Fenêtres PVC
 Fenêtres alu-bois

Nom: _____
Rue: _____
Lieu: _____
Tél.: _____

FATYGA Joseph - Yverdon
Rue du Châtelard 12
☎ (024) 24 12 81
Visitez notre exposition
sur rendez-vous.

Souffleurs à air chaud
SÉCHAGE - CHAUFFAGE
AÉRATION



BUTANE PROPANE

tavernier

Rue Sainte-Marguerite 21
1950 SION
Tél (027) 22 19 58

METHODE AIME VENEL
INTERNATIONAL
Atelier Jean-Luc Barbier



Cours de dessin et peinture

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment, car chaque élève suit son propre rythme.

SION - Grand-Pont 17
Tél. (027) 22 67 27

Hotelpplan

Votre spécialiste pour les vacances de neige

Les stations de sports d'hiver les plus renommées en Suisse, en Autriche et au Liechtenstein. Des hôtels, chalets et appartements de vacances pour tous les goûts. Demandez notre catalogue «Vacances de neige». Tél. 027-22 93 27.

X Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

À adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. des Mayennets 5
1951 SION
Tél. 027/23 50 23

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

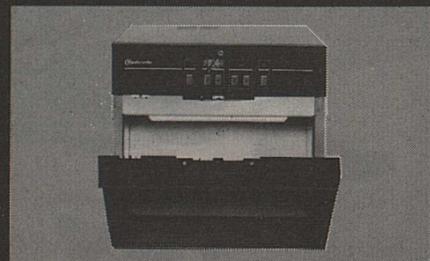


X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

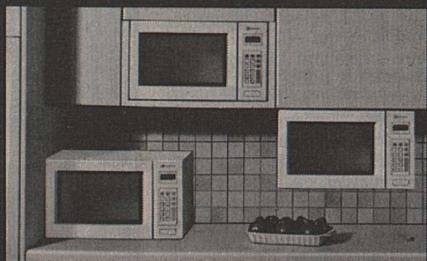
Extension du tout-confort micro-ondes

Bauknecht



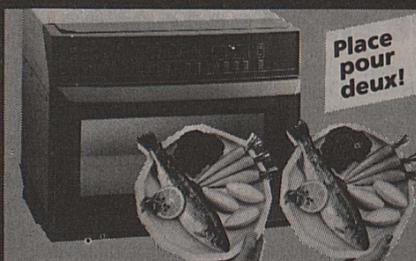
Four à micro-ondes MWT 600 à porte rabattable pratique

Capacité 20 litres. Horloge électronique 24 heures à affichage digital. Puissance de sortie 600 watts. Dimensions (h x l x p) cm: 39 x 44 x 35.



Four à micro-ondes MWUT 5017 - trouve place dans toute cuisine

Capacité 17 litres. Réglage électronique de puissance à 10 paliers. Horloge électronique 24 heures à affichage digital. Puissance de sortie 500 watts. Dimensions (h x l x p) cm: 29,5 x 49,2 x 32.



Four à micro-ondes MWT 732 spacieux pour 2 assiettes

Capacité 32 litres. Horloge électronique 24 heures à affichage digital horaire et paliers de puissance. Puissance de sortie 725 watts. Dimensions (h x l x p) cm: 40 x 54 x 41.

- Plein volume utile (pas de plateau tournant)
- Répartition uniforme de la chaleur
- 10 puissants modèles, dont votre four à micro-ondes
- Livre de recettes micro-ondes gratuit

Veillez m'envoyer la documentation sur les fours à micro-ondes Bauknecht.

Nom _____

Rue/No _____

NPA/Lieu _____

Bauknecht SA, 23, route de Prilly, 1023 Crissier

Hockey sur glace

**Kloten
Défaite
incroyable!**

Sans jouer – pour cause de coupe d'Europe – Lugano a réalisé une très bonne opération lors de la 16e journée du championnat de LNA, amputée également de la rencontre Olten - Berne, renvoyée. Le plus sérieux rival des Tessinois, Kloten, a en effet subi une incroyable défaite à domicile, devant Zoug, vainqueur par 7-3! Emmenés par un excellent Kaszycki (trois buts), les Zougois ont littéralement humilié le leader, allant jusqu'à marquer en infériorité numérique...

A Davos, les Grisons ont confirmé leur redressement et la victoire obtenue jeudi à Fribourg en écrasant Gottéron par 9-1. Sergio Soguel, qui ne disputait que son troisième match de la saison, et le Canadien Fredrick Ledlin ont été les meilleurs acteurs de la rencontre. Bienne, enfin, s'est incliné à domicile devant Ambri (3-4), faute de pouvoir compenser le retard pris dans le tiers initial (1-3). A noter un événement rarissime: une pénalité de dix minutes infligée à Olivier Anken...

LNA

Bienne - Ambri	3-4 (1-3 1-1 1-0)
Davos - Fribourg	9-1 (3-0 3-1 3-0)
Kloten - Zoug	3-7 (0-2 2-2 1-3)

Classement

1. Lugano	15	12	1	2	75-49	25
2. Kloten	16	12	1	3	94-50	25
3. Ambri-Piotta	16	11	2	3	90-51	24
4. Berne	15	9	1	5	79-48	19
5. Zoug	16	9	1	6	75-69	19
6. Bienne	16	6	0	10	65-77	12
7. Olten	15	4	2	9	58-76	10
8. Fribourg	16	4	0	12	46-93	8
9. Ajoie	15	3	1	11	37-78	7
10. Davos	16	3	1	12	56-84	7

Mardi prochain

Ajoie - Olten
Ambri - Davos
Berne - Kloten
Fribourg - Bienne
Zoug - Lugano

Télégrammes

● **BIENNE - AMBRI**
3-4 (1-3 1-1 1-0)
Patinoire de Bienne. 5991 spectateurs. Arbitres: Tamm, Dolder-Stettler.
Buts: 4e Dupont (Stehlin) 1-0. 10e Marco Müller (McCourt) 1-1. 13e McCourt (Marco Müller, à 5 contre 4) 1-2. 17e Millen 1-3. 22e Daniel Dubois (Wist) 2-3. 28e Hager 2-4. 52e Poulin (Gilles Dubois, à 5 contre 4) 3-4.
Pénalités: 7x2' plus 10' (Anken, antisportivité) contre Bienne, 11x2' contre Ambri.

● **KLOTEN - Zoug**
3-7 (0-2 2-2 1-3)
Schluefweg. 4000 spectateurs. Arbitres: Moreno, Ghiggia-Fahrny.
Buts: 5e Burkart (Laurence) 0-1. 17e Neuenschwander (Laurence) 0-2. 22e Yates (à 5 contre 4) 1-2. 29e Laurence (Waltin, à 5 contre 4) 1-3. 37e Kaszycki (à 4 contre 5) 1-4. 39e Wäger (Yates, à 5 contre 4) 2-4. 47e Morf 2-5. 52e Kaszycki 2-6. 54e Yates (Wäger) 3-6. 56e Kaszycki 3-7.
Pénalités: 4x2' contre Kloten, 8x2' contre Zoug.

● **DAVOS - FRIBOURG**
9-1 (3-0 3-1 3-0)
Patinoire de Davos. 2500 spectateurs. Arbitres: Frey, Zimmermann-Ramseier.
Buts: 7e Jäger (Brodman, Gross) 1-0. 12e Boisvert (Ledlin) 2-0. 15e Ledlin (Mazzoleni) 3-0. 21e Rottaris 3-1. 21e Jacques Soguel (Ledlin) 4-1. 36e Paganini (Sergio Soguel, Jacques Soguel) 5-1. 38e Richter 6-1. 50e Boisvert 7-1. 52e Gross (Brodman, Richter) 8-1. 54e Sergio Soguel (Jacques Soguel, Paganini) 9-1.
Pénalités: 8x2' contre Davos, 7x2' contre Gottéron.

LNB

Bülach - Zurich	8-4 (2-0 4-2 2-2)
Langnau - Martigny	4-2 (0-1 2-0 2-1)
Rapperswil - Herisau	3-4 (3-1 0-3 0-0)
Sierre - Coire	6-3 (2-1 1-2 3-0)
Uzwil - GE Servette	6-2 (3-0 1-0 2-2)

Classement

1. Uzwil	16	8	6	2	83-64	22
2. Langnau	16	10	1	5	82-62	21
3. Zurich	16	9	1	6	85-69	19
4. Coire	16	8	3	5	79-64	19
5. Martigny	16	7	4	5	66-52	18
6. Herisau	16	6	3	7	64-71	15
7. GE Servette	16	7	0	9	56-67	14
8. Sierre	16	5	3	8	70-83	13
9. Rapperswil	16	5	2	9	59-71	12
10. Bülach	16	1	5	10	72-113	7

Mardi prochain

Coire - Uzwil
Servette - Rapperswil
Herisau - Sierre
Martigny - Bülach
Zurich - Langnau

Sierre - Coire 6-3 (2-1, 1-2, 3-0)

Avec la bénédiction de sainte Catherine...

Conspué par les siens mardi, Sierre a corrigé le tir face à Coire. Sa réplique fut sonnante. Sainte Catherine, patronne de la cité du soleil dignement fêtée ce week-end, a apprécié...

Après son humiliant revers de mardi face à Rapperswil, Sierre était métamorphosé samedi. Entre les deux échéances, ce fut même le jour et la nuit!

Combativité et lucidité

Meurtris dans leur chair, – on l'aurait été à moins – les «rouge et jaune» ont retrouvé leur combativité et leur jeu collectif contre Coire. Sans attendre pour autant un stade génial, ils ont fait preuve d'une certaine lucidité, surtout dans le compartiment offensif. Malgré l'insuffisance de Bridgman, toujours amoindri par sa blessure à la cuisse gauche, les attaquants se sont forgés plus d'occasions qu'à l'accoutumée, occasions émanant souvent de superbes triangulations. En défense, par contre, les hésitations habituelles ont été remarquées. A la décharge des arrières valaisans, relevons que le match a été rapide et les contre-attaques rondement menées. A signaler, toujours au chapitre des points positifs, la «frite» de la deuxième ligne, dangereuse à chacune de ses apparitions. Une fois n'est pas coutume, Locher, Lötscher et Steudler ont fait la différence samedi.

Coire, lui, n'a pas justifié sa réputation de formation ambitieuse. Pour un prétendant aux play-off, la phalange de McParland a manqué de constance et de vivacité. Les Grisons, il est vrai, ont été gênés dans leurs desseins par une opposition plus sérieuse que prévue.

Du suspense

Ceci dit, la partie est restée longtemps indécise. Deux tiers durant, aucune formation n'a réussi à prendre réellement l'ascendant sur son adversaire. Le suspense a donc

régné en maître à Graben, ce qui fut loin d'être déplaisant.

Les Valaisans ont entamé les hostilités par le bon bout. A la 3e minute déjà, Zenhäusern lançait habilement Lötscher en profondeur pour l'ouverture de la marque. Sitôt l'engagement effectué, Fonjallaz faillit doubler la mise

De notre envoyé spécial
Blaise Craviolini

pour les siens. Sierre, en l'occurrence, démontrait d'emblée ses intentions. Coire, qui avait inquiété Erismann à plus d'une reprise, égalisa à la 14e par une déviation de T. Locher. Quatre minutes d'horloge plus tard, la troisième triplète locale, présente sur le but de T. Locher, se rattrapa de la meilleure des façons possibles. Martin se transforma en slalomeur et donna le tourniquet à la défense rhétique. De la belle ouvrage et 2-1 au tableau d'affichage!

Chassé-croisé

Le match se résuma ensuite en un long chassé-croisé. Particulièrement brillants dans le jeu de puissance, les visiteurs exploitèrent deux situations de supériorité numérique et renversèrent la vapeur. L'avantage grison dura très précisément quarante-cinq secondes. Le temps pour Egon Locher, qui creva l'écran samedi, de reprendre un tir relâché par le gardien Bösch. A l'approche du sprint final, tout était ainsi à refaire.

Réserves...

Sierre sentait Coire et la surprise à sa portée. Les joueurs de Tamminen ne relâchèrent donc pas



Le gardien sierrois Erismann a réalisé une bonne prestation; ici, il stoppe une action grisonne par Henzer, sous le regard de Zenhäusern.

Coire «sauvé» par le HC Leukerbad...

Sierre: Erismann; Zenhäusern, Flotiront; Clavien, Gaggini; Renggli, Guntern; Glowa, Bridgman, Mathier; Steudler, Lötscher, Locher; Fonjallaz, Martin, Melly.

Entraîneur: Juhani Tamminen.
Coire: Bösch; Jeuch, Keller; Näf, Young; Kessler, T. Locher; A. Wittmann, Lavoie, Laczko; Poltera, Stebler, Doderer; T. Wittmann, Enzler, Kalsler; Gredig.

Entraîneur: Mike McParland.
Buts: 2'32 Lötscher-Zenhäusern 1-0, 13'50 T. Locher-Enzler 1-1, 17'04 Martin-Melly 2-1, 26'37 Stebler-Laczko (Coire à cinq contre quatre, pénalité Guntern) 2-2, 33'42 Lavoie-A. Wittmann (Coire à cinq contre quatre, pénalité Glowa) 2-3, 34'27 E. Locher 3-3, 48'03 Glowa-Bridgman 4-3, 52'08 Lötscher 5-3, 59'43 Glowa 6-3.

Notes: Patinoire de Graben, 1200 spectateurs. Arbitres: MM. Tschanz, Marti et Zingg. **Pénalités:** 4 x 2 minutes contre Sierre (2 x Glowa, Guntern, Mathier) et 2 x 2 minutes contre Coire. Sierre sans Sägerser, Gauthier (blessés) et Aubertin (troisième étranger pas qualifié), mais avec Bridgman (retour après trois match d'absence); Coire au complet.

Fait spécial: le match a débuté avec vingt-cinq minutes de retard, Coire n'ayant pris qu'un jeu de maillot. Les Grisons ont finalement revêtu les couleurs du HC Leukerbad!

Langnau - Martigny 4-2 (0-1, 2-0, 2-1)

Amer, l'Emmental!

Onzième station. Martigny a quitté le train du bonheur. Et pourtant, son ticket était chic. Las, M. Pahud en a décidé autrement. Triste et rageant...

La boucle est bouclée! Après avoir voyagé trente-neuf jours en première, la bande à Dubé a débarqué. Ou plus précisément, s'est fait éjecter du train bonheur par un «contrôleur» qui lui a refusé son ticket encore bel et bien valable. Entendez par-là que le Bernois M. Pahud, parfait symbole de l'arbitre de place, a sans aucun doute précipité la sortie des Valaisans. Les faits: on joue la 57e minute lorsque Thierry Moret est proprement balancé à la hauteur de la ligne rouge. La scène – la troisième du genre au cours de cette ultime reprise, toujours en défaveur des visiteurs bien sûr – ne provoque pourtant aucune réaction de la part du directeur de jeu lequel, à l'inverse, ouvre soudain ses yeux magnanimes sur l'action de rupture et voit (comprenez invente), une faute de Gagnon sur Malinowski. Dès lors, en trente secondes, Langnau va habilement tirer profit de ce cadeau du ciel. Par Bosshardt d'abord, qui fusille le pauvre Meuwly, masqué,

d'un tir ras glace de la ligne bleue puis par Hepp, qui assène le coup de grâce consécutivement à un superbe effort personnel. A trois minutes du terme, Martigny, visiblement perturbé par ce triste épisode, ne s'en relèvera pas. Injuste...

De notre envoyé spécial
Christian Rappaz

Mongrain comme Tomba

Certes, on ne prétendra pas que les Bernois ont volé leur succès. Mais on dira sans chauvinisme exacerbé que M. Pahud le leur a certainement offert. Car sans ces événements, les Octoduriens auraient peut-être conservé leur invincibilité. Ils en avaient d'ailleurs pris le chemin dès le coup d'envoi. Désireux de ne pas subir la pression initiale, les hommes de Dubé affi-

chaient en effet d'emblée un louable esprit offensif. Une option payante puisque Mongrain, au terme d'un slalom que n'aurait pas renié Alberto Tomba, pouvait battre l'excellent Eberle (7e). Déjà dans leurs petits patins, les joueurs de l'Emmental apparurent, dès cet instant, plus fébriles encore. Malheureusement, Martigny eut le tort de ne pas accentuer sa pression et opéra un pas de recul qui favorisa son adversaire. Ainsi, plutôt que d'imposer, les Bas-Valaisans choisirent de subir et de miser sur le contre. Meuwly et sa solide défense (Gagnon) tenaient bien le choc mais personne ne put pourtant empêcher Moser (Mongrain pénalisé) de tourner autour de la cage de «Roblon» et de rétablir la parité (26e).

Occasions manquées

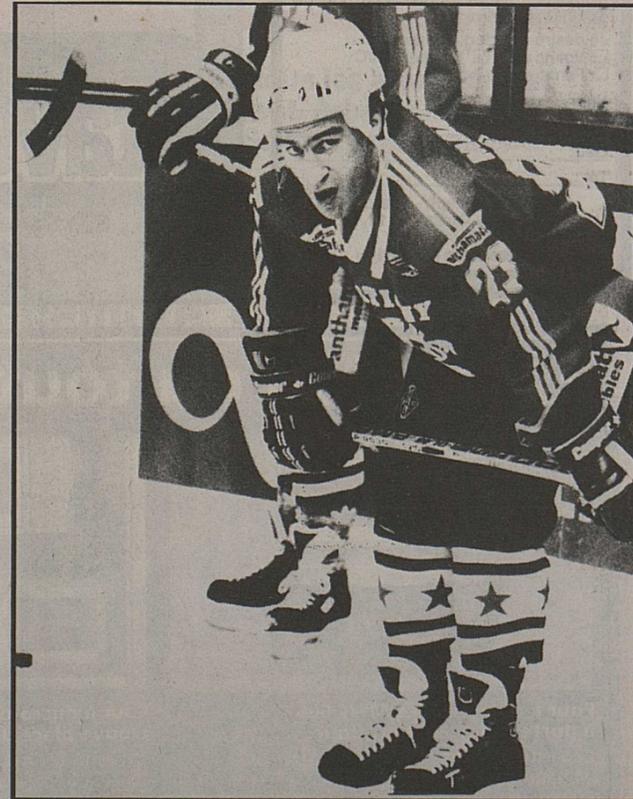
Après avoir longuement douté, les Bernois reprenaient donc confiance. D'autant que, 120 secondes plus tard, Liniger et Horak unissaient leur génie pour renverser la vapeur. Conscient du danger, Martigny redonna alors un coup de gaz. Une accélération remarquable et qui eût pu s'avérer salutaire si Roland Locher (30e), Robert (34e) et Lüthi (35e) avaient fait preuve d'un peu plus de lucidité et de réalisme dans leur face-à-face avec Eberle. Car dans le même temps, le valeureux Meuwly n'avait eu à intervenir, miraculeusement il est vrai, que devant le seul Hirschi (32e). On se dit malgré tout qu'avec tant de combativité et d'idées, le coup devenait jouable pour les Octoduriens. Pleschberger (43e, dessus de la transversale) et l'obstiné Moret (45e et 47e) confirmèrent cette impression. Hélas, sans résultat concret. Avec la complicité de Lüthi – quel superbe mouvement – Mon-

grain passa finalement à l'acte. L'express «rouge et blanc» avait retrouvé son rythme de croisière. C'est le moment que choisit M. Pahud pour le faire dérailler. Amer l'Emmental...

Normand Dubé (entraîneur du HCM)

«Je crois que nous ne méritions pas un tel affront. Je suis d'ailleurs très fier de mes joueurs qui se sont

battus jusqu'au bout. Certes, nous avons manqué pas mal d'occasions mais l'arbitre a assurément fait basculer le match. Ce même M. Pahud avait déjà agi de la sorte à notre égard, à Uzwil, en début de championnat. Sur le plan de la réalisation, et même si Thierry Moret a brillamment rempli son contrat, la sortie d'Aebersold, notre deuxième meilleur buteur, a peut-être joué un rôle capital. C'est une belle série qui s'achève. Nous la reprendrons dès mardi...»



Bob Mongrain fut une fois de plus l'homme fort de l'équipe octodurienne...

RENAULT TRAFIC: 30 VERSIONS AVEC TRACTION, PROPULSION OU 4 x 4.



Le Renault Trafic existe en plus de 30 versions. Avec traction, propulsion ou 4 roues motrices. En tant que fourgon, il met 17 m³ à la disposition des chargements les plus encombrants. Et en tant que bus, il peut transporter rapidement et en toute sécurité - jusqu'à 12 personnes. Quant au moteur, le Trafic

laisse toute liberté: soit Diesel avec 2068 cm³, soit à essence avec 1721 ou 1995 cm³. Autrement dit, rouler Trafic, c'est faire le bon choix. Renault Trafic à partir de Fr. 19 600.-.

RENAULT DES VOITURES A VIVRE

- Sion** Garage du Nord S.A., avenue Ritz 35 (027) 22 34 13
Martigny Garage du Mont-Blanc, Moulin S.A. (026) 2 11 81
Monthey Garage du Stand Monthey S.A. (025) 71 21 61
Sierre Garage des Alpes, A. Zwissig (027) 55 14 42

Aigle: Garage R. Halil, (025) 26 12 10. **Aproz:** Garage Mont-Fort, C. Délèze, (027) 36 42 53. **Bex:** Garage de la Croisée, Ch. Girod, (025) 63 18 59. **Fully:** Garage de Charnot, P.-A. Fellay, (026) 5 46 78. **Leytron:** Garage de la Poste, M. Carruzzo, (027) 86 24 70. **Martigny:** Garage de Martigny, M. Fleury, (026) 2 20 94. **Sion:** Carrosserie de Platta S.A., (027) 23 23 24. **Uvrier:** Garage Touring, H.-L. Farquet, (027) 31 27 96.

VÉHICULES AUTOMOBILES

Nous accordons
votre BMW
aux rigueurs
de l'hiver.

Votre concessionnaire BMW vous proposera notre programme de mise au point spéciale d'hiver ainsi que des pièces originales et des accessoires BMW.

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf 160WY87

Agence officielle BMW
Garage Walter Théler
Sion
Route des Casernes 31
Téléphone 027/31 32 48

On cherche
Opel Manta 400
moins de 70 000 km.
Tél. (027) 23 26 82, midi et soir.
036-302129

A vendre
Seat Malaga GL
1987, 33 000 km.
Prix: Fr. 10 900.-
ou Fr. 300.- par mois.
Tél. (027) 55 63 62.
036-517924

A vendre
Mercedes 380 SE
1983, options
Fr. 10 000.-, expertisée.
Fr. 35 000.-.
Tél. (027) 36 34 02.
036-517907

A vendre
Fiat Uno turbo
1986, 30 000 km, expertisée.
Fr. 11 900.- ou Fr. 260.- par mois.
Tél. (037) 61 58 59.
17-643312

A vendre
Toyota Celica GTi
1986, options, expertisée.
Fr. 16 900.- ou Fr. 400.- par mois.
Tél. (037) 61 58 59.
17-643315

A vendre
Toyota Crown 2,8i
1984, 63 900 km, état exceptionnel.
Prix: Fr. 15 200.-
ou Fr. 419.- par mois.
Tél. (027) 55 63 62.
036-517912

A vendre
Toyota Hilux 4x4
1983, 55 000 km, pont alu.
Prix: Fr. 15 500.-
ou Fr. 427.- par mois.
Tél. (027) 55 63 62.
036-517914

A vendre
Mercedes 210 Combi
1986, 31 000 km.
Prix: Fr. 19 500.-
ou Fr. 538.- par mois.
Tél. (027) 55 63 62.
036-517927

A vendre
Toyota Starlet 1300 S
1985, rouge.
Prix: Fr. 8900.- ou Fr. 245.- par mois.
Tél. (027) 55 63 62.
036-517919

A vendre
VW Scirocco GTX 16 V
1985, expertisée.
Fr. 324.- par mois.
Tél. (037) 62 11 41.
17-643514

PUBLICITAS
027/21 21 11

c'est moins cher

THE SUPERB SCOTCH
Ballantine's
The more you know about Scotch, the more you like Ballantine's.




CYNAR

MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège

Occasion!
Datsun Patrol 4WD diesel
4.1982, expertisée, moteur 36 000 km.
Tél. (027) 31 20 89, le soir.
036-305107

Opel Kadett break
1984, expertisée.
Fr. 230.- par mois.
Tél. (037) 62 11 41.
17-643517

BMW 316, 1,8
1983, expertisée.
Fr. 6700.- ou Fr. 157.- par mois.
Tél. (037) 62 11 41.
17-643513

BMW 325 iX 4WD
ABS, 1987, 49 000 km.
Fr. 9000.- d'options, état impeccable.
Fr. 36 800.-.
Tél. (021) 808 52 52.
22-065319

A vendre
Ford Transit
camping, Fr. 6600.-
Fiat 242 E
camping car, avec support motos.
Tél. (022) 94 26 14.
18-322932

les samaritains aident

les personnes âgées



GARAGE ATLAS SIERRE SA
Georges Mariethoz
Rte du Simplon 75 - 3960 SIERRE - Tél. 027 55 87 01

OCCASIONS

Opel Senator 3,0i CD	11.1987	38 500 km
Opel Senator 3,0i	10.1987	32 500 km
Opel Omega 2,0i CD	10.1987	28 900 km
Opel Omega 2,0i GL	3.1987	20 500.-
Opel Kadett 1,6 diesel Club	3.1988	16 400.-
Opel Ascona 2,0i Jubilé	6.1987	15 500.-
Fiat Regata 100 S options	5.1986	12 900.-
Opel Kadett 1,6 GT options	2.1986	10 900.-
Opel Rekord 2,0 E Luxus	2.1983	9 900.-
Opel Kadett 1,6 GLS Caravan	5.1984	9 200.-
Opel Kadett 1300 GL	12.1985	9 900.-
Ford Escort 1,6 Laser	8.1985	8 200.-
Ford Granada 2,9i options	5.1983	7 800.-
Fiat Mirafiori 131 1,6	3.1981	5 900.-
Audi 80 GLS 1,6	4.1980	5 800.-
Opel Manta GTE 2,0	12.1977	5 800.-
Toyota Carina 1,6	10.1980	5 700.-
Ford Granada 2,3 Caravan	10.1981	5 600.-
Mercedes 230 aut. options	2.1974	4 900.-
Ford Taunus 1,6	4.1981	4 900.-
Opel Ascona 1,9 Spécial	12.1977	4 900.-
Opel Rekord 2,0 aut.	1.1978	4 900.-

OUVERT LE SAMEDI
Collaborateur de vente:
MAURO LANZI - Tél. (027) 55 62 44 (soir)
Voitures neuves et occasions
Garanties - Crédit - Leasing

Il est en danger!



En danger de perdre tous ses cheveux. Et avec eux, son aspect jeune, sa confiance en lui, sa joie de vivre. Son ennemie: la calvitie!

Plus de «bonnes excuses». Aujourd'hui, n'invoquez plus l'hérédité, la prédisposition... parce qu'aujourd'hui, le traitement KRP-2, de Beaufort, prévient la calvitie. 9 fois sur 10!

Des années d'études ont permis aux chercheurs de connaître enfin les raisons de la calvitie. Ces découvertes ont permis la mise au point de préparations très efficaces et d'un traitement physique intensif. Leur action est renforcée de façon optimum par une adaptation individualisée, correspondant à chaque cas. En peu de temps, la chute des cheveux est stoppée. Le cuir chevelu s'assouplit et les glandes sébacées voient leurs fonctions se normaliser. L'irrigation sanguine reprend normalement et stimule les racines - donc la pousse des cheveux.

Première condition d'un traitement fructueux: les racines de vos cheveux doivent être vivantes. Vous savez, elles ne ressuscitent pas... Aussi, notez bien les signes avant-coureurs d'une calvitie naissante: chutes de cheveux lorsque vous les lavez ou les peignez, pellicules, cuir chevelu gras, démangeaisons, cheveux clairsemés.

Lorsque vous remarquez un ou plusieurs de ces symptômes révélateurs, il est grand temps de faire confiance aux spécialistes de chez Beaufort. Plus vite vous irez les voir, mieux et plus vite viendra le succès. N'attendez pas: chaque jour perdu représente bien des cheveux morts!

Institut spécialisé reconnu, nous vous offrons gratuitement et sans aucun engagement de votre part, un examen approfondi. Nous ferons le point de l'état de vos cheveux et de ce que vous pouvez raisonnablement attendre d'un traitement. S'il vous plaît, veuillez nous annoncer votre visite!



Genève	Rue du Port 8	022 28 87 33
Lausanne	Rue de Bourg 8	021 20 45 43
Sion	Rue du Rhône 26	027 22 36 26
Fribourg	Grand' Places 16	037 23 27 53
Berne	Effingerstrasse 8	031 25 43 71
Bienne	Rue Neuve 19	032 22 33 45
Thoune	Frutigenstrasse 6	033 22 30 49
Bâle	Elisabethenplatz 7	061 23 30 55
Zürich	Bahnhofplatz 3	01 211 86 30

Lucerne, St-Gall, Olten, Winterthur
Ouvert sans interruption dès 10 h 30

Hockey sur glace

LNB: le réveil des mal-classés

En ligue nationale B, le leader Uzwil a conservé sa position en se défaisant nettement de Genève Servette (6-2), lors d'une soirée marquée par le réveil des mal-classés. Bülach, la lanterne rouge, s'est en effet imposée 8-4 devant Zurich, alors que Sierre, l'avant-dernier, prenait le meilleur au Graben devant Coire (6-3). Les deux vaincus figuraient parmi les plus proches poursuivants d'Uzwil... A noter encore la victoire de Langnau sur Martigny (4-2) et le court succès d'Herisau à Rapperswil (4-3).

Télégrammes

● **Rapperswil-Jona - Herisau** 3-4 (3-1, 0-3, 0-0)

Lido. - 3100 spectateurs. Arbitres: Bertolotti, Landry et Oberli. **Buts:** 2e Bell (Hills, Amsler) 1-0. 2e Rogermoser 2-0. 8e Nethery (Egli) 2-1. 9e Bachmann (Schneller, Flückiger) 3-1. 21e Nater (Giacomelli) 3-2. 28e Egli (Nethery, Nater) 3-3. 39e Morrison (Nethery, Nater) 3-4. **Pénalités:** 7 x 2' contre Rapperswil, 5 x 2' contre Herisau.

● **Uzwil - Genève Servette** 6-2 (3-0, 1-0, 2-2)

Uzehalle. 2000 spectateurs. Arbitres: Kuhn, Huwyler et Donati. **Buts:** 3e Taylor (Forster) 1-0. 6e Taylor 2-0. 15e Taylor (McLaren) 3-0. 33e McLaren 4-0. 46e Stucki 5-0. 51e McLaren 6-0. 53e Boucher 6-1. 57e Girardin 6-2. **Pénalités:** 5 x 2' contre chaque équipe.

● **Bülach - Zurich** 8-4 (2-0, 4-2, 2-2)

Hirslen. 2000 spectateurs. Arbitres: Megat, Progin et Biollay. **Buts:** 1er McMurchy (Rüeger) 1-0. 20e McMurchy (Koleff) 2-0. 28e Th. Studer (Middleton) 3-0. 29e Wilson (Geiger) 3-1. 34e McMurchy (Bünter) 4-1. 35e Aillet (Middleton) 5-1. 36e McMurchy 6-1. 42e Wilson (Enzler) 6-2. 51e McMurchy (Middleton) 7-3. 56e Rüeger (McMurchy) 8-3. 56e Cadisch (Tschudin) 8-4. **Pénalités:** 7 x 2' contre Bülach, 8 x 2' contre Zurich.

● **Olten - CP Berne... amical**

Empêchés de s'affronter dans le cadre du championnat, la patinoire ayant été suspendue, Olten et le CP Berne se sont tout de même rencontrés, samedi, lors d'une rencontre amicale, qui s'est achevée sur le score nul de 3-3 (0-1, 1-1, 2-1). A cette occasion, les dirigeants solois ont également profité pour tester les nouvelles mesures de sécurité imaginées autour de la patinoire du Kleinholz.

● **Protêt d'Herisau repoussé**

Le protêt déposé par le HC Herisau au terme de la rencontre de LNB Genève Servette - Herisau du 13 octobre dernier a été repoussé. Ainsi, le score de la rencontre 5-3 pour les Genevois est confirmé. Les Appenzellois avaient déposé protêt car l'équipe locale n'avait pas disputé la rencontre dans la tenue exigée, se présentant avec des maillots clairs et non foncés.

Première ligue

Groupe 3

5e journée

Moutier - Lausanne HC	3-13
La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel	4-1
Forward Morges - Yverdon	6-8

Classement

1. Viège	5	4	1	0	40-13	9
2. Chaux-de-Fonds	5	4	1	0	30-16	9
3. Lausanne HC	5	3	0	2	36-20	6
4. Moutier	5	2	2	1	29-28	6
5. Yverdon	5	3	0	2	26-33	6
6. Neuchâtel	5	2	1	2	22-20	5
7. Villars	5	2	1	2	23-22	5
8. Champéry	5	1	2	2	20-25	4
9. Star Lausanne	5	1	1	3	16-26	3
10. Forward Morges	5	1	1	3	20-35	3
11. Monthey	5	1	0	4	18-25	2
12. Saas-Grund	5	1	0	3	13-30	2

VENDREDI PROCHAIN

Monthey - Chaux-de-Fonds
Yverdon - Star Lausanne
Lausanne - Forward

SAMEDI PROCHAIN

Champéry - Moutier
Neuchâtel - Viège
Villars - Saas-Grund

Lutte: championnat suisse interclubs

Martigny revient à la 3^e place

En grande forme, le Sporting a infligé une véritable correction à l'équipe de Sense.

Résultat: une victoire sans équivoque et une troisième place au classement.

La bande à Jimmy Martinetti n'a pas fait dans la dentelle. Après avoir battu péniblement Brunnen, elle a littéralement écrasé la formation de Sense, samedi soir à la salle du Bourg. Cette performance permet au Sporting de retrouver sa place sur la troisième marche du podium car, dans le même temps, Domdidier s'inclinait contre Brunnen.

Seulement deux défaites

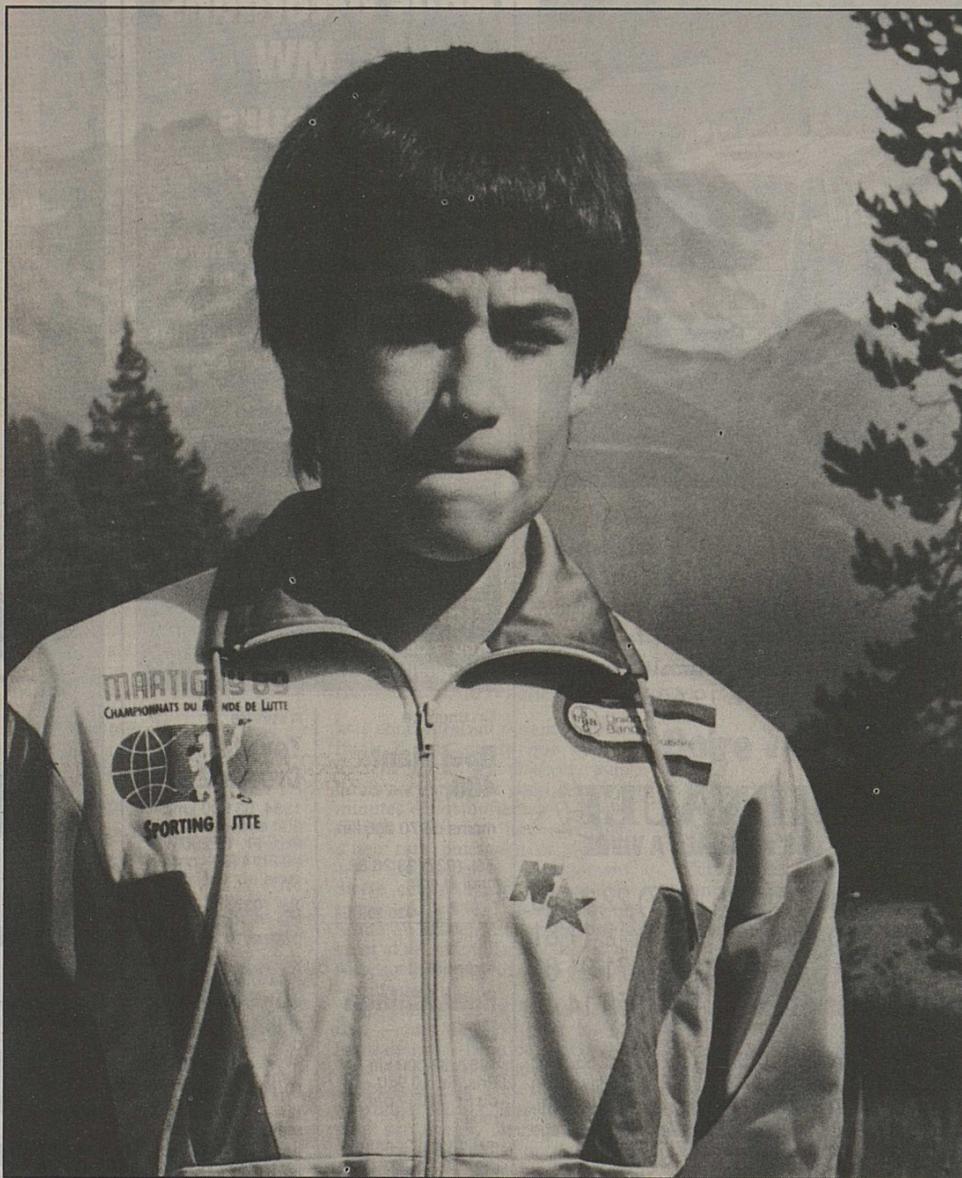
Sur les dix combats programmés, le Sporting en a remporté huit, seuls Pierre-Didier Jollien et David Martinetti s'étant inclinés. C'est donc une soirée de fête que les Octoduriens ont présentée à leurs fidèles supporters.

Victoire d'équipe

Si tous les protégés de Jimmy Martinetti et Lee Roy Smith méritent la mention, on se doit de citer l'excellente prestation de Youri Silian. Le jeune espoir du club s'est permis le luxe de battre le redoutable Jacques Eggertschwylér. A noter aussi le résultat positif obtenu par Nyffenegger face à Gugler.

Tout va pour le mieux donc au sein du Sporting. Et, comme samedi prochain, il rencontrera visiter la lanterne rouge Oberriet, la belle série devrait se poursuivre. Ce ne serait que justice pour les athlètes octoduriens qui font preuve d'une rare volonté pour jouer les premiers rôles dans un championnat dominé par Kriessern.

Gay



Mérité. C'est le jeune espoir martignerain Youri Silian qui a créé la surprise en battant le redoutable Eggertschwylér.

Résultats

Killyann Paccolat - (sans adversaire) 4-0; Stéphane Glassey - Adrian Roggo 4-0; Patrick Barman - Heinz Jenny 4-0; Youri Silian - Jacques Eggertschwylér 3-1; Nicolas Lambiel - Philippe Eggertschwylér 3-1; David Martinetti - René Stoll 1-3; Henri Magistretti - Joseph Biemann 3-1; Pierre-Didier Jollien - Abdula Memedi 1-3;

Christian Nyffenegger - Bruno Gugler 4-0; Duane Goldmann - Herbert Buchmann 4-0.

● **Championnat suisse interclubs. LNA (11e tour):** Willisau - Einsiedeln 31,5-8. Domdidier - Brunnen 16-22. Oberriet - Kriessern 12-28. **Martigny - Sense 31-9. Classement:** 1. Kriessern 22 (+177,5); 2.

Willisau 16 (+25,5); 3. Martigny 13 (+27,5); 4. Domdidier 12 (-29,6); 5. Sense 9 (-64); 6. Brunnen 8 (+8,5); 7. Einsiedeln 6 (-68,5); 8. Oberriet 2 (-76).

LNB, ouest (9e tour): Granges - Ufhusen 17,5-21,5. Belp - Moosseedorf 25-13. Längasse - Bâle 29-11. Classement: 1. Belp 14; 2.

Längasse 12; 3. Ufhusen 17; 4. Granges 10; 5. Moosseedorf 6; 6. Bâle 2. **Est (9e tour):** Schattdorf - Winterthour 22-17. Freiamt - Kriessern 2 31-7. Weinfelden - Rapperswil 31-9. **Classement:** 1. Freiamt 18; 2. Winterthour 12; 3. Kriessern 2, 9; 4. Weinfelden 8; 5. Schattdorf 7; 6. Rapperswil 0.

Athlétisme

La course de Bulle

Champion de Tchécoslovaquie du 10000 mètres, Ivan Uvizl a remporté la 13e édition de la course sur route de Bulle. En 23'14", il a par ailleurs établi un nouveau record du parcours.

Résultats

1. Ivan Uvizl (Tch) 8 km en 23'14" (record du parcours). 2. Jacques Krähenbühl (Fribourg) 23'20". 3. Manuel de Oliveira (Frauenfeld/Por) 23'43". 4. Stéphane Schweickhardt (Saxon) 23'49". 5. Alirio de Oliveira (Sion/Por) 23'53". 6. Kurt Hürst (Berne) 23'56". 7. Michel Délèze (Sion). **Dames (3 km):** 1. Jeanne-Marie Pipoz (Sion) 9'47". 2. Fabiola Rueda (Saint-Imier/Col) même temps. 3. Nathalie Noëlle (Fr) 10'09".

Juniors (5 km): 1. Christoph Seiler (Böninge) 16'17".

● **Tokyo. Marathon féminin:** 1. Aurora Cunha (Por) 2 h 31'26". 2. Uta Pipping (RDA) 2 h 32'20". 3. Maria Lelut (Fr) 2 h 32'53".

Hippisme

CHI de Berlin: Mellinger 2^e

Au CHI de Berlin, le Suisse Willi Mellinger semble abonné à une deuxième place qu'il a obtenu pour la troisième fois dans une épreuve de cat. S.

CHI de Berlin. Cat. S: 1. Detlef Brüggmann (RFA) «Inschallahboy» 0/35'61. 2. Willi Mellinger (S) «Elastique» 0/37'28. 3. Jean-Claude Vangeenberghe (Be) «Expensive Diamonds» 4/39'17.

Course aux points: 1. Albert Voorn (Ho) «Concern» 1160 p/50'83. 2. Philippe Le Jeune (Be) «Pallichio» 1130/47'95. 3. Hugo Simon (Aut) «Goldkorn» 1130/49'43. **Puis:** 8. Walter Gabathuler (S) «Pilatus» 1070/50'57.

Autre concours à l'étranger

Toronto. Grand Prix: 1. Mario Deslauriers (Ca) «Astérix» 0/31'68. 2. Lisa Carlsen (Ca) «Nip» 0/34'29. 3. Philippe Rozier (Fr) «Jiva» 4/31'05. 4. Marc Lionne (EU) «Costello» 4/32'15. 5. Gilbert Boeckman (RFA) «Lamour» 8/33'00, tous au barrage.

Handball

Le championnat suisse

LNA: St. Otmar Saint-Gall - Grasshopper 24-24 (12-12). Pfadi Winterthour - Kadetten Schaffhouse 23-15 (13-11). Amicitia Zurich - Borba Lucerne 26-15 (12-4). BSV Berne - ATV Bâle Ville 18-13 (8-8). RTV Bâle - Wacker Thoun 17-17 (11-8). **Classement:** 1. Amicitia Zurich 12-22. 2. Grasshopper 11-21. 3. BSV Berne 11-16. 4. ATV Bâle Ville 11-14.

Natation

Volery en forme

A l'occasion d'un éliminatoire du championnat suisse interclubs, à Vevey, en bassin de 25 mètres, le Neuchâtelois Stefan Volery a fait preuve d'une excellente forme en s'imposant sur 50 m libre en 22'70 et sur 100 m libre en 50'30 (chronométrage manuel).

Olympisme

Conférence de presse de M. Samaranch

Les professionnels seront les bienvenus



Le président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch, a réitéré sa position favorable à la participation d'athlètes professionnels aux compétitions olympiques, confirmant en outre qu'il allait briguer un nouveau mandat à la tête du CIO, au cours d'une conférence de presse tenue à San Juan de Porto-Rico, lors de l'assemblée annuelle de l'organisation sportive panaméricaine (ODEPA). «Nous voulons avoir avec nous les meilleurs sportifs, de l'Est comme de l'Ouest. De la division du monde en deux grands systèmes dérivent des organisations sportives complètement distinctes, dans lesquelles on aide les sportifs de manière différente», a-t-il indiqué.

«Notre idée, c'est que les meilleurs puissent participer, à condition d'être encadrés par les fédérations internationales et d'être engagés par leur comité olympique national. Cela serait valable pour des joueurs de football, de baseball ou de basketball, mais pas dans le cas de la boxe. La boxe professionnelle n'a rien à voir avec la boxe amateur», a ajouté M. Samaranch. En ce qui concerne le dopage, le président du CIO a écarté l'idée d'une utilisation généralisée des substances interdites par les sportifs: «Certes, nous avons décelé plus de cas de dopage, mais pas en grandes quantités».

M. Samaranch a en outre considéré qu'il était nécessaire de limiter le nombre des sportifs, dirigeants et journalistes présents aux Jeux. «Le nombre de personnes accueillies par une ville comme Séoul, par exemple, est très exagéré. Notre position est la suivante: nous voulons les accueillir toutes, mais chaque pays doit faire un choix rigoureux de celles à envoyer», a-t-il déclaré. Le plus haut dirigeant olympique a également exprimé avec confiance l'espoir que la Fédération internationale de football revienne sur sa décision de limiter à 23 ans l'âge maximum pour pouvoir participer aux Jeux.

M. Samaranch a qualifié de «spectaculaires» les résultats économiques des Jeux de Séoul. Après avoir indiqué son opposition à ce qu'un champion olympique ait automatiquement le droit de défendre sa médaille d'or, quatre ans plus tard, il a indiqué qu'il se représenterait pour quatre ans à la tête du CIO en août 1989, à San Juan de Porto-Rico, lors de l'assemblée que cet organisme doit y tenir.

Athlétisme

Apartheid Quatre suspensions

Trois des quatorze athlètes et un des deux dirigeants, tous américains, qui ont participé à des réunions en Afrique du Sud, en octobre dernier, après les Jeux de Séoul, ont été suspendus pour une durée indéterminée de toute activité nationale ou internationale par la fédération américaine (TAC). Les athlètes suspendus sont Tyrus Jefferson (longueur), Ray Wickless (demi-fond) et Tom Hintnaus (perche), ainsi que l'un des organisateurs de cette tournée, Dick Tomlinson.

Le cas des douze autres membres de cette tournée, parmi lesquels figurent des athlètes qui ont participé aux Jeux de Séoul, comme Tom Petranoff (Javelot), sera examiné le 15 décembre prochain. Leur sort ne fait toutefois guère de doute et ils devraient eux aussi être suspendus par le TAC.

Judo

Coupe d'Europe des champions

Match retour de la finale, à Paris: Racing Club France-VfL Wolfsburg (RFA) 4-1. - Racing vainqueur sur le score total de 9-3.

Volleyball

Le championnat de Suisse

Première défaite du leader

Invaincu jusque là, Montana Lucerne a subi sa première défaite lors de la 7e journée du championnat suisse féminin de LNA. En déplacement dans la cité rhénane, les Lucernoises se sont inclinées face à Uni Bâle par 3-1. Les multiples championnes de Suisse rejoignent ainsi leur victime du jour en tête du classement. Chez les messieurs, en revanche, le LUC et Leysin ont enregistré tous deux une nette victoire à l'extérieur, même si les champions en titre ont dû concéder le premier set à Sursee.

● **Messieurs. LNA, 7e journée:** Uni Bâle - Köniz 3-1 (15-9, 15-11, 8-15, 16-14). TSV Jona - CS Chênois 2-3 (15-10, 8-15, 12-15, 15-12, 9-15). Colombier - LUC 0-3 (12-15, 4-15, 9-15). Sursee - Leysin 1-3 (15-13, 13-15, 7-15, 8-15).

CLASSEMENT
1. Montana Lucerne 7 6 1 19- 4 12
2. Uni Bâle 7 6 1 18- 7 12
3. BTV Lucerne 7 5 2 18- 7 10
4. Bienne 7 4 5 14-14 8

5. Genève-Elite 7 3 4 12-12 6
6. Volero Zurich 7 3 4 11-14 6
7. Basler VBC 7 1 6 4-19 2
8. LUC 7 0 7 2-21 0

Le championnat de LNB

Messieurs. Ouest: Chênois - Münsingen 3-1. Lausanne UC - Uni Berne 3-0. Meyrin - Berne 3-2. Lavaux - Tramelan 3-1. Servette Star Onex - Schönenwerd 3-1. **Classement (5 matches):** 1. Lavaux 10. 2. Tramelan 8. 3. Servette Star Onex 8. 4. Lausanne UC 6. 5. Meyrin 6. 6. Chênois 6. 7. Schönenwerd 4. 8. Münsingen 2. 9. Berne 0. 10. Uni Berne 0.

Est: Nâfels - Kanti Baden 3-1. Pallavolo Lugano - Volero Zurich 3-1. Jona - Smash Winterthour 1-3. Amriswil - Nâfels 3-1. **Classement:** 1. Pallavolo Lugano 5/10. 2. Amriswil 5/10. 3. Nâfels 5/8. 4. Jona 5/6. 5. Volero Zurich 5/4. 6. Smash Winterthour 5/4. 7. Tornado Adliswil 4/2. 8. Galina Schaan 4/2. 9. Kanti Baden et Frick 4/0.

Dames. Ouest: Leysin - Montreux 3-2. Fribourg - Colombier 3-0. Moudon - Elite Uni Berne 3-2. Berthoud - Thoun 3-2. Neuchâtel Sports - Schönenwerd 3-2. **Classement (5 matches):** 1. Fribourg 8. 2. Moudon 8. 3. Colombier 8. 4. Schönenwerd 6. 5. Leysin 6. 6. Elite Uni Berne 4. 7. Berthoud 4. 8. Neuchâtel Sports 4. 9. Montreux 2. 10. Thoun 0.

Est: Glarionia Netstal - Realgymnasium Bâle 3-0. Jona - Wattwil 3-1. Lucerne - Rheinfelden 3-0. Kanti Schaffhouse - Kanti Bülach 3-2. **Classement:** 1. Jona 5/8. 2. Wattwil 5/8. 3. Kanti Schaffhouse 5/8. 4. Kanti Bülach 5/6. 5. Lucerne 5/6. 6. Glarionia Netstal 5/6. 7. March 4/4. 8. Realgymnasium Bâle 5/2. 9. Volero Zurich 4/0. 10. Rheinfelden 5/0.



LA VIE QUI VA

SANTÉ

Controverses sur le tabac

Il est responsable de maux incalculables. Il salit les dents, jaunit les doigts. Et ce n'est pas tout. Les médecins n'affirment-ils pas que le tabac est l'un des premiers responsables du cancer des poumons et des maladies cardio-vasculaires? Seulement, les fabricants de cigarettes ne trouvent guère leur compte dans cette propension générale à mettre le tabac au placard. Et ils commencent à réagir.

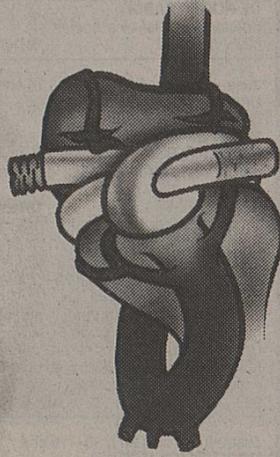
Lors de la «Journée sans tabac» du 26 octobre dernier, les organes d'information ont fondé leur campagne sur les liens exist-

tant entre la consommation de tabac et l'apparition de maladies cardio-vasculaires. Il a été ainsi constaté que les fumeurs ont deux à trois fois plus de risques de souffrir d'une maladie cardio-vasculaire, que les cas d'affections coronariennes augmentent sensiblement chez les personnes de 45 à 55 ans fumant plus de vingt cigarettes par jour, et que, d'une façon générale, sur les cinq mille personnes mourant en Suisse chaque année pour avoir fumé pendant des décennies, la moitié succombent à des maladies cardiaques. Il a par ailleurs

été établi que les risques d'infarctus du myocarde dépendent du nombre de cigarettes fumées chaque jour et que les femmes qui conjuguent fumée et pilule sont vingt fois plus exposées au risque d'apoplexie ou d'infarctus du myocarde.

En contrepartie, l'industrie suisse du tabac met en avant les résultats de récentes études scientifiques: les maladies cardio-vasculaires sont provoquées par un faisceau de facteurs de risque, le tabac étant l'un d'eux. Et la Fédération de l'industrie suisse du tabac de relever que, selon certaines investigations, la nicotine n'agit presque pas sur la pression sanguine, «aussi longtemps que le système cardio-vasculaire n'est guère gêné par des troubles du métabolisme.

Et cette même fédération de s'en référer au professeur Gutzwiller de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, lequel a établi une relation entre les maladies



cardio-vasculaires et la classe sociale du malade. Le professeur Epstein, du même institut, estime que ces maladies sont plutôt liées aux facteurs génétiques.

On en est là. Qui croire? Ce qu'il y a de sûr, c'est que la non-consommation de cigarettes n'a jamais nui à personne... F. L.

FEMMES

Gourmandise familiale

RAGOÛT DE MOUTON AU VIN

Pour cinq ou six personnes: 1 kg 250 de mouton, 250 g de lard maigre fumé, 5 oignons, 1 bouteille de dôle ou pinot, 2 cuillerées à soupe d'huile, 2 cuillerées à soupe de farine, 1 gros bouquet garni (thym, laurier, persil, céleri), sel, poivre, une grosse poignée de champignons de couche, 1 kg de pommes de terre, pain, beurre.

Découpez la viande en cubes de cinq centimètres de côté. Coupez le lard en lardons et blanchissez-les à l'eau bouillante. Epluchez et émincez les oignons. Mettez un peu d'huile dans une cocotte et faites-y sauter le lard et les oignons. Lorsqu'ils commencent à blondir, ajoutez l'agneau. Laissez bien dorer avant de saupoudrer de farine et laissez légèrement roussir. Faites chauffer le vin, flambez-le puis versez-le dans la cocotte; il doit recouvrir presque entièrement la viande. Ajoutez le bouquet garni, salez, poivrez et laissez mijoter une heure au moins. Ajoutez les champignons coupés en tranches épaisses. Couvrez et laissez cuire encore une bonne demi-heure. Servez très chaud, entouré des pommes vapeur et de croûtons dorés au beurre. Saupoudrez le tout de persil haché.

Thérapeutique millénaire: les massages

Le massage japonais, le shiatsu, que chacun peut appliquer, repose sur la stimulation des différents centres de réflexes (ils sont près de huit cents répartis à la surface de tout le corps); il favorise une meilleure répartition de l'énergie, une meilleure circulation du sang aux endroits traités et l'élimination de la tension musculaire. Essayez d'appuyer pendant trente secondes le médium ou le pouce sur chacun des points concernés.

- ★ Pour dégager un nez bouché et des sinus bloqués, appuyer sur les points qui courent le long des ailes du nez, en commençant par le bas des narines et en remontant jusqu'à l'œil.
 - ★ Pour dissiper des maux de dents ou des névralgies, appuyer sur le point situé juste devant l'oreille, sur le bord inférieur de la pommette.
- Soigner en massant, c'est simple et efficace...

Contre les maux de l'hiver

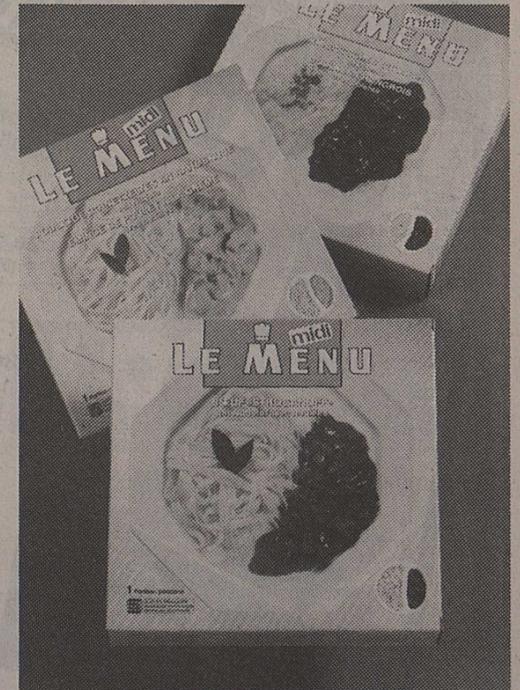
À la saison des coups de froid, une bonne tisane vous aidera à combattre rhume et toux. Celle dont je vous donne la recette est antigrippe, très parfumée et se prend en décoction.

Dans une casserole émaillée contenant la valeur d'un bol d'eau froide, mettez un bâton de cannelle de 3,5 cm et des clous de girofle. Laissez bouillir cinq minutes. Ajoutez ensuite une cuillerée à café de fleurs de sureau et cinq fleurs de tilleul. Continuez l'ébullition pendant trente secondes. Laissez infuser dix minutes et sucrez avec du miel.

Pensée

Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer. L'avenir de l'homme antique devait être révélé. Celui du savant d'hier pouvait être prévu. Le nôtre est à construire par l'invention et par le travail. G. Berger

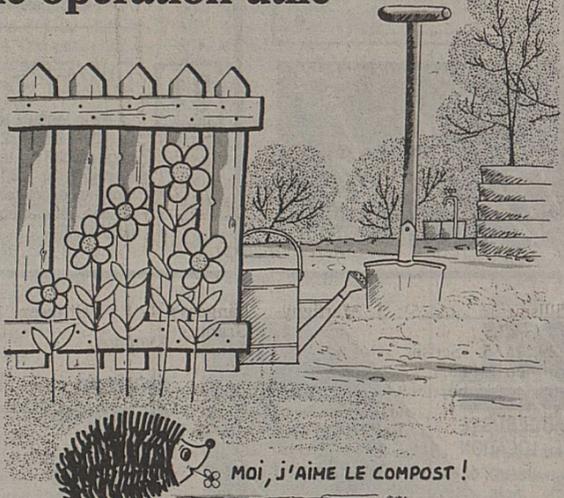
Légers et savoureux



Trois nouveaux plats cuisinés viennent enrichir la gamme de la ligne midi, Le Menu, que propose Coop. Très vite prêts, soit au bain-marie soit au micro-ondes, ils affichent sans complexe leur teneur en calories! et dépannent avec bonheur les pressés, les bousculés, qui aiment pourtant bien manger...

Les déchets ménagers sont en augmentation constante. Ces dix dernières années, selon le chef du Département de l'environnement, M. Bernard Bornet, le tonnage incinéré en Valais a plus que doublé (1977: 84500 tonnes; 1987: 172500 tonnes). Pour freiner ce fléau, le service de l'environnement vient de publier une intéressante brochure sur le compostage. Animé par un charmant petit hérisson, ce message extrêmement bien vulgarisé tente de nous initier aux nécessités d'une telle opération et donne les rudiments indispensables à la réussite d'un bon compost.

Composter, une opération utile



Conseils pratiques

Si l'on en croit le petit hérisson, broyer ou pas, retourner ou pas, là se trouve la question. Les matériaux broyés occupent un plus petit volume et se décomposent plus aisément, alors que en «travaillant» le compost, le phénomène de la fermentation se trouvera accéléré et par là même la transformation en humus.

Le gazon fraîchement tondu sera séché avant d'être intégré.

Les feuilles mortes, en revanche, devront être ramassées humides. En mélangeant ces dernières avec des branchages hachés, vous activerez la pénétration de l'air. Pour enrichir le compost, il vous sera possible d'ajouter quelques pelletées de poudre de roche lors de la formation de votre tas. Un peu de bonne terre ou de vieux compost sont susceptibles, sous l'effet de souches microbiennes, d'accélérer le processus de compostage.

Aux communes de jouer

Placé dans un lieu ombragé, au pied d'une haie ou entre quelques buissons, le compost se doit d'être sain. La présence de germes pathogènes serait nuisible à votre jardin. Il convient donc que la température de la masse monte à 55 degrés environ. Lors de froids précoces, vous pouvez l'arroser avec une solution contenant 300 à 400 grammes de sucre et un cube de levure de boulanger dans 10 litres d'eau à 40 degrés. Cette intervention empêchera les gelées de la nuit de bloquer le processus de fermentation. Quant à l'utilisation de ce compost, il est de deux natures. Jeune (environ trois mois), vous l'épandrez en couches épaisses autour des arbres, entre les plantes vivaces, les fraisiers, certains légumes, etc. En automne, il vitalisera les plantes dénudées et finira de se décomposer au cours de l'hiver.

Le compost mûr (six mois environ) s'utilisera pratiquement pour tout.

«Attention, s'exclame le hérisson, le compost ne doit pas être enfoui dans le sol, mais ajouté en surface.»

Cette campagne de sensibilisation est adressée aux communes. Ces dernières devront soit procéder à une distribution tout ménage, soit proposer des séances d'information. Le service de protection de l'environnement (tel. (027) 21 68 22 et 21 68 23) entre 9 et 11 heures se tient volontiers à disposition pour d'autres renseignements.

Ariane Alter

L'intérêt des orties

Connue dans l'Antiquité déjà, cette méthode de décomposition des déchets organiques permet d'obtenir un amendement naturel. Par ce biais, il est aussi possible de recycler biologiquement les déchets du jardin et de la cuisine. Ainsi, la croissance dramatique des ordures, problème crucial, trouve un allègement bienvenu.

Les matériaux susceptibles d'être compostés vont des déchets de cuisine à ceux du jardin, en passant par les cendres de bois et les litières pour chats. «Les orties, nous confie le petit hérisson, constituent un très bon activateur du compost.»

Différentes manières sont prévues pour le compostage. En tas, vous observerez une transformation rapide. Toutefois, le travail est important et le stockage des ordures, avant la couverture définitive, n'est pas des plus appréciés. Le silo (à grillage métallique et à lamelles en bois) se révèle plus pratique.

L'HONNEUR DES ALBUCCI

PAR GINETTE BRIANT

FEUILLETON

Parce qu'il s'était coupé deux fois dans ses réponses à la police, Serrighi avait intensifié l'interrogatoire:

— Voyons, une fois vous avez prétendu ne pas avoir quitté votre chambre et une autre fois affirmé que vous étiez à «Castello Vecchio» lorsque l'orage éclata...

— En quoi mon récit est-il contradictoire? Dans le cabinet que j'ai aménagé dans la tour principale, au milieu des ruines, se trouve un divan. Il m'arrive d'y dormir.

— Ainsi, vous prétendez n'avoir appris qu'au matin la mort de Joan?

— Je ne le prétends pas. Je l'affirme.

— Hum!

Si le commissaire n'était guère convaincu, il se reconnaissait cependant impuissant à démontrer le contraire. D'autant qu'il ne pouvait pas, non plus, affirmer que Ramon Garcia avait été assassiné, cette même nuit... Un cercle vicieux dont il n'était pas près de sortir, si la Providence ne s'en mêlait pas!

Cependant, les renseignements que j'avais eu l'imprudence de lui communiquer tout au début de mon enquête, à savoir la mésentente qui régnait entre Juanita et Roméo, mésentente dont il avait eu confirmation par la suite, l'aidaient à débrouiller l'écheveau.

A présent, j'étais à peu près certain qu'il n'ignorait plus rien de la liaison de la belle Contessa et de son chauffeur. J'en eus confirmation lorsqu'il me dit:

— Roméo Albucci a beau prendre des airs de grandeur, il n'en reste pas

moins vrai qu'il est le suspect N° 1! La jalousie est un mobile suffisant... — Non! m'écriai-je. Cinq ans se sont écoulés depuis le décès de Doña Juanita. Il n'aurait pas attendu aussi longtemps pour se venger de son rival!

— Qu'en savez-vous? Ce peut être d'une suprême adresse! Et la vengeance est souvent un plat qui se mange froid! Il y a seulement une chose qui me tracasse, poursuivait-il en faisant le tour de son bureau et en revenant sur ses pas. Je veux bien admettre que le Commodore est un criminel, mais je ne peux cependant lui attribuer aussi le meurtre de la petite folle. Voilà pourquoi j'en suis venu à me demander s'il ne l'aurait pas fait interner quelque part.

— Voilà des suppositions gratuites! lançai-je d'une voix mal assurée, tant je tremblais qu'il ne découvrit la retraite de Lucrezia, ce qui ne manquerait pas de plonger Roméo dans un processus irréversible. Vous avez trop d'imagination, Commissaire!

Il me regarda d'un œil froid:

— Tiens! j'aurais plutôt cru que vous m'en jugiez dépourvu!

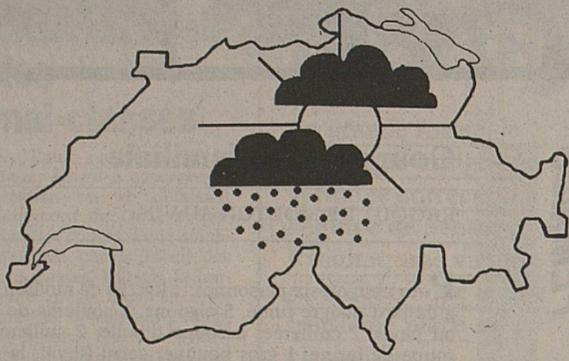
De cette brève entrevue, je gardais un mauvais souvenir. On était à deux jours des fiançailles et je tremblais que le zèle du commissaire, servi par la chance, ne vint gâcher la cérémonie.

Je redoutais aussi un éclat de Guido qui clamait son indignation devant ce qu'il appelait «le triomphe de l'intruse». Il avait tant aimé sa mère qu'il ne pouvait admettre qu'une autre devint à son tour Contessa Albucci.

Un soir que nous nous étions réunis, Lionel, Roméo, Gladys et moi, après le dîner, il nous abreuva d'injures. Sa haine était si forte que je vis très nettement la démente déformer son regard et ses traits. Nul doute que, si la police l'arrêtait, les psychiatres le déclareraient atteint d'une certaine forme de paranoïa. Comme Lucrezia, dont il ne savait toujours pas qu'elle était sa sœur, il était la victime d'une lourde hérédité due à la consanguinité des Carvez.

Roméo le chassa comme un loup hargneux, tout juste bon à ne plus quitter sa tanière, en l'occurrence les ruines de «Castello Vecchio». Il tremblait de fureur. Cette scène nous avait ébranlés. Je me demandai si nous devions seulement excréer son auteur ou bien envisager de le faire sérieusement soigner, pendant qu'il était encore temps. Ma suggestion fut unanimement approuvée, bien que le Commodore se montrât réticent. La prison ou une maison de repos qui ressemblerait à un asile, était-ce là tout l'avenir que nous lui prédisions?

MÉTÉO



Flocons jusqu'au fond!

Pour toute la Suisse: nébulosité variable à forte avec des averses de neige jusqu'en plaine au nord et jusque vers 800 m au sud des Alpes. Environ 0 degré en plaine et -14 degrés à 2000 mètres. Vent modéré tournant au nord-ouest en altitude, bise modérée à forte sur le Plateau.

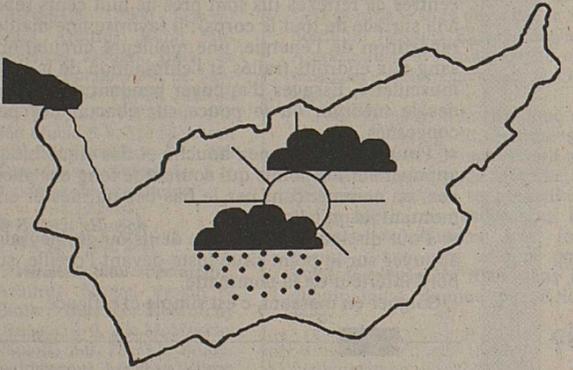
Evolution probable jusqu'au jeudi 24 novembre

Au nord: demain: un ciel encore variable, mais peu ou pas de neige. Mercredi et jeudi: assez ensoleillé mais froid, des stratus sur le Plateau. **Au sud:** nébulosité changeante durant toute cette période, vent du nord.

A Sion samedi: une nuit bien étoilée, puis une journée fort ensoleillée (pas prévu), 11 degrés (coteau); à 13 heures: 2 à Munich, 6 à La Haye (pluie partout), -8 au Sântis, 4 à Herisau, 6 à Zurich et Bâle, 7 à Berne, 8 à Paris, 15 à Rome (très nuageux partout), 10 à Genève, 15 à Tel Aviv, 18 à Tunis (peu nuageux partout), -4 à Oslo, 17 à Locarno (beau partout).

A Sion hier: nuit étoilée, puis très nuageux mais sec jusqu'à 17 heures, ensuite pluie et après neige fondante, 8 degrés (coteau); à 13 heures: -8 à Moscou, -1 à Berlin, 0 à Bruxelles (neige partout), 2 à Francfort, 5 à Paris, 7 à Locarno (pluie partout, pas prévue au Tessin), 3 à Zurich, 4 à Berne, 5 à Bâle, 6 à Genève, 15 à Rome, 16 à Tel Aviv, 17 à Athènes (très nuageux partout), -4 à Oslo, 16 à Nice, 20 à Malaga (beau partout).

Les précipitations en octobre 1988 (suite et fin): Berne 145, Aarau 140, Martigny 138, Fahy et Neuchâtel 134, Crans-Montana 132, Zermatt 131, Altdorf 127, Viège 125, Pilate 123, Lucerne 116, Sion 114, Zurich 113, Saint-Gall 89, Bâle et Kloten 88, Scuol 86, Coire 73, Davos 64 mm (95%).



CINÉMA

SIERRE

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 - 10 ans
Un homme, une femme et un lapin em-
mêlés dans une drôle de salade
**QUI VEUT LA PEAU
DE ROGER RABBIT**
Spielberg et Disney associés.
027 / 55 01 18 **BOURG**

Jusqu'à mercredi, à 20 h 30 - 14 ans
Une des meilleures comédies de l'an-
née.
Robert de Niro, Charles Grodin dans
MIDNIGHT RUN
par le réalisateur du «Flic de Beverly
Hills».
027 / 55 14 60 **CASINO**

SION

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 - 7 ans
L'OURS
de Jean-Jacques Annaud, avec deux
ours comme acteurs principaux.
Un très beau film, rare et fort, qui nous
fait découvrir des plaisirs et des sen-
sations tout à fait inédites.
027 / 22 32 42 **ARLEQUIN**

Jusqu'à mardi, à 20 h 30 - 16 ans
NOCE EN GALILÉE
de Michel Khleifi (Palestine). Troublant
comme une nuit d'été en Orient, un
magnifique manifeste pour la paix.
Quand le cinéma est beau, il sert de
dialogue entre les peuples.
027 / 22 32 42 **CAPITOLE**

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 - 12 ans
L'ETUDIANTE
Boum... Boum... Sophie Marceau est
de retour dans le dernier film de
Claude Pinoteau, avec Vincent Lindon.
Une bonne histoire d'amour, un film
heureux.
027 / 22 15 45 **LUX**

MARTIGNY

Ce soir: **RELÂCHE**
Films de montagne (Coop).
Demain mardi, à 20 h 30 - 14 ans
Dernière séance du film de Michel De-
ville, avec Miou-Miou.
LA ELECTRIC
Un pur joyau intellectuel et libertain.
026 / 2 17 74 **CASINO**

Jusqu'à mardi, à 20 h 30 - 12 ans
Prolongation - Dernières séances
Pierre Richard et Emmanuelle Béart
dans
**A GAUCHE EN SORTANT
DE L'ASCENSEUR**
Jamais vous n'aurez autant ri!
026 / 2 26 22 **CORSO**

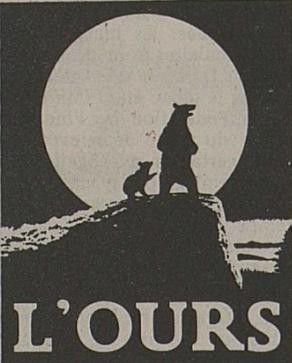
SAINT-MAURICE

Jusqu'à vendredi: **RELÂCHE**
025 / 65 26 86 **ROXY**

MONTHEY

Ce soir, à 20 h 30 - 14 ans
Exceptionnel!
Une interprétation époustouflante!
Catherine Deneuve: superbe!
Gérard Depardieu: génial!
**DRÔLE D'ENDROIT
POUR UNE RENCONTRE**
Le déjà «fabuleux» premier film de
François Dupeyron.
025 / 71 22 60 **MONTHEOLO**

Ce soir, à 20 h 30 - 14 ans - Ciné-Fil
Dernier soir
LES AILES DU DÉSIR
Une des merveilles de Wim Wenders.
025 / 71 22 61 **PLAZA**



URGENCES



SERVICES MÉDICAUX

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, tél. 111. **Saint-Maurice:** en cas d'urgence, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12. **Monthey:** service de garde, tél. 71 11 92. **Bex et Aigle:** hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.



PHARMACIES DE SERVICE

Sierre: Sunstore, tél. 55 60 96. **Crans-Montana:** s'adresser au 111. **Sion:** Gindre, tél. 22 58 08. **Martigny:** tél. 111. **Saint-Maurice:** en cas d'urgence, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12. **Monthey:** de Lavallaz, tél. 71 21 06. **Bex:** pharmacie Centrale, tél. 63 16 24 (sur ordonnance). **Aigle:** hôpital d'Aigle, tél. 26 25 11. **Brigue:** Central Apotheke, Naters, tél. 23 51 51, de 8 à 12 h.



AMBULANCES

District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: tél. 55 17 17. **Sion:** police municipale, tél. 23 33 33. **Martigny:** tél. 2 24 13. **Saint-Maurice:** tél. (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13. **Monthey:** tél. 71 62 62. **Aigle:** tél. 26 27 18.



SERVICES DENTAIRES

Sierre, Sion, Martigny: tél. 111.



AUTO-SECOURS

Sierre: garagistes sierrois, tél. 55 55 50. **Auto-Secours sierrois,** tél. 55 24 24. **Sion:** Auto-Secours mécaniques: Garage Vuistiner S.A., Saint-Léonard, tél. 31 25 31 (jour et nuit). **Auto-Secours accidents sédu-** noints: 23 19 19. **Martigny:** Auto-Secours des garagistes région Mar-
tigny, 24 h sur 24, tél. 2 89 89. J.-B. Frassa, assistance dépannage, tél. 2 43 43 (jour et nuit). **Saint-Maurice:** Garage de la Cascade, E. Bour-
gos, tél. (026) 8 22 22. **Monthey:** tél. 71 17 82. **Brigue:** patrouilleurs
TCS, tél. (022) ou (031) 140. **Membres TCS:** tél. 140.



TAXIS

Sierre: Association des taxis sierrois, gare de Sierre, tél. 55 63 63. **Crans-Montana:** Taxi Luc, jour et nuit, tél. 41 78 48. **Taxis Poncic Mon-** tana, 24 h sur 24, tél. 41 94 94. **Saint-Léonard,** tél. 31 12 69. **Sion:** sta-
tion centrale de la gare, tél. 22 33 33. **Saint-Maurice:** taxiphone, tél. 71 17 17. **Monthey:** station place Centrale de la gare, tél. 71 14 84 et
71 41 41 ou taxiphone, tél. 71 17 17. **Bex:** taxiphone, tél. 71 17 17.



DIVERS

La main tendue, tél. 143. **SOS futures mères,** permanence 24 h sur 24,
tél. (027) 22 12 02 **Sion** et (025) 65 30 30 **Chablais.** Service de dépan-
nage du 0,8%, tél. (027) 22 38 59. **Baby-sitting:** **Sion,** tél. 23 27 82 et
Martigny, tél. 8 88 33. **GAAM:** Groupe d'appui à l'allaitement maternel
Monthey et environs, tél. 71 69 70, 71 61 46, 71 46 59 et 71 83 41. **Albert**
Jossen, réparations prothèses dentaires, Sion, tél. 23 43 64 ou 22 44 19
(jour et nuit).

MARIAGES

Amitiés - Rencontres

Rompez immédiatement avec votre
solitude!
Inscription gratuite.
Tél. (021) 634 07 47.

22-551143

ANNONCES DIVERSES

Crédit immédiat

Nos prestations en matière de crédit:
**premier, deuxième et
troisième crédits,**
rassemblement de crédits
(un seul paiement) etc.
PS. vous obtenez plus de crédit que vous pensez.

MIBS Landstrasse 26
5430 Wettingen
056-27 15 51

ROZAL

ECHAFAUDAGES - BAUGERÛSTE
CONSTRUCTION - VENTE - LOCATION

Echafaudages aciers
lourds et légers

1962 Pont-de-la-Morge
027 / 36 34 39



Ateliers: Châteauneuf-Conthey

A vendre

environ
**40 stères
de bois
de poirier**

Tél. (026) 6 35 48,
heures des repas.

036-067772

INTERCRÉDIT

Crédit rapide jusqu'à
Fr. 50 000.- et plus.

Frontaliers, permis A, acceptés
sous conditions.

Nous regroupons aussi dettes
et poursuites.

Tél. (038) 31 22 95

Charmettes 38, 2006 Neuchâtel.
28-584432

Au 1er étage

CONCOURS

Bulletins de participation
au rayon messieurs



1er prix
1 pull
99.-

2e prix
1 pyjama
55.-

3e prix
1 parure
1 slip +
1 camisole
21.80

GRAND CHOIX
DE PULLS

Tirage tous les jours du 21 nov. au 3 déc.



Nous
vous proposons une
SUPER-OFFRE

Rasoir Philips
HS 755 165.-
reprise 30.-
135.-

Nous
vous proposons une
SUPER-OFFRE

Fer à vapeur
Jura 175.-
reprise 25.-
150.-

Nous
vous proposons une
SUPER-OFFRE

Gongélateur
849.-
reprise 200.-
649.-

PROFITEZ
DE NOS
OFFRES
REPRISE
ET DE
NOS PRIX

Aspirateur
498.-

reprise 100.-
398.-

Nous
vous proposons une
SUPER-OFFRE

Restaurant des Chevaliers

Menu du jour + potage

9.80

ACTIONS DE LA SEMAINE

Rôti de veau roulé
les 500 g **11.30**

Ragoût de veau maigre
les 500 g **11.30**

Saucisse de veau
Saint-Gall
pièce 120 g **1.20**

Farine fleur
le kg **1.70**

Incarom
sachet de remplissage 2x275 g **9.95**

Nectar d'oranges
berlingot 1 l **1.-**

A notre rayon parfumerie

Nivea
savon-crème 140 g **-.90**



SION
Tél. 23 17 51

TV FLASH

A2 - Lundi 21 novembre - 20 h 35

« La marche du siècle »

Les Français et leur sexualité

La pilule a presque trente ans, et 1968, c'était il y a juste vingt ans. Alors, aujourd'hui, où en est-on dans le domaine de la sexualité? Une question que se sont posée Jean-Marie Cavada et Roger Gomez, responsables de l'émission « La marche du siècle ». Il y a trois ans, l'Ifres livrait un sondage assez optimiste dans l'ensemble. Il apparaissait que le tiers des Français, hommes et femmes confondus, faisaient l'amour deux ou trois fois par semaine, ce qui n'empêchait pas 43% des hommes et 21% des femmes interrogés de souhaiter des rapports plus fréquents. Cette même enquête révélait que 90% des femmes entre 20 et 55 ans trouvaient leur vie sexuelle satisfaisante, et que la plupart (59%) connaissaient facilement l'orgasme. Quant au point de

vue masculin sur cette question, eh bien, l'Ifres ne le dit pas...

Toujours est-il que ces chiffres seront remis à jour ce soir, avec un sondage effectué spécialement pour l'émission. Pour analyser ces nouveaux résultats, d'éminentes personnalités se retrouveront sur le plateau. Il y aura des spécialistes comme le Dr Tordjman, auteur d'une encyclopédie de la vie sexuelle éditée chez Hachette, ou le Dr Wayneberg, qui se dit « sexiatre » et qui a notamment écrit un ouvrage intitulé « Idées reçues sur la sexualité ». Tout un programme!

Ces insignes spécialistes s'accordent en tout cas sur un point: dans un couple, rien ne vaut le dialogue, la communication. Et d'estimer aussi que la libération sexuelle a fait son



Le Dr Gilbert Tordjman en consultation.

temps, que l'on revient à des valeurs plus traditionnelles, quand bien même l'érotisme s'intègre de plus en plus aux publicités de tout genre.

Faire le point, tel est donc l'objet de cette émission qui

ne manquera pas d'aborder des sujets d'actualité. Il sera ainsi question des changements intervenus dans le comportement des gens avec le sida, de la prévention à exercer dans ce domaine auprès des adolescents. L'on se demandera

également s'il existe encore certains tabous et interdits dans notre société, quelle place la sexualité occupe dans une vie toujours plus stressée et comprimée par les horaires et que sont devenus l'amour, la fidélité et la tendresse... F.L.

RADIO... SCOPIE

■ RSR 1

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 8.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Matin-Première. 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00 et 9.00 Editions principales. 6.25 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres. 6.45 Portrait réflexe. 6.50 Journal des sports. 6.57 Minute économique. 6.59 Les dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Minijournal. 7.35 Ristretto, l'invité du jour. 7.45 Jeu de la citation. 7.55 Bloc-notes économique. 8.10 env. Revue de la presse romande. 8.30 Minijournal et Régions-contact. 8.40 Programmes de la télévision. 8.45 Mémento des manifestations. 9.05 Petit déjeuner. Invité: Jean-Jacques Annaud. Sur OM: 10.05-12.00 La vie en rose. Sur FM: 10.05 sur 5. Le BINGOPHONE. 12.05 SAS (Service assistance scolaire). 12.20 Le bras d'humeur. 12.30 Midi-Première. 13.00 Interactif. 13.30 Reflets. 14.40 env. Animateur votre. 15.30 env. Jeu. 16.10 env. Les histoires de l'Histoire. 16.40 env. Lyrique à la une. 17.05 Première édition. Invité: Denis Tillinac. 17.30 Soir-Première. Journal des régions. 18.05 Le journal. 18.15 env. Revue de la presse suisse allemande. 18.23 env. Journal des sports. 18.30 Page magazine. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar-Première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

■ RSR 2

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.30 et 24.00. 0.05 Notturmo. 6.10 env. Matin pluriel. 6.50 Mémento. 7.10 «Faites votre choix» (tél. (022) 20 98 19). 7.33 Palmarès du disque classique. 7.45 Echos d'ici et d'ailleurs. 7.50 Découvertes et redécouvertes. 8.10 Nouveauté du disque. 8.20 Billet d'actualité culturelle. 8.50 Clé de voûte. 9.05 Quadrillage. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. Le livre de Madeleine. 11.45 Billet de faveur. 12.05 La criée des arts et spectacles. 12.30 Informations. 12.40 env. Mémento: spectacles et concerts d'aujourd'hui. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appogiature. 18.05 Espace 2: magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads (en

romanche). 19.30 Per i laboratori italiani. 20.00 Orchestre de chambre de Lausanne. Prélude. 20.30 En direct du Théâtre de Beaulieu à Lausanne. 22.05 env. Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. Démarge. 0.05-5.59 Notturmo.

■ Beromünster

Informations toutes les heures. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégrammes et musique. 20.00 Concert de l'auditeur. 23.00 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

■ Monte Ceneri

6.00 Primo mattino. 9.05 Mille voix. 12.00 Journal. 12.10 Revue de presse, suivie de l'Ammazzacaffè. 16.05 Fatti vostri. 18.00 Le journal. 19.50 Buonotte Bambini. 20.00 Mosaico Uno. 23.05 Orfeo-Morfeo. 0.05 Nottetempo.

■ Télédiffusion

6.03 Musique du matin. 7.10 Mattinata. 9.00 Au studio musical du Bayerischer Rundfunk. 10.03 Podium international. 12.00 Harmonies et consonances. 13.30 Concours de musique Reine Elisabeth 1988. 14.05 RSR-Espace 2. 16.00 Happy birthday. 16.30 Serenata. 18.05 Soirée musicale. 18.30 Les grands interprètes. 20.00 RSR-Espace 2. 22.30 Petite musique de nuit. 23.03 Musique ancienne. 24.00 Informations. 0.05 Notturmo.

■ RADIO MARTIGNY

6.00 La Première de RSR. 10.00 Les infos. 10.05 Clin d'œil avec Pierre-Alain Roh. 10.15 C'est à vous pour pas un rond. 11.00 Les infos. 11.35 Energisons ensemble. 12.00 Les jeux de midi. 12.30 Midi-Première. 18.00 Les informations internationales, régionales et locales. 19.00 Jouons sur 90.8. 19.05 Enfantine. 19.15 La page magazine. Stéphane Déletroz nous emmènera sur les traces d'une maladie dont on parle actuellement beaucoup: la myopathie. 20.00 Les infos. 20.05 L'oreille cassée. 22.00 FM & Compagnie avec Jean-Louis Thomas. 22.30 Les infos de la nuit. 24.00 Musique de nuit.

PETITS ÉCRANS LUNDI 21 NOVEMBRE

TSR

10.50 Demandez le programme!
10.55 Petites annonces
11.00 Viva
11.50 Petites annonces
11.55 Denis la malice
12.20 Les jours heureux
12.45 TJ-midi
13.15 Mademoiselle
13.40 24 et gagne
13.45 Opération Open
Les foudres de Bacchus.
Avec: Jean Dalric, Bernard Allouf, Sinda Filipe, Paul Mora, Asdrubal Teles.
14.35 24 et gagne
14.40 Allô! police
15.40 5 de der
Invité: Bouillon, fantaisiste vaudois.
16.05 24 et gagne
16.10 La croisière s'amuse
17.00 TJ-flash
17.05 C'est
les Babibouchettes!
Rendez-vous de saison
Spot le petit chien
Petit ours brun.
17.20 Comic strip
Karatekat.
Le tigre des mers.
17.45 Zap hits
Emission proposée par Patrick Allenbach et présentée par Ivan Frésard.
Hit-parade national basé sur les meilleures ventes de disques en Suisse.
18.05 Loft Story
Un petit mot pour toi.
Avec: Francis Perrin, Elisa Servier, Jean-Michel Farcy.
18.35 Top modèles
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.00 Votations fédérales
Allocation de M. Flavio Cotti, conseiller fédéral sur la votation Ville-Campagnes.
20.10 Spécial cinéma
Emission proposée par Christian Defaye et Christiane Cusin.
20.10 The Verdict
Film de Sidney Lumet.
Avec: Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden, James Mason, Milo O'Shea, Edward Binns, Julie Bovasso, Lindsay Crouse.
22.25 Cinéma
Avec la participation de Marcel Ophüls pour la sortie de son film *Hôtel Terminus*.
23.05 TJ-nuit
23.25 Cinébréf
Avant l'orage.
Avec: Luc Carissimo, Jean Leclerc, Michel Mora, Claudine Ceyrel, Laurent Bourdon.
Après avoir commis un meurtre et échappé à la police, l'assassin se rend à un mystérieux rendez-vous.
Ni rêve... ni souvenir.
Avec Noemi Lapzson.
De la danse... de l'expression corporelle, une recherche d'images et de mouvement.
23.45-23.50 Bulletin du télétexte

2

6.27 Une première
7.40 Club Dorothée matin
Le grand défi du club Dorothée - Mon petit poney - Le défi express.
8.25 Flash info
8.30 Téléshopping
9.05 Haine et passions
9.45 Viva la vie
Dossier: Le sommeil.
10.20 Drôles d'histoires
10.45 Et avec les oreilles...
Variétés: Yves Jouffroy.
11.10 C'est déjà demain
11.35 On ne vit qu'une fois
12.00 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal - Météo
13.35 La Bourse
13.40 Côte ouest
14.30 La reverdie
1/2. Téléfilm.
Avec: Nadine Alari, Pascale Bardet, Hugues Quester, Muses Dalbray, Mory Dalmes, Michel Robin
15.55 La chance aux chansons
Variétés: Maria Candido, Martin Irrazozqui, Jean-Paul Cara.
16.30 Ordinnacore
16.50 Club Dorothée après-midi
Les attaquant - Le jeu de l'ABC - Juliette je t'aime.
17.50 Chips
Rien n'est impossible.
18.40 Avis de recherche
Invitée: Jacques Chazot.
18.55 Santa Barbara
19.25 La roue de la fortune
20.00 Journal - Météo
20.30 Tapis vert
20.40 Le rêve californien
2/4. Réalisé par D. Lowry.
D'après le roman de David Nevin.
Avec: Richard Chamberlain, Alice Krige, Rip Torn, Fritz Weaver, F. Murray Abraham.
22.15 Chocs
Magazine présenté par Stéphane Paoli.
23.15 Journal - Météo
23.35 Minuit sport
Catch français - Boxe à Châteauiherri.
0.35 Intrigues
Babette.
1.00 Symphonien
L'oncle bigonnesse.
1.25 Chocs
2.15 Histoires naturelles
4.30 Musique
4.40 Histoires naturelles
6.00 Intrigues

FR3

6.45 Télématin
8.30 Matin bonheur
8.35 Amusement votre
9.00 Matin bonheur
10.00 et 11.00 Flash info
11.25 Alline et Cathy
11.55 Météo - Flash info
12.00 L'arche d'or
12.30 Les mariés de l'A2
13.00 Journal - Météo
13.45 Jeunes docteurs
14.30 Bonjour la télé
Invitée: Odette Laure.
16.05 Flash info
16.35 Du côté de chez Fred
Spécial agence Rapho.
Invité: Doisneau Renaud.
17.10 Flash info
17.45 Graffiti 5-15
Animé par Groucho et Chico.
La panthère rose - La petite merveille.
17.55 MacGyver Copains.
Avec: Richard Dean Anderson (MacGyver), John Anderson (Harry Jackson), Patricia O'Neil (Victoria Charles).
18.50 Des chiffres et des lettres
19.05 INC
19.10 Actualités régionales de FR3
19.30 Flash info
19.35 Tel père, tel fils
19. Inceivable mais vrai!
Avec: Jacques Balutin, Micheline Dax, Pierre Deny.
Faut pas se planter quand René reçoit un client important, le roi du clou, et que Olivier, les bras en écharpe, lui demande de faire à sa place une démonstration de sa dernière invention...
20.00 Journal - Météo
20.35 La marche du siècle
Les Français et leur sexualité.
20 ans après 68, où en est-on?
22.10 Flash info
22.15 Avec Parisienne
Avec: Brigitte Bardot, Charles Boyer, Henri Vidal, André Luguet, Nadia Gray.
la fille d'un président du conseil, très élégante et très belle, épouse le chef de cabinet de son père, mais flirte en même temps avec un prince consort...
23.40 Journal - Météo
0.05 Du côté de chez Fred

TCR

12.00 Headline News CNN 12.30 Money Week CNN 13.00 Les rues de San Francisco Avec Karl Malden, Michael Douglas une série pleine d'action, de drames humains divers et de personnages hauts en couleur 13.50 La bonne année film de Claude Lelouch Avec: Françoise Fabian, Lino Ventura, Charles Denner Auteur d'un hold-up, Simon est en prison depuis six ans. Il est libéré la veille de la nouvelle année et se rend chez la femme qu'il aimait à l'époque du hold-up 15.35 Interview Film de Federico Fellini Avec Sergio Rubini, Anita Ekberg, Marcello Mastroianni 17.30 Dessins animés 18.35 Cliptonic 19.00 La pluie d'étoiles 19.30 Les rues de San Francisco 20.24 Ciné-journal suisse 20.30 Police puissance sept Film de Philipp D'Antoni Avec Roy Scheider, Bill Hickmann, Tony LoBianco A New York, un policier utilise toutes sortes de déguisements et de tromperies pour coincer les criminels qu'il poursuit 22.10 Les pionniers de la Western Union film de Fritz Lang Avec Robert Young, Randolph Scott, Virginia Gilmore 23.40 La gloire du Khan Téléfilm bulgare
17.00 Flash 3
17.05 Amuse 3
Petit ours brun - Les gafeurs - Diplo - Tom Sawyer - Muppets Show.
18.30 Questions pour un champion
19.00 19-20
19.10-19.30 Le journal de la région.
19.53 Il était une fois la vie
20.02 La classe
20.30 Eaux profondes
91 - France - 1981.
Film de Michel Deville.
Avec: Isabelle Huppert, Jean-Louis Trintignant, Jean-Luc Moreau, Robin Renucci.
22.10 Soir 3
22.35 Océaniques... des idées
Débat sur l'URSS.
23.30 Musiques, musique
23.50 Patch rock
0.50-0.55 Espace 3

ARD - Allemagne 1

9.45-13.15 ARD-ZDF 15.00 TS 15.05 Sinha Moça 15.30 Blauer Montag 16.00 Die Trickfilmschau 16.15 Die Sendung mit der Maus 16.45 Ein Schwein kommt selten allen 17.15 TS 17.15 Die Regionalprogramm 20.00 TS 20.15 O Gott, Herr Pfarrer 21.10 Die Männer von der Insel Kichnu 22.00 Alles, was recht ist 22.30 Tages-themen 0.25 TS
19.10-19.30 Le journal de la région.
19.53 Il était une fois la vie
20.02 La classe
20.30 Eaux profondes
91 - France - 1981.
Film de Michel Deville.
Avec: Isabelle Huppert, Jean-Louis Trintignant, Jean-Luc Moreau, Robin Renucci.
22.10 Soir 3
22.35 Océaniques... des idées
Débat sur l'URSS.
23.30 Musiques, musique
23.50 Patch rock
0.50-0.55 Espace 3

ARD - Allemagne 2

9.45 ARD-Ratgeber 10.00 TS 10.50 Abenteuer und Legenden 12.15 Weltspiegel 13.00 TS 13.15-13.45 Auf Stippvisite bei Mitmenschen 15.30 Videotext 15.55 Heute 16.00 Boomer, der Streuner 16.30 Bei uns und nebenan 16.55 Heute 17.10 Télé-Info 17.45 SOKO 5113 19.00 Heute 19.30 Marlene 21.15 WISO 21.45 Heute-Journal 22.45 Boris Godunov 1.05 Heute
16.00 SWF - Allemagne 3
8.20 Tele-Gymnastik 9.00-10.20 Schulfernsehen 17.00 Diener mehrere Herren 17.30 Telekolleg II 18.00 Sesamstrasse 18.30 Spass mit Tricks und Tips 18.55 Das Sandmännchen 19.00 Abendschau 19.30 Länder, Menschen 20.15 Südwest aktuell 21.15 Mark 23.25 Nachrichten
16.00 FSI - Autriche
9.00 Nachrichten 9.05 Rot und Schwarz 10.30 Die Sensationsnachricht 12.30 Hohes Haus 13.30 Aktuell 13.40-14.10 Ein Fall für den Volksanwalt 16.30 Am, dam, des 17.05 Dennis 17.30 Der Stein des Marco Polo 18.00 Wir 18.30 Mac Gyver 19.30 Zeit im Bild 19.55 Sport 20.15 Sport am Montag 21.15 Mike Hammer 22.00 Superflip 22.20 Vergesst Mozart 23.50 The Munsters 0.10-0.15 Aktuell
16.00 M6
5.45 Boulevard des clips A 7.00 - 8.00 - 9.00 - 10.00 - 11.00 - 12.00 - 15.00 - 16.00 - 17.00 - 18.00 M6 express 7.05 Clip à la carte 8.30 Boulevard des clips 10.30 M6 boutique 11.05 Musicales 11.50 Hit hit hit 12.30 La petite maison dans la prairie 13.20 Docteur Erika Werner 14.40 Plein les baffes 15.05 Clip combat 16.05 Quiz cœur 16.50 Hit hit hit 17.05 Hawaii, police d'Etat 18.05 Dakarti 19.00 Les routes du paradis 19.54 6 minutes 20.00 Cosby show 20.35 Charlie Cobb, détective 22.15 Le Saint 23.10 Club 6 0.10 M6, le journal 0.20 Jazz 0.50 Boulevard des clips 2.00 Les Mohicans de Paris 2.15 Le dessous du ciel 2.30-4.20 Docteur Erika Werner 3.25 Les télécréateurs 5.15 Les Mohicans de Paris 5.30 Le dessous du ciel 5.45 Boulevard des clips

TV ÉTRANGÈRES

ARD - Allemagne 1

9.45-13.15 ARD-ZDF 15.00 TS 15.05 Sinha Moça 15.30 Blauer Montag 16.00 Die Trickfilmschau 16.15 Die Sendung mit der Maus 16.45 Ein Schwein kommt selten allen 17.15 TS 17.15 Die Regionalprogramm 20.00 TS 20.15 O Gott, Herr Pfarrer 21.10 Die Männer von der Insel Kichnu 22.00 Alles, was recht ist 22.30 Tages-themen 0.25 TS
19.10-19.30 Le journal de la région.
19.53 Il était une fois la vie
20.02 La classe
20.30 Eaux profondes
91 - France - 1981.
Film de Michel Deville.
Avec: Isabelle Huppert, Jean-Louis Trintignant, Jean-Luc Moreau, Robin Renucci.
22.10 Soir 3
22.35 Océaniques... des idées
Débat sur l'URSS.
23.30 Musiques, musique
23.50 Patch rock
0.50-0.55 Espace 3

ARD - Allemagne 2

9.45 ARD-Ratgeber 10.00 TS 10.50 Abenteuer und Legenden 12.15 Weltspiegel 13.00 TS 13.15-13.45 Auf Stippvisite bei Mitmenschen 15.30 Videotext 15.55 Heute 16.00 Boomer, der Streuner 16.30 Bei uns und nebenan 16.55 Heute 17.10 Télé-Info 17.45 SOKO 5113 19.00 Heute 19.30 Marlene 21.15 WISO 21.45 Heute-Journal 22.45 Boris Godunov 1.05 Heute
16.00 SWF - Allemagne 3
8.20 Tele-Gymnastik 9.00-10.20 Schulfernsehen 17.00 Diener mehrere Herren 17.30 Telekolleg II 18.00 Sesamstrasse 18.30 Spass mit Tricks und Tips 18.55 Das Sandmännchen 19.00 Abendschau 19.30 Länder, Menschen 20.15 Südwest aktuell 21.15 Mark 23.25 Nachrichten
16.00 FSI - Autriche
9.00 Nachrichten 9.05 Rot und Schwarz 10.30 Die Sensationsnachricht 12.30 Hohes Haus 13.30 Aktuell 13.40-14.10 Ein Fall für den Volksanwalt 16.30 Am, dam, des 17.05 Dennis 17.30 Der Stein des Marco Polo 18.00 Wir 18.30 Mac Gyver 19.30 Zeit im Bild 19.55 Sport 20.15 Sport am Montag 21.15 Mike Hammer 22.00 Superflip 22.20 Vergesst Mozart 23.50 The Munsters 0.10-0.15 Aktuell
16.00 M6
5.45 Boulevard des clips A 7.00 - 8.00 - 9.00 - 10.00 - 11.00 - 12.00 - 15.00 - 16.00 - 17.00 - 18.00 M6 express 7.05 Clip à la carte 8.30 Boulevard des clips 10.30 M6 boutique 11.05 Musicales 11.50 Hit hit hit 12.30 La petite maison dans la prairie 13.20 Docteur Erika Werner 14.40 Plein les baffes 15.05 Clip combat 16.05 Quiz cœur 16.50 Hit hit hit 17.05 Hawaii, police d'Etat 18.05 Dakarti 19.00 Les routes du paradis 19.54 6 minutes 20.00 Cosby show 20.35 Charlie Cobb, détective 22.15 Le Saint 23.10 Club 6 0.10 M6, le journal 0.20 Jazz 0.50 Boulevard des clips 2.00 Les Mohicans de Paris 2.15 Le dessous du ciel 2.30-4.20 Docteur Erika Werner 3.25 Les télécréateurs 5.15 Les Mohicans de Paris 5.30 Le dessous du ciel 5.45 Boulevard des clips

RAI - Italie

9.15 Uno Mattina 9.40-11.00 La valle dei pioppi 10.00 Ci vediamo alle dieci 10.30 TG1-Mattina 12.05 Via Teulada 66 13.30 TG 14.00 Fantastico bis 15.30 Lunedì sport 16.00 Big 17.30 Parola e vita 18.05 Domani sposi 19.40 Almanacco del giorno dopo 20.00 TG 20.30 Il cugino americano 22.35 TG 22.45 Appuntamento al cinema 22.50 Speciale TG1 24.00 TG1-Notte

TV5

16.05 Les brèves 16.10 Quand la liberté venait du ciel 16.30 Bonjour, bon appétit 17.00 Récréation 17.30 Des chiffres et des lettres 17.55 Les brèves 18.00 Julien Fontanes, magistrat 19.30 Papier glacé 20.00 L'auto-bus du show-business 21.00 Nouveau-Monde 22.00 Journal télévisé 23.25 Nord-Sud 0.05 Germaine Guevremont 0.35-1.00 Papier glacé

Sky Channel

7.00 Good Morning Scandinavia 8.00 The DJ Kat Wake-Up Club 9.30 Transformers 11.00 Countdown 12.00 Eurochart Top 50 13.00 Another World 14.00 Beyond 2000 15.00 The Cisco Kid 15.30 Ski Boy 16.00 Top 40 17.00 The DJ Kat Show 18.00 The Monkees 18.30 I Dream of Jeannie 19.30 The Insiders 20.30 The Outer Space Connection 22.20 Mobil Motor Sports News 22.50 Soul in the City 23.25 Rac Rally of Great Britain 0.25 Canada Calling

Super Channel

7.00 Super Channel News 8.00 Super-time 9.00 Sons and Daughters 10.00 Touristic Magazin 11.20 Exploring Gardens 12.00 Carry on Laughing 13.00 Capitol 14.00 Nurse. 15.00 Hit Machine 16.00 Supertime 17.00 The European Top 40 18.00 Super Channel News 19.40 The Film Show 20.30 Two Queens and a King 22.20 English League Soccer 23.20 Super Channel News 23.45-0.45 Rockin' in the UK

LOTTO LOTERIE A NUMEROS

Tirage du samedi 19 novembre

3	5	22
27	31	45

Numéro complémentaire: 44

Joker

Numéro gagnant: 400 833

LES JUDICIEUX CONSEILS DE PEBBLES EN AMOUR.

SI VOUS DESIREZ VRAIMENT QUE VOTRE ROMANCE DURE...

N'INVITEZ JAMAIS VOTRE PETIT AMI LE JOUR OÙ LA BLANCHISSERIE LIVRE VOS LANGES!

CROYEZ-MOI, LES FILLES...

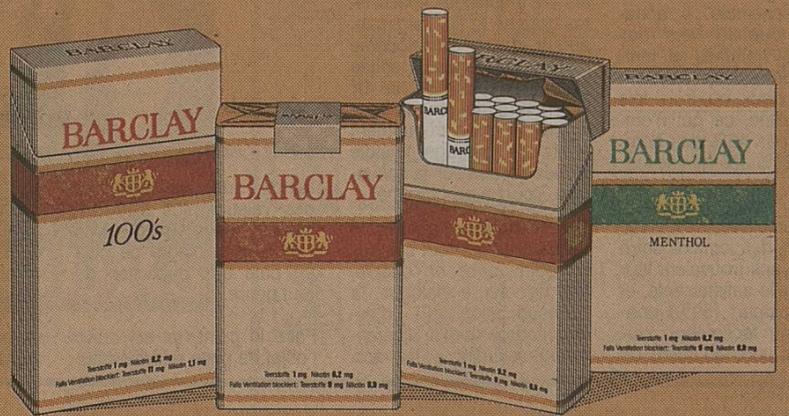
DUPROPRE BLANCHISSERIE

1944

© COSMOPRESS, GENÈVE



Le goût du succès.



BARCLAY

EXPANSION

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



L'Administration cantonale valaisanne met au concours le poste suivant:

commandant de la police cantonale

Conditions: formation juridique complète ou formation jugée équivalente; expérience en matière de direction et d'organisation; formation militaire souhaitée.

Langue maternelle: française ou allemande; très bonne connaissance de la deuxième langue officielle.

Entrée en fonctions: 1er mai 1989 au plus tard.

Cahier des charges et traitement: le service du personnel et de l'organisation donnera, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service devront parvenir au président du Conseil d'Etat, M. Raymond Deferr, Planta 3, 1951 Sion, **jusqu'au 15 décembre 1988** au plus tard.

Au nom du Conseil d'Etat,
Raymond Deferr, président

Entreprise de la place cherche

2 monteurs électriciens + aides avec expérience

Suisses ou permis valable.

Tél. (025) 71 63 12.

036-517803

Hotel de la Paix, 1874 Champéry (VS) cherche

serveuse

entrée tout de suite ou date à convenir jeune fille pour le service et les chambres. Entrée 20 décembre ou date à convenir, suisses ou permis valable.

Tél. (025) 79 15 51.

036-834457

Boucherie Dala, à Loèche-les-Bains

cherche d'urgence

vendeuse

cadre de travail agréable possibilité d'apprendre l'allemand prestations sociales modernes **débutante acceptée**

Entrée à convenir S'adresser à: Mlle Grütter, tél. (027) 61 13 08 de 19 à 20 heures.

036-067655

La Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT)

met au concours un poste de

répondant de secteur-travailleur(euse) social(e) pour le Bas-Valais

1/2 poste de

travailleur(euse) social(e) pour le Valais central

Conditions: diplôme d'une école d'études pédagogiques et sociales ou formation jugée équivalente; quelques années de pratique professionnelle; esprit d'équipe; intérêt pour les trois niveaux de la prévention.

Le poste de répondant de secteur peut être repourvu par voie de promotion.

Entrée en fonctions: respectivement, 1er avril et 1er mars 1989.

Cahiers des charges: peuvent être consultés auprès de la Direction L.V.T.

Traitement: selon l'échelle des traitements des employés de l'Etat du Valais.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificatset diplômes, devront être adressées à la **Direction L.V.T., case postale 550, 1951 Sion, jusqu'au 6 décembre 1988.**

036-067770

TRAK

Incredible!
presque

La chaîne à neige qui se monte toute seule!



Une révolution technique fantastique.

Rapidité, facilité, sécurité!

Une démonstration vous convaincra.

Exclusivement chez les spécialistes conseil TRAK Service:



Aussi pour utilitaires légers

VALAIS: Ardon: Garage du Bisse, route du Simplon, ☎ (027) 86 13 57 - Champlan: Garage et carrosserie de la Côte, Aymon Frères, ☎ (027) 38 26 94 - Conthey: Garage des Alpes de Conthey S.A., Pont-de-la-Morge, ☎ (027) 36 16 28 - Garage Edelweis, Châteauneuf, ☎ (027) 36 12 42-43 - Leytron: Garage Besse Frères, agence Peugeot, ☎ (027) 86 12 51 - Martigny: Cristal Garage S.A., route du Levant 108, ☎ (026) 2 22 94 - Garage de la Côte, Darbellay Frères, rue de l'Hôpital 20, ☎ (026) 2 49 54 - Garage des Nations, centre de vente Toyota, av. du Simplon 148, ☎ (026) 2 22 22 - Garage du Simplon, Granges René & Cie, route du Simplon 112, ☎ (026) 2 26 55 - Garage Sportauto, rue du Simplon 148, ☎ (026) 2 90 80 - Martigny-Croix: Garage Transalpin, Pont R., agence Mercedes, ☎ (026) 2 28 24 - Monthey: Garage Crosset, av. de France 11, ☎ (025) 71 65 15 - Saxon: Garage International, Monnet B., ☎ (026) 6 35 35 - Sierre: Garage Atlas Sierre S.A., route du Simplon 75, ☎ (027) 55 87 01 - Cité du Soleil S.A., Fellay & Quirighetti, route de Sion 66, ☎ (027) 55 11 48 - Garage d'An-

drès O, rue du Simplon 22, ☎ (027) 56 22 22 - Garage Olympic, Antille A., av. de France 52, ☎ (027) 55 33 33 - Sion: Batteries-Accessoires aut., Roh & Constantin S.A., rue de la Dixence 27, ☎ (027) 22 40 39 - Garage de Champsec, Interpromotion S.A., av. du Grand-Champsec 51, ☎ (027) 31 39 17 - Garages des Deux-Collines, Frass Antoine, route de Lausanne 118, ☎ (027) 22 14 91 - Garage Hediger Ch., Batassé, ☎ (027) 22 01 31 - Garage Micheloud Tanguy, rue de la Dixence, ☎ (027) 31 36 68 - Garage de l'Ouest, Revaz S, agence Opel, rue de Lausanne 86, ☎ (027) 22 81 41 - Garage de Valère, Rattazzi Ugo, Petit-Champsec, (027) 31 20 64 - Saint-Maurice: Garage du Bois-Noir, Bossonnet & Fils, av. Simplon, ☎ (025) 65 12 66 - Garage de Saint-Maurice, Chabod + Garlet S.A., av. Simplon, ☎ (025) 62 12 06 - Uvrier-Saint-Léonard: Garage Touring, Farquet Louis Hoirie, ☎ (027) 31 27 96 - Verbier: Garage de la Piscine S.A., Jost Frères, ☎ (026) 7 59 14.

Ski alpin

La coupe du monde Coup d'envoi à Schladming

L'édition 1988-1989 de la coupe du monde ne débutera pas, comme prévu, en Savoie. Les deux super-G, qui devaient avoir lieu les 26 (dames) et 27 (messieurs) novembre, aux Menuires, val Thorens, ont en effet été déplacés à Schladming, en Autriche, en raison du manque de neige. Par ailleurs, les deux slaloms géants, programmés les 24 et 25 novembre, pourraient bien avoir lieu aux Menuires, mais les 29 et 30 novembre. Toutefois, le déroulement de ces deux épreuves est tributaire des conditions d'enneigement de Val-d'Isère, où deux descentes sont prévues, les 3 (dames) et 4 (messieurs) décembre. Au cas où ces descentes ne pourraient être organisées à Val-d'Isère, ce qui est le cas présentement, les deux slaloms géants seraient également organisés à Schladming. Une décision, pour ce qui concerne les épreuves de Val-d'Isère, sera prise mercredi prochain.

Le nouveau programme d'ouverture de la coupe du monde

26 novembre: super-G messieurs à Schladming. 27 novembre: super-G dames à Schladming. 29 novembre: slalom géant messieurs aux Menuires, val Thorens. 30 novembre: slalom géant dames aux Menuires, val Thorens.
 1. Décision provisoire, tribunaire de l'organisation des descentes de Val-d'Isère (3 décembre, dames, et 4 décembre, messieurs).

Réunion de la FIS

Importantes décisions

Réuni à Zurich, le comité directeur de la FIS (Fédération internationale de ski) a fixé au 23 janvier, minuit, la limite de sélection en vue des championnats du monde de ski alpin à Vail, dans le Colorado (EU). En outre, le principe de l'ordre de départ selon le classement de la coupe du monde et non plus des points FIS, a été agréé.

Un sujet a suscité l'attention de tous: la FIS lance un avertissement aux services des équipes concernant les essais de fart. Etant donné qu'il est avéré que, notamment, le fart Teflon est cancérigène, elle en déconseille l'usage ou, du moins, recommande une suprême prudence dans son application qui, en soi, n'est pas dangereuse.

Le 7 décembre, à Vienne, l'exécutif du CIO décidera si les bosses deviendront discipline olympique (ski artistique) à Albertville. Par ailleurs, les «silents», fixés à l'avant des skis, et utilisés par une trentaine de skieurs pour diminuer les vibrations du ski, seront à nouveau autorisés. Après le scandale des dossards qui avait frappé le ski féminin, la saison passée (disqualification des Autrichiennes, dont Sigrid Wolf, la gagnante, à Lech, en RFA), la FIS a également redéfini le règlement des dossards.

Ski nordique

Camp d'entraînement en Norvège Guidon cinquième

Giachem Guidon s'est montré le meilleur Suisse lors d'une course de fond organisée, en style classique, à Oeyer, en Norvège. Le Grison a pris la cinquième place de cette épreuve, course sur 14 kilomètres et remportée par le Norvégien Pal Gunnar Mikkelsplass. A noter que Hans Diethelm, néo-promu dans le cadre A, s'est classé au septième rang de cette épreuve disputée comme un test pour les spécialistes helvétiques, réunis en camp d'entraînement depuis deux semaines à Beitstølen, en Norvège.

● Oeyer (Norvège). Fond 14 km (style classique): 1. Pal Gunnar Mikkelsplass (No) 37'04". 2. Björn Dahlé (No) 37'20". 3. Vegard Ulvang (No) 37'32". 4. Arild Monsen (No) 38'02". 5. Giachem Guidon (S) 38'03". 6. Arne Vidar Olsen (No) 38'14". 7. Hans Diethelm (S) 38'17". Puis: 12. Jeremias Wigger (S) 38'43".
 Dames. Fond 7 km: 1. Trude Dybendahl (No) 21'06". 2. Marianne Dahlmo (No) 21'07". 3. Marit Wold (No) 21'09".

Assemblée de l'Association suisse du sport à Berne Deux nouveaux membres au comité central Nouveau mandat pour le Valaisan François Valmaggia

Deux nouveaux membres ont été élus au sein du comité central de l'Association suisse du sport (ASS), qui tenait sa 67e assemblée à Berne. Il s'agit du commandant de corps Jean-Rodolphe Christen et de Charles Pfister. Quant au président Hans Möhr, il a été reconduit dans ses fonctions, par acclamation, pour une période de quatre ans. Par ailleurs, l'ancien conseiller fédéral, le Dr Fritz Honegger, qui abandonnera à la fin de l'année la présidence de la fon-

dation Aide sportive suisse, a été élu membre d'honneur.

Cinq candidats étaient en lice pour les deux postes laissés vacants par Michel de Buren, dont le mandat exercé durant douze ans n'était plus renouvelable, et par Georg Kennel, lequel a pris la présidence de la société du Sport-Toto. Présenté par le SRB, le pendan alémanique de l'Union cycliste suisse, Jean-Rodolphe Christen a été élu au premier tour,

tandis que Charles Pfister, le candidat de la Fédération suisse d'athlétisme, était choisi au second tour. Franz Tanner (curling), Erwin Brazzerol (bob) au deuxième tour, ainsi que Sisto Salera (natation) au premier tour, ont échoué. A noter que le conseiller fédéral Flavio Cotti a honoré de sa présence cette assemblée. Le chef du Département de l'intérieur a prononcé une allocution au cours de laquelle il a livré ses vœux personnelles sur le sport.



Voici les deux nouveaux membres, à gauche, Charles Pfister de Berne et Jean-Rodolphe Christen, commandant de corps, Zollikofen, à droite.

Assemblée de la gymnastique féminine à Vollèges Nouveaux statuts - Elections - Logo Wichha

Pour l'organisation de sa première assemblée cantonale, la société gym-dames de Vollèges s'est montrée à la hauteur de sa tâche et dans une salle très bien aménagée, décorée aux couleurs automnales pour la circonstance, la présidente locale, Mme Marguerite Moulin, a apporté simplement mais chaleureusement les souhaits de bienvenue à la présidente cantonale Mme Josiane Papilloud entourée de tout son état-major administratif et technique et à l'ensemble des quelque 180 délégués et invités pour la 59e assemblée générale de l'AVGF avec la présence de Mmes et MM. Raymond Deferr, président du Conseil d'Etat, Monique Paccolat et Vital Darbellay, conseillers nationaux, Albert Monnet, préfet d'Entremont, Clément Monnet, président de Vollèges, Gaby Micheloud, J + S, auxquels s'ajoutent les représentants gymniques, en particulier René Bohnenblust, Danielle Duchoud et Jean Bonvin, FSG, et les membres d'honneur conduits par leur toujours jeune président, Charles Wirz de Monthey.

Rapports

Après la présentation de la commune de Vollèges par son président Clément Monnet et la bienvenue, par des applaudissements nourris, ont été successivement acceptés:

- le procès-verbal de Suzanne Richard;
- le rapport présidentiel de Josiane Papilloud avec le bilan de fin de mandat et tout ce que cela comporte de l'administration aux études diverses en passant par les différents départements;
- le rapport technique de Betty Gillioz avec en toile de fond les cours, les concours et manifestations le tout adapté au goût du jour;
- le rapport du département jeunesse d'Eliane Giovanola pour sa première année d'existence avec 2000 pupillettes;
- le rapport du département informations de Danielle Payot ainsi que les rapports écrits.

Après l'acceptation des comptes et du budget à l'unanimité, le programme d'activité avec centres d'entraînement, cours, divers, comptera en nouveautés des cours GRS, des cours spécialisés M + E et GE et des cours fractionnés

auxquels s'ajoutent les principales manifestations suivantes:

- 25 février: Savièse, rencontres d'hiver agrès (tests: deux branches);
- 16 avril: Conthey, journée des individuelles;
- 30 avril: Saint-Maurice, championnat valaisan de gymnastique;
- 7 mai: Flanthey-Lens, championnat valaisan agrès;
- 20-21 mai: Genève, championnat romand agrès (tests).

Statuts

De nouveaux statuts ont été soumis à l'assemblée. Ils ont été adaptés à ceux de la FSG en tenant compte de la nouvelle situation en Valais, de l'arrivée des pupillettes, des nouvelles structures de l'AVGF - instances de contrôle, départements, journal d'association, litiges.

Ces statuts commentés par Gilberte Gianadda ont été acceptés par 151 voix sur 137 bulletins délivrés (majorité des deux tiers: 92 voix), tout comme le règlement de gestion du comité cantonal avec 131 voix également.

L'abonnement au journal officiel de l'AVGF «Gym-Echo» a été complété par un abonnement par groupement et accepté après que le président du gouvernement, M. Raymond Deferr, eut son tenir son auditoire en haleine avec des citations bien gymniques pour montrer comment atteindre les objectifs, le souci du corporel en apportant son soutien.

Elections statutaires

Une pause-pomme bienvenue a précédé les élections statutaires avec les démissions annoncées, élections ouvertes par Mlle Monique Paccolat, conseillère nationale qui a montré le rôle joué par toutes les gymnastes avec leur dynamisme et les valeurs de l'AVGF.

Les nouvelles instances pour trois ans se composeront comme suit:

Comité cantonal: présidente, Josiane Papilloud, Saint-Maurice; vice-présidente: Claudine Hugon, Martigny; présidente technique: Betty Gillioz, Ayent; caissière: Jeanine Nickel, Vernayaz; secrétaire: Suzanne Richard, Vernayaz; département info: Marie-Jeanne Abbet, Martigny, nouvelle; membres: Michèle Revaz, Sion; Monique Laurenti, Riddes, nouvelle.

Commission technique: Betty Gillioz, présidente; Gaby Glassey, Gilberte Gianadda, Emmanuelle Devayes, responsable actives; Marie-Angèle Michellod, Cécile Philippo, Georgette Duc, Josiane Liand, responsable dames, Andrea Rey, nouvelle.

Département jeunesse: Eliane Giovanola, présidente; Alice Martin, Clotilde Tavernier, Elisabeth Chanton, Danielle Daves, Denise Roux, Doris Kobler, Inès Bouliemann, nouvelle.

Chefs de branches: Jeanine Grenon; Mariane Grandjean, Joëlle Jean, Samuel Delaloye, Christian Fumeaux, Christine Roh.
Instances de contrôle: Martine Courtine, Vouvy, Nadine Genoud, Saint-Maurice, Micheline Agassiz, Martigny-Oct.

60e anniversaire AVGF

Fondée en 1929, l'AVGF fêtera en 1989 son 60e anniversaire avec un programme bien étoffé:
 22 avril: Sion, revue «soixante

ans de gymnastique féminine en Valais». 10-11 juin: Martigny, festival de gymnastique. 31 juillet-5 août: Ovronnaz, centre sportif, camp de jeunesse avec 60 pupillettes. 29 septembre-8 octobre: Martigny, Foire du Valais, stand et cortège. 21-22 octobre: Martigny, assemblée des délégués FSG. 18 novembre: Saillon, 60e assemblée des délégués AVGF.

Démissions

Suite aux statuts en vigueur, l'AVGF a enregistré les démissions de sections de pupillettes et les dames mais a gardé ses effectifs avec 2115 adultes et 2000 pupillettes.

Bramois; Marc-Antoine Clivaz, Uvrier-gym.
 Quarante ans: Ninette Duroux, Saint-Maurice.

Challenges presse et propagande 1987

Grandes sociétés (16 classées): 1. Sion Fémina.
Petites sociétés (5 classées): 1. Martigny Aurore.
 Sion Fémina gagne pour la troisième fois et garde le challenge définitivement. Martigny Aurore gagne pour la deuxième fois et le garde aussi définitivement.

Divers

Anne-Marie Frank, présidente du

CLAF, a donné quelques informations sur ce centre de liaison des associations féminines et René Bohnenblust le salut de la FSG.

Puis une si belle assemblée ne pouvait se clore sans le mot de M. Albert Monnet, préfet d'Entremont, qui a émis quelques réflexions gymniques, avant de partager le verre de l'amitié offert par la commune de Vollèges et de prolonger cette soirée agrémentée par les chœurs de Vollèges, soirée bienvenue après trois heures et demie de délibérations.

Bravo à la gym-dames et félicitations sincères à la présidente, Josiane Papilloud, pour sa haute maîtrise de l'assemblée.
 Roland Gay-Crosier



Les honorées du jour, de gauche à droite: Mmes Ninette Duroux, Saint-Maurice, quarante ans de monétariat, Josette Bori, Martigny Aurore, mérite sportif, Angela Bonvin, Leytron, nouveau membre d'honneur, Josiane Papilloud, présidente, de Saint-Maurice, portant les emblèmes du 60e anniversaire, le logo et la mascotte Wichha, œuvre de la fée Georgette Duc de Saint-Maurice.

Attributions

- 1989 Torgon: week-end à skis. Saillon: assemblée des délégués.
- 1990 Vercorin: week-end à skis. Massongex: fête des pupillettes. Savièse: panorama AVGF.
- 1991 Troistorrents, week-end à skis.

Distinctions

A l'AVGF, l'art de remercier est connu et c'est sous des applaudissements que les responsables de manifestations ont été fleuris et récompensés avant que les distinctions soient remises, accompagnés de magnifiques diplômes, œuvre de Marie-Odile Luyet.
 Mérite sportif: Bernard Dupont, président de Vouvy 1988, Josette Bori, département jeunesse concours et manifestations.
 Membre d'honneur: Angela Bonvin, Leytron.

Monétariat

Dix ans: Michelle Bussien, Monthey; Ute Petzolt, Sierre Edelweiss; Michelle Loyer, Sierre Edelweiss; Marie-Thérèse Constantin, Sion Culture physique; Anne-Marie Frank, Sion Fémina; Monique Rey, Ayent; Micheline Denis, Saillon.

Vingt ans: Maryvonne Ingnoli, Monthey; Madeleine Martinetti, Martigny Aurore; Ginette Bruttin,

Liste des brevets AVGF-FSG 1988

Monitrices 1 mère et enfant: Bramois: Monique Carron; Grimisuat: Véronique Savioz; Leytron: Caroline Perret; Massongex: Béatrice Frossard; Nendaz: M.-Paule Dénéraz, Patricia Fournier; Port-Valais: Raymonde Anchise, Mirella Genolet; Savièse: Martine Jollien; Troistorrents: Karina Kuhnli, Brigitte Pilet; Vernayaz: Josette Bori; Vérossaz: Daysi Coutaz.

Monitrices 2 pupillettes degré supérieur: Conthey: Valérie Dessimoz, Patricia Putallaz; Mâche: Jacqueline Genolet; Maryvonne Sierro; Monthey: Janique Bugnon; Vétroz: Patricia Di Stasi.

Monitrices 2 mère et enfant: Ayent: Josette Morard; Riddes: Chantal Delaloye, Marie-France Rebord; Vionnaz: Madeleine Launaz.

Monitrices 2 pupillettes degré supérieur: Fully: Gabrielle Granges; Grimisuat: Agnès Haner; Sion Fémina: Florence Alléroz, Nicole Roduit; Vionnaz: Nathalie Bressoud, Françoise Rey.

Sous-monitrices dames: Ayent: Paulette Juillard, Gaby Herbellin; Conthey:

Isabelle Audrier, A.-Lise Praz; Mâche: Jacintha Herren, Michèle Pralong; Monthey: Madeleine Hiroz; Saint-Maurice: Bernadette Ménétrez; Saxon: Jaqueline Morend; Vérossaz: Chantal Barman; Vétroz: Marianne Ebener, Martine Fardel.

Cours préparatoire dames: Conthey: A.-Lise Praz; Sion-Fémina: Danièle Perrier.

1er cours de formation dames: Conthey: A.-Lise Praz.

2e cours de formation dames: Conthey: Françoise Debons, Christine Roh; Evionnaz: Christiane Jaquemoud; Vollèges: M.-Françoise Moulin.

Monitrice dames: Conthey: Françoise Debons.

Moniteurs 2 agrès: Martigny Aurore: Patrice Moret; Monthey: Janique Seyer; Savièse: Heidi Esseiva.

Monitrices gym jazz: Bramois: A.-Brigitte Vaquin; Leytron: Dominique Michellod; Martigny Aurore: Romaine Arnold, Aïno Faiss; Monthey: Graziella Ingnoli; Saint-Maurice: Elisabeth Chanton; Sion Fémina: Elisabeth Studer, Antonella Zago; Vollèges: M.-Jérôme Vaudan-Moulin.

Liste des juges AVGF-FSG 1988

Juges 1 agrès tests: Conthey: Christine Germanier, Patricia Putallaz; Grimisuat: Myriam Balet, Colette Métraller; Martigny Aurore: Pétra Elsen, Sandra Gischi; Martigny Octoduria: Sarah Giroud; Saint-Maurice: Chantal Coquoaz, Anne Rausis; Sion Cult. physique: Fabienne Maret.

Juges 1 agrès section: Monthey: Janique Bugnon, Isabelle Pelagotti.

Juges 2 agrès: Charrat: Viviane Dini, Marlène Dumaz; Monthey: Janique Seyer; Bramois: Paul Glassey; Sion: Samuel Delaloye.

Juges 1 gymnastique section: Massongex: Fabienne Giovanola; Savièse: Jeannine Reynard, Pétra Pannatier.

Juges A gymnastique: Martigny Aurore: Aïno Faiss, Madeleine Martinetti.

Votre siège:
giroflex 44



Amacker
Papeterie - Meubles de bureau

Sierre, av. du Général-Guisan 18
Tél. (027) 55 88 66

Sion, rue de Lausanne 1
Tél. (027) 22 12 14

*Votre bureau...
c'est notre métier!*

FV
FABIENNE VERNAY
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A louer à **Sion**, à proximité du centre et de la gare,
spacieux appartements
studios meublés, 3½, 4½ et 5 pièces.
Tout confort.
Disponible tout de suite ou date à convenir.

RUE DU GRAND-PONT 5 - 1951 SION
TÉLÉPHONE (027) 22 00 63

A vendre dans la région de Conthey
appartements
3½ p. + 4½ pièces
dans petit immeuble neuf.
Financement assuré.

Renseignements et visites:
Tél. (027) 23 27 88.

036-517312

Sion, Vissigen
Immeuble Aroline
A vendre
beaux appartements neufs

- 3½ pièces, 95 m², Fr. 215 000.-
- 4½ pièces, 120 m², Fr. 277 000.-
- 5½ pièces, 144 m², Fr. 330 000.-

Disponibles tout de suite.

Sion, coteau
Villa
Fr. 780 000.-

Sierre
appartement
4½ pièces
avec garage,
Fr. 238 000.-
Tél. (027) 55 74 74,
dès 14 heures
(027) 58 19 70, dès 8 heures.

036-067601

A louer à **Sion**,
avenue du Midi 8,
BUREAUX

entièrement rénovés, 3 pièces, secrétariat, hall, W.-C., nombreuses armoires.

Convieraient pour bureaux techniques, notaires, etc.

Loyer: Fr. 1200.- + charges.

Prise de possession: tout de suite.

bernard roduit
gérances

LICENCE SC. ECON. ET SOCIALES
PRE - FLEURI 9 - CH - 1950 SION
TEL. 027/ 22 34 64 - 22 90 02

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherche à acheter
mazot, chalet et terrain à construire
800 m² et plus, bonne situation dans le centre du Valais.
Faire offre écrite détaillée sous chiffre J 36-066656, Publicitas, 1951 Sion.
036-066656

Dame cherche à reprendre
café ou relais routier
ou bar à café, possède patentes valaisanne et vaudoise, région dans le Chablais. Etudions toutes propositions.

Ecrire sous chiffre MY OFA 5070, Orell Füssli Publicité, case postale, 1870 Monthey.
036-834438

Savièse
A vendre de particulier
belle villa en terrasse
5½ pièces
spacieuse, situation tranquille, vue imprenable.

Tél. (027) 25 21 74.
036-305100

A louer à Martigny au mois ou à l'année
place de parc
dans parking fermé, quartier gare.

Tél. (025) 71 36 44.
036-834414

Offre exceptionnelle!
A vendre près de Martigny
appartement
4 pièces
grand balcon.
Fr. 260 000.-

Tél. (025) 71 18 07 et 63 25 41 soir.
036-401291

A louer dans station d'hiver
garage avec équipement complet
et stock de matériel
Libre tout de suite.

Tel. (025) 81 29 53.
036-517061

Particulier cherche à acheter
terrain à bâtir
800 m², pour villa.
Région: **Uvrier-Bramois.**

Tél. (027) 31 39 36 dès 19 heures.
36-067704

ACHAT LOCATION VENTE
Agence immobilière Maury-Moix-Maury

NAX - BALCON DU CIEL
Station d'hiver et d'été
Soleil - Sports - Skis - Repos
Promenade - Tranquillité
A vendre, dans immeubles neufs,
studio - appartements
dès Fr. 90 000.-
Chalets dès Fr. 250 000.-
Terrains dès Fr. 70.- le mètre carré.
Location possible à la semaine, au mois ou à l'année.
Pour tout renseignement:
IMMOBILIA NAX S.A.
1961 NAX
Tél. (027) 31 23 13 - (027) 31 28 95
(027) 31 36 47.

4-pièces
Fr. 1200.- garage et charges compris.

Ecrire sous chiffre F 36-067621, Publicitas, 1951 Sion.
036-067621

Saint-Maurice
A vendre
appartement
5½ pièces
avec cave, place de parc et galetas.
Surface: env. 154 m².
Prix: Fr. 325 000.-.
Rens. et visites:
Agence Immobilière Gabriel Evéquoz, Monthey.
Tél. (025) 71 64 20.
036-101064

FV
FABIENNE VERNAY
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A VENDRE
A SUEN - SAINT-MARTIN

CHALET en excellent état, parcelle de 1247 m², vue superbe, beau living avec cheminée, 5 chambres, une salle de bains, un studio indépendant dans les combles.

RUE DU GRAND-PONT 5 - 1951 SION
TÉLÉPHONE (027) 22 00 63

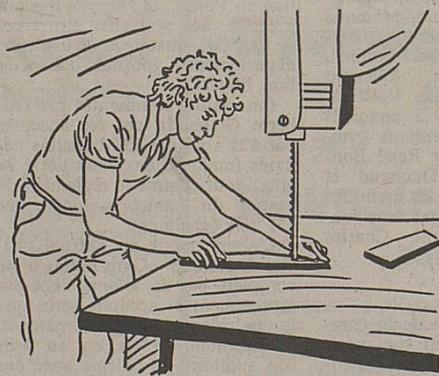
«Dans la rue, pas de survie sans violence»

(Luis Agudelo, enfant des rues, La Paz)

«Je m'appelle Luis Agudelo. Je suis né en 1971 dans un quartier pauvre de Medellin, la deuxième ville de Colombie. Il y a deux ans, j'ai rencontré pour la première fois mon père. C'est lui, c'est ce type, m'a-t-on dit. Mes premières années d'enfance, je les ai vécues chez ma grand-mère, un cœur en or! Je l'aimais beaucoup. Malheureusement, elle est morte et j'ai dû m'installer dans la baraque de carton où habite ma mère. Là, ce fut très dur: j'étais maltraité, souvent battu. Un jour, je suis parti et j'ai rejoint une bande de gosses des rues. Avec eux, j'ai appris à me défendre: im-

possible de survivre dans la rue sans violence. Pour m'en sortir, je me suis fait gardien de voitures, cireur de chaussures, voleur d'occasion et expert en petites escroqueries de tout genre. Quand ça n'allait pas, je "sniffais" de l'essence ou de la colle forte. Jusqu'à ce qu'un jour, je découvre le village d'enfants Don Bosco. Je m'y suis plu et j'ai décidé d'y rester. Aujourd'hui, j'y apprends le métier de menuisier.»

Le village d'enfants Don Bosco est dirigé par des Pères Salésiens. Ils offrent un foyer ainsi qu'une formation scolaire et professionnelle à 500 enfants des rues. Caritas Suisse aide à financer le fonctionnement de ce village.



Caritas Suisse est une œuvre d'entraide des Catholiques en Suisse. Elle s'engage en faveur des défavorisés sociaux en Suisse et des marginalisés de la société dans les pays du tiers-monde. Son aide ne tient compte d'aucune barrière d'ordre religieux ou politique. Cependant, elle est tributaire de votre coopération. Vous pouvez la lui apporter - entre autres - par un versement sur le CCP Lucerne, 60-7000-4. Merci de votre soutien.

CARITAS SUISSE
Case postale, 6002 Lucerne
Téléphone 041/50 11 50

SELECT

TAKE IT EASY

7mg/0.6mg
Goudrons, Tar
Nicotine

Select
20 CIGARETTES
S
ULTRA EXCLUSIVE

«IMAGINE» - SEG 88-4